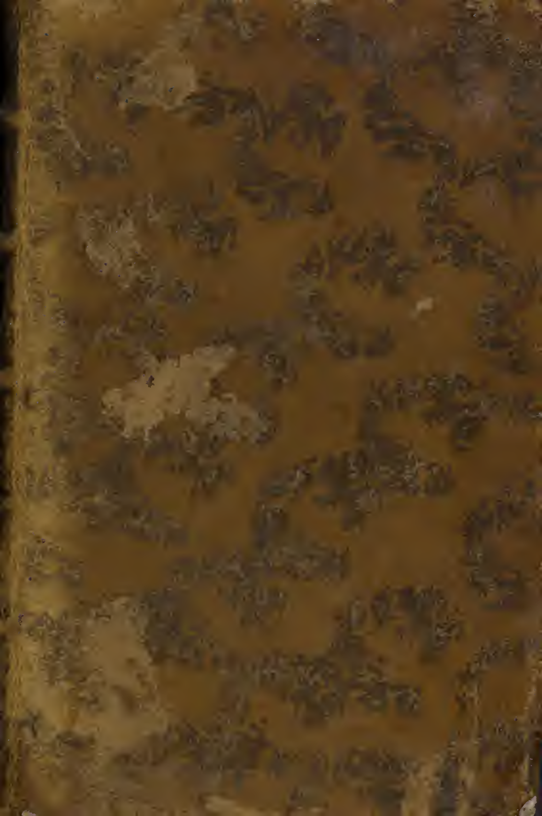
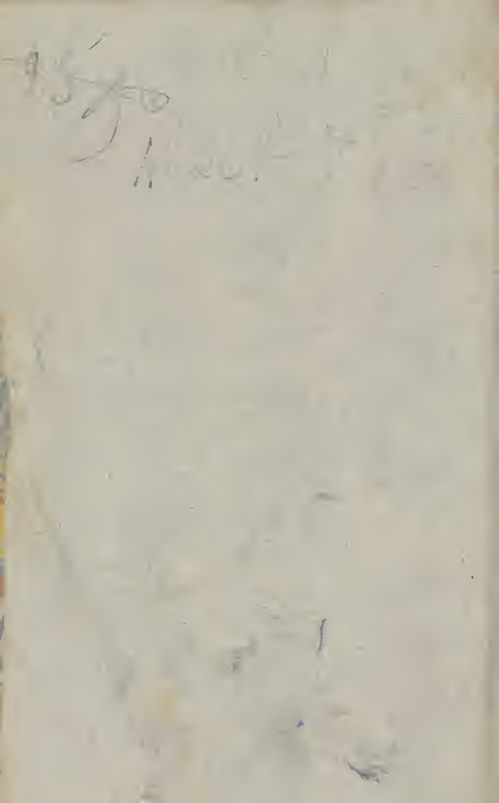








MÉMOIRES
D'UNE SOCIÉTÉ CÉLÈBRE.

TOME SECOND.

MÉMOIRES
D'UNE SOCIÉTÉ CÉLÈBRE,

CONSIDÉRÉE

COMME CORPS LITTÉRAIRE

ET ACADÉMIQUE;

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE CE SIÈCLE:

OU

MÉMOIRES DES JÉSUITES

SUR LES SCIENCES,

LES BELLES-LETTRES ET LES ARTS;

Publiés par M. l'Abbé GROSIER.

TOME SECOND.

Avec Figures.

A PARIS,

Chez DEFER DEMAISONNEUVE, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques, la Porte cochère au coin de la rue Bouttebrie.

1792.

TABLE

Des Articles contenus dans le second Volume.

MÉDAILLES.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, ÉLOQUENCE, GRAMMAIRE.

Fin de la Table du second Volume.



MÉMOIRES
D'UNE SOCIÉTÉ CÉLÈBRE,
Conſidérée comme Corps Littéraire & Académique, depuis le commencement de ce ſiècle.

MÉDAILLES.

ARTICLE PREMIER.
MANIÈRE d'expliquer les Médailles antiques.

LETTRE PREMIÈRE (*).

QUOIQUE la première vue des Romains, en faiſant frapper les pièces que nous appellons Mé- MÉDAILLES.

(*) On avoit eu le projet de faire graver les Médailles dont il eſt parlé dans cet opuſcule ; mais on a changé de deſſein, quand on a fait réflexion qu'elles ſe trouvent déjà gravées dans des livres aſſez répandus. *Note de l'Auteur de ces Lettres.*

Médailles. dailles, ait été de répandre de la monnoie dans le commerce; ils ont voulu auſſi que les Médailles fuſſent un monument éternel de leur gloire: car comme les grandes Médailles, que nous appellons Médaillons, & qu'on ne peut compter parmi les monnoies, puiſqu'elles excèdent de beaucoup le poids des as, étoient chargées des évènemens les plus glorieux à l'Empereur, on voyoit ces évènemens en abrégé ſur les monnoies que nous appellons Médailles. Or, ſavoir développer les évènemens qui ſont marqués ſur les Médailles, ou ſur les monnoies qui ſont venues juſqu'à nous, c'eſt principalement, Monſieur, ce qu'on appelle *la ſcience des Médailles.* C'eſt de cette ſcience dont je me propoſe de vous expoſer aujourd'hui les règles.

Première Règle.

La première règle que vous devez ſuivre, Monſieur, dans l'explication des Médailles, c'eſt de ne vous éloigner jamais de la vérité de l'hiſtoire, parce que les Médailles étant des monumens établis pour conſerver la mémoire des faits hiſtoriques à la poſtérité, quand elles ont quelque choſe d'obſcur, on ne peut rien faire de mieux, pour diſſiper cette obſcurité, que de conſulter les autres monumens établis à même fin, c'eſt-à-dire, les inſcriptions & les auteurs.

Tous ces témoins se doivent un secours mutuel en faveur de l'histoire des siècles passés. MÉDAILLES.

J'avoue bien que quand la légende de la Médaille est claire, & que tout le monde convient de son explication littérale, c'est alors un monument préférable aux historiens. *Monumenta antiqua*, dit un Jurisconsulte, *non possunt per historiographos oppugnari.* Mais quand on ne convient ni de l'explication littérale de la légende, ni du sens qu'on lui peut donner; quand même les figures ont quelque chose d'obscur, la Médaille ne peut faire un témoignage certain.

La Médaille de Vitellius, où on lit : *Liberi Imp. Germanici*, prouve que Vitellius avoit au moins deux enfans, quoique les historiens n'aient parlé que d'un seul qui mourut jeune. Mais si la légende étoit moins claire, & sans aucune figure qui en déterminât le sens, le témoignage de ce monument seroit obscur & douteux; par conséquent on ne pourroit s'en servir contre l'histoire : au contraire, on n'y pourroit donner aucune explication raisonnable, qu'en se conformant aux historiens. Il ne faut point dire qu'une explication est recevable, quoique contraire aux historiens, quand on n'en peut donner de meilleure; car dès qu'elle est contraire aux historiens, il n'y en a point qui ne

MÉDAILLES. ſoit meilleure ; & d'ailleurs il faut avouer, qu'il y a des choſes dont on ne trouve plus l'explication.

A la vérité, ſi une Médaille étoit un monument clair d'un fait qui ſeroit douteux dans les hiſtoriens, elle n'auroit pas beſoin de leur ſecours pour être entendue ; mais quand elle a beſoin d'explication, comme il arrive ſouvent, c'eſt aux hiſtoriens ou aux inſcriptions à l'expliquer.

Les Médailles nous donnent l'image de Conſtantin avec le prénom de *Flavius* & le nom de *Valerius*. Les hiſtoriens nous apprendront qu'il avoit l'un & l'autre de ſon père, lequel avoit été adopté par Valere Maximien, & rapportoit ſon origine à la famille des Flaves par Claudia ſa mère, nièce de Claude le Gothique. Voilà un éclairciſſement qui doit contenter.

L'hiſtoire nous apprend (*) que Jules-Céſar fut le premier qui ſe fit un prénom du terme *Imperator*, pour ſignifier la ſouveraine autorité qu'il avoit uſurpée, & qu'il y eut même de ſes ſucceſſeurs qui ſe firent un ſcrupule de porter ce prénom (**). Lors donc que nous trouvons ſur ſes Médailles, & ſur celles des autres Empereurs, le terme *Imperator* au commencement de

(*) Suétone, dans la vie de Jules-Céſar.

(**) Tibère. Voyez Suétone.

la légende, ne devons-nous pas croire alors qu'il ſignifie ce que nous appellons l'*Empereur?* Vous me direz que dans la langue latine du temps de la république, *Imperator* ne ſignifie rien autre choſe que commandant & général d'armée. Il eſt vrai; mais voilà les hiſtoriens qui m'aſſurent qu'on lui donne une autre ſignification en faveur des Empereurs, & les Médailles mêmes m'empêchent d'en douter; car nous y voyons ce nom avec ces deux ſignifications, au commencement de la légende pour ſignifier l'Empereur, & à la fin pour ſignifier *le Commandant de l'armée.* MÉDAILLES.

Mais il ne faut pas s'attendre, Monſieur, que le concert des Médailles & des hiſtoriens ſoit toujours auſſi évident qu'il l'eſt dans le point dont nous venons de parler. Or, quand il ne l'eſt pas, c'eſt au monument le plus clair à ſervir à l'autre de flambeau. Cette règle ne vous paroît-elle pas raiſonnable? Et vouloir que ce qui eſt obſcur ou équivoque, ſerve d'explication à ce qui eſt clair & évident, n'eſt-ce pas vouloir pêcher en une eau troublée?

Sur les Médailles, le terme AVG. eſt équivoque, parce que de ſoi, il peut ſignifier *Augur*, ou *Auguſtus.* Qu'eſt ce donc qui nous détermine à lui donner dans les Médailles de M. Antoine la première ſignification, & non pas la

Médailles. ſeconde ? c'eſt principalement la connoiſſance de l'hiſtoire qui nous apprend que M. Antoine fut Augure, & qu'il ne fut jamais Auguſte.

Sans le ſecours de l'hiſtoire, comment pouvons-nous expliquer une Médaille d'Auguſte, où l'on voit une comète ? Mais l'hiſtoire nous apprend que lorſqu'on célébroit des jeux à la mémoire de Jules-Céſar, une comète ayant paru, donna lieu de penſer que c'étoit une marque que Céſar avoit été reçu dans le ciel, & qu'on fit repréſenter cette comète ſur les Médailles d'Auguſte. Voilà qui ne laiſſe plus aucune difficulté.

Quand vous aurez le paſſage d'un hiſtorien, qui autoriſera l'explication que vous donnerez à une Médaille, votre explication ſera à l'abri de la critique. Mais ſi cette explication n'eſt fondée que ſur les rêves de l'imagination, vous ne perſuaderez perſonne ; & tout au plus on louera la vivacité de votre eſprit.

Un Antiquaire avançoit l'autre jour que Vitellius s'appelloit *Germanicus*, parce qu'il étoit de la famille du fils de Druſus, qui le premier porta ce nom ; & pour appuyer cette nouvelle idée, contraire à tous les hiſtoriens, il diſoit que toutes les fois que dans une inſcription, ou dans la légende d'une Médaille, le nom *Germanicus* ſe trouvoit devant *Auguſtus* & *Imperator*, c'étoit un nom de famille ; mais que quand il ſe trouvoit

à la fin, c'étoit un titre d'honneur. On pouvoit MÉDAILLES.
nier sa maxime aussi aisément qu'il l'avançoit; mais il en apportoit des exemples.

A VITELLIVS GERMANICVS AVG. IMP. *Germanicus*, dans cette Médaille, est un nom de famille.

IMP. CÆS. DOMITIANVS AVG. GERM. Voilà *Germanicus* un titre d'honneur. Pour renverser ce systême, il n'y avoit qu'à produire l'autorité de Suétone, qui nous apprend que Vitellius prit le nom de Germanicus comme un titre d'honneur, qu'il signoit même Germanicus; ce qui donna occasion à sa mère de ne vouloir point lire ses lettres, disant que son fils ne s'appelloit point Germanicus. Mais pour faire voir à cet Antiquaire la fausseté de sa conjecture, on lui montra plus d'une Médaille de Vitellius, où le nom Germanicus étoit à la fin de la légende, & d'autres Médailles de Caius & de Néron, qui sans doute appartenoient de plus près au fils de Drusus que Vitellius, & qui néanmoins portoient le Germanicus à la fin. Après quoi il fallut renoncer aux nouvelles idées.

Je ne vous dis pas qu'il ne soit permis à tout le monde d'apporter ses conjectures; mais je dis qu'elles ne sont point recevables, si elles contredisent l'histoire, & qu'ordinairement elles ne sont reçues qu'à proportion de la conformité

MÉDAILLES. qu'elles ont avec le témoignage des hiſtoriens.

Dans cette Médaille de Gratien, que je vous envoie, vous diſtinguerez un G, qui peut recevoir bien des explications. On en a donné quatre qui ont fait plus de bruit dans le monde que les autres. Jugez par la règle que je viens de vous apprendre quelle eſt la meilleure.

DN GRATIANVS AVG. G. AVG.

La première explication eſt : *Dominus noſter Gratianus Auguſti Gener Auguſtus*. On a dit que ce Gratien étoit différent de celui dont l'hiſtoire nous parle, que les Médailles mêmes n'appellent point *Gener*, ou que *Gener* étoit mis-là pour *filius*, comme il arrive ſouvent que *filius* eſt mis pour *Gener*. Conſtantin eſt dit *filius Auguſtorum*, quoiqu'il fût fils de l'un, & gendre de l'autre. Saül appelle David ſon fils, *fili mi*, quoiqu'il ne fût que ſon gendre. Mais cette explication n'a pu trouver d'approbations parmi les gens qui ont du goût pour l'antiquité & pour la vérité, parce qu'elle eſt contraire à l'hiſtoire, Gratien n'ayant été gendre d'aucun Auguſte. Il eſt vrai que Conſtantin étoit appellé le fils des Auguſtes, mais c'étoit fils adoptif; & que Saül appella David ſon fils, *fili mi*; mais c'eſt un terme d'amitié dont les vieillards ſe ſervent à l'égard des jeunes gens. Pour Gratien, il n'étoit gendre d'aucun Auguſte, & il étoit véri-

tablement le fils de Valentinien : ainſi, il faut chercher une autre explication à cette légende. En voici une ſeconde. MÉDAILLES.

Dominus noſter Gratianus Auguſti Gratiâ Auguſtus. La raiſon de cette explication eſt dans Zozime, qui nous apprend que Gratien, par une grace ſpéciale de Valentinien ſon père, fut proclamé Auguſte à l'âge de huit ans : il étoit donc *Auguſti Gratiâ Auguſtus.* La ſolemnité de la proclamation ſe fit à Amiens, où l'on trouve de ces Médailles. Cette explication ne vous paroît-elle pas naturelle ? Pourquoi aller chercher des choſes incertaines, & ſouvent fauſſes dans l'opinion de tout le monde, quand on en peut dire de ſi plauſibles ?

Nous trouvons des dates ſur les Médailles Grecques de Commode, qui n'ont point de rapport avec les années de ſon règne, parce qu'on y voit le nombre de 20 & de 30, quoique ce prince n'ait pas régné douze ans. Cette difficulté a partagé les antiquaires.

Les uns ont dit, avec beaucoup de probabilité, que ces dates marquoient l'âge de Commode ; mais cette explication eſt contraire à l'uſage ; car nous n'avons aucun prince dont l'âge ait été marqué ſur ſes Médailles : on ne compte point qu'un prince ſoit au monde, que quand il y eſt pour le bien public, & qu'il règne.

Médailles. Les autres ont dit que ces dates étoient prises de l'année que la famille Aurélia monta sur le trône ; mais il n'est pas vrai que la famille Aurélia ait commencé à régner lorsque Commode vint au monde, mais lorsque M. Antonin fut fait Empereur.

Pour trouver la vraie explication de ces Médailles, il n'y avoit qu'à lire Spartien; car il nous apprend que lorsque M. Aurelle associa Vérus à l'empire, la chose parut si belle & si nouvelle, que plusieurs historiens en firent une époque. Or, cette même année est celle de la naissance de Commode : il ne faut donc pas s'étonner si, par accident, l'âge de Commode est marqué sur ses Médailles. Voici le passage de Spartien : *Tantumque hujus rei novitas & dignitas valuit, ut fasti consulares nonnulli ab his sumerent ordinem consulum.*

Il me semble, Monsieur, qu'en voilà assez pour une lettre. Voulez-vous bien que nous remettions le reste à une autre fois ? Je suis, &c.

Lettre Seconde.

La seconde règle, Monsieur, qu'on doit observer dans l'explication des Médailles, c'est de ne rien avancer de contraire à l'usage, observé

de tout temps dans les inſcriptions & ſur les Médailles. Les légendes & les inſcriptions étoient des diſcours qui devoient être entendus de tout le monde. Ainſi, quoiqu'ils fuſſent abrégés, on gardoit une certaine uniformité en les abrégeant, qui faiſoit qu'en voyant l'une, on devinoit les autres, & l'on ne s'éloignoit jamais des règles de l'abréviation. C'eſt ainſi que nous en uſons nous-mêmes dans nos dictions abrégées, & un homme qui voudroit en uſer autrement ſe rendroit inintelligible. D'après cette règle, ſi j'avois à expliquer les deux Médailles ſuivantes, dont l'une eſt d'Agrippa, & l'autre du Roi Théodobert, je ne dirois pas qu'il y a ſur le champ de la première : *Colligavit nemo*, ou *coluber Nemauſenſis*; ni à la légende de l'autre, *victoria accepta*; car *colligavit nemo* & *victoria accepta* ne ſont point latins; & s'il avoit fallu abréger ces mots, qui n'ont point coutume de l'être, on n'en auroit ſupprimé que fort peu de lettres; au lieu que rien n'eſt plus en uſage dans les Médailles des Colonies que l'abréviation du mot *Colonia*, & du nom de la Ville. Ainſi, *Col. Nem.* ſignifie, *Colonia Nemauſenſis.* Et comme, dans le temps de Théodebert, on voit ſur les Médailles des Empereurs : *Victoria Aug.*, pour dire *victoria Auguſtorum.* Il ne faut point chercher d'autre explication à ſa Médaille, ni chercher d'autre

MÉDAILLES.

MÉDAILLES. raiſon de ce revers, ſinon que les monnoyeurs François, par émulation & par politique, imitoient la monnoie des Empereurs Romains.

Je vous l'ai déjà dit, une Médaille ſert à expliquer l'autre. Les quatre lettres qu'on voit ſi ſouvent ſur les Médailles de Trajan, S P Q R, qui y ſignifient : *Senatus populuſque Romanus*, ne ſauroient ſignifier ſur d'autres Médailles : *Senatus populuſque Remenſis* ; ni les deux lettres R P., qui ſignifient dans toutes les inſcriptions *reſpublica*, ſignifier en quelques Médailles, *remorum penſio*, ou *rector perpetuus*. Autrement toutes les abréviations ſeroient des énigmes, & des piéges qu'on tendroit aux lecteurs. C'eſt pourquoi, la mère de la ſcience des Médailles eſt l'expérience, qui ſuppoſe le goût. Si l'on manque de ces deux choſes, plus on a d'eſprit, plus on eſt ſujet à s'égarer.

Voulez-vous ſavoir ce que porte une Médaille ? Voyez ce que portent celles qui ont été frappées avant & après : *Omnis res anterior*, dit Tertullien, *poſteriori normam ſubminiſtrat.* Les ſiècles préſens, dit le ſage, ne font qu'imiter, corrompre, ou perfectionner, ce que les autres ſiècles ont inventé ; le fond eſt le même. Pourquoi auroit-on abrégé le terme *duplex* du temps de Licinius, puiſqu'on ne l'a jamais abrégé, ni peut-être vu ſur les Médailles ? Et ſuppoſé

qu'on eût voulu abréger ſur les Médailles de ce prince le terme *victoria*, comment l'auroit-on abrégé ? Comme on l'abrégeoit ſur les Médailles de ſes prédéceſſeurs : *Vic. Vict.* Cette légende, *O B.D V. filii ſui*, ne doit donc pas s'expliquer, comme on vous l'a dit : *Ob duplicem victoriam filii ſui*, non-ſeulement parce que le jeune Licinius n'étoit pas en âge en ce temps-là de remporter des victoires, & que l'exergue de la Médaille en explique la légende, puiſqu'on y voit *ſic* X. *ſic* XX., qui la détermine à ſignifier *ob decennalia vota filii ſui*; mais parce que *duplex* ni *victoria* ne s'abrégeoient point ainſi ſur les Médailles. MÉDAILLES.

L'expérience vous apprendra encore que les noms de famille, ou les noms propres ne s'abrégent point, ou que quand ils ſont abrégés, ils ne ſont pas placés à la fin de la légende; qu'on ne les traduit jamais, & qu'on ne leur joint jamais le terme *noſter*. De-là vous conclurez que les noms de Céſar, d'Auguſte, de *Dominus*, de *Princeps*, dans les Empereurs, ſont des noms de dignités & non de famille; car on dit *Cæſares*, *Auguſti*, *Principes*, *Domini noſtri*, au lieu qu'on ne dit pas *Antoninus noſter*, *Severus noſter.* Les noms de *Pius*, de *Felix*, de *Victor*, de *Maximus*, ſont traduits en Grec par εὐσεβὴς, &c. ce qui fait voir qu'ils ne ſont pas noms de famille.

Médailles. Vous apprendrez par la même expérience, que, comme dans les devifes il n'y a qu'une ame & un corps ; dans les Médailles, il n'y a qu'un revers & une légende. S'il y a d'autres lettres ou d'autres fymboles, ils font hors d'œuvre. C'eft pourquoi nous les appellons exergue. C'eft la date de la Médaille, ou quelque autre chofe, que j'aurai l'honneur de vous expliquer la première fois. Je fuis, &c.

Lettre Troisième.

Explication des exergues des Médailles.

Exergue, felon l'étymologie du mot, fignifie proprement ce qui eft hors d'œuvre ; mais dans les Médailles, nous appellons exergue l'endroit où font placées les chofes qui font hors d'œuvre, c'eft-à-dire, qui ne font ni les figures, ni la légende de la Médaille. La chofe fe comprendra plus aifément par des exemples.

Voici une Médaille fans exergue : d'un côté eft la tête de la déeffe *Salus* ; fon nom fert de légende : au revers eft la figure de la même déeffe de-bout, & à l'entour eft le nom de Mucius Acilius, commiffaire de la fanté, qui fit frapper la Médaille : dans toutes celles qui fui-

vent, il y a un exergue, c'eſt-à-dire, un mot, une ſyllabe, ou une lettre, un chiffre, ou un ſymbole hors d'œuvre. Dans la première, le mot *Roma* eſt dans l'exergue, pour ſignifier la ville où la monnoie avoit été frappée. Dans la ſeconde, c'eſt la première ſyllabe du mot Actius, qui eſt un des noms d'Apollon, ou d'Actium, qui eſt le lieu où Auguſte gâgna une célèbre victoire. Dans la troiſième, la lettre E peut être la marque de l'Officine, où la Médaille avoit été frappée. Dans la quatrième, ſont des chiffres, qui demandent une plus longue explication. Dans la dernière, c'eſt le bâton augural, marque de la dignité de celui dont on voit la tête ſur la Médaille. Tous les autres exergues ſe rapportent à ceux-ci. Ainſi, en les expliquant, j'aurai ſatisfait à ce que vous demandez de moi. MÉDAILLES.

Je penſe que le premier uſage qu'on a fait des exergues, a été pour marquer la valeur de la monnoie; & que comme cette valeur y avoit été marquée, avant qu'il y eût des Médailles dans la monnoie, par des lettres ou par des points, lorſque ces monnoies commencèrent à être ornées des faits, des noms, & des portraits des grands hommes, pour faire place aux légendes & aux figures, on rejetta la marque du prix de la monnoie dans l'exergue.

MÉDAILLES. Dans une Médaille, qui eſt un denier de la famille Aburia, l'X, eſt la valeur de la pièce, c'eſt-à-dire, de dix as; & dans une autre de bronze, de la même famille, les trois points ſignifient que la pièce vaut trois onces, c'eſt-à-dire, la quatrième partie de l'as, ou un *quadrans*. Le *quadrans*, dans ſon inſtitution, peſoit un quarteron, ou la quatrième partie d'une livre. Dans le dernier temps, il ne peſoit que la quatrième partie d'une demie-once, qui étoit le poids de l'as, & ne laiſſoit pas d'être de même valeur, & de porter les mêmes marques; & ſur la fin de l'empire, il ne peſoit plus qu'une demie-dragme, comme nos deniers, qui étoient autrefois du poids des deniers Romains & d'argent, & qui ſont à préſent de Billon.

Du temps des Empereurs on ceſſa, comme nous l'avons remarqué, de mettre le prix ſur la monnoie, parce qu'étant toujours d'un certain poids & d'un certain volume, il étoit aiſé de juger par-là de ſa valeur. Mais dans le déſordre de l'empire, le déſordre s'étant gliſſé auſſi dans la monnoie, on fut obligé de recommencer à marquer le prix ſur la monnoie : comme il y avoit peu d'argent, on ſe contenta de deniers ſaucés, qu'on fit valoir quatre, cinq, & juſqu'à douze as; & les as qui étoient de même poids & de même volume que les deniers, va-

loient à proportion la quatrième, la cinquième, & à la fin la douzième partie du denier. Cela se voit sur les Médailles de Gallien, & de quelques tyrans. Médailles.

Les deux premières sont saucées; l'une vaut six, & l'autre sept as; les deux autres sont de bronze pur, & valent la dixième ou la onzième partie du denier; elles sont toutes de Gallien. Aurélien, ayant mis à la raison les monnoyeurs qui avoient excité dans Rome une sédition terrible, fit valoir les deniers jusqu'à vingt-quatre as, & les as n'étoient à proportion que la vingt-quatrième partie du denier. Il y a tant d'exemples de cet exergue, que je ne crois pas nécessaire d'en apporter ici. Cet usage dura jusqu'au règne de Dioclétien & de Maximien, qui rétablirent la proportion des trois bronzes: le grand bronze ou l'as pesoit deux dragmes, le moyen bronze ou le demi as, une dragme, & le petit bronze ou le *quadrans*, une demi-dragme. Ces as néanmoins ne valoient pas davantage que sous les règnes précédens; mais les deniers étoient d'argent, & pesoient une demi-dragme ou environ. Cet usage des trois bronzes étant bien établi, on cessa de marquer le prix sur la monnoie, par la même raison qu'on ne l'avoit pas marqué dans le haut empire; & cette proportion des trois bronzes dura jusqu'à la fin.

MÉDAILLES. On me demandera fur quoi fondé, j'affure que les chiffres qu'on voit fur les Médailles, depuis Gallien jufqu'à Dioclétien, fignifient le prix de la monnoie. Je réponds que ces chiffres fignifient quelque chofe, ou la date de la Médaille, comme nous la voyons marquée fur les Médailles Grecques, ou quelque libéralité, ou quelque tribut, ou le prix de la monnoie. Ce n'eft pas la date du règne du prince, parce qu'on trouve les nombres de vingt fur les monnoies d'un prince qui n'a pas régné dix ans. Ce ne font pas des libéralités, parce qu'elles ne fe marquent pas ainfi, comme on peut voir dans toutes les Médailles impériales, & dans celles même des Empereurs, qui portent les chiffres dont nous parlons. Ce ne font pas des tributs; car les tributs, dont on eût voulu abolir la mémoire, ne fe marquoient pas fur les Médailles. C'eft donc le prix de la monnoie qu'on avoit marqué autrefois, & qu'on jugea à-propos de marquer encore lorfque le befoin en revint; comme on ceffa de le marquer lorfque le befoin en fut paffé.

On me dira, que fous Gallien, on voit les deniers changés notablement de valeur : il eft vrai; mais il faut confidérer que le règne de Gallien fut de tous les règnes le plus agité, & que par ce qui s'eft paffé de notre temps, & fur-tout dans le dix-huitième fiècle, en ce royaume, fur le prix

du marc d'argent, on peut juger que les changemens dont on parle sont très-possibles. MÉDAILLES.

On pourroit faire encore une objection. C'est que sur les Médailles de l'empire Grec, on voit des chiffres qui tiennent tout le champ de la Médaille, & qui ne signifient pas néanmoins le prix de la monnoie. On en voit aussi sur les Médailles consulaires, qui ne peuvent pas avoir cet usage : il est vrai; mais comme l'explication de ces chiffres demande un discours un peu étendu, vous trouverez bon que nous la remettions à une autre fois. Je suis, &c.

LETTRE QUATRIÈME.

EXPLICATION des chiffres des Médailles de l'Empire Grec.

Ce n'est pas seulement, Monsieur, parce que les chiffres des Médailles de l'empire Grec sont ordinairement placés dans le champ, que je ne veux pas qu'ils y soient mis pour marquer le prix de la monnoie, mais parce qu'il n'est pas possible que la monnoie ait haussé ou baissé de prix en un an ou en deux ans, autant qu'il faudroit le supposer, si les chiffres en marquoient la valeur.

MÉDAILLES. Voici deux Médailles de Théophile, rapportées par du Cange : la première eſt de petit bronze, & la ſeconde de grand bronze, c'eſt-à-dire, que la première n'a que le quart du poids de la ſeconde. Elles ont été frappées toutes les deux la même année ; & cependant elles ſont de même valeur. Çela peut-il ſe concevoir ? C'eſt comme ſi nous diſions que l'écu en une même année a été réduit à 15 ſous, ou que la pièce de 15 ſous eſt montée juſqu'à la valeur de 60. Cela m'empêche de croire que les chiffres aient ſignifié le prix des monnoies. A l'égard des tributs, ou des libéralités, les raiſons que nous avons apportées pour les exclure des exergues des Médailles de Gallien & de ſes ſucceſſeurs juſqu'à Conſtantin, font ici le même effet. On ne peut pas dire que ce ſoit la date du règne du prince ; car ſans aller chercher d'autres exemples que ceux qu'apporte M. du Cange, Michel le Begue ne régna pas neuf ans ; & cependant on trouve le nombre de trente ſur ſes Médailles. Ce nombre ne ſignifie donc pas la date de ſon règne.

J'avoue qu'il eſt difficile de leur donner une ſignification bien plauſible, & que celle que je vas apporter eſt nouvelle. J'eſpère néanmoins qu'elle ſe fera mieux recevoir que les autres. Je dis donc que ces chiffres, qu'on voit ſur les Mé-

dailles de l'empire Grec, sont les vœux des peuples pour la prospérité du prince. MÉDAILLES.

Pour donner du jour à cette pensée, il faut se ressouvenir que c'étoit un usage chez les Romains, de faire des vœux solemnels tous les cinq ans & tous les dix ans, pour la prospérité de la république : *Si res populi Romani ac quiritum ad quinquennium, salva servata erit.* Voilà les vœux quinquennaux : *Si in decem annos respublica in eodem statu stetisset.* Voilà les vœux décennaux. Cet usage de la république passa dans l'empire; & ce qu'on avoit fait pour elle, on le fit pour les Empereurs. Voici le témoignage de Suétone là-dessus : *Vota quæ in proximum lustrum suscipi mos est*, dit-il, en parlant d'Auguste, *collegam suum nuncupare jussit : nam se quamvis conscriptis paratisque tabulis negavit suscepturum, quæ non esset soluturus.* Auguste ne voulut point former des vœux, qu'il n'osoit espérer de pouvoir accomplir à cause de son âge & de ses incommodités. Ainsi, il les fit former par Tibere, qui étoit son collègue dans le consulat, & qui devoit être son successeur à l'empire. Les autres Empereurs ne furent pas si scrupuleux, comme vous verrez dans la suite.

Quoi qu'il en soit, voici la formule de ces vœux, comme elle avoit été composée par Numa, & telle qu'on la garda religieusement jusqu'à la

 chûte du paganisme : *Prius poſco, Jupiter, uti ſies volens propitius in decennium* N. *Auguſto : quod ſi faxis tunc tibi votum bove aurato vovemus eſſe futurum, ludis circenſibus vovemus eſſe futurum, ludis gladiatoriis vovemus eſſe futurum.* Depuis Auguſte, les vœux ſe formoient la première année du règne de chaque Empereur, à moins qu'il n'y ait eu quelque obſtacle. Et c'eſt à ces vœux ſolemnels, & aux jeux qui les accompagnoient, que le ſavant père Pagi a attaché toute ſon hiſtoire conſulaire. Nous avons des marques de ces vœux ſur les Médailles; mais ils ne paroiſſent avec le terme *décennaux*, que ſous l'empire d'Antonin. *Vota ſuſcepta* ſont les vœux formés. *Vota ſoluta* ſont les vœux accomplis. En même temps qu'on s'acquittoit des premiers décennaux, on formoit les ſeconds, du moins c'étoit le rit ordinaire. Mais on s'en diſpenſa dans la ſuite. Les vœux marqués ſur cette Médaille ſont ceux dont Antonin s'acquitta la vingtième année de ſon règne.

Cette coutume de marquer ainſi les vœux décennaux ſur les Médailles dura juſqu'à la décadence de l'empire.

Probus fut le premier, autant que nous en pouvons avoir connoiſſance, qui rétablit la coutume de mettre les vœux ſur les Médailles, avec cette différence qu'il en abrégea la formule, &

qu'on ne garda plus le rit ordinaire ; car si la Médaille que rapporte Messabarba est vraie, où on lit : Médailles.

Votis x probi avg et xx.

Il en faut conclure qu'on souhaita à Probus, la première ou la cinquième année de son règne, dix & vingt ans de prospérité ; car n'ayant régné que six ans, on ne peut pas dire que cette Médaille ait été frappée lorsqu'on s'acquittoit des vœux décennaux, qu'on avoit faits pour lui au commencement de son règne.

La flatterie s'augmentant à mesure que la gloire de l'empire diminuoit, on ne se contenta pas de demander cinq & dix ans de prospérité, mais 20, 30 & 40 ans, au lieu que les premiers Romains croyoient qu'il étoit de leur piété & de leur modestie, de ne demander qu'une prospérité de cinq ans, & de recommencer tous les lustres. Les Grecs, c'est-à-dire les Romains depuis l'établissement de l'empire de Constantinople, croyoient que dans les vœux qu'on faisoit pour les Empereurs, on ne devoit mettre aucunes bornes. *Verùm*, dit Nazarius, *quid agimus vicenis aut tricenis annis circumscribendo, quæ jam æterna sentimus ? Cum plura sint merita principum quam optata votorum.* On voit, en effet, ces vœux marqués sur les Médailles des enfans de Constantin, par les nombre de xxx &

MÉDAILLES. de xxxx, & ſur les Médailles de leurs ſucceſſeurs, juſqu'à ce qu'enfin on ſe contenta du nombre indéfini de *votis multis*; c'eſt ce qu'on voit ſur une Médaille de Majorien.

Enfin, ſous le règne d'Anaſtaſe, on changea de manière de marquer les vœux; car on ne les vit plus ſur les Médailles d'or & d'argent, mais ſeulement ſur le bronze. Et comme le *vota* avoit été abrégé en *vot.*, le *vot.* le fut en *v.* & à la fin on ôta tout-à-fait le mot de vœux, & on ne laiſſa que les chiffres, comme on peut voir dans les Médailles, avec cette différence qu'ils doublèrent les vœux, & ne mettoient plus ni 15, ni 30, mais 5, 10, 20, 40.

Pourquoi, en effet, ne verroit-on pas les vœux marqués dans l'empire Grec, puiſqu'il eſt certain, par les hiſtoriens, qu'on les faiſoit? *Abſque ullo ſacrificio atque ullâ ſuperſtitione damnabili*, diſent les Empereurs, *exhiberi populorum voluptates, ſecundum veterem conſuetudinem, miniſtrari etiam feſta convivia, quando exigunt publica vota, decernimus. Datum 8 Kal. ſept. Honor. 7, & Theodoſ. 11, AA Coſſ.* Voilà les vœux quinquennaux deſtitués des jeux & des ſacrifices qui avoient attaché la gentilité.

Il paroît que les jeux ſe célébroient tous les ans au premier Janvier, & qu'au lieu que les anciens Empereurs faiſoient des libéralités ces jours-

là, c'étoit le peuple qui en faisoit aux Empereurs : *Quando votis communibus felix annus aperitur, in una libra auri & solidis chrisatis, principibus offerendi devotionem animo libenti suscipimus*, &c. Les vœux enfin cessèrent de se marquer sur les monnoies, & l'on se contenta des acclamations de bouche, *ad multos annos*. Je réserve, à la première fois que j'aurai l'honneur de vous écrire, l'explication des chiffres des Médailles consulaires. Je suis, &c. MÉDAILLES.

LETTRE CINQUIÈME.

EXPLICATION des chiffres des Médailles consulaires.

JE ne vois que trois raisons, Monsieur, pour lesquelles on ait pu mettre des chiffres ou des nombres sur les Médailles consulaires. La première, pour marquer la classe de laquelle étoit celui qui avoit fait frapper la Médaille, & par conséquent ce qu'il devoit de capitation. La seconde, pour marquer les libéralités qu'il avoit faites à ses soldats lorsqu'il commandoit l'armée. La troisième, pour faire voir le nombre d'arpens de terre qui avoient été donnés aux citoyens ou aux soldats par celui qui avoit fait frapper la

MÉDAILLES. Médaille, ou celui pour lequel on l'avoit frappée lorſqu'il avoit établi une Colonie. Ces trois raiſons-là ont chacune leur fondement dans l'hiſtoire : examinons-les l'une après l'autre, & voyons ſi elles peuvent nous donner la connoiſſance que nous cherchons.

1°. Il eſt certain, comme on peut voir dans Tite-Live, que le Roi Servius Tullus avoit diviſé ſes ſujets en ſix claſſes. De la première étoient ceux qui avoient pour le moins cent mille as ou cent mille livres de bronze de rente. La ſeconde, de ceux qui en avoient pour le moins ſoixante & quinze mille. La troiſième, de ceux qui en avoient cinquante pour le moins. La quatrième, de ceux qui en avoient vingt-cinq & au-delà. La cinquième, de ceux qui en avoient onze & au-deſſus. La dernière enfin, de ceux dont le revenu n'alloit pas juſqu'à cette dernière ſomme. Ce Prince avoit établi ces claſſes, & fait donner à chacun des déclarations du bien qu'il poſſédoit, afin d'y proportionner & le rang qu'ils devoient avoir dans la république, & les taxes qu'ils devoient porter. Ces Médailles-là montrent donc le revenu qu'avoit la famille du temps de Servius Tullus, ce qui en faiſoit voir l'ancienneté ; & quand il y a deux chiffres différens ſur la Médaille, l'un montre le revenu qu'avoit la famille en ce temps, & l'autre celui qu'elle poſſédoit

au temps que la Médaille a été frappée. Par exemple, sur l'une de ces Médailles, où l'on voit Calpus, fils de Numa, la tige de la famille Calpurnia, dont la maison des Pisons étoit une branche, le nombre de dix-huit marque le revenu de Calpurnius son fils, lorsque Servius Tullus fit le dénombrement dont nous avons parlé; & le revers fait voir, dans le nombre 83, le revenu qu'avoit M. Culpurnius Piso le préteur, qui le premier donna le plaisir des jeux apollinaires, après qu'ils eurent été voués perpétuels. Les jeux sont marqués par un homme à cheval qui a une palme à la main, comme l'a remarqué Fulvius Ursinus. Comme le revenu de la famille augmentoit, on voit de ces Pisons qui ont *cent six*, & les autres *cent trente-cinq* sur leurs Médailles. Voilà ma première conjecture. MÉDAILLES.

2°. La seconde regarde les libéralités. Il est certain que c'est par-là que ceux qui gouvernoient la république & l'empire, s'attachoient le peuple & l'armée. La libéralité des Ediles & des Préteurs, comme on voit dans Tite-Live (*), & sur les Médailles consulaires, consistoit en jeux qu'ils donnoient au peuple, & en congiaires de blé, d'huile, ou d'argent.

On ne peut pas douter que les généraux

(*) L. 3, déc. 3.

MÉDAILLES. d'armée ne fissent la même chose à l'égard de leurs soldats, soit pour les encourager à bien faire, ou pour les récompenser quand ils avoient bien fait (*) : *deductis pergamum, atque in locupletissimas urbes legionibus, maximas largitiones fecit, & confirmandorum militum causâ diripiendas eis civitates dedit.* C'est de César que cela se dit. Les libéralités qu'on faisoit au peuple s'appelloient congiaires du terme *congius*, qui étoit ordinairement le vaisseau dans lequel on mettoit le don de la république ou de l'Empereur ; & celles qu'on faisoit aux soldats se nommoient *donativum*, & consistoient en fourage, chevaux, vivres, & principalement en argent. Les libéralités des Empereurs sont marquées sur les Médailles par les points de la Tessere, qui y est représentée entre les mains de la déesse Libéralité. Il est donc naturel de chercher le symbole de la libéralité des généraux : il me semble que ce sont ces nombres qu'on trouve quelquefois sur les Médailles consulaires. C'est ce que j'examinerai dans la suite.

3°. Pour les Colonies, il est bien certain que lorsque la république ou les Empereurs envoyoient des citoyens ou des soldats en Colonie, ils donnoient à chacun une certaine quantité de

(*) L. 5 de bello civili.

terre. En la Colonie *Lavica*, qui fut établie l'an 326 de la fondation de Rome, on donna à cinq cents citoyens qu'on y avoit envoyés, à chacun deux arpens de terre. Dans la Colonie *Satricum*, dix ans après, on en donna à deux mille citoyens qui la composoient, deux arpens & demi à chacun. On trouve encore que quand la Colonie de Boulogne fut établie, on donna à chacun de ceux qu'on y conduisit, qui étoient au nombre de trois mille, aux cavaliers soixante & dix arpens, & aux piétons cinquante. MÉDAILLES.

On pourroit donc dire que le nombre marqué sur les Médailles est celui des arpens de terre, distribués aux nouveaux citoyens de la Colonie par celui qui en étoit le patron, & qui est marqué sur la Médaille, & que quand il y a deux nombres différens sur la même Médaille, ou sur plusieurs du même homme, c'est la portion différente des officiers, des cavaliers & des piétons. Cela paroît probable quand ces nombres se rencontrent sur des Médailles, où l'on voit des symboles de la Colonie marqués sur le revers; mais cela n'est pas sans difficultés sur les autres. Il est question de choisir entre ces trois opinions.

La première me paroît d'autant plus probable, que parmi les familles, dont les Médailles sont chargées de ces chiffres, qui sont au nombre de douze seulement, (du moins je n'en ai point

MÉDAILLES. vu davantage) il n'y en a pas une qu'on puiſſe dire nouvelle. Il y en a ſept qui ſont très-certainement anciennes ; & pour les cinq autres, il y a des preuves qu'elles le ſont. Il n'y a nulle difficulté pour les familles Attilia, Æmilia, Calpurnia, Claudia, Cæcilia, Manlia & Nævia. Pour la famille Coſſutia, Fulvius Urſinus rapporte une inſcription fort antique, qui ſe voit dans le pays des Sabins, où il eſt fait mention d'un Q, Coſſutius, qui apparemment en étoit originaire.

Les hiſtoriens ne nous diſent rien de la famille Crepuſia. Cela ne conclut rien pour ſa nouveauté : elle étoit plébéïenne, & il y avoit des familles plébéïennes, comme tout le monde ſait, auſſi anciennes que les patriciennes ; mais elles étoient plus ſujettes à demeurer dans l'obſcurité. Pour la famille Farſuleïa, les hiſtoriens n'en diſent rien non plus ; mais on trouve à Sutri une inſcription antique, qui fait voir que cette famille ſubſiſtoit lorſque la Colonie y fut établie, c'eſt-à-dire, ſept ans après la priſe de Rome par les Gaulois. Il eſt probable que la famille Maria, quoique plébéïenne, étoit fort ancienne, & qu'elle venoit d'un certain Marius Appius, qui vivoit dès le commencement de la république. Pour la famille de Norbanus, elle étoit ſi ancienne, qu'aucun auteur ne s'eſt ſouvenu de ſon nom : elle n'eſt connue que par le ſurnom de Norbanus.

Il n'y a qu'une difficulté : on demandera pourquoi les autres anciennes familles ne portoient pas de pareils ſymboles, & pourquoi ces ſymboles ne ſe trouvent que dans certaines branches. On peut répondre que nous n'avons pas toutes les Médailles de ces anciennes familles, & que nous avons perdu celles des branches qui portoient ces ſymboles ; que les branches qui portoient ces ſymboles, étoient peut-être les branches aînées. Enfin, ſi la choſe étoit arbitraire, il n'en faut pas demander les raiſons. Il y a eu en France des familles illuſtres qui ont eu des armoiries long-temps avant les autres, &, parmi ces familles, des branches qui les ont portées les unes plutôt que les autres. Voilà ce qu'on peut dire en faveur de la première opinion, qui me paroît la plus probable. MÉDAILLES.

La ſeconde paroîtra peut-être plus probable à d'autres : c'eſt le ſyſtême des Colonies. Nous avons des Médailles, comme celles de Cæcilius Metellus & celles de Marius, qui portent en même temps, & le revers des Colonies, & un nombre ; ſavoir, celles de Metellus 133, & celles de Marius, l'une 9, l'autre 28, & la troiſième 33. Elles ſont toutes trois marquées des deux côtés du même nombre : je ne vois pas qu'il y ait d'inconvénient à dire, que par-là eſt marqué le nombre d'arpens de terre qui ont été diſtribués aux nouveaux citoyens des Colonies

MÉDAILLES. qui ont été établies, lorſque ces grands hommes étoient conſuls.

Il eſt même rapporté par Velleïus Paterculus, que ſous le ſixième conſulat de Marius fut fondée la Colonie Eporedia. Ainſi, on dira que les piétons reçurent neuf arpens de terre, les cavaliers vingt-huit, & les officiers trente-trois. On m'objectera que la Colonie qui eſt marquée ſur les Médailles de Marius ou de Cæcilius n'eſt pas militaire, puiſqu'elle n'eſt pas repréſentée par des enſeignes; mais les Colonies militaires qui étoient envoyées par un décret du ſénat, comme celle-ci qui porte ſur ſa Médaille S. C., n'avoient point pour ſymbole les ſignes militaires ſur les Médailles de leurs patrons; car ces Médailles ne ſont point miſes parmi les Médailles des Colonies qui ſe frappoient dans les Colonies mêmes, mais parmi les Médailles conſulaires qui étoient toutes frappées à Rome.

On peut encore rapporter là le nombre 48, qu'on voit ſur la Médaille de la famille Attilia, parce qu'il y eut un Attilius qui fonda la Colonie de Calvi, dont nous avons encore des monnoies. Cette fondation eſt rapportée par Velleïus. Il eſt vrai qu'elle n'a pas la marque des Colonies, parce que la famille a mieux aimé y marquer le triomphe d'Attilius. Il n'y a qu'un nombre ſur les Médailles, parce que nous en avons

avons peut-être perdu quelques-unes, ou parce que c'étoit une Colonie purement civile où chacun fut également partagé. MÉDAILLES.

Le nombre 28, sur la Médaille d'Æmilius Papus, est celui des arpens de terre donnés à ceux des Colonies Setia, Antium, ou Immunis Ilicis Augusti; car ces trois Colonies furent fondées par des Æmilius Papus, aussi-bien que celle de Croto.

La Colonie que nous voyons sur la Médaille de Manlius Acedinus, est marquée par les historiens en 570, trois ans avant son consulat. C'est la Colonie d'Aquilée, où il mena des citoyens en qualité de Triumvir. Il est vrai que les historiens ne s'accordent pas avec la Médaille pour le nombre des arpens de terre; car la Médaille porte 128, & Velleïus, dans les trois nombres qu'il rapporte, n'a point celui ci. Mais je ne sais si Goltzius a bien lu, & je suis sûr qu'il y a quelque faute dans Velleïus; car il donne plus de terre aux cavaliers qu'aux officiers, ce qui ne se faisoit jamais. Or, supposé qu'il y ait une faute dans son récit, il peut y en avoir plusieurs, rien n'étant si aisé que de corrompre les chiffres en copiant les manuscrits.

Le nombre 123, & celui de 111, sur les Médailles de la famille *Claudia*, peuvent signifier la Colonie *Firmum & Castrum novum*, éta-

MÉDAILLES. blie ſous le conſulat d'Appius Claudius, ſurnommé *Caudex* en 409 ; car celui ci ſe dit *Appius nepos*.

Nous trouvons un Piſo frugi, cenſeur, du temps que Gracchus, tribun du peuple, demanda des Colonies. Il en a pu mener quelques-unes qui ont donné lieu aux différens chiffres qu'on voit ſur ſes Médailles.

Tout cela n'a rien d'improbable ; mais n'a rien auſſi qui ſoit fort ſatisfaiſant. Voyons le troiſième ſyſtême.

3°. On m'accordera aiſément qu'on marquoit ſur les monnoies les triomphes des généraux d'armées, & je ne vois pas pourquoi on n'y auroit pas mis le nombre des as ou des deniers qu'ils avoient diſtribués à leurs ſoldats au jour de leur triomphe, puiſqu'il ſemble que les Empereurs n'ont fait que continuer cet uſage en faiſant des libéralités lorſqu'ils étoient proclamés Empereurs, ou qu'ils triomphoient, & en les faiſant marquer ſur leur monnoie. La difficulté eſt d'accorder l'explication de chaque Médaille en particulier avec l'hiſtoire. La Medaille de Ti. Claudius Nero porte le nombre 22, avec un *quadrige* où l'on voit Jupiter qui triomphe. Cela marqueroit merveilleuſement celui où Claudius Nero (*), obligé de triompher à cheval pour

(*) L'an 546.

les raiſons rapportées par Tite-Live, auroit fait MÉDAILLES.
mettre l'image de Jupiter dans le char de triomphe qu'il s'étoit deſtiné, pour marquer qu'il attribuoit à Dieu la proſpérité de ſes armes. Mais le même Tite-Live remarque qu'il promit cinquante-ſix as à chacun de ſes ſoldats. Que dire à cela ? Qu'il y a erreur dans les manuſcrits. Il eſt fâcheux d'avoir ſouvent recours à cette réponſe ; j'aimerois mieux dire qu'il promit cinquante-ſix as, & qu'il n'en donna que vingt-deux ; car il n'arrive que trop ſouvent qu'on ne donne pas aux ſoldats tout ce qu'on leur promet.

Mais en comparant les nombres des Médailles avec les nombres portés dans l'hiſtoire, je n'en vois preſque point qui ſoient d'accord ; c'eſt ce qui me fait abandonner cette conjecture, quoique fort raiſonnable d'ailleurs. On m'en préſente trois autres que je vais examiner.

Il y en a qui diſent que les chiffres ſont la marque de l'officine où a été frappée la Médaille, & que comme ſur certaines Médailles de Piſo Frugi, il y a tantôt un trident, tantôt une gerbe, tantôt un croc, on trouve des nombres ſur les autres : mais en vérité, on ne me perſuadera pas aiſément que les monétaires aient pris des nombres & de ſi grands nombres pour enſeigne. Il peut bien y avoir eu à Rome un grand nombre d'officines de monnoies ; mais qu'elles

MÉDAILLES. soient allées jusqu'au nombre de cent, sur-tout au temps de la république, je n'en crois rien. D'ailleurs toutes ces Médailles de Piso Frugi paroissent être de la même main.

M. Vaillant, dont nous devons respecter les conjectures, pense que le monétaire a voulu marquer par-là combien il avoit frappé de Médailles de ce coin. Mais que répondra M. Vaillant à ceux qui veulent qu'il n'y ait pas deux Médailles de même coin ? Pourquoi n'y a-t-il que douze familles dont on trouve les Médailles marquées ? D'où vient qu'il y en a qui ont deux chiffres différens ? Il est difficile de répondre à tout cela. Cette conjecture m'étoit venue dans l'esprit; mais je ne l'ai osé produire, parce qu'il ne m'a pas paru probable, qu'on ait voulu instruire la postérité d'une chose aussi inutile que celle de savoir combien il y avoit de deniers d'un certain coin.

Le même M. Vaillant apporte une autre conjecture, & M. Baudelot, sans être de concert avec lui, semble l'appuyer. Ces MM. disent que, dans la famille *Calpurnia*, les nombres qu'on voit sur ses Médailles, marquent le temps qui s'est écoulé depuis l'institution des jeux Apollinaires, ou plutôt depuis le vœu perpétuel qu'on en fit sous le préteur *Calpurnius Piso*, c'est-à-dire en 542, jusqu'au temps où la Médaille a été frappée. Il

eſt vrai qu'Urſinus a très-bien remarqué que dans les Médailles dont nous parlons, on célèbre la mémoire du vœu des jeux Apollinaires, donnés en 542, par M. Calpurnius Piſo, qui pouvoit être le grand-père de Lucius Calpurnius, qui fut conſul en 620, & qui le premier porta le nom de *Frugi*. Mais que les nombres marqués ſur les Médailles, faſſent voir le temps qui s'eſt écoulé juſqu'à leur fabrique, c'eſt ce qui eſt difficile à prouver. Car dans ce ſyſtème, la Médaille, où l'on voit dix-huit, aura été frappée dix-huit ans après le vœu, c'eſt-à-dire en 560; mais en ce temps-là il n'y avoit pas de *Piſo Frugi*, ſelon le témoignage de Cicéron (*): elle n'a donc pu être frappée en ce temps-là. MÉDAILLES.

On me dira que la Médaille a été frappée en 625, par le premier *Piſo Frugi*, 83 ans après le vœu des jeux, & que le nombre 28, ſur la même Médaille, marque que ſon père avoit donné ces jeux auſſi-bien que ſon grand-père. C'eſt une réponſe : je ſouhaite qu'elle ſoit du goût de tout le monde; mais on demandera pourquoi les ſeuls *Frugi* célèbrent ce fait ſur leurs Médailles; & d'où vient qu'ils ne le célèbrent pas ſur chaque Médaille ? Car il eſt certain que les *Frugi* n'étoient pas les ſeuls Piſons ; les Cæſonini

(*) In Verrem.

MÉDAILLES étoient de la même famille, & plus anciens qu'eux Il eſt certain encore qu'il y a des Médailles des *Frugi*, où il n'y a rien qu'on puiſſe rapporter aux jeux Apollinaires. On répondra que d'une choſe arbitraire, comme eſt celle qu'on met ſur une Médaille, on ne doit pas en exiger la raiſon. Ainſi, ſi nous n'avions des nombres que ſur les deniers de la famille de *Calpurnia*, on pourroit être content de cette conjecture.

Mais que dire d'onze autres familles qui n'ont nul rapport aux jeux Apollinaires? Qu'elles marquent chacune le temps qui s'eſt écoulé depuis quelque évènement mémorable qui regarde leur famille? En vérité MM. les Antiquaires ſe moquent. Eſt-ce que ſi L. Calpurnius Piſo Frugi avoit voulu marquer la part qu'avoit eue M. Calpurnius Piſo aux jeux Apollinaires, il n'auroit pas marqué l'année de ſa préture? Cela eſt bien plus naturel que d'aller marquer le temps qui s'eſt écoulé depuis la première année de cette préture. S'eſt-on jamais aviſé de marquer ainſi les époques? Cela ſuppoſeroit qu'il y auroit eu en chaque famille une ere, comme il y en avoit une dans les républiques, pour compter les années. Qui eſt-ce qui pourra ſe l'imaginer?

Mais quand il faudra trouver des évènemens en chaque famille, & les ajuſter aux chiffres

des Médailles, quelles difficultés ne faudra-t-il pas dévorer ? Pour moi, je veux des explications plus naturelles. Ainsi, en attendant quelque chose de meilleur, je m'en tiens à la première explication que j'ai donnée. MÉDAILLES.

LETTRE SIXIÈME.

Second usage des exergues.

JE ne croyois pas, Monsieur, que le premier usage des exergues nous meneroit si loin : je tâcherai d'être plus court en vous expliquant les autres.

Le second usage des exergues, c'est de faire voir la ville, l'officine, ou le nom du monétaire, & quelquefois tout cela à la fois.

Du temps de la république, on mettoit *Roma* sur toutes les monnoies, & sous les Empereurs ces deux lettres S. C. sur le grand & le moyen bronze, qui faisoient le même effet. Sur l'argent, il n'y avoit rien, non plus que sur l'or, qui pût faire connoître où les monnoies avoient été frappées. Cela n'étoit pas nécessaire, parce qu'on ne frappoit qu'à Rome des pièces de ce volume, de ce poids, & de cet aloi.

Mais des fabriques de monnoie ayant été

Médailles. établies dans plusieurs villes de l'Empire, les Empereurs ordonnèrent qu'on marqueroit sur les monnoies la ville, l'officine, & souvent le nom du monétaire. Comme on le voit dans une Médaille de Constantin : elle est de la façon de T.... *Tit. fecit*; de la seconde officine de la ville d'Arles, S. Arl. Cet usage est passé jusqu'à nous; car nous marquons sur nos monnoies la ville où elles ont été fabriquées; & outre cela, il y a toujours une certaine marque secrette à laquelle le monnoyeur reconnoît son ouvrage.

Je sais que l'on s'est efforcé de donner d'autres explications à ces exergues; mais comme elles sont contraires à l'histoire & à l'usage, elles n'ont point été reçues.

Il faut raisonner sur les exergues, Monsieur, comme nous avons fait sur les autres parties des Médailles. Qu'est-ce qu'on doit s'attendre de voir dans les Médailles du siècle de Constantin? Quelque chose qui ait rapport à ce qu'on y voyoit avant lui, & à ce qu'on y vit depuis. Avant lui, on voyoit sur les monnoies de Dioclétien & de Maximien, SACRA MONETA AVGG. NN. Cela faisoit voir que la monnoie avoit été frappée par le monnoyeur qui suivoit la cour; SACRA MONETA VRBIS, qu'elle avoit été frappée à Rome, & en abrégé S. M. T. R., *sacra moneta Trevensis*, qu'elle avoit été frappée à Tréves.

Après Constantin, on voyoit sur les Médailles de Julien, dans l'exergue, Vrb. Rom. B. Ce qui ne pouvoit signifier autre chose que *Vrbs Roma, officina secund.* Lvgd. offi. I., ce qui signifie : *Lugduni officina prima.* Si je trouve donc sur les Médailles de Constantin ou de ses enfans, T R.; ne suis-je pas en droit de l'expliquer de la ville de Tréves; A Q. de la ville d'Aquilée, ou d'Aix en Provence? Sist. N'est-ce pas la troisième officine de Seisseck; Kart. Carthage; L. C. Lyon. Arl. Arles; Ant. Antioche; Sirm. Syrmium; Cons. Constantinopolis; E. Cons. Constantinopoli officina 5. Konob. Constantinopoli officina secunda? Médailles

Ces explications ne sont-elles pas plus naturelles, que celles qui sont fondées précisément sur des conjectures? Car de nous dire que *conob* signifie *commune*, ou *corpus omnium negotiatorum obtulere*, c'est tenir un langage contraire à l'histoire & à l'usage. Pourquoi ne seroit-ce que sur la fin du règne de Constantin, qu'on trouve ces lettres en exergue? Est-ce qu'on n'a commencé qu'en ce temps-là à payer des tributs, ou à faire des dons gratuits?

Pourquoi les trouve-t-on sur les Médailles des Empereurs des siècles suivans, à qui on ne peut pas dire que les négocians payassent des tributs, ou fissent des présens?

MÉDAILLES. A-t-on jamais mis des tributs ou des dons gratuits sur les Médailles ? Les Romains levoient-ils leurs tributs par les corps des marchands ou des métiers ? Les Gaules étoient-elles en état de faire des présens ? Il n'y a qu'à lire Eumenius. A-t-on jamais vu, ni *obtulit*, ni *obtulere* sur les inscriptions ou sur les Médailles, abrégés par ces deux lettres O B. ? Si AQOB. signifie : *Aquenses obtulere*, & que *A Q.* signifie-là Aix-la-Chapelle : voilà Aix-la-Chapelle sur les Médailles cinq cents ans avant que d'être au monde.

On trouve ces lettres CONOB. sur une Médaille de Hannibalien, Roi de Pont : est-ce que les Gaules lui payoient tribut ? On les trouve même sur la monnoie de quelques-uns de nos Rois, par la raison que nous avons dite, p. 12.

Si cet exergue ne signifie pas Constantinople, pourquoi ne le voit-on pas sur les Médailles avant Constantin, & pourquoi l'y voit-on depuis son règne jusqu'à la fin de l'empire ?

Pourquoi le voit-on sur les Médailles des enfans de Constantin, excepté sur celles de Crispus, sinon parce qu'il étoit mort lorsqu'on commença à frapper de la monnoie à Constantinople ?

Pourquoi ne le voit-on pas sur les Médailles des premiers tyrans, Magnence, Décence, Vétranio, Mag. Maximus, & Victor, & qu'on le trouve sur celles d'Eugenius, & de ceux qui

l'ont ſuivi, ſinon parce que du temps des pre- Médailles.
miers on n'avoit pas encore trouvé le moyen de contrefaire le coin de Conſtantinople, qu'on contrefit dans la ſuite ? Dira-t-on que ces lettres ſignifient un don gratuit fait à ces tyrans ?

Pourquoi n'y a-t-il que les Gaules qui payent le tribut, & les marchands ſeulement ? D'où vient qu'en certaines Médailles les marchands ſont ſpécifiés, comme *Treveri obtulere*, *Aquenſes*, *Remorum penſio*, & qu'ils ne ſont pas ſpécifiés dans cet exergue Conob ?

Où a-t-on appris que Rheims étoit une ville conſidérable pour le commerce du temps de Conſtantin, puiſqu'elle eſt ſans rivière, éloignée de la mer, & que nous ſavons que le commerce de vins & de ſerges, qui la rend conſidérable, n'eſt pas ancien ?

Pourquoi paye-t-on le tribut aux Empereurs, qu'on dit n'avoir été que les lieutenans-généraux du ſénat, à leurs femmes, à leurs enfans, & qu'on ne donne rien au ſénat qui étoit le maître ? D'où vient qu'on ne voit aucune Médaille où il ſoit parlé de ce ſénat ?

Très-certainement les Gaules étoient à l'Empire avant Conſtantin, & l'on ne voit point ſur les Médailles les marques de leur ſujettion : elles n'y étoient pas du temps de nos Rois, & elles payent tribut à l'empire : que veut dire cela ?

Médailles. Mais si ces Médailles n'étoient que des jettons, & qu'on ne payât le tribut qu'en ces Médailles, de quelle utilité étoit ce tribut ?

Comment nous est-il resté un si grand nombre de ces jettons, & qu'il ne nous est rien resté des anciennes monnoies ? Qui croira qu'on ait frappé à la gloire des maîtres du monde des jettons de la petitesse de la tête d'un petit clou ? Voilà les difficultés qu'il faut dévorer, quand, dans l'explication des Médailles, on ne suit ni l'histoire ni l'usage ; au lieu qu'en observant ce qui étoit, le siècle d'avant Constantin, dans l'exergue des monnoies, & ce qui y étoit le siècle d'après, vous trouvez aisément l'explication de ce qu'on y voit pendant le sien.

Lettre Septième.

Troisième usage des exergues.

Outre ce que nous avons dit, il faut reconnoître dans les exergues, Monsieur, des symboles que les monétaires y faisoient graver, ou pour se faire honneur, ou pour faire honneur à ceux dont l'image étoit sur la Médaille. Ces symboles se trouvent principalement sur les Médailles d'argent de la république, & sur les

monnoies des villes étrangères qui avoient droit MÉDAILLES. de battre monnoie.

Dans une Médaille de la famille Antiſtia, on voit au revers dans l'exergue un chien. Cet animal pouvoit être le ſymbole de la fidélité qu'avoit pour Auguſte C. Antiſtius.

Dans celle de Q. Metellus Pius Scipio, la cigogne qu'on voit dans l'exergue répond au terme *pius*, qui n'eſt pas dans la légende, & qui a été exprimé par ce ſymbole.

Q. Caſſius, un des meurtriers de Céſar, a exprimé ſur ſa Médaille un fait glorieux à ſa famille par deux exergues ; l'un eſt une urne à recevoir les ſuffrages, l'autre ſont les ſuffrages en ces deux lettres, A. C. *Abſolvo Condemno.* Par-là il remet dans le ſouvenir la loi Caſſia, dont ces ſuffrages furent l'objet. Sur un denier de la famille *Cipia*, la proue du vaiſſeau qu'on voit dans l'exergue, n'y a été miſe que pour marquer quelque avantage ſur mer, remporté par quelqu'un de la famille, d'autant plus que dans une autre Médaille de la même famille, la proue du vaiſſeau tient tout le champ de la Médaille.

Je n'en dirai pas davantage ſur les Médailles conſulaires. Pour les villes, ce ſont ordinairement leurs ſymboles qu'on voit dans l'exergue. Sur les Médailles de Dyrachium, un épi, un gou-

Médailles. vernail, un raiſin, une charrue, ou une ruche; montrent en quoi le terroir étoit fertile, & que ſes habitans étoient gens de grand commerce. Dans celle de la Ville d'Andramum en Sicile, des anguilles en exergue montrent qu'on en trouvoit beaucoup dans les rivières & dans les ruiſſeaux d'alentour. Le raiſin qu'on voit dans les Médailles de Tauromenium, marque l'excellence des vins de ſon terroir. C'eſt ainſi qu'en étudiant l'hiſtoire, on verra que les ſymboles que portent les villes ſur leurs Médailles, les font parfaitement connoître. Mais l'exergue qui a paru le plus important juſqu'à cette heure, ce ſont les années qui ſont marquées ſur les Médailles : c'eſt ce qu'il faut vous expliquer.

Les Médailles latines n'ont point de dates avant l'empire. Les Empereurs marquoient leurs années par la puiſſance du tribunal, & quelquefois par le titre d'*Imperator*. Cet exergue Imp. X. ſignifie donc que la Médaille a été frappée après qu'Auguſte eût été proclamé *Imperator* pour la dixième fois : c'eſt la onzième ou la douzième année de ſon règne.

Il ne faut pas s'imaginer que ces dates s'accordent toujours avec les faits énoncés ſur la Médaille; car nous trouvons Act. en exergue avec la date, Imp. X., & la date Imp. XII. Si cet exergue ſignifie la bataille d'Actium, elle ne peut

pas être arrivée en deux années différentes ; mais MÉDAILLES. la première date lui convient, & l'autre signifie qu'on en renouvella la mémoire deux ans après. C'est ainsi que dans la Médaille de Tibere, qui porte un triomphe au revers avec cette légende, Imp. VII. Tr. pot. XVI., ou XVII., il ne faut pas croire que le triomphe n'arriva qu'en l'année 780 ou 781, quand Tibere jouissoit de la puissance du tribunal pour la seizième ou dix-septième fois ; car il est constant qu'il triompha du vivant d'Auguste, lorsqu'il jouissoit de la puissance du tribunal pour la treizième fois, & que le triomphe est déjà marqué sur les Medailles d'Auguste : mais on en renouvella la mémoire après sa mort. Voilà ce qui a produit la Médaille en question.

Il est donc certain qu'une date sur une Médaille vous montre, 1°. l'année que la Médaille a été frappée. 2°. Que le fait énoncé sur la Médaille n'est pas postérieur à la date. 3°. Que le prince, représenté sur la Médaille, a régné jusques-là ; mais que l'évènement, marqué sur la Médaille, se soit passé la même année que la Médaille a été frappée, c'est ce qui n'est pas sûr. C'est pourquoi ne fondez rien à cet égard sur les dates des Médailles.

En Orient, on datoit les Médailles du règne du prince, ou de l'Ere qui étoit en usage dans le pays.

MÉDAILLES. Une Médaille de Phillippicus, rapportée par M. du Cange, eſt datée de la troiſième année de ſon règne, ſi la Médaille eſt vraie & fidèlement rapportée. Cependant Nicéphore dit qu'il ne règna que deux ans. Il ſuffit qu'il y ait eû quelques jours de plus, pour avoir donné lieu à cette date, *anno tertio.* L'M, qui eſt au milieu de la Médaille s'explique des vœux: car c'eſt 40 en Grec, *votis quadricennalibus.* A, eſt la marque de l'officine; NIKO, de la ville de Nicomedie; la Croix eſt la marque du Chriſtianiſme. Voilà, Monſieur, les règles générales pour expliquer les Médailles. Je ſuis, &c.



ARTICLE

ARTICLE II.

Explication de deux Médailles, faites sous un Charles, Roi de France. Par le P. Daniel, Jés.

La première de ces Médailles est d'argent doré (*).

D'un côté, sont les armes de France, telles que nos Rois les portent aujourd'hui, écartelées avec celles du Dauphiné. L'inscription, en lettres gothiques, est Carolvs : Dei : gratia : Francorvm : Rex : D. Cette dernière lettre signifie *Delphinus*.

A côté de ce D, est un cœur sur un petit cercle, & à côté du cœur une fleur-de-lys, qui est entourée de quatre petits cercles : plusieurs autres petits cercles semblables sont semés dans les deux légendes ou inscriptions de la Médaille, & il y en a deux, l'un sur l'autre, après chaque mot.

Le revers est un champ semé de fleurs-de-lys sans nombre, & au centre est un K couronné, qui est la première lettre du nom *Karolus*, selon l'ancienne orthographe, où le K se mettoit sou-

(*) Elle se trouvoit dans le médailier de la Maison Professe de Paris.

MÉDAILLES. vent pour le C, même du temps de Charles VII, ainſi qu'on le voit dans une Médaille que j'ai.

L'inſcription eſt en lettres gothiques.

J'ai fait pour gentilshommes.
G : ETE : FET : A PLESAMSET : POR : LES GATILOME: D. R. Et puis ſuit la figure d'un dauphin. Cette pièce eſt de la grandeur de nos écus blancs.

Ce n'eſt point une monnoie : premièrement, parce qu'elle eſt d'argent doré : ſecondement, parce que l'inſcription d'un côté eſt en François, ce qui ne s'eſt jamais vu juſqu'à préſent ſur nos monnoies, excepté dans un exemple dont je parlerai, & dont je rapporterai la raiſon particulière.

On peut faire pluſieurs queſtions ſur cette eſpèce de Médaille. 1°. Sous lequel de nos Rois appellés Charles elle a été faite? 2°. Où elle a été faite? 3°. A quelle occaſion elle a été faite?

PREMIÈRE QUESTION.

Sous quel Roi a-t-elle été faite?

1°. Elle n'a point été faite ſous nos quatre premiers Charles. Outre pluſieurs raiſons qu'on en pourroit apporter, celle-ci ſuffit : c'eſt que Charles V a été le premier qui ait porté les armes de Dauphiné, & le titre de Dauphin, par ſuite de la donation du Dauphiné, par Humbert, Dauphin de Viennois.

2°. La Médaille n'a point été faite ſous Charles IX, parce que même avant ſon règne, du moins en France, & je crois encore en Eſpagne, en Allemagne, en Italie, on ne ſe ſervoit plus de caractères gothiques dans ces ſortes de monumens. Il reſte donc de ſavoir, ſi c'eſt ſous Charles VIII, ſous Charles VII, ſous Charles VI, ou ſous Charles V, que la Médaille a été frappée. MÉDAILLES.

3°. Deux raiſons peuvent perſuader qu'elle n'a point été faite ſous le règne de Charles V. La première, que ſelon l'opinion vulgaire, les armes de France juſqu'au temps de Charles VI, étoient des fleurs-de-lys ſans nombre, & que ce n'eſt que ſous le règne de ce prince qu'on a commencé à n'y en mettre que trois. Or, dans l'écuſſon des armes de France, gravé ſur celle-ci, il n'y a que les trois fleurs-de-lys comme aujourd'hui. La ſeconde, que ces mots de l'inſcription : *Pour les gentilshommes D. R.* (ſuppoſé que ces deux lettres ſignifient *du Roi*, comme il paroît aſſez naturel) ſemblent marquer un corps déterminé de gentilshommes. Or, la compagnie de cent gentilshommes, qu'on appelle quelquefois dans l'hiſtoire gentilshommes du Roi, penſionnaires du Roi, ne fut formée que par Louis XI ; cela ne convient pas au temps de Charles V ; & cette ſeconde raiſon excluroit en-

Médailles. core le temps de Charles VI, & le temps de Charles VII, prédéceſſeurs de Louis XI; d'où il faudroit conclure qu'elle a été faite ſous Charles VIII, & il ne reſteroit plus qu'à réſoudre les deux autres queſtions ; ſavoir où, & à quelle occaſion la Médaille a été faite ; choſes très-difficiles, pour ne pas dire impoſſibles à deviner, ſi on la ſuppoſe faite ſous le règne de ce prince.

Après tout, comme il ne s'agit ici que de conjectures, je crois en avoir d'aſſez probables qu'elle a été faite ſous Charles V, nonobſtant les deux raiſons que j'ai propoſées contre ce ſentiment, dont la première, tirée des trois fleurs-de-lys, malgré l'idée commune, eſt très-certainement fauſſe. M. le Blanc, dans ſon traité des monnoies de France, en produit une d'or de Philippe de Valois, aïeul de Charles V, appellée Ange, ou Angelot, parce qu'il y avoit un ange gravé deſſus. Et dans cette monnoie l'ange tient l'écu de France, où il n'y a que trois fleurs-de-lys, deux & une, comme on parle en termes de blaſon, c'eſt-à-dire, dans la même diſpoſition qu'on les a aujourd'hui dans les armes de France. Le même auteur ajoute que le père du Moulinet lui fit voir une charte avec le ſceau de Philippe-le Bel, dans lequel il n'y avoit que trois fleurs-de-lys, & une au contre ſcel ; que

lui-même avoit l'original d'une autre charte avec MÉDAILLES. le fceau du Roi Jean, fur lequel les trois fleurs-de-lys fe trouvoient. Le père Mabillon, dans fa diplomatique, dit auffi qu'il n'y en avoit pas davantage dans lé contre-fcel de Charles V.

Pour ce qui eft de la feconde difficulté, prife de ces mots : *Pour les gentilshommes du Roi*, je tâcherai d'y fatisfaire en expliquant mon fyftême, & en réfolvant les deux autres queftions : favoir, où, & à quelle occafion la Médaille a été faite?

SECONDE ET TROISIÈME QUESTIONS.

Où, & à quelle occafion la Médaille a-t-elle été faite?

La folution de ces deux queftions me fervira de preuves, pour montrer avec beaucoup de vraifemblance que la Médaille a été faite fous le règne de Charles V.

1°. Il me paroît que cette Médaille n'a point été faite en France. Mes raifons font, 1° qu'on ne voit guères de monnoies, ni de Médailles faites en France, où l'infcription foit Françoife, comme une des deux infcriptions l'eft dans celle-ci. L'infcription porte : *J'ai eté fait à Plefamfet*; & après plufieurs perquifitions que j'ai faites, foit dans les livres, foit par quelques perfonnes habiles que j'ai confultées, je n'ai pu découvrir

DAILLES. aucun lieu en France, qui portât, ou qui eût porté le nom de *Plesamset.* J'avois cru d'abord qu'elle avoit été faite en Dauphiné, à cause que presque toutes les monnoies où sont les armes du Dauphin, soit jointes avec celles de France, soit seules, ont été frappées dans cette Province; mais un homme de qualité (*) de Dauphiné, qui a beaucoup d'esprit, de capacité, & de connoissance par son emploi, même dans toute cette Province, m'a assuré qu'il n'y avoit en ce pays-là, ni ville, ni bourg, ni village qui portât le nom de *Plesamset.* L'inscription Françoise est tellement corrompue pour l'orthographe, qu'il est impossible qu'elle ait été gravée par un François, & encore moins par un ouvrier public. On y lit un *G*, pour le mot *j'ai*, *fet* pour *fait*, *por* au lieu de *pour*, *gatilome* pour *gentilshommes*; car quoique le François de ce temps-là fût bien différent de celui d'aujourd'hui, ceux qui ont lu les auteurs contemporains de Charles V, ou des autres Charles, savent que cette différence n'est pas celle qu'on apperçoit dans l'inscription; car on n'y verra pas un *G*, pour exprimer le mot *j'ai*, ni *por* au lieu de *pour*: on écrivoit *gentilshommes* comme on l'écrit

(*) M. le premier président de la chambre des comptes de Grenoble.

aujourd'hui, & l'on ne mettoit pas le singulier pour le plurier. Médailles.

2°. En supposant l'inscription faite en un pays étranger, il y a dans cette inscription même un mot qui marque qu'elle a été faite en Espagne. C'est celui de *por*, mis au lieu de *pour*; car *por* est le mot Espagnol qui répond au mot François *pour*.

3°. Supposé qu'elle ait été faite en Espagne; je dis qu'elle a été faite à Plaisance, ville épiscopale dans l'Estramadoure : voici sur cela mes conjectures.

4°. Il a eu un évènement mémorable en Espagne, dans le temps que Charles V régnoit en France. Pierre, dit le Cruel, étoit alors Roi de Castille. Ses cruautés, qui lui acquirent cet infâme surnom, le rendirent infiniment odieux aux Espagnols. Henri, comte de Transtamare, son frère, mais illégitime, se servit de l'occasion pour lui enlever la couronne. Il demanda du secours à Charles V, qui le lui accorda, & lui envoya les *compagnies* ou les *routes* dont il déchargea son Royaume. C'est ainsi qu'on appelloit une armée de brigands, dont la plupart avoient été soldats, & qui depuis la paix, que la sagesse de Charles avoit procurée au Royaume, y faisoient des désordres infinis, & se trouvoient quelquefois ensemble jusqu'au nombre de vingt

 & trente mille. Ils avoient pour chef, non-ſeulement des gentilshommes, mais même de grands ſeigneurs, qui, ruinés par les guerres, vivoient ainſi de leurs brigandages. Bertrand du Gueſclin ſe mit à la tête de ces *routes* ou *compagnies*, les conduiſit en Caſtille avec quantité de nobleſſe Françoiſe qui le ſuivit, détrôna Pierre le Cruel, & plaça Henri de Tranſtamare ſur le trône, vers l'an 1366. Celui-ci ayant été détrôné à ſon tour par le Prince de Galles, rappella du Gueſclin une ſeconde fois à ſon ſecours, qui le rétablit pour toujours en 1368.

Je rapporte la Médaille à cet évènement. Froiſſard, après l'avoir raconté, ajoute : *ſi donna ledit Roi Henri aux chevaliers étrangers, qui mis l'avoient au Royaume de Caſtille, grands dons & riches joyaux.* La Médaille dont il s'agit, fut un préſent commun à tous, comme l'inſcription le marque : *J'ai été faite à Pleſamſet pour les gentilshommes D. R.*

Ces deux dernières lettres D. R. peuvent ſignifier *du Roi*, c'eſt-à-dire, pour les gentilshommes envoyés au ſecours de Henri par le Roi de France. Mais on peut encore les expliquer d'une autre manière fort naturelle au ſujet : *Pour les gentilshommes des routes* ; & je crois que c'eſt-là le vrai ſens.

Et pour montrer que les expliquer ainſi, ce

n'eſt pas purement deviner, & que ce nom de routes ſe donnoit à ces *compagnies*, voici un paſſage de la chronique de Flandres ſur cette expédition, où l'auteur s'exprime ainſi : *Manda Charles à Bertrand du Gueſclin, qu'il menât ſes routes en Eſpagne pour guerroyer le Roi Pierre.* Ces *routes*, par les auteurs latins de ce temps-là, ſont appellés *ruptæ*, & ceux qui les compoſoient *ruptarii*, en François *routiers*; d'où eſt venu vraiſemblablement la façon de parler proverbiale, *c'eſt un vieux routier.* MÉDAILLES.

Je vais faire encore quelques réflexions qui confimeront ma conjecture ſur cette Médaille.

1°. Elle ne peut avoir été faite qu'à l'occaſion de quelque évènement de la nature de celui auquel je la rapporte; car ſous les règnes de Charles V, de Charles VI, de Charles VII, de Charles VIII, on ne voit nulle part dans l'hiſtoire qu'on fît en France des Médailles pour la maiſon du Roi.

2°. Il eſt aiſé de rendre raiſon de ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette Médaille pour les inſcriptions, dont l'une eſt latine : CAROLUS DEI GRATIA FRANCORUM REX *Delphinus*, avec les armes de France & de Dauphiné, & l'autre eſt Françoiſe : G : ETE : FET : POR : LES GATILOME : D. R. C'eſt que le Roi de Caſtille fit mettre cette inſcription en François, afin de marquer

MÉDAILLES. son estime & son attachement pour la nation. Ce fut par un semblable motif qu'après que Charles VIII eut fait la conquête du Royaume de Naples, la ville d'Aquila, dans l'Abruzze, fit battre une monnoie dont l'inscription est Françoise ; & c'est peut-être l'unique de cette espèce. D'un côté est l'ecu de France avec le nom de Charles, & de l'autre un aigle éployé, & au tour ces mots : CITÉ DE LEGLE, avec un pareil défaut d'orthographe Françoise, que le monétaire Italien ne savoit pas, non plus que le graveur Espagnol de la Médaille dont il est question.

3°. J'ai remarqué que du côté où sont les armes de France & de Dauphiné, on voit un cœur proche une fleur-de-lys à la fin de l'inscription. C'étoit pour marquer encore la reconnoissance & l'attachement du Roi de Castille au Roi de France : marque d'amitié qui étoit alors à la mode entre les Princes sur-tout en Espagne ; car il est rapporté dans l'histoire, qu'un peu avant l'expédition de Bertrand du Guesclin, le Roi de Navarre s'étant réconcilié avec Charles V, il lui envoya en présent un cœur d'or en témoignage de l'union qu'il vouloit désormais avoir avec lui.

4°. Enfin, j'ai dit que PLESAMSET, dans cette Médaille, signifioit la ville de Plaisance ; car voilà comme je m'imagine que cette inscription fut faite.

Le graveur ne savoit point la langue Françoise; il pria quelque soldat, ou gentilhomme François de lui dicter son inscription en notre langue. Celui-ci lui dicta tous les mots, que le graveur écrivit comme on les lui prononça. Le premier mot fut *j'ai*, il écrivit un G; le second fut ÉTÉ, qu'il écrivit bien, parce que la prononciation est conforme à l'écriture; le troisième fut *fait*, il écrivit FET. Il écrivit bien le quatrième, qui fut A, par la même raison que j'ai apportée. Quand ce vint au cinquième, qui est Plaisance, il écrivit PLESAMS, suivant la prononciation : on lui dit qu'il falloit ajouter un E, & apparemment celui qui lui dictoit son inscription étoit de quelqu'une de ces Provinces de France, où l'E ouvert se prononce durement, & comme s'il y avoit un T après l'E : ainsi, le monétaire, entendant qu'il falloit ajouter un E, ajouta ET, & au lieu de Plaisance, mit *Plesamset*; au lieu de *pour*, il mit *POR*, dont la prononciation est fort semblable, ainsi du reste. MÉDAILLES.

J'ai été confirmé dans ma conjecture, pour Plaisance, par une autre Médaille que je rencontrai il y a quelque temps au Médailler du Roi. Elle est toute semblable à celle-ci pour la fabrique, pour l'orthographe, pour les petits cercles l'un sur l'autre entre chaque mot, pour la configuration des caractères, des fleurs-de-lys,

MÉDAILLES. & des dauphins : l'inſcription eſt auſſi Françoiſe d'un côté, & elle eſt telle : GE MAPELLE A PLESAMCE
réjouir ceux *m'aiment*
POUR REIOI SEVX QUI MAIME. Plaiſance, quoique mal orthographié, eſt ſans doute ici la même choſe que *Pleſamſet* dans ma Médaille.

Il y a encore, ſur cette même Médaille du Médailler du Roi, une conjecture qui peut faire penſer qu'elle a été faite en Eſpagne, auſſi-bien que la mienne. C'eſt l'inſcription latine : KAROLUS FRANCORVM REX DALPHINUS VIANENSIS.

Sur toutes les monnoies du Dauphiné, il y a toujours VIENENSIS ; mais le monétaire Eſpagnol, qui avoit ſouvent ouï parler de Viane, Ville ſur l'Ebre, d'où les aînés du Roi de Navarre en ce temps-là prenoient le titre de Prince de Viane, mit VIANENSIS.

L'écu de celle-ci écartelé de France & de Dauphiné comme celui de l'autre, eſt ſurmonté de deux couronnes, pour marquer l'union de la monarchie de Caſtille, & de la monarchie de France ſous les deux Rois Charles V, Roi de France, & Henri de Caſtille.

Le revers où eſt l'inſcription Françoiſe eſt, non pas parti comme dans les armoiries, mais ſemé ſans partition dans une moitié de fleurs-de-lys ſans nombre, & dans l'autre de dauphins ſans nombre.

Ce qui me paroît marquer que cette Médaille fut faite pour un Tournois, où les gentilshommes tenans portoient d'ordinaire sur leurs cottes d'armes leurs armoiries ; & comme celui-ci se faisoit en l'honneur de Charles V, Roi de France & Dauphin, les tenans avoient sur leurs cottes-d'armes, les uns des fleurs-de-lys sans nombre, les autres des dauphins sans nombre, les autres des fleurs-de-lys & des dauphins sans nombre. GE MAPPELLE A PLESAMCE POUR REIOI SEVX QUI MAIME. Or, les réjouissances militaires de ce temps-là étoient des Tournois. Ces deux premiers mots GE MAPPELLE ne s'entendent guères. Je conjecture, comme dans ma Médaille, que ce GE fut mis par le monétaire au lieu de GEZ, qui est un vieux mot de nos romanciers, qui signifie IE LEZ ; cela voudroit dire, *je les m'appelle*, c'est-à-dire, je les appelle à moi à Plaisance pour réjouir ceux qui m'aiment : c'est le Roi de Castille qui parle, & qui dit qu'il appelle les François & les gentilshommes ses sujets, pour leur donner le divertissement d'un Tournois. MÉDAILLES.

La seule inspection de ces deux Médailles montre qu'elles ont été faites en même temps & de même main, & l'une donne de l'éclaircissement pour l'explication de l'autre.

Pour ce qui est de ces petits cercles, dont j'ai

MÉDAILLES. dit que la légende & l'infcription des deux Médailles font parfemées, ce font autant de plans des tours qui font les armes de Caftille: dans la mienne un de ces petits cercles eft furmonté d'un cœur; & par-là Henri de Caftille voulut donner à entendre que fon cœur étoit encore plus élevé que fa fortune, & qu'uni à la fleur-de-lys qui eft auprès, c'eft-à-dire, à la puiffance de France, il n'avoit rien à craindre de fes ennemis.

Après la légende latine de la Médaille du Roi, *Karolus Francorum Rex*, *Dalphinus Vianenfis*, il y a un G dont je ne faurois deviner la fignification, à moins qu'il ne fût mis pour marquer le nom de Guefclin, qui étoit le général de l'armée des *routes*.

Pour réfumer en deux mots ce qui a été dit, la preuve tirée du langage & de l'orthographe, par laquelle on montre que ma Médaille n'a point été faite en France, eft très-forte. Celle qui eft tirée du mot Efpagnol, employé dans l'infcription, pour prouver qu'elle a été faite en Efpagne, eft fort naturelle. Il n'y a aucun évènement, ni fous Charles VI, ni fous Charles VII, ni fous Charles VIII, qui puiffe donner le moindre fondement de croire qu'on ait fait en Efpagne cette Médaille fous leur règne. Il s'en trouve un fous Charles V, auquel elle peut fe

rapporter très-naturellement. On rend des raifons très-vraifemblables de l'infcription, & de ce qu'il y a de fingulier dans cette infcription par cet évènement. La Médaille du Roi femble appuyer tout cela. C'eft tout ce qu'on peut fouhaiter dans une matière, où l'on ne peut raifonner que par des conjectures. Du moins mes réflexions pourront donner aux perfonnes habiles dans notre hiftoire, quelque ouverture pour imaginer quelque chofe de meilleur. Médailles.

J'ajouterai encore deux réflexions. La première, que ma Médaille, auffi bien que celle du Médailler du Roi dont j'ai parlé, laquelle eft fi femblable à la mienne pour la fabrique, pour la grandeur, pour les caractères, pour l'orthographe, ne peuvent paffer pour des jettons, étant grandes comme nos écus. La feconde, que les Médailles de nos Rois faites en France, à commencer depuis Charles VII, defquelles nous avons un grand nombre, font fi correctes pour l'orthographe en comparaifon des deux dont il s'agit, que celles-ci, par la raifon contraire, paroiffent, & plus anciennes, & faites hors du Royaume.

ARTICLE III.

EXAMEN d'une Médaille de petit bronze ; par le Père DANIEL, Jés.

IL y a dans la science des Médailles, comme presque dans toutes les autres, du certain & de l'incertain : le soin & l'application qu'on y a donné depuis deux siécles, a extrêmement débrouillé la matière, & par le moyen de la chronologie, de la confrontation des Médailles entre elles, & avec l'aide des anciens historiens, on s'est fait des principes qui passent pour incontestables parmi les Antiquaires ; mais la partie conjecturale de cette science n'est pas encore épuisée. On trouve des Médailles qui étoient demeurées cachées dans la terre, & qui forment de nouvelles difficultés ; il y en a qu'on ne s'est point donné la peine d'examiner, & qui méritent d'être autant examinées que plusieurs autres : telle est celle que je vais présenter ici.

Je l'ai trouvée dans un rebut de Médailles, qui ont été fabriquées du temps & vers le temps de l'Empereur Gallien ; la tête & la légende sont bien conservées ; il n'en est pas de même du revers qui est fruste, & où l'on voit seulement la figure

figure debout d'un homme ou d'un Dieu nud, qui a le bras droit élevé vers le haut, & le gauche étendu droit à ſon côté; la tête de cette figure eſt effacée auſſi-bien que ce qu'elle tient dans les deux mains, ſuppoſé qu'elle y tînt quelque choſe. Cinq lettres, qui en forment l'inſcription, ſont auſſi preſqu'entièrement rongées : ainſi, je ne m'arrêterai qu'à examiner la tête & la légende. Je me ſuis d'autant plus volontiers déterminé à méditer ſur cette Médaille, que l'ayant montrée à pluſieurs de nos habiles Antiquaires, ils m'ont avoué qu'ils ne ſavoient qu'en penſer; outre qu'elle ne ſe trouve point dans la grande collection de Médailles d'Adolphe Occo, ni dans pluſieurs autres imprimés où je l'ai cherchée. MÉDAILLES.

C'eſt la tête d'un Empereur avec la couronne rayonnée. La légende eſt IMP. OCET. AVGI. Ce dernier mot, qui ſignifie *Auguſti*, montre que le premier eſt au génitif *Imperatoris* : la difficulté eſt dans ce mot ou dans ces lettres OCET; car ce mot, ſelon le ſtyle de toutes les Médailles Romaines, doit être le nom ou une partie du nom de celui qui y eſt repréſenté, & à qui l'on donne le titre d'Empereur & d'Auguſte; mais nous n'avons dans l'hiſtoire aucun Empereur dont le nom commence par ces lettres. Voici deux penſées qui me ſont venues ſur ce ſujet.

La première, que c'eſt le nom de quelque

MÉDAILLES. Empereur, ou plutôt de quelque tyran, jusqu'à présent inconnu, du nombre de ceux qui s'élevèrent dans toutes les parties de l'Empire, du temps de l'Empereur Gallien, & dont nul historien n'a parlé, qui se nommoit OCÉTIVS, ou OCÉTIANVS.

Si cela étoit ainsi, ce seroit une nouvelle découverte dans l'antiquité, & qui rendroit cette Médaille précieuse.

Voici une autre pensée qui a aussi sa vraisemblance. Il me semble que l'on pourroit attribuer la Médaille à l'Empereur Claude, surnommé le Gothique, successeur de Gallien à l'Empire. Je vais dire mes conjectures là-dessus, & je crois qu'on les trouvera assez bien appuyées, aussibien que l'explication que je donnerai de l'OCET dans ce systême.

Premièrement, cette Médaille s'est trouvée parmi plusieurs autres de cet Empereur & des tyrans qui démembrèrent l'Empire du temps de l'Empereur Gallien.

Secondement, la fabrique est la même que celle des autres, avec lesquelles elle s'est rencontrée.

Troisièmement, comme on reconnoît à l'œil les Médailles de Nerva par son grand nez aquilin, de même on reconnoît Claude dans celle-ci par son long nez non aquilin, mais droit, pointu & affilé, & il est ainsi représenté dans la plupart de ses Médailles.

On conviendra, sans doute, que ces trois réflexions sont d'assez bonnes règles pour juger du temps & de l'objet d'une Médaille. Il faut les soutenir par quelques autres que je ferai, en expliquant la légende ; mais avant que de donner cette explication, il est nécessaire de dire un mot du mérite de Claude le Gothique, qui fut un des plus grands hommes que l'on eût vu jusqu'alors sur le trône de l'Empire. MÉDAILLES.

Trebellius Pollio, adressant au grand Constantin une courte histoire de la vie de l'Empereur Claude le Gothique, en fait un admirable portrait : je n'en transcrirai que ce trait seul. C'étoit, dit-il, un Prince en qui l'on retrouvoit la vertu de Trajan, la piété d'Antonin, & la modération d'Auguste. Il rassembloit toutes les bonnes qualités de ces grands Empereurs, qu'il s'étoit proposé d'imiter ; & quand il n'auroit pas eu ces illustres exemples, il auroit été lui-même le modèle de tous les autres. *In quo Trajani virtus, Antonini pietas, Augusti moderatio, & magnorum principum bona sic fuerunt, ut non ab aliis exemplum caperet, sed etiam, si illi non fuissent, hic cæteris reliquisset exemplum.*

Il fait ensuite le détail des victoires de ce Prince, de l'amour que le peuple Romain avoit pour lui, des honneurs qui lui furent décernés, & de la grande perte que la république fit à

MÉDAILLES. la mort prématurée d'un ſi grand Empereur.

Il faut encore ſuppoſer, & toujours ſelon le ſtyle ordinaire des Médailles, que ce qui eſt entre le premier mot *Imperatoris*, & le dernier *Auguſti*, renfermer le nom & les titres du Prince qu'elle repréſente, & qu'ainſi ces lettres OCET ſont les lettres initiales du nom & des titres de l'Empereur Claude, ſi c'eſt lui que la Médaille repréſente. Voici donc comme je l'expliquerois. *Imperatoris optimi Claudii eterni Auguſti.* Il eſt queſtion de juſtifier tous les mots de cette légende par l'hiſtoire & par les autres Médailles.

Non ſeulement ce titre d'*optimi* n'eſt pas nouveau ſur les Médailles; on le voit ſur quantité de Médailles de Trajan & d'Adrien. Non ſeulement Claudius le mérita par l'amour qu'il s'attira de ſes ſujets, mais encore ils le lui donnèrent dans les Médailles qu'ils firent frapper en ſon honneur après ſa mort. DIVO CLAVDIO OPTIMO PRINCIPI. DIVO CLAVDIO OPTIMO IMPERATORI. REQVIES OPTIMO. Pour l'épithète ETERNI, on voit ſur pluſieurs Médailles, principalement de ces temps-là, ÆTERNITAS AVGVSTI, PERPETVI AVGVSTI, comme ſur celles de Poſthume, de Tacite, & depuis ſur celles de Conſtantius : ce n'eſt pas que ces Princes, en agréant ce titre d'éternel qu'on leur donnoit, fuſſent in-

ſenſés, juſqu'au point de croire qu'ils ne mourroient point; mais ils le regardoient comme un vœu des peuples, qui ſouhaitoient qu'ils vécuſſent toujours. MÉDAILLES.

Il n'y a rien que de fort naturel dans toute cette explication que je viens de donner de la légende dont il eſt queſtion. A la vérité, il eſt extraordinaire de voir le nom & les titres d'un Empereur tous marqués en lettres initiales; mais il le ſeroit encore plus de voir un mot entre *Imperatoris* & *Auguſti*, qui ne fût ni le nom, ni les titres de cet Empereur : c'eſt de quoi conviendront tous ceux qui ſavent ce que c'eſt que Médailles, & c'eſt une néceſſité que ce mot OCET ſoit expliqué d'une de ces deux manières que je propoſe. Après tout, je crois devoir m'en tenir à la première explication; ſavoir, que cet OCET eſt le commencement du nom d'Océtius ou d'Océtianus, & que cet Océtianus fut un des tyrans qui démembrèrent l'Empire du temps de l'Empereur Gallien.

Deux choſes me font préférer cette opinion à l'autre; la première eſt la ſimplicité de la légende qui n'auroit rien d'extraordinaire, & que de commun avec toutes les légendes de cette eſpèce, où le titre d'Empereur eſt mis le premier, celui d'Auguſte le dernier, & le nom de l'Empereur, ou de celui qui prend ce titre, eſt tou-

MÉDAILLES. jours naturellement placé entre deux : IMP*eratoris* OCET*ii*, ou OCET*iani* AVG*ust*. Quand on voit sur une Médaille IMP. TRAI. AVG. ou IMP. HADR. AVG. on lit sans hésiter : *Imperator Trajanus Augustus*, *Imperator Hadrianus Augustus* : donc quand on voit sur une autre : IMP. OCET. AVGI, on doit lire : IMP*eratoris* OCET*ii*, ou OCET*iani* AVG*usti*. On ne montrera pas une seule Médaille Impériale où les choses ne soient ainsi.

On me dira sans doute qu'on n'a jamais entendu parler de cet Océtius ; mais avoit-on jamais entendu parler de Marinus, avant que M. Seguin en eût trouvé la Médaille ? Savoit-on qu'il y eût eu un Pacatianus, il y a vingt ou vingt-cinq ans, jusqu'à ce que le P. Chamillart en eût produit une Médaille ? On peut appliquer aux Médailles ce qu'Horace dit des mots : *Multa renascentur quæ jam cecidere* : on en trouvera de temps en temps dans l'univers qui reverront le jour.

Il est certain qu'on n'a pas, dans l'histoire, tous les noms des Empereurs ou tyrans qui déchirèrent l'Empire sous le règne de Gallien : le même auteur que j'ai cité le dit expressément, & d'autant, dit Trebellius Pollio, que telle fut l'obscurité de ces hommes, qui en diverses parties de l'univers, s'empressoient pour envahir l'Empire, que les plus savans n'en peuvent dire que peu de

chofes, & que quelques-uns de ces ufurpateurs MÉDAILLES.
ont été tellement oubliés par les hiftoriens, tant Grecs que Latins, qu'on ne fait pas feulement leurs noms, &c. *Sed quoniàm tanta obfcuritas eorum hominum fuit qui ex diverfis orbis partibus ad imperium convolabant*, *ut non multa de his vel dici poffint à doctioribus vel requiri*, *deinde ab omnibus hiftoricis qui græcè ac latinè fcripferunt*, *ità nonnulli prætereuntur*, *ut eorum nec nomina frequententur* (*).

Il n'eft donc pas furprenant que ces noms fe retrouvent par hafard fur des Médailles. Car dès que ces ufurpateurs étoient proclamés, ils ne manquoient pas de faire frapper à leur coin de cette petite monnoie, qu'on appelle Médailles de petit bronze pour donner la paie à leurs foldats. Il paroît même que ces divers tyrans donnoient cours à cette monnoie les uns des autres; car dans la plupart des amas qu'on en a trouvés en divers temps & en divers lieux, on y voyoit enfemble des Médailles de plufieurs d'entre eux, & même des Médailles de Gallien & de Claudius le Gothique. Ce Pacatianus & cet Océtianus auroient été élus Empereurs dans quelque coin de Province éloignée par quelque petit nombre de troupes qui contraignoient quelque-

(*) Trebellius Pollio de Triginta tyrannis.

MÉDAILLES. fois leurs chefs de prendre les marques de l'Empire malgré eux, & puis elles-mêmes les massacroient peu de jours après. Ces courts empires de gens obscurs dans les extrémités de l'Empire, ou furent inconnus aux historiens, ou ne furent pas jugés dignes d'avoir place dans l'histoire, comme le dit Trebellius; les historiens n'en ont point parlé: quoi qu'il en soit, je suis assez persuadé que cette Médaille nous découvre un nouvel Empereur, ou plutôt un de ces avanturiers, qui d'eux-mêmes, ou forcés par les soldats, firent, pendant quelque temps, le personnage d'Empereur.

ARTICLE IV.

EXPLICATION d'une Médaille très-rare de l'Empereur Gallien, par le P. Tournemine, Jés.

PARMI tant de Médailles singulières que renferme le cabinet du P. Chamillard, j'en choisis une fort rare. C'est une Médaille de Billon d'une conservation parfaite. Autour de la tête on lit: IMP. GALLIENUS PIUS, AUGUSTUS. Au revers, on voit un enfant qui tette une chevre, avec cette légende: PIETAS SÆCULI: légende qu'on


IMP · GALLIENVS P · AVG ·
AR
PIET SAECVLI

ne trouve sur aucune autre Médaille. L'auriez-vous cru, Monsieur, que Gallien fût un dévot ? Ce n'est pas assez dire, un modèle de dévotion, capable de la faire refleurir dans son siècle ? Les historiens, il est vrai, nous ont laissé d'affreuses peintures des débauches de ce Prince ; mais la dévotion païenne n'étoit pas incompatible avec les plus honteux déréglemens, dont les Dieux qu'ils adoroient donnoient l'exemple. Il est certain que Gallien se piquoit de piété. Mezzabarbe rapporte une Médaille, où on donne à cet infâme Empereur le titre de conservateur de la piété. On ne lit sur les Médailles de sa femme & de son fils aucune inscription plus fréquente que celle de *Pietas Augusta*.

MÉDAILLES.

Jupiter étoit son Dieu favori. Les Médailles de Gallien portent ordinairement l'image de ce Dieu avec les titres de conservateur, de vengeur, de vainqueur, d'auteur de la paix, de défenseur : JOVI CONSERVATORI, JOVI ULTORI, JOVI VICTORI, JOVI PACIFICO, JOVI PROPUGNATORI. Il ne pouvoit choisir un Dieu dont les exemples s'accordassent mieux avec ses inclinations. Jupiter avoit détrôné, emprisonné son père Saturne : Gallien laissoit tranquillement son père Valérien languir dans une honteuse captivité. Si la dévotion du siècle, *pietas sæculi*, étoit de même espèce, il n'en fut guères de plus

 criminelle ; mais l'expreſſion peut être autant outrée, que la légende d'une autre Médaille du même Empereur : Sæculi felicitas, *le bonheur dû ſiècle*; & ce ſiècle n'étoit pas plus heureux que dévot. Il n'en fut guères de plus miſérable. L'état de l'empire, expoſé aux ravages des barbares, déſolé par trente tyrans, & plus détruit par les exactions de Gallien ſeul, que par l'avidité de tous ſes ennemis, affligé par des tremblemens de terre, par la peſte, convient-il à cette inſcription magnifique Sæculi felicitas ?

Deux Antiquaires ont pris ſur cela un parti qui ne fera pas fortune. Ils ont ramaſſé tous les éloges de ce Prince répandus ſur ſes Médailles : ils en ont formé une hiſtoire de leur héros la plus brillante : ils comptent pour rien le démenti que les hiſtoriens donnent à leur fiction, & ne craignent point de les traiter d'impoſteurs. Pour moi, je ne puis me réſoudre à condamner tous les hiſtoriens ſans de fortes preuves ; & j'ai encore plus de peine à croire les Médailles. J'avoue qu'il eſt poſſible qu'un hiſtorien s'abandonne aux mouvemens de la vengeance, de l'envie, ou de l'intérêt ; qu'il peut, en ſuivant de ſi mauvais guides, défigurer la plus belle vie : mais il me paroît impoſſible que tous les hiſtoriens conſpirent contre la réputation d'un prince. Leurs vues ſont

aussi diverses que leurs intérêts & leurs pas- MÉDAILLES.
sions. Enfin, je ne vois nulle apparence que l'historien le plus passionné veuille, ou du moins ose peindre comme un monstre, le plus digne Empereur qui se soit assis sur le trône des Césars. C'est l'idée qu'on doit se former de Gallien, si l'on suit ses Médailles.

N'est-il pas plus naturel de se figurer les hommes tels autrefois qu'ils sont aujourd'hui, & de croire que la flatterie a eu autant de part aux Médailles antiques qu'elle en a aux modernes? Nos yeux nous assurent, qu'à peu de maisons près, le Havre de Grace subsistoit après le bombardement que le Prince d'Orange en fit faire dans la dernière guerre (*). Faudra-t-il que la postérité le croie entièrement détruit, sur la foi d'une Médaille de ce Prince, où on lit: PORTUS GRATIÆ EVERSUS? Tant de Médailles, frappées par les deux partis à l'occasion de quelque victoire, nous convainquent qu'on ment sur le bronze aussi aisément que sur le papier. Malheur au parti dont la Médaille se perdra : il aura beau avoir vaincu, l'autre Médaille, restée seule, sera, si l'on croit nos Antiquaires, un témoin infaillible de sa honte.

En un mot, pour sortir de l'embarras où jette

(*) L'auteur écrivoit en 1704.

MÉDAILLES. l'oppoſition des Médailles de Gallien avec l'hiſtoire, je ſuppoſe qu'un peuple efféminé, ſervile, accoutumé de rendre à ſes maîtres les honneurs divins, a flatté Gallien dans des Médailles frappées de ſon vivant. Un ou deux Antiquaires ſuppoſent que tous les hiſtoriens ſont impoſteurs ou apocryphes. Laquelle des deux ſuppoſitions paroîtra aux gens ſenſés la plus naturelle & la plus vraiſemblable ?

Il faut dire un mot du revers. Ce n'eſt pas ſeulement ſur cette Médaille qu'on voit la chevre Amalthée : elle eſt encore ſur deux autres Médailles du même Empereur. Sur l'une, elle eſt ſeule avec cette légende : JOVI CONSERVATORI. Sur l'autre, Jupiter, déjà grand, eſt monté ſur la chevre, avec cette légende : JOVI CRESCENTI. Dans celle que nous expliquons, il eſt enfant & tette. L'hiſtoire de Jupiter, dérobé à la fureur de ſon père, & nourri dans un antre du mont Ida par une chevre, eſt trop connue pour en charger mon explication. Cependant, il ne ſera pas hors d'œuvre de remarquer que le ſavant Dom Pezron, & M. Rudbekius ont mis hors de doute que Saturne & Jupiter aient été des hommes contemporains de Tharé & d'Abraham, maîtres d'un vaſte empire, qui renfermoit l'Europe entière, les côtes d'Afrique, & une grande partie de l'Aſie. Dom Pezron fait venir de la Bactriane

les fondateurs de cet empire : Rudbekius les tire de la Suède. Je crois que l'un & l'autre se trompent : j'en dirai les raisons ailleurs. MÉDAILLES

La Médaille que nous avons tâché d'expliquer, fut apparemment battue l'an MXIII, de la fondation de Rome.

ARTICLE V.

LETTRE critique sur l'Explication précédente.

LA Médaille de Gallien, que vous avez tirée du riche cabinet du R. P. Chamillard, a quelque chose de si singulier, que je ne doute point qu'elle ne soit de quelque utilité à tous ceux qui se piquent de ce genre de curiosités. Pour moi, j'ai profité plus que personne de cette nouvelle découverte, parce que je m'applique depuis quelques mois à lire ce qui regarde le règne de l'Empereur Gallien, & que j'ai résolu de développer, autant qu'il me sera possible, ce point de l'histoire Romaine. Comme je ne suis point Médailliste, j'ai reçu avec une entière soumission l'explication que vous en avez faite, & j'étois prêt à me rendre aux raisons que vous avez apportées, pour prouver que cette Médaille, comme une infinité d'autres de Gallien, n'est que l'effet d'une lâche & vile flatterie, qui a fait

MÉDAILLES. que les monétaires ont attribué à cet Empereur infâme, des vertus dont il n'avoit pas même les premiers principes; de forte qu'il en eft de cette Médaille à-peu-près comme de celle qui a pour légende : FELICITAS SÆCULI : je veux dire que vous avez conclu que la piété de ce Prince étoit du même genre, que le bonheur de fes fujets, qui, accablés de guerres, de pefte & de famine, virent enfin déchoir l'empire Romain de ce haut point de grandeur, où il s'étoit élevé & confervé depuis tant de fiècles. Ainfi, j'allois, conformément à votre principe, me former une idée de Gallien & de fon règne.

Mais ayant confulté fur cela un de nos plus habiles Antiquaires, je me fuis trouvé plus que jamais indéterminé ; & je vous avoue qu'à l'heure qu'il eft, je ne fais plus quel parti prendre; car on ne peut être d'un fentiment plus oppofé au vôtre que l'eft ce favant homme. Non, qu'il foit du nombre de ceux qui méprifent les manufcrits, & ce qu'il y a d'anciens Auteurs; de ceux qui ne décident de ce qui s'eft paffé dans les fiècles les plus reculés, qu'à la faveur de quelques Médailles. C'eft un de ces hommes unis & modérés, qui font perfuadés que les manufcrits & les Médailles font également refpectables pour leur antiquité, avec cette différence néanmoins que les manufcrits font toujours l'ouvrage de quel-

ques particuliers, & qu'ils ont pu être altérés MÉDAILLES. par une infinité de copiſtes, qui les ont tranſcrits; car rien n'eſt plus rare que d'en avoir eu un de la première main, lorſqu'on a été en état de les imprimer; au lieu que les Médailles antiques & véritables ſont à couvert de ces deux reproches. Souffrez donc que je vous communique ce que cet Antiquaire m'a dit à ce ſujet. Vos réponſes ſeront apparemment ſi juſtes, que vous me remettrez ſans peine dans les voies, où vous m'aviez conduit d'abord.

Son ſentiment eſt que cette Médaille pourroit bien ne ſignifier autre choſe, que le ſoin que l'on prit, par les ordres & peut-être même par la libéralité de Gallien, d'élever les enfans que des mères pauvres ou dénaturées abandonnoient, & expoſoient au milieu des rues de Rome. Rien n'étoit plus ordinaire que cette malheureuſe coutume. Auſſi voyons-nous que de temps en temps les Empereurs & les Impératrices en ont arrêté le cours par l'établiſſement d'hôpitaux, deſtinés uniquement à élever les enfans des citoyens Romains, qui ſeroient dans l'indigence, ou par des largeſſes faites en leur faveur. Fauſtine, femme d'Antonin Pie, s'eſt rendue par-là recommandable à la poſtérité; & vous n'ignorez pas que ſa Médaille, qui a pour revers: PUELLÆ FAUSTINIANÆ, n'en ſoit une preuve convain-

MÉDAILLES. cante. Trajan, quelques années auparavant, avoit fait paroître le même zèle, quoique d'une manière différente; puisque dans un de ses (*) congiaires, il voulut que les plus jeunes enfans eussent part à ses libéralités; & cela dans la vue que les plus pauvres des Romains se fissent dans la suite un devoir d'élever des enfans, qui, ne leur étant point à charge, deviendroient des sujets utiles à l'empire. Action digne d'un Prince, & qui a paru si belle à Pline, (car pour participer à ces sortes de libéralités, il avoit fallu, sous les autres Empereurs, avoir du moins atteint l'âge d'onze ans) qui a paru, dis-je, si belle à Pline le jeune, qu'il en a fait un des endroits les plus étendus de son panégyrique.

L'inscription, PIETAS SÆCULI, exprime parfaitement bien cette pensée; & l'on peut dire qu'elle est dans le goût de la vraie latinité. PIETAS est un de ces termes génériques, qui ont rapport à plusieurs choses différentes, loin d'être borné à cette piété, à ce zèle que l'on a pour le culte du souverain Seigneur. Tout soin que l'on prend de s'acquitter de certains devoirs, que la nature ou que la religion nous imposent, soit

(*) Congiaire, distribution de bled, de vin, d'huile, ou d'argent que les Empereurs faisoient par libéralité au peuple Romain.

à l'égard de nos pères & de nos mères, ſoit à l'égard de nos enfans & de nos amis, s'appelle PIETAS, & n'eſt déterminé que par le terme, ou par le ſymbole que l'on joint avec ce mot. MÉDAILLES.

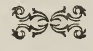
Enfin, cette explication a cet avantage que le type & l'inſcription, ou, ſi vous voulez, que l'ame & le corps de cette Médaille ont la conformité, & cette eſpèce d'unité entre eux, qui eſt ſi néceſſaire pour être ſelon le goût de l'antiquité. Les Romains ont obſervé cette règle avec une telle exactitude, qu'ils ne s'en ſont jamais éloignés. Parcourez ces différens revers : PIETAS AUG. FELICITAS SÆCULI : CONCORDIA AUG. HILARITAS TEMPORUM. DISCIPLINA : FIDES MILITUM, & mille autres de cette nature. Tantôt c'eſt un Empereur qui ſacrifie ou qui brûle de l'encens ſur un autel, tantôt c'eſt une divinité qui tient une corne d'abondance & un caducée, tantôt ce ſont des Princes qui ſe donnent la main, tantôt ce ſont des ſoldats qui font l'exercice. Il ſeroit inutile de deſcendre dans le détail, & d'en faire l'application. Eclairé comme vous êtes, vous comprendrez d'abord ce que je veux vous dire. Or, quel type plus naturel pour cette inſcription : PIETAS SÆCULI, dans le ſens de ce ſavant Antiquaire, que de mettre ſous une chèvre un jeune enfant tettant cet animal au défaut d'une mère, dont il a été abandonné ? Les

Médailles. biches, les chèvres, les louves mêmes, selon l'histoire & selon la fable, ont rendu plus d'une fois ce service à ces innocentes victimes. Et ce que vous rapportez de Jupiter & d'Amalthée, vous apprend qu'il s'agit ici de ce que l'on a fait en faveur de quelques enfans à la mamelle, & non pas du culte que l'on suppose que Gallien a rendu à ses Dieux.

Voilà en peu de mots ce que ma mémoire me fournit de l'entretien que j'eus avec ce savant homme. Obligez-moi d'y faire quelque attention; car il me semble que cela ne laisse pas d'avoir sa probabilité. Sur-tout faites en sorte de ne point rejetter absolument les Médailles. Dans cette occasion les Médailles n'entrent point en comparaison avec les historiens, & je ne vous prie point de décider à qui l'on doit donner la préférence, lorsque les uns nous disent le contraire des autres. Cette Médaille de Gallien nous apprend seulement un fait de la vie de cet Empereur que les historiens ont omis, ou parce qu'il n'étoit pas assez considérable pour entrer dans leur histoire, ou pour quelque autre raison que nous ignorons. Tenons-nous-en là, & n'excluons point absolument ce genre de monument, dont les doctes peuvent tirer tant d'avantages pour découvrir la vérité. Outre que ce seroit une dispute & une controverse que nous au-

rions peine à terminer, c'eſt que l'exemple, ſur lequel vous fondez tout votre raiſonnement, n'a rien de ſolide. N'eſt-il pas vrai que du temps du Prince d'Orange, les flottes d'Angleterre & d'Hollande bombardèrent le Havre ? Que le Havre ait été détruit, brûlé, renverſé de fond en comble, ou qu'il ne l'ait pas été : ce point d'hiſtoire eſt également ſûr, & cette Médaille n'a été frappée que pour en conſerver la mémoire. Pour en tirer une concluſion pareille à la vôtre, il faudroit trouver une Médaille qui fît mention d'un bombardement imaginaire, d'un fait, qui conſtamment n'a jamais été, ni en partie, ni dans toute ſon étendue. Or, les Antiquaires ne croient pas qu'il vous ſoit facile d'en produire de ce caractère. Je ſuis, &c. MÉDAILLE.

J. H.



ARTICLE VI.

Réponse du P. Tournemine à la Lettre critique.

Je dois répondre à vous, Monſieur, & à l'Antiquaire que vous avez conſulté. Je ne confondrai point, dans ma réponſe, ſon explication avec vos réflexions.

Je vous déclare d'abord, qu'en me laiſſant arracher une explication de la Médaille de Gallien dont il s'agit, je n'ai pas prétendu qu'on ne pût l'expliquer autrement. Je regarde les Médailles comme des énigmes, dont le vrai ſens eſt ſouvent difficile à déterminer. On peut leur en donner pluſieurs dont chacun aura ſa probabilité. Si mes conjectures ſont appuyées de raiſons qui ne vous ont point paru mépriſables, j'avoue que l'explication de votre Antiquaire a de la vraiſemblance ; & cela même n'eſt pas favorable aux préjugés de quelques Antiquaires, ni à l'eſtime outrée qu'ils témoignent avoir pour les Médailles. Doit-on compter uniquement ſur des monumens équivoques, auxquels il eſt ſi aiſé de donner des ſens différens ?

Les lumières qu'on tire des hiſtoriens ſont

plus nettes & plus sûres. On ne les a pas imprimés sur des manuscrits de la première main, dit votre Antiquaire ; les copistes ont pu les altérer : ils sont l'ouvrage de quelques particuliers. Tout cela est vrai ; on en doit conclure qu'il ne faut se fier aux manuscrits qu'après les avoir examinés avec beaucoup de précaution : ai-je avancé le contraire ? Mais ces reproches s'adressent-ils à des historiens imprimés sur plusieurs manuscrits trouvés en divers pays, & dont l'antiquité & la bonne-foi, ont pour garant un grand nombre d'autres historiens du même temps, ou des siècles les plus proches ? Souffrez qu'à mon tour je vous prie de demander à votre Antiquaire, s'il croit les Médailles, à leur obscurité près, exemptes de tout autre défaut ; s'il accorde aux monétaires une infaillibilité sans réserve ; enfin, si ceux qui ont inventé & fait fabriquer les anciennes Médailles, ont toujours été incapables de flatter & de médire ? Pour moi, qui pense avec la plupart des hommes que tous les temps se ressemblent assez, comme je vois faire des fautes à nos monétaires, & que de nos jours l'envie & la flatterie ont part à l'invention des Médailles, je ne puis me persuader que les Médailles anciennes nous aient conservé l'histoire sans aucun mêlange de fiction ni d'exagération. MÉDAILLES.

Venons à la nouvelle explication. Selon votre

MÉDAILLES. Antiquaire, la Médaille a été battue pour marquer le soin que Gallien fit prendre de ces enfans infortunés, que des parens dénaturés ou pauvres exposoient dans les rues. C'est la piété du siècle à l'égard de ces enfans qu'on loue dans l'inscription : PIETAS SÆCULI. C'est un de ces enfans qu'on a représenté sur le revers tettant une chèvre. Il appuie son sentiment de deux raisons. 1°. Il étoit ordinaire aux Romains d'exposer ainsi leurs enfans. Trajan & Faustine avoient tâché de remédier à ce désordre : Gallien a pu les imiter. Cette raison prouve que cette piété, ou plutôt que cette compassion n'a pas été propre du siècle de Gallien, & que l'inscription : PIETAS SÆCULI, ne convient point à la Médaille.

2°. Il y aura, dit l'Antiquaire, une conformité entière entre le type & l'inscription, c'est-à-dire, entre ces mots : PIETAS SÆCULI, & le revers de la Médaille, où un de ces enfans tette une chèvre. J'avoue ingénument que je ne vois point cette conformité. La figure d'un enfant, sous une chèvre, me paroîtroit plus propre à signifier un enfant abandonné, qu'un enfant dont on prend soin.

Après tout, je suis un adversaire commode : je veux aujourd'hui pousser la générosité, jusqu'à fournir à votre Antiquaire une troisième raison. Cet habile homme auroit pu remarquer

dans Mezzabarbe & dans M. Vaillant, une Médaille de Gallien, où une figure armée présente la main à un enfant nud. L'inscription est : CONSERVATORI PIETATIS, *au conservateur de la piété.* Je ne dissimulerai pas quelques difficultés, qu'on lui proposera sans doute, s'il veut se servir de cette Médaille pour appuyer son sentiment. On lui dira qu'on trouve, dans le même Mezzabarbe, une autre Médaille du même Empereur, dont l'inscription n'est point différente, & dans laquelle, au lieu d'un enfant, il paroît un homme à genoux devant la figure armée. Cette inscription, dira-t-on, n'a donc pas de liaison avec *les enfans-trouvés de Rome.* Il faut donc encore supposer que Gallien fit bâtir un autre hôpital pour des hommes. L'Antiquaire nous dira au juste si c'étoit pour les incurables ou pour les insensés. Mezzabarbe, moins pénétrant, n'a pas eu, en expliquant ces Médailles, la moindre idée *des enfans-trouvés.* MÉDAILLES.

Pour revenir à vous, Monsieur, je suis touché de l'embarras où vous ont jetté les doctes recherches de votre Antiquaire. Je veux, s'il se peut, me conserver une conquête qui me fait trop d'honneur, pour que j'en souffre tranquillement la perte. Vous avez été prêt de vous rendre à mes raisons : souffrez que je fasse un nouvel effort pour vous convaincre. Ma con-

 jecture dépend de l'explication du type ou revers : s'il repréſente Jupiter tettant la chèvre Amalthée, mon explication l'emporte ſur toutes les autres.

Vous le ſavez, Monſieur, le grand principe des Antiquaires, eſt d'expliquer les Médailles les unes par les autres. Expliquons notre Médaille de Gallien par deux autres du même Empereur, où l'on voit une chèvre. La première, où la chèvre eſt repréſentée ſeule, a pour inſcription : Jovi conservatori. Dans l'autre, on voit Jupiter monté ſur la chèvre, avec cette inſcription : Jovi crescenti. Nierez-vous que dans ces deux Médailles ont n'ait repréſenté la chèvre Amalthée ? Avouez donc que c'eſt elle qu'on a repréſentée dans notre Médaille, ou renoncez à expliquer les Médailles par d'autres Médailles. Je ne vous répète point ce que j'ai déjà dit, que la dévotion de Gallien avoit Jupiter pour principal objet. Si la Médaille, jovi crescenti, fut battue pour adorer l'adoleſcence de ce Dieu, n'eſt-il pas vraiſemblable que la nôtre a été frappée pour honorer ſon enfance ?

Obſervez encore que l'explication que vous oppoſez à la mienne, a pour fondement un fait inconnu aux hiſtoriens. La mienne a pour fon-

dement des faits, dont les hiſtoriens conviennent MÉDAILLES.
avec les Médailles.

A l'égard des réflexions par leſquelles vous finiſſez votre lettre, elles ſont judicieuſes. Je penſe, comme vous, qu'il ne faut pas rejetter abſolument l'uſage des Médailles, & qu'on peut s'en ſervir utilement. J'ai dit ſeulement, & je le répète encore, que les Médailles ont beſoin des hiſtoriens pour être entendues, autant pour le moins que les hiſtoriens ont beſoin des Médailles; que les Médailles ſont obſcures, équivoques; qu'elles ne ſont pas infaillibles; que la flatterie & l'envie ont ſouvent préſidé à leur fabrique: en un mot, qu'on ment ſur le bronze, auſſi aiſément que ſur le papier. Je ſoutiens que ceux qui prennent au pied de la lettre tout ce qu'on lit ſur les Médailles, au lieu d'éclaircir l'hiſtoire, l'altèrent, la brouillent. Pour prouver cette propoſition, je n'ai pas beſoin de citer une Médaille qui marque un fait abſolument fabuleux: il ſuffit que j'en cite où un fait véritable ſoit altéré, exagéré, falſifié en partie. L'exemple que j'ai rapporté d'une Médaille du feu Prince d'Orange, avec cette inſcription: PORTUS GRATIÆ EVERSUS, prouve nettement ce que j'ai voulu prouver. Si le bombardement du Havre eſt un fait vrai, la ruine du Havre eſt un fait faux. L'inſcription: *Portus gratiæ everſus*,

Médailles. ſignifie-t-elle ſimplement qu'on a bombardé le Havre ? Ne ſignifie-t-elle pas qu'on l'a ruiné ? Que dans cinq cents ans on joigne à cette Médaille tant d'autres Médailles battues pour éterniſer des victoires imaginaires, les Antiquaires de ces temps-là formeront ſur ces Médailles une hiſtoire fort contraire à tout ce que nos hiſtoriens auront écrit : de quel côté ſera la vérité ? Les Antiquaires auront tort. Je prie votre habile Antiquaire de tirer la concluſion de cette parité, & je prends la liberté de vous conſeiller de ne croire, ſur la foi des Médailles antiques, Gallien un grand Prince, que quand, ſur la foi des Médailles modernes, vous croirez le feu Prince d'Orange un héros invincible. Je ſuis, &c.




Æ
CAESAR·DICT·TE

ARTICLE VII.

DISSERTATION sur une Médaille singulière de Jules-César. Par le P. E. Souciet, Jés.

Je vis dernièrement dans le cabinet des comtes de Lazara, une Médaille fort singulière. Elle est de Jules-César. D'un côté, c'est la tête d'une victoire aîlée, ainsi qu'on la voit sur d'autres Médailles du même Empereur, à cela près, que celle-ci est un peu différemment coëffée ; car au lieu que dans les autres les cheveux de la victoire, tressés à droite & à gauche, & repliés par derrière, lui ceignent la tête, & lui font une espèce de couronne ; dans celle-ci elle a ses cheveux rassemblés, & noués par derrière, à-peu-près comme la jeune Faustine. L'inscription de ce côté-là est : CÆSAR DICT TER, comme sur les autres Médailles, dont je viens de parler. Au revers, est une couronne de laurier, dans laquelle est la tête nue d'un jeune homme tournée à gauche : devant la tête, & dans le champ de la Médaille, se voit une feuille de laurier, qui n'est point de la couronne, mais qui en est séparée. A droite est un A, & à gauche, au-dessous de la feuille de laurier, un autre A.

MÉDAILLES. Cette Médaille eſt très-rare, ſi elle n'eſt pas unique ; je ne l'ai vue dans aucun cabinet, & je ne ſache point que juſqu'ici perſonne l'ait citée. Elle eſt d'ailleurs bien conſervée, & l'on ne ſauroit ſe méprendre, ni aux figures, ni aux inſcriptions.

Mais ce qui la rend plus eſtimable, c'eſt que malgré la difficulté qu'elle ſemble former d'abord contre l'hiſtoire, elle nous confirme un des premiers traits ſinguliers de la vie d'Auguſte. Je dis de la vie d'Auguſte ; car la tête du jeune homme qui ſe voit ſur le revers, eſt à mon ſens la tête d'Auguſte. En effet, elle en a tous les traits, & quiconque connoîtra les Médailles de ce Prince, qui ſont ſi communes, ne peut ce me ſemble en douter.

N'allez pas cependant vous imaginer, Monſieur, que l'A qui ſe voit à côté de cette tête ſoit la première lettre du nom AUGUSTUS, *Auguſte*. Ce Prince n'étoit encore que C. Octavius. Il ne prit le nom de C. Céſar qu'après la mort de Jules ſon grand oncle, & en vertu de ſon teſtament ; & pour celui d'Auguſte, il ne l'eut que long-temps après (*). Mais encore un coup,

(*) Suéton. *In Aug.* c. 7. *Poſteà C. Cæſaris ac deinde Auguſti cognomen aſſumpſit : alterum teſtamento majoris avunculi, alterum Munatii Planci ſententiâ, &c.*

pour reconnoître le jeune Octavius, on n'a pas besoin que son nom soit gravé sur la Médaille ; son air & ses traits y sont si marqués, qu'on ne peut s'y tromper. MÉDAILLES.

C'est même ce qui fait la difficulté dans cette Médaille ; car la tête de ce jeune Prince, au milieu d'une couronne de laurier, de plus, une feuille de laurier dans le champ de la Médaille & devant sa tête, doivent naturellement marquer une victoire à laquelle il ait eu part. Cependant l'année de la troisième dictature de Jules, le jeune Octavius n'avoit que seize ans ; il n'étoit pas encore sorti de Rome, & n'avoit vu ni camp, ni armée ; à peine avoit-il pris la robe virile, que l'on ne prenoit point avant cet âge ; enfin, il ne fit ses premières armes que la campagne suivante, car au sortir d'une maladie dangereuse, il accompagna son oncle en Espagne, dans la guerre qu'il alloit faire aux enfans de Pompée (*). Comment Octavius peut-il donc, l'année précédente, être gravé sur une Médaille de son oncle avec des marques de victoire ? Je

(*) *Profectum mox avunculum in Hispanias adversùs Cn. Pompeii liberos, vix tùm firmus à gravi valetudine, per infestas hostibus vias, paucissimis comitibus, naufragio etiam facto, subsecutus magnoperè demeruit. Suéton. in Aug. c.* 8. Voyez encore Paterculus, l. II, c. 59.

MÉDAILLES. crois en avoir trouvé la véritable raiſon, & l'occaſion à laquelle cette Médaille fut frappée. C'eſt ce que je vais vous expliquer maintenant.

Auguſte, né ſous le conſulat de Cicéron & d'Antoine, perdit C. Octavius ſon père à l'âge de quatre ans. Il en avoit douze, lorſque ſon aïeule maternelle, nommée Julie, ſœur de Jules-Céſar, étant morte, il en prononça l'oraiſon funèbre devant le peuple (*). C'eſt le premier trait ſingulier de la vie d'Auguſte. Voici le ſecond.

Quatre ans après cette action publique, c'eſt-à-dire, à ſa ſeizième année, Octavius prit la robe virile, & ce qu'il y eut de plus particulier pour lui cette année-là, c'eſt que ſon oncle Jules, étant revenu victorieux d'Afrique, & ayant triomphé quatre fois en un mois, au dernier de ſes triomphes, qui fut celui d'Afrique, il mit ſon neveu au rang des officiers & des ſoldats qu'il récompenſoit, & lui donna part aux dons, ou diſtributions militaires qu'il leur faiſoit, quoiqu'Octavius n'eût eu aucune part à la victoire, & qu'il n'eût pas même encore porté les armes. C'eſt Suétone qui nous apprend ce fait ſingulier,

(*) Suéton. *In Aug.* c. 8. *Quadrinus patrem amiſit; duodecimum annum agens, aviam Juliam defunctam pro concione laudavit.*

& cette diſtinction faite au jeune Octavius (*). MÉDAILLES.

Quant à ce que j'ai dit du jeune Octavius, voici comment Suétone s'en explique au chapitre VIII de la vie d'Auguſte : *Duodecimum annum agens* (Octavius) *Aviam Juliam defunctam pro concione laudavit. Quadriennio poſt, virili togâ ſumptâ, militaribus donis triumpho Cæſaris Africano donatus eſt, quamquam expers belli propter ætatem.* C'eſt-là, ſi je ne me trompe, le ſujet pour lequel la Médaille dont il s'agit fut fabriquée ; ſoit qu'elle l'ait été dans ce temps-là même, ſoit qu'elle ne l'ait été que dans la ſuite, & ſous Auguſte, ainſi qu'on le croit de beaucoup d'autres Médailles du même Jules. Quoi qu'il en ſoit, tout ce que dit ici l'hiſtorien convient parfaitement à la Médaille, & la Médaille s'accorde parfaitement avec ce que dit l'hiſtorien.

(*) Suéton. *In Jul.* c. 36. *Confectis bellis quinquies triumphavit : poſt devictum Scipionem, quater eodem menſe, ſed interjectis diebus : & rurſus ſemel poſt ſuperatos Pompeii liberos. Primum & excellentiſſimum triumphum egit Gallicum, ſequentem Alexandrinum, deinde Ponticum, huic proximum Africanum, noviſſimum Hiſpanienſem, diverſo quemque apparatu & inſtrumento.* Voyez encore *Paterculus*, *l.* II, *c.* 56. Voilà les quatre triomphes de Jules, & entre autres celui d'Afrique.

MÉDAILLES. Car, 1°. Auguſte paroît jeune ſur la Médaille : en effet, il ne faiſoit que ſortir de l'enfance, & à peine avoit il pris la robe virile; en un mot, il n'avoit que ſeize ans, dit l'hiſtorien. Eſt-il étonnant qu'il paroiſſe extrêmement jeune à cet âge, lui qui paroît jeune ſur toutes ſes Médailles, & même juſqu'à l'âge de 76 ans ?

2°. C'eſt dans l'année de la troiſième dictature de Jules que la Médaille fut frappée. CAESAR DICT. TER. C'eſt auſſi dans l'année de ſa troiſième dictature que Jules triompha quatre fois, & en dernier lieu de l'Afrique, & qu'à ce dernier triomphe, ſon neveu fut honoré des préſens militaires. Vous n'en ſauriez douter, pour peu que vous faſſiez attention à l'hiſtoire de la guerre civile.

En effet, l'an de Rome 703, la guerre civile s'alluma entre Céſar & Pompée (*). C'eſt cette année que ſe paſſa tout ce que Céſar raconte dans ſon premier & ſon ſecond livre de la guerre civile. Les décrets qu'on fit contre lui à Rome, la guerre d'Eſpagne contre Pétreïus & Afranius, le ſiége opiniâtre de Marſeille, occupèrent toute la campagne, après laquelle il conduiſit ſes troupes en Italie, & leur donna des quartiers dans

(*) Velleïus Paterculus, l. 11, c. 49. *Lentulo & Marcello Coſſ. poſt urbem conditam annis ſeptingentis tribus.... bellum civile exarſit.*

la

la Pouille (*). Pendant qu'il étoit devant Marseille, après la défaite de Pétreïus & d'Afranius, il reçut la nouvelle qu'on l'avoit créé dictateur (**). Ce fut-là sa première dictature. Médailles.

Les derniers jours de l'année, le dictateur tint à Rome les comices, ou les états du peuple Romain, pour l'élection des nouveaux magistrats, & fut élu consul avec P. Servilius (***).

L'an de Rome 704, César commença son second consulat, après avoir abdiqué la dictature, qu'il n'eut point cette année-là. Il partit ensuite pour Brinde, & le quatrième de Janvier, il fit prendre à une partie de son armée la route de l'Epire, où il passa le reste de l'hiver. (****). Après quelques mois le reste l'alla joindre. Vers

(*) *Cæsar, l. III, de bello civ.*

(**) *Cæsar de bello Civili, l. II. Narbonem atque inde Massiliam pervenit. Ibi legem de dictatore latam, seseque dictatorem dictum à M. Lepido prætore cognoscit.*

(***) *Cæsar de bello Civ. l. III. Dictatore habente comitia Cæsare, consules creantur Cæsar & P. Servilius.*

(****) *Cæsar, l. III, de bello Civil. His rebus gestis & feriis latinis, comitiisque omnibus perficiendis xi. Dies tribuit, dictaturâque se abdicat, & ab urbe proficiscitur, Brundusiumque pervenit.... Pridie Non. Jan. naves solvit, impositis, ut supra demonstratum est, legionibus septem.*

Médailles. le temps de la moiſſon ſe donna la bataille de Pharſale, comme il paroît par toute la ſuite du troiſième livre de la guerre civile de Céſar, par le ſeptième livre de Lucain, par *Appien de bell. Civ.* l. 11, & par Plutarque dans Brutus. Sur la fin de l'année, le vainqueur étoit à Alexandrie, dont le ſiége & les autres affaires l'occupèrent juſqu'au commencement de l'année ſuivante. Telle fut la ſeconde année de la guerre civile, qui fut celle du ſecond conſulat de Céſar, & pendant laquelle il ne fut point dictateur.

L'an de Rome 705, au commencement de la campagne, Céſar paſſa par terre d'Egypte en Syrie, d'où, après avoir réglé les affaires de la Province, il vola en Bithynie & au Pont, réduiſit Pharnace, & revint à Rome, où on lui mandoit qu'il y avoit bien des troubles. Cette année-là fut celle de ſa ſeconde dictature, comme il paroît par les marbres Colotiens; & de plus, parce que c'eſt une néceſſité, que depuis cette année 705 de Rome, juſqu'à ſa mort, il ait été tous les ans dictateur; car il le fut cinq fois; il reſte donc encore quatre dictatures à placer depuis l'an 704, & il ne reſte que quatre années de vie à Céſar, dont il n'acheva pas même la quatrième, ayant été tué à la mi-Mars de cette année-là.

Il s'enſuit de-là que l'année ſuivante, 706 de Rome, fut celle de la troiſième dictature de

César ; &, en effet, les marbres Colotiens le MÉDAILLES. marquent ainsi. Ce fut aussi la même année que César fit la guerre en Afrique, & qu'il vainquit Scipion & Juba ; car il partit pour cette expédition au mois de Décembre de l'année précédente. Le dix-neuvième du même mois, il aborda à Lilybée, aujourd'hui Capococo : *Ad xiv. Kal. Jan. Lilybœum pervenit.* Il en partit le vingt-septième du même mois, & quatre jours après, c'est-à-dire le 31, il parut à la vue de l'Afrique : *Ipse navem conscendit ad vi. Kal. Jan.... post diem quartam, cum longis paucis navibus in conspectum Africæ venit.* Il débarqua proche d'Adrumète ; & le premier jour de Janvier, il vint camper sous Leptis. *Kal. Jan. inde movit & pervenit ad oppidum Leptim.* La guerre ne fut finie qu'au mois de Juin suivant ; car ce ne fut que le treizième de ce mois qu'il se rembarqua à Utique pour faire voile vers l'Italie. Trois jours après, il mouilla à Cagliari en Sardaigne. *Ibid. Jan. Uticæ classem conscendit & post diem tertium Carales in Sardiniam pervenit.* Il y termina quelques affaires, remit à la voile le 29 de Juin, & 28 jours après, c'est-à dire, le 27e. jour de Juillet, il arriva à Rome : *Ante diem tertium Kal. Quinctiles naves conscendit &..... duodevigesimo die.... ad urbem Romam venit.* Ce sont les paroles d'Hirtius, & les dates pré-

MÉDAILLES. ciſes qu'il marque dans ſon hiſtoire de la guerre d'Afrique.

Après ſon retour à Rome, il triompha quatre fois en un mois à diffétens jours. 1°. Des Gaules. 2°. D'Alexandrie & de l'Egypte. 3°. Du Pont, & 4°. enfin, de l'Afrique. Ce ſont les quatre triomphes de cette année. Le cinquième eſt de l'année ſuivante, comme on le verra tout-à-l'heure. L'année de la troiſième dictature de Céſar eſt donc la même que celle de ces quatre triomphes, & par conſéquent la Médaille dont je parle, ayant été frappée l'année de la troiſième dictature, elle l'a été l'année du triomphe d'Afrique, qui fut le dernier des quatre. C'eſt ce que j'avois à démontrer (*). Pour confirmer ceci, continuons le détail des années & des dictatures de Céſar.

L'année qui ſuivit ces quatre triomphes, 707 de la fondation de Rome, ſelon le calcul de Paterculus, Céſar fit la guerre en Eſpagne. Il partit pour cela ſur la fin de l'année précédente (**).

(*) Voyez encore *Boroald. in Suet. p. 155. Sabellic. Ibid. pag. 1024. Alexand. ab Alexandro Genial. dier. l. v. c. 18. Salien. ad. an. M. 4006, 4007, 4008, 4009, 4010. Petav. de Doct. tempor. l. xiii. An. Per. Jul. 4665, ad 4670.*

(**) *Hirtius de bello Hiſpan. C. Cæſar Dictator*

Le jeune Octavius, au sortir d'une maladie dangereuse, dont il n'étoit pas même encore bien rétabli, le suivit, & pendant tout le voyage & toute cette campagne, la plus périlleuse que César eût encore faite, il fut toujours aux côtés de son oncle (*). Après la défaite du jeune Pompée, César revint à Rome au mois d'Octobre (**). Médailles.

L'année suivante 708, ou sur la fin de la précédente, on lui déféra la dictature pour la cinquième fois, & on la lui déféra pour toujours : c'est pour cela qu'on trouve sur les Médailles, frappées cette année : CAES. DIC. PERP. *César, dictateur perpétuel.* Il n'en jouit pas long-temps. Tous les honneurs dont on le combla après tant de victoires, ne servirent qu'à exciter l'envie, & à précipiter sa perte. Il n'eut que cinq mois à goûter le fruit de ses travaux, & fut massacré le 15 Mars (***).

Cette suite & cet enchaînement nécessaire des années de César, depuis sa première dictature

---

III. designatus IV. multis itineribus ante confectis, cum celeri festinatione ad bellum conficiendum in Hispaniam convenisset, &c.

(*) Suéton, *in. Aug.* C. 8.

(**) *Paterc. l. 11, c. 56.*

(***) *T. Liv. Epitom. l. c. CXVI.*

MÉDAILLES. jufqu'à fa mort, montre évidemment que le triomphe d'Afrique, & les trois autres dont j'ai parlé, tombent l'année de la troifième dictature de ce Prince, & par conféquent, que la Médaille que j'examine fut frappée l'année de ce triomphe : CÆS. DIC. TER. C'eft l'infcription de la première face.

3°. Augufte n'avoit eu aucune part à la victoire, puifqu'il n'avoit pas même commencé de fervir, & que fon âge ne le lui avoit point encore permis. *Expers belli propter ætatem* (*). C'eft pour cela qu'il paroît ici, non-feulement la tête nue, mais fans habit de guerre, & fans aucune autre marque militaire. Il n'a ni cuiraffe, ni *fagum*, &c.

4°. Cependant il eft dans une couronne de laurier; & outre cela, il y a une feuille de laurier devant lui dans le champ de la Médaille. Tout cela, & fur-tout la feuille de laurier, marque qu'il eut quelque part au fujet qui fit frapper cette Médaille pour fon oncle. Je viens de montrer qu'Augufte ne pouvoit encore s'être trouvé à aucun combat, ni à aucune victoire; il faut donc qu'il eût eu part au moins au triomphe & aux fruits de la victoire qu'on a voulu

(*) Suéton, *in. Aug.* C. 8.

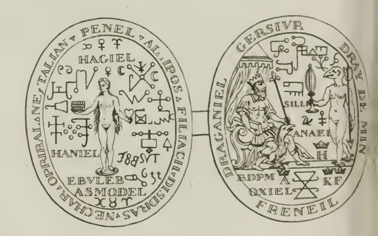
repréſenter ici. C'eſt ce que nous apprenons MÉDAILLES. diſtinctement de Suétone, *in Aug.* C. VIII. *Quadrennio poſt virili togâ ſumptâ*, *MILITARIBUS DONIS TRIUMPHO CÆSARIS AFRICANO donatus eſt*, *quamquàm expers belli propter ætatem.* Voilà ce que repréſente viſiblement la Médaille.

5°. Ce triomphe, où Jules-Céſar fit à ſon neveu une diſtinction ſi ſingulière que l'hiſtoire a cru la devoir conſacrer, & qu'on la grave ſur le bronze, c'eſt celui d'Afrique, comme il paroît par les paroles de Suétone que je viens de rapporter. C'eſt auſſi celui-là qu'on a voulu marquer ſur la Médaille par les deux A, A, qui ſont dans le champ, l'un à droite, & l'autre à gauche de la tête du jeune Octavius. Car, après ce que j'ai dit, il eſt plus que probable que l'une de ces deux lettres ſignifie l'Afrique. Ainſi, on doit prendre ces deux A, A, pour AFRICA ADQUISITA, de même que l'on trouve dans Septime Sévere : ARAB. ADQUIS. ou bien, AFRICA ACCEPTA, ce qui revient à l'expreſſion de Hirtius, au commencement de ſon hiſtoire de la guerre d'Eſpagne; *Pharnace ſuperato, Africa recepta, &c.*

6°. Ces deux A, A, ne peuvent avoir de rapport qu'au triomphe d'Afrique. Ils ne peuvent ſignifier, ni ASIA ADQUISITA, ni ALEXANDRIA ADQUISITA, ni ÆGYPTO ADQUISITA, ou quel-

MÉDAILLES. que autre chose qui ait rapport à ces Provinces. Car, 1°. César n'eut point de guerre à soutenir en Asie. 2°. Au triomphe d'Egypte, ou d'Alexandrie, il ne fit point part des dépouilles à son neveu : il en eut encore moins à la victoire, puisqu'il ne fit sa première campagne que l'année suivante, comme je l'ai montré. Ce n'est point non plus la conquête des Gaules, ou celle de Pont, beaucoup moins la guerre d'Espagne, que ces lettres pourroient indiquer. Car outre les raisons que je viens de rapporter, & qui conviennent à ces Provinces, aussi-bien qu'à l'Egypte, les deux A, A, n'ont point de rapport aux noms de celles-ci. Enfin, la guerre d'Espagne n'étoit pas encore commencée quand notre Médaille fut frappée. Il n'y a donc que le triomphe d'Afrique auquel on puisse l'appliquer, quelque part d'ailleurs qu'elle ait été frappée.

Résumons en deux mots, Monsieur, tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire. Le type & les inscriptions de cette Médaille, la tête de la victoire, celle d'Auguste, sa jeunesse, la troisième dictature de Jules, la couronne de laurier, la feuille de laurier dans le champ de la Médaille, les deux A, A, tout cela nous dit évidemment ce que Suétone nous a marqué, *que Jules-César, dictateur pour la troisième fois, après avoir vaincu Scipion & Juba en Afrique,*


PENEL
AL
IPOS
FILIACH
DISDRAS
NECHAR
OPRIBAL
ANE
TALIAN
HAGIEL
HANIEL
EBVLEB
ASMODEL
GERSIVR
DRAY DE MIN
DRAGANIEL
SILL
ANAEL
H
BDPM
A
KF
OXIEL
FRENEIL

& en avoir triomphé, fit part à son neveu des récompenses militaires qu'il distribuoit à ceux qui avoient servi dans cette guerre, quoiqu'il n'eût point encore servi lui-même, & qu'il n'eût pris la robe virile que depuis peu. Ainsi, l'historien explique très-clairement la Médaille, & la Médaille confirme parfaitement l'historien. MÉDAILLES.

ARTICLE VIII.

EXPLICATION d'une Médaille très-extraordinaire, relative à Catherine de Médicis.

OBSERVATION.

BAYLE, dans ses réponses aux questions d'un provincial, a prétendu que la Médaille, dont on va voir l'explication, n'existoit point, & que l'histoire qu'on en avoit faite, étoit une fable inventée pour diffamer Catherine de Médicis. Ses raisons sont fortes. Cependant il s'est trompé au moins en ce qui regarde l'existence de la Médaille. Elle s'est trouvée chez M. le Président de Mesme, qui a bien voulu la communiquer aux savans. Un Antiquaire instruit, mais prévenu d'idées désavantageuses à Catherine de Médicis, a soutenu que c'étoit l'ouvrage de quelqu'un de ses devins, dont elle étoit, dit-on, la dupe;

MÉDAILLES. *vrai. On dit qu'un de ses devins lui fit voir dans un miroir magique la destinée de ses quatre enfans. Cet érudit croit donc que le Jupiter représente Henri II, à qui Catherine de Médicis, sous la figure d'Isis, présente un miroir magique. l'F, le K, l'H, & l'A couronnés, marquent, selon lui, les couronnes promises par le devin aux quatre enfans de Catherine; savoir, à François II, à Charles IX, à Henri III, & au Duc d'Alençon. La prédiction fut fausse à l'égard de ce dernier. Le même interprète explique le revers de la Médaille d'après les mêmes préjugés, défavorables à Catherine de Médicis. Il pense enfin que tous ces noms demi-Hébreux sont un jargon mystérieux, dont ces imposteurs ont coutume de se servir, & qu'on ne doit chercher aucun sens dans ces mots barbares. On va lire l'explication d'un autre savant, qui justifie la Reine, & dont l'interprétation doit paroître ingénieuse & vraisemblable. Il prétend que cette Médaille injurieuse a été adressée par les Huguenots à Henri III, Roi de France, au commencement de son règne, avant son mariage.*

POUR expliquer cette Médaille énigmatique, je commence par le côté le plus noble de la Médaille; savoir, celui où Jupiter, qui, selon les

poëtes de l'antiquité, eſt le père des Dieux & le Roi des hommes, paroît aſſis ſous une tente, la couronne ſur la tête, tenant le ſceptre de la main droite, & de la gauche un livre. Il a l'aigle à ſes pieds, qui eſt encore le ſymbole de la royauté, parce que l'aigle eſt le Roi des oiſeaux. Vis-à-vis eſt une figure d'homme, ſemblable à celle, qui, ſur de certaines Médailles, a une tête de chien, & qu'on appelle pour cela communément Anubis. Pluſieurs croient que c'eſt une divinité, qu'on adoroit autrefois en Egypte. Ce n'eſt point cela; & il eſt néceſſaire d'expliquer ici en peu de mots ce que c'eſt, pour mieux entendre la ſuite. MÉDAILLES.

J'ai vu un de ces prétendus Anubis ſur une Médaille aſſez ſingulière. Cette Médaille eſt de Conſtantius, fils de Conſtantin, qui étoit un Prince fort Chrétien, & grand ennemi de tout ce qui reſſentoit le paganiſme. Il n'eût pas ſouffert l'image d'une fauſſe divinité ſur ſes Médailles. On y voit néanmoins ce prétendu Anubis, avec l'inſcription : VOTA PUBLICA. Cet Anubis, pour parler le langage ordinaire, eſt un homme habillé à la Romaine, qui tient un caducée d'une main, & de l'autre un inſtrument, dont le menu peuple, chez les Romains & chez les Gaulois, ſe ſervoit autrefois, à-peu-près comme on ſe ſert aujourd'hui de tambours de

MÉDAILLES. basque ; & tout cela ne signifioit autre chose, sinon que le peuple jouissoit alors des trois biens qui avoient fait l'objet principal de ses vœux, VOTA PUBLICA ; de la liberté, que représente la tête de chien ; de la paix, dont le symbole est le caducée ; & des divertissemens ou des jeux, qui sont représentés par l'instrument que la figure tient de la main droite. Il n'y a rien-là que de fort innocent, rien qui ne subsiste très-bien avec le christianisme.

Mais ici l'Anubis, si on peut l'appeller ainsi, a le bec & les pieds d'un coq, pour représenter un peuple François, à cause de l'équivoque du mot latin, *Gallus*, qui signifie un Gaulois ou François, quand on l'écrit par une grande lettre. Il tient de la droite une fleche, & de la gauche un miroir, pour marquer un peuple qui prend la liberté de représenter ses sentimens à son Roi, & de lui remontrer ce qu'il doit faire. Mais c'est pour lui marquer aussi qu'on lui remontre son devoir, dans un temps où l'on a les armes à la main, & où l'on est en état de lui susciter des affaires, jusqu'à lui déclarer la guerre, s'il ne défère à ses remontrances. C'est le génie de l'hérésie, qui ne veut point de maître, ou qui veut pouvoir lui faire la loi. L'auteur de cette Médaille insolente fait sentir par-tout qu'il étoit de ce parti-là ; & ce dard

que tient Anubis en parlant à Jupiter, c'eſt-à-dire à ſon Roi, n'en eſt pas un léger indice, comme on le verra dans la ſuite. MÉDAILLES.

Pour ce qui eſt des traits bizarres & irréguliers, que l'on voit parſemés dans le champ de cette Médaille, ils n'ont nul rapport aux mots qu'on y lit. Le ſeul caprice les y a mis pour faire croire qu'ils cachoient quelque myſtère. S'il y a quelques figures de conſtellation, il n'y a rien du moins qui ait l'air de taliſman. Mais tous les mots y font un ſens fort naturel, bien ſuivi & lié. Ils ſont tirés d'une de ces trois langues, de l'Hébreu, du Grec, ou de l'Italien; & quelquefois ce ſont des mots compoſés du Grec & de l'Hébreu, ou de Latin & d'Hébreu. Ce différent mêlange étoit néceſſaire pour rendre l'énigme plus difficile à expliquer. On ſait aſſez qu'en ce temps-là les proteſtans ſe vantoient fort d'être les plus ſavans dans les langues, ſur-tout en Hébreu & en Grec. C'eſt un Hébraïſant de cette cabale-là, qui fait ici ſes preuves.

Sous le ſymbole donc de Jupiter, & ſous celui d'Anubis, (ſi on peut l'appeller ainſi,) un huguenot a voulu repréſenter ſon parti, c'eſt-à-dire, un peuple qui dit fort librement & fort audacieuſement au Roi Henri III tout ce qui eſt contenu dans cette Médaille. Car tout s'adreſſe à lui, & afin qu'on ne doutât pas que c'eſt lui

MÉDAILLES. qu'on a eu deſſein de repréſenter ſous le ſymbole de Jupiter, qui eſt aſſis ſous une tente, & qui tient le ſceptre à fleurs-de-lys, avec le code des loix; on a eu ſoin de le dire dans cette inſcription qui eſt aux pieds d'Anubis, vis-à-vis de l'aigle, ANAEL, ayant un peu plus bas à côté, la lettre H couronnée, ce qui ſignifie : *Ecce tabernaculum Henrici regis : C'EST ICI LA TENTE DU ROI HENRI* (*).

On lit enſuite autour de la Médaille du même côté, ces quatre mots-ci :

DRAGANIEL. GERSIVR. DRAYDEMYN. FRENEIL.

Cela ſignifie en latin, traduiſant l'Hébreu à la lettre :

Fac lætari Deum : expelle inimicum.
Fac lætari populos : dimitte vagantem exercitum (**).

L'ennemi, dont parle ici l'auteur de la Mé-

(*) Ce mot ANAEL, qui eſt pur Hébreu, eſt composé de הן *ecce* & de אהל *tabernaculum*. L'auteur de l'énigme ne s'attache par-tout qu'aux lettres radicales, & il y joint les points ou les voyelles que bon lui ſemble. Pour la lettre H couronnée, il eſt viſible qu'elle ſignifie le Roi Henri.

(**) 1°. DRAGANIEL. *δρᾶ γάνι*- אל eſt formé de l'impératif Grec, *δρᾶ fac*; & du mot *γάνος lætitia*, ou

daille, & qu'il veut qu'on éloigne de la Cour, étoit entre autres Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, & qui avoit été garde des sceaux. Il étoit grand ennemi des religionnaires ; & son éloignement, si l'on en eût cru ce protestant, devoit être pour cela fort agréable à Dieu. *Il y* MÉDAILLES.

γάνυμι lætor, qui entre en composition avec le mot Hébreu אל *Deus.*

2°. GERSIVR est pur Hébreu גרשיער. Ce verbe est à l'impératif féminin, dont l'inventeur de cette énigme se sert assez souvent au lieu du masculin.

3°. DRAYDEMYN. *δρᾶ* חרהעמין. Ce *δρᾶ*, impératif Grec, revient encore comme au premier mot. Le reste est Hébreu. Le mot הרה signifie *lætari.* La premiere lettre est une simple aspiration avec un *y* Grec qu'on y met pour voyelle, avec autant de droit qu'on en fait un *e* simple dans les noms d'Eve & de Bethleem ; quoique ce soit pareillement un *heth* en Hébreu dans l'un & dans l'autre, ou comme prononcent quelques Hébraïsans, un *cheth.* Le *hemin* est le pluriel de la terminaison Chaldaïque du mot עם *populus.*

4°. FRENEIL, est pur Hébreu פרענעחיל. Le verbe פרע signifie *cessare facere*, selon l'interprétation de Pagnin au chapitre V de l'exode, verset 4, & selon le même Pagnin, dans son trésor de la langue sainte, *elongare*, éloigner : selon Schindlerus, *removere*, *irritum reddere*, dans le même sens. Pour נע qu'on lit ici NE, *vagus*, il vient de נוע *vagari.* Enfin, חיל qu'on lit ici IL, c'est *exercitus*, l'armée.

MÉDAILLES. *avoit dans le conseil*, dit Mezeray, *deux partis : l'un qui par-dessus toutes choses desiroit* LA PAIX *& la réformation de l'état : l'autre qui vouloit exterminer les huguenots à quelque prix que ce pût être. Le chancelier de l'Hôpital avoit été le chef du premier ..... Morvillier l'étoit du second, fort homme de bien, mais adonné à de certaines dévotions, & qui suivoit le mouvement des cabales étrangères, lesquelles ayant leurs racines en Espagne & à Rome, faisoient servir la religion à l'exaltation de ces deux puissances.* Il est bon de remarquer en passant que Mezeray, qui reconnoît que Morvillier étoit fort homme de bien, & comme il l'appelle ailleurs grand homme d'état, ne laisse pas de l'appeller, à cause de ses prétendues nouvelles dévotions, Espagnol & Romain; au même sens que l'auteur de cette Médaille dit que la Maison de Lorraine étoit toute Italienne, comme nous le verrons bientôt. Quoi qu'il en soit, le fabricateur de cette énigme suit ici la manière des factieux, qui est de demander qu'on éloigne de la Cour les plus fideles Ministres du Prince, parce que les salutaires conseils de ceux-ci rompent tous leurs desseins. Ainsi, lisoit-on dans un manifeste des religionnaires, publié au mois de Novembre 1574, & rapporté par Mezeray, à la p. 48 de son histoire : *que les méchans conseillers, qui avoient jusques-là*

là causé les troubles, & comme de funestes flambeaux mis le feu aux quatre coins de l'état .... tenoient les premiers rangs auprès du Roi. MÉDAILLES.

Outre cela, il y a dans le champ, entre l'Anubis & Jupiter, le mot SILLI, qui est Hébreu (*). Au-dessous de SILLI, on lit la préposition latine *de*, vis-à-vis une croix patriarchale; & il me semble que le tout signifie, *tace de Papâ : ne nous parlez plus de Pape*; parce que le Pape est, dit-on, le Patriarche de l'Occident. Le mot SILLI, seul, peut aussi signifier *pacificus esto*, aimez la paix; & si la croix que j'appelle patriarchale est mise ici à quelque autre dessein, je l'apprendrai volontiers. Quoi qu'il en soit, ces deux mots, FRENEIL & SILLI, contiennent les deux articles, que les Huguenots souhaitoient alors avec le plus d'ardeur; savoir, que le Roi désarmât, & qu'il les laissât en paix, sans parler de la Religion Catholique, ni les obliger à reconnoître le Pape. Mezeray rapporte que, dans le manifeste que j'ai déjà cité, on disoit encore que depuis que de méchans conseillers *avoient tenu le Roi entre leurs mains, ils avoient perverti cette bonne volonté que Sa Majesté avoit témoignée*

(*) C'est l'impératif féminin שלי qui est mis, comme j'ai déjà dit, pour le masculin. La racine est שלה *quievit*, *cessavit*, *tacuit*.

MÉDAILLES. *à Turin, de redonner* LA PAIX *à son Etat, & lui avoient fait* LEVER UNE ARMÉE D'ÉTRANGERS, *Suisses, Allemands & Piémontois.* C'est cette armée qu'Anubis, ici, prie civilement Henri III de vouloir congédier.

Enfin, dans l'exergue, il y a :

KF ABDPM ; & au dessous,

OXIEL.

Cela veut dire en latin : *Reginæ Catharinæ Regno fatales, Reginæ servientium pestiferas machinationes, subverte Deus !* Et en notre langue : *Renversez, Seigneur, & convainquez d'iniquité les ruses de la reine Catherine, qui sont si funestes à l'état ; & les artifices pernicieux de ceux qui sont attachés à la Reine.* C'est la prière dévote que la Réforme apprenoit à son Anubis, c'est-à-dire, à son peuple. Les couronnes, qu'on voit sur les trois premières lettres, y sont mises pour signifier le mot de *regina* ou de *regnum*, qu'on ne vouloit pas exprimer plus ouvertement. L'Hébreu est ici mêlé avec le latin ; mais il n'y a de latin que ces quatre lettres ; savoir, les deux premières, KF, & les deux dernières de cette ligne, PM, qui ne sauroient faire aucun mot elles seules en nulle autre langue. Ce sont des lettres initiales, dont chacune fait un mot latin à

part. L'ABD eſt Hébreu (*), ainſi que le mot OXIEL (**). Voilà, ce me ſemble, le véritable ſens de ce qui ſe lit ſur la première face de cette Médaille. MÉDAILLES.

Le revers a d'abord ces mots-ci ſemés dans le champ :

HAGIEL. HANIEL. SVT. EBVLEB. ASMODEL.

Cela veut dire en latin, traduiſant l'Hébreu mot-à-mot :

Loqui incipe : reſpondere incipe.
Deſine lac concupiſcere : deſine iniquè agere (***).

Ces mots ſignifient en notre langue : *Prépa-*

(*) C'eſt le verbe עבר qui ſignifie *ſervire*, *miniſtrare*.

(**) Avec le mot אל, qui ſignifie Dieu, eſt joint l'impératif féminin du verbe עקש *prævertere*, *ſubvertere*, c'eſt-à-dire, *renverſer*, ou, ce qui revient au même, *convaincre d'iniquité*, qui eſt la ſignification de ce mot Hébreu au chapitre IX de Job, verſet 20, ſelon la Vulgate. La lettre x ayant dans ſa prononciation la force de ces deux lettres c s, il a fallu l'exprimer par ces deux lettres Hébraïques קש.

(***) Tous ces mots ſont Hébreux. On y fait éliſion du ה, quand le mot qui ſuit commence par une voyelle :

אשמ-הדל : שות אבה-חלב : ענה-יאל חגה-יאל

Comme le fabricateur de ces mots-ci ne prétend pas compoſer en Hébreu d'une manière exacte, mais ſeulement faire des mots compoſés des ſimples racines Hébraï-

MÉDAILLES. *rez-vous à parler : préparez-vous à répondre. Cessez de vous laisser gouverner par votre mère : cessez de commettre des injustices.* C'est encore-là la remontrance respectueuse de l'Anubis Protestant à Henri III. *Lorsque le Roi eut fait son entrée à Paris avec sa nouvelle épouse*, dit Mezeray dans son Abrégé, *les députés du parti Protestant & Politique y arrivèrent pour parler de la paix, ayant communiqué par des envoyés avec le Prince de Condé qui étoit à Bâle. Ils* DEMANDOIENT *qu'on leur fît droit sur 92 articles, dont plusieurs sembloient* FORT HARDIS *; mais les plus* CHOQUANS *étoient la tenue des états-généraux*, LE RABAIS DES TAILLES, *&c.* C'est sur ces articles que cet Anubis a la hardiesse de dire à Henri III, en son jargon Hébraïque, qu'il ait à préparer ses réponses. Il l'en avertissoit quatre ou cinq mois au plus, avant l'arrivée des députés qui vinrent pour cet effet à Paris, le 7 d'Avril 1575. On y apperçoit assez claire-

---

ques, ce qu'avoient fait bien d'autres avant lui, il emploie ici la racine seule du verbe יאל, qu'il exprime par IEL ; & il s'en sert dans la première conjugaison, qu'on nomme *kal*; quoique dans l'Ecriture ce mot ne se trouve que dans deux autres conjugaisons. Il signifie, selon Sch[illegible]d-lerus, *paravit*, *incepit*, *&c.* Pour le verbe [illegible] il se trouve, au même sens qu'on lui donne ici, a[illegible]re X de Job, verset 20. Le reste est facile.

ment l'intention des Religionnaires, qui, felon Mezeray, dans fon Hiftoire, année 1574, page 10, & 1575, page 58, *certes tendoit au gouvernement* POPULAIRE *& Anubitique.* Mais le Roi n'étoit pas obligé d'entendre cet Hébreu. MÉDAILLES.

Ces mots, *loqui incipe*, qu'on peut auffi traduire, *commencez à parler*, font peut-être allufion à ce que rapporte le même Mezeray dans fon Hiftoire, année 1574, en parlant d'Henri III : *Laiffant*, dit-il, *prefque toute l'autorité à fa mère, il paroiffoit rarement en public, & demeuroit prefque toujours dans le cabinet avec fes favoris.... qui le faifoient vivre ainfi retiré, & ne lui permettoient prefque de* PARLER A PERSONNE *que par leur bouche.*

Pour ces paroles, *define lac concupifcere*, qui, à la lettre, fignifient, *ceffez de demander à teter*; elles font mifes dans un fens métaphorique, pour dire au Roi qu'il ceffe de prendre avis de fa mère, pour qui l'on fait affez qu'il avoit beaucoup de déférence.

Il ne refte plus que la légende qu'on lit à l'entour de la Médaille. La voici.

NECHAR. OPRIBAL. NE TALIAN. PENEL. AI. IPOS. FILIACH. DISDRAS (*).

Cela fignifie: *Alienigenam erubefce dominam*:

(*) Le premier mot NECHAR eft pur Hébreu נכר : il fignifie *alienigena*.

Médailles. *inter Italos vultum deæ viventis dum quæris, filiam fratris injuriâ afficis.* En François : *Ayez*

Opribal eſt pur Hébreu de même, חפרי-בעל. Il eſt compoſé de l'impératif féminin de חפר *erubeſcere*, & de בעל, qui ſignifie *maritus*, *dominus*, le maître de la maiſon ; & on l'attribue ici à la femme, parce qu'elle eſt auſſi en quelque façon la maîtreſſe.

Ne talian eſt une expreſſion Italienne, tant ſoit peu déguiſée par le retranchement de l'*i* final ſeulement ; au lieu de *ne' Italiani*, ou comme quelques-uns prononcent encore aujourd'hui, *ne Taliani*, c'eſt-à-dire, chez les Italiens. C'eſt ici une expreſſion énigmatique, pour ſignifier, dans une Maiſon qui eſt fort attachée à la Religion qui domine en Italie, c'eſt-à-dire, à la Religion Catholique.

Penel. Ai. Ce ſont des mots purement Hébreux : פנה-אל-חי : *peneel haï* ; & par contraction, *penel aï*. Car le mot אל, qui ſignifie *Deus*, eſt mis pour le féminin *dea*, comme dans Opribal le mot בעל, qui ſignifie *Dominus*, eſt employé pour *Domina*. *Vultum Deæ viventis*, c'eſt-à-dire, le viſage d'une divinité vivante, eſt une circonlocution, pour ſignifier une beauté charmante ; & c'eſt auſſi ce qu'on a voulu faire entendre par le ſymbole qui remplit le champ de la Médaille ; mais qui, dans ſa repréſentation, auſſi-bien que dans cette expreſſion de *divinité vivante*, eſt fort du goût des Huguenots, dont les peintures & les deviſes ſont ordinairement meſſéantes, & les expreſſions ſales ou impies. Quand M. Sponde parle de la Princeſſe Louiſe de Lorraine, lorſque Henri III l'épouſa, il l'appelle *præſtanti formâ & pietate virginem.* A côté gauche de cette

honte de chercher une maîtreſſe chez les étrangers : en cherchant une beauté & une divinité vivante chez les Italiens, vous faites une grande injuſ- MÉDAILLES.

---

déeſſe vivante, comme l'appelle ce faiſeur d'énigmes, on voit une grande croix de Lorraine pour marquer la naiſſance de la Princeſſe dont il parle. Mais cette croix eſt ici renverſée. Car la croix de Lorraine a deux travers, chacun à l'endroit de chaque tiers du montant, & celui d'en bas un peu plus long que l'autre ; ici au contraire celui d'en haut eſt le plus long. L'auteur de cette énigme marquoit peut-être par-là ce qu'il ſouhaitoit à la Maiſon de Lorraine.

IPOS eſt le pur Hébreu חפש, qui ſignifie *quærere*, chercher. Il eſt mis ici dans le ſens du participe, *quærens*, ou *dùm quæris*.

FILIACH eſt un mot compoſé à plaiſir, du Latin *filia* & de l'Hébreu *ach* אח, qui ſignifie *frater*. Ainſi, FILIACH eſt une contraction pour FILIAACH, c'eſt-à-dire, la fille du frère, ou la nièce.

DISDRAS eſt de même un mot compoſé à plaiſir de deux mots Grecs : de δὺς, qui, dans la compoſition, ſignifie quelque choſe de mal & d'affligeant ; avec le mot δράω *facio*, qui paroît ici pour la troiſième fois. Ainſi, au lieu de κακῶς δρᾷς, qui ſignifie *malo afficis*, vous faites tort ; le compoſiteur de cette énigme a mis DISDRAS, qui a la même force. Il écrit le DIS. par un I au lieu d'un Y, avec la même liberté & avec le même droit qu'il a eu d'écrire DRAYDEMYN par deux Y au lieu de deux I. C'eſt qu'il a voulu ſuivre par-tout l'orthographe qui ſeroit la plus propre à rendre l'énigme plus difficile.

Médailles. *tice à la fille de votre frère.* Il paroît que cette Médaille a été fabriquée par quelque ennemi de la Maison de Lorraine, lequel vouloit détourner Henri III d'épouser la fille du Prince Nicolas, Duc de Mercœur, & Comte de Vaudemont; ce qu'il fit néanmoins le lendemain de son sacre, c'est-à-dire le 14 Février 1575.

Les Princes de la Maison de Lorraine sont en France sur le pied de Princes étrangers. L'auteur de cette Médaille eût voulu que Henri III, sans sortir de la Maison Royale, se fût allié à la Princesse de Navarre, sœur de Henri IV, & par conséquent du sang Royal, mais fort attachée, comme elle l'a été jusqu'à sa mort, au parti Protestant. M. de Thou rapporte que Henri III avoit eu d'abord envie de l'épouser, mais qu'il changea incontinent après, par les conseils de la Reine Catherine de Médicis sa mère.

Les historiens rapportent que Henri III balança quelque temps, laquelle il épouseroit, ou de la Princesse Louise, fille du Duc de Mercœur, ou de Mademoiselle d'Elbeuf sa cousine, toutes deux de la Maison de Lorraine, laquelle a toujours été inviolablement attachée à l'Eglise & au Saint Siége. Mezeray nous apprend à la page 53 & 54 de son Histoire, que dès la fin de Septembre, ou le commencement d'Octobre de l'an 1574, le Cardinal de Lorraine avoit pro-

posé à la Reine Mère, de faire le mariage de sa MÉDAILLES. cousine Louise avec le Roi; que le Roi ensuite, vers le commencement de Décembre, desiroit l'accomplissement de ce mariage avec une ardeur incroyable, & qu'il envoya alors Chiverny porter les offres de son service, & ses premiers présens à cette Princesse. L'Auteur de cette énigme se déclare ici Protestant plus ouvertement que dans tout ce qui a précédé. Les Catholiques en France étoient, au jugement de tout ce parti-là, ou Italiens, comme le dit l'Auteur de cette énigme de toute la Maison de Lorraine, ou Espagnols & Romains, comme Mezeray dit qu'étoit Morvillier.

On dit donc ici à Henri III, qu'en épousant ou la fille du Duc de Mercœur, ou sa cousine, il feroit tort à la fille de Charles IX son frère, parce qu'il la dégraderoit, pour ainsi dire, en l'obligeant, quoiqu'elle fût du sang Royal & fille de Roi, de céder le pas à une Princesse d'une Maison bien moins illustre, mais qui auroit droit néanmoins de passer devant elle, dès qu'elle seroit Reine. La fille de Charles IX, nièce de Henri III, s'appelloit la Princesse Marie Elisabeth. Elle avoit alors un peu plus de deux ans; & elle mourut trois ans & demi après, en 1578.

Il faut que la Reine Catherine de Médicis,

MÉDAILLES. qui conſervoit précieuſement cette Médaille, ne sût pas ce qu'elle gardoit, puiſque tout ce qui y eſt exprimé lui eſt extrêmement injurieux & au Roi Henri III ſon fils. Peut-être que parce qu'on lui trouvoit du penchant à croire aiſément les prédictions, tirées de l'aſtrologie, on lui en impoſa, en lui expliquant comme elle eût pu deſirer les figures bizarres qui ſont dans le champ de la Médaille, comme ſi elles euſſent été des ſignes de conſtellations, ou des figures Taliſmaniques, quoiqu'en effet ce ne ſoit que des traits & des lignes tirées par pur caprice, & qui ne ſignifient rien. On ſe gardoit bien cependant de lui expliquer le véritable ſens des légendes, qui ſont pourtant uniquement tout l'eſſentiel de cette Médaille; & peut-être y ſubſtituoit-on quelque autre ſens imaginaire. Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on veut que ces figures, qui ſont dans le champ de la Médaille, ſignifient quelque choſe, il faut que ce qu'elles ſignifient ait rapport au ſens de la lettre, ou que ce ſoit quelque choſe tout différent. Si elles font un ſens qui ait rapport aux mots qu'on y lit, je ne ſai comment ce ſens-là s'y trouve, & il m'importe fort peu de le ſavoir. Si elles font un ſens différent, l'explication de la lettre n'en ſubſiſtera pas moins, & elle convaincra toutes les perſonnes éclairées, que le ſens qu'on y aura voulu mettre, ne peut être

qu'une insolence pareille à celle qui est visiblement dans les mots que j'ai expliqués. On voit au-dessus de la figure, qui est au revers, deux fois le signe de Vénus, tel que les astrologues le représentent ; & vers la tête, à droite, deux croissans qui sont aussi des symboles d'une beauté naissante. Si les autres figures ne disent que de semblables bagatelles, il est inutile de s'y arrêter. MÉDAILLES.

ARTICLE IX.

AUTRE Explication de la Médaille précédente. Par le P. Menêtrier, Jés.

VOUS voulez donc absolument, Monsieur, que j'explique mes sentimens sur une Médaille que vous m'avez présentée à examiner de la part d'un des plus illustres magistrats du Royaume, dépositaire de ce monument, qui paroît comme un nouveau phénomène, quoiqu'il ait plus d'un siécle. Un anonyme a osé écrire que c'étoit une Médaille, où Catherine de Médicis, prosternée avec ses enfans devant une image affreuse du démon, lui rendoit hommage, & lui faisoit comme un sacrifice d'elle-même, pour venir à bout de ses desseins, en se conservant une autorité absolue dans le Royaume, quelque changement

MÉDAILLES. qu'il y pût arriver par la ſucceſſion des Rois ſes enfans.

Vous ne me demandez pas une apologie de la Reine, mais une explication de la Médaille, dont la ſeule vue réfute aſſez la viſion de l'anonyme. Je ne me flatte pas d'en avoir trouvé la clef; mais je crois y avoir entrevu certains endroits par où l'on pourroit former des conjectures, qui paroîtroient aſſez bien établies. Il en eſt bien ſouvent de ces prétendus myſtères, comme des queſtions que ſe font les bergers, dans les églogues de Virgile, quand l'un demande à l'autre : quel eſt l'endroit du monde, où le ciel ne ſemble pas avoir plus d'étendue, que la longueur de trois aunes ? Et quand l'autre demande, à ſon tour : quel eſt l'endroit où naiſſent des fleurs qui portent ſur leurs feuilles les noms des Rois ? Combien d'interprètes ont fatigué leur eſprit & leur mémoire pour trouver des réponſes ſavantes à ces queſtions, que la ſimplicité de ceux qui les faiſoient leur devoit perſuader n'avoir rien de fort recherché ? Mais revenons à notre Médaille.

1°. Le monument dont il s'agit, ne fut jamais une Médaille, mais un taliſman. 2°. Il ne fut jamais frappé, mais ſeulement moulé. 3°. Catherine ne l'a point fait frapper. 4°. On n'y voit aucune apparence de culte rendu au démon.

Je dis que c'eſt un taliſman ; & qui voudroit MÉDAILLES. ici approfondir & pénétrer dans les myſtères de ces types énigmatiques, dont l'uſage eſt ſans difficulté le plus ancien de la philoſophie des images, puiſque les Egyptiens en furent les premiers auteurs, pourroit faire une diſſertation entière d'un gros volume pour développer douze eſpèces différentes de taliſmans, à commencer par ceux des Egyptiens, qui firent partie de leurs hiéroglyphes, & à paſſer enſuite à ceux des Arabes, des Perſans, des Grecs, des Romains, des Barbares, &c. Les philoſophes Pythagoriciens eurent auſſi leurs taliſmans, qui n'étoient que des combinaiſons de nombres, qu'ils croyoient avoir de grandes vertus. Les Rabbins Juifs en firent des lettres initiales de divers verſets de l'Ecriture & des noms de Dieu. Les Cabaliſtes en firent auſſi pour les ſecrets de leur cabale, principalement par les nombres. Les chymiſtes, qui cherchoient la pierre philoſophale, en firent pour couvrir leurs myſtères ſous des noms d'anges ou de diables, qu'ils donnèrent aux métaux, auſſi-bien que les noms des planètes. Les médecins Paracelſites ſuivirent la pratique de ces chymiſtes, & déguiſèrent leurs opérations ſous des figures auſſi bizarres. Enfin, les derniers de tous ont été des impoſteurs, qui, pour gagner de l'argent, promet-

MÉDAILLES. toient à ceux qui achetoient leurs talismans de les rendre invulnérables, de les délivrer des dangers du feu, de l'eau & des autres accidens de la vie, de les rendre heureux dans leurs voyages & leurs entreprises, de leur faire trouver des trésors, &c. Une dissertation sur toutes ces espèces de talismans ne peut être que très-curieuse ; mais c'est un grand ouvrage, qui demande beaucoup de lecture & de remarques. Je ne donnerai ici qu'un éclaircissement succinct sur le monument qui nous occupe.

Je dis premièrement que c'est un talisman, fait par Jean Fernel, natif d'Amiens, Premier Médecin du Roi Henri II, & qui reçut de grands bienfaits de la Reine Catherine. Cette Princesse étoit persuadée que l'habile médecin, par ses remèdes & le régime de vie qu'il lui avoit fait garder, avoit beaucoup contribué à lever les empêchemens que causoient à sa fécondité certaines humeurs, dont son tempérament étoit chargé. Aussi autant de fois qu'elle devint mère, autant de fois elle fit de magnifiques présens à Fernel. Il voulut bien passer pour auteur de ce talisman, puisqu'il mit son nom au bas de l'ovale de la première face, où on lit distinctement *Frainel* qui étoit son véritable nom, qu'il changea en celui de *Fernel*. Ainsi, Dubois d'Amiens prit le nom de *Sylvius*, Duchesne de *Querce-*

tanus, Mareſt de *Paludanus.* Il y a encore à préſent à Amiens des *Freſnes*, des *Fraiſnels* & des *Fraiſneaux.* Mais on n'y parle d'aucun Fernel, au moins qui ſoit connu. MÉDAILLES.

Ce fut en forme d'étrenne que Fernel préſenta cette Médaille à la Reine, parce qu'il ſavoit qu'elle aimoit ces images ſymboliques, & que dans la plupart des fêtes qu'elle donnoit à la Cour, elle faiſoit diſtribuer de ces ſortes de Médailles. Comme il ſe détermina à faire cette Médaille en forme de taliſman, il voulut en obſerver les manières, & repréſenter la Reine ſous les figures ſymboliques d'Iſis, Reine d'Egypte, qui gouverna ces peuples avec tant de ſageſſe, qu'ils la mirent au rang de leurs divinités; & comme ils avoient des hiéroglyphes différens pour les repréſenter ſous les figures de divers animaux, ils donnoient à cette Déeſſe une tête d'épervier, pour exprimer la vivacité de ſon eſprit, ſa droiture & ſon activité; car il n'eſt pas d'oiſeau, qui ait la vue plus perçante, le vol plus fort & plus droit pour s'élever vers le ciel.

Outre ces propriétés naturelles de l'épervier, Fernel fit choix de cette figure, parce que c'étoit la deviſe particulière & propre de la maiſon de Médicis, qui portoit en cimier de ſes armoiries un épervier, tenant entre ſes ſerres un anneau

MÉDAILLES. d'or avec un diamant au chaton, & dans le vuide de l'anneau le mot *ſemper*, que l'on interprétoit ainſi : *Spera veder un di ſua fortuna ſtabilita per ſempre comme il diamento. Elle eſpère voir un jour ſa fortune établie pour toujours comme le diamant.* Sur le derrière de la tête de l'épervier, on peut remarquer la figure d'un globe ſur lequel s'étend une figure en forme de ſerpent; c'eſt l'horoſcope ou l'aſcendant de Coſme de Médicis, ſemblable à celui d'Auguſte, c'eſt-à-dire, le ſigne du capricorne, que Coſme prit depuis pour ſa deviſe, avec ces mots, rapportés par Paul Jove : *Fidem fati virtute ſequemur.*

Du bec de l'épervier ſort une tige de pavot en trois coques ou têtes, avec leurs chapiteaux en forme de diadêmes; c'eſt un ſymbole de la fécondité de la Reine; le pavot en a toujours été le ſymbole, & les anciens, qui donnoient à Cérès une couronne d'épics, pour marquer la fertilité, y mêloient ſouvent des pavots, & lui en mettoient des tiges entre les mains : ces têtes de pavot paroiſſent ſoutenir une maiſon & une bannière quarrée, plantée dans un camp, qui indiquoit que Catherine, par ſes trois fils, étoit *mater Auguſta*, *& mater Caſtrorum*, ayant donné tant de ſoutiens à la Maiſon Royale & à l'Etat. Le dard, que la Reine tient dans ſa main droite, eſt un des ſymboles d'Iſis, auſſi-bien

que

que le miroir qu'elle a en sa gauche, dont l'un MÉDAILLES. marquoit la subtilité de l'esprit de la Reine, & l'autre sa sagesse dans les affaires publiques.

Elle est placée devant le Roi Henri II son époux, qui lui présente son sceptre, comme pour lui remettre la Régence de ses États, pour en donner ensuite la conduite à ses enfans, ce qui se fait entendre par le mot *illis*, qu'il faut lire à rebours du Roi à la Reine; & pour marquer en même temps que ce ne devoit être qu'après la mort du Roi, il est assis sur un aigle, symbole des anciennes apothéoses dans les Médailles des Empereurs. Enfin, le chiffre du Roi est comme le sceau de l'autorité qu'il donne à la Reine, c'est l'H couronnée qui est entre l'un & l'autre.

La ligne, qui fait l'exergue de cette Médaille, est pour ce qui suivit la mort du Roi, auquel succèderent d'abord, l'un après l'autre, le Dauphin François, qui fut François II qui régna peu, & dont le chiffre couronné est tout attenant à celui de Charles, qui est le K couronné; c'est ce chiffre qu'il portoit dans ses monnoies, & ses gardes sur leurs casaques.

Ces deux chiffres occupent le côté droit : on voit à gauche un A couronné qui désigne le Duc d'Anjou, alors Roi de Pologne; & ensuite ces quatre lettres B. D. *Brabantiæ Dux*, pour le Duc

Médailles. d'Alençon, qui fut élu & couronné Duc de Brabant ; P. M. signifie la Princesse Marguerite.

Ces deux triangles opposés, entre les chiffres de l'exergue, liés par des tenettes ou des entraves, marquent les peines qu'eut la Reine d'entretenir l'union & la paix entre ses enfans, dont les humeurs étoient si opposées. Le mot *Oxiel*, au-dessous des chiffres du Duc de Brabant & de la Princesse Marguerite, est un souhait pour leur élévation à l'exemple de leurs frères : ce mot signifie en Hébreu, *Dieu le veuille*, en Arabe, il se dit *Oxala*, & les Espagnols l'ont retenu pour dire *Utinam !*

La seconde face du talisman est une peinture des artifices & des débauches de Diane de Poitiers, pour s'emparer de l'esprit & du cœur de Henri II, dont elle fut la maîtresse, &, par cette raison, odieuse à la Reine Catherine, qui ne pouvoit souffrir cette rivale. Elle est représentée, sur cette Médaille, sous la figure la plus indécente qu'on puisse donner à une femme sans pudeur, qui étoit l'idée que Fernel en avoit voulu donner.

Le cœur, qu'elle tient serré en sa main droite, représente celui du Roi Henri II dont elle s'étoit emparée. A côté de ce cœur on voit un balancier d'horloge, posé sur la pointe du fleuron d'une couronne, pour marquer le peu de stabilité

de la fortune & de la faveur de cette femme. MÉDAILLES.

Mais les principaux myſtères de ce taliſman ſont à la gauche de cette femme, qui eſt l'endroit où elle jette les yeux. On y peut remarquer ſix pois mis en tiers, c'eſt-à-dire, trois, deux & un, ſous un peigne qu'elle tient horizontalement; ces pois ſont placés entre une F & une croix à double croiſon, & ce ſont autant de myſtères qui la déſignent perſonnellement. Car Diane étoit de la Maiſon des Comtes de Poitiers & de la branche de Saint-Valier, établie en Dauphiné, proche la ville de Valence; comme les Comtes de Poitiers étoient Comtes de Valentinois, ils avoient pour armoiries, par alluſion à leur nom, ſix pois mis en tiers, que l'on changea depuis en autant de beſans pour les rendre plus conformes aux figures du blaſon, ce qu'on fit auſſi des olives du Chancelier Olivier, & des grains d'épines de la Maiſon d'Eſpinay Saint-Luc. Le peigne qu'elle tient repréſente le chef des armoiries de la Maiſon de Saint-Valier, c'étoit la briſure, comme le peigne eſt nommé *diſcerniculum capitis.*

Les pois mis entre une F double, & la double croix marquent la grande fortune de Diane ſous François premier, dont l'F double ſignifie *Franciſcus Francorum Rex*, comme la double croix eſt la deviſe des Lorrains, auxquels elle fut

Médailles. fort liée ; étant dans le parti des Guises, elle sauva la vie à son père le Comte de Saint-Valier, condamné à perdre la tête pour avoir commis un crime de félonie, & ce ne fut qu'en se livrant à la passion de François Ier, qu'elle le tira de ce mauvais pas ; c'est ce qui est exprimé par l's & l'v, mis sous un fer de charrue, symbole de mort, à côté d'un balancier à quatre poids, symbole de la trahison de Saint-Valier, dont le nom est assez marqué par l's & l'v.

Au-dessus, le commencement de sa fortune & son établissement à la Cour sont marqués par une croix de St. Maurice, symbole de Louise de Savoye, mère de François Ier, dont elle fut fille d'honneur. Ses intrigues sont aussi désignées par un sautoir, & les six pois acostés de deux croissans, qui marquent la mère & la fille, les deux Dianes ; car Diane de Poitiers eut une fille de Henri II, qui fut Duchesse d'Angoulême, laquelle épousa en premières noces Horace Farnese, Duc de Castro, & après la mort de ce Duc, le Roi son père lui fit épouser le 3 Mai 1557 François, Duc de Montmorenci, Pair & Maréchal de France.

Le chiffre de *Vénus* entre *Aries* & *Taurus*, marqué au-dessus de cette face, signifie que Diane a été la Vénus de deux Princes, François Ier & Henri II, & les chiffres, placés au-dessous de la

figure, qui représentent *Aries*, *Taurus*, *Gemini*, MÉDAILLES. sont des symboles de la durée de sa faveur sous François Ier, Henri II, & les deux frères François II & Charles IX. Comme Fernel avoit fait des vœux, dans la première face de la Médaille, pour obtenir une fécondité légitime à la Reine, il nous dit au contraire, dans la seconde face, par ces mots *Ebuleb Asmodel*, qu'Asmodée, démon de l'impudicité, étoit l'auteur de la fortune des deux Dianes.

Les légendes sont composées de mots imaginés, peut-être, pour donner lieu à penser, ou s'ils ont quelque signification, il y a sujet de croire qu'elles regardent quelques personnes qui ne faisoient pas grand bruit dans le monde.

La mort a empêché le P. Menêtrier d'achever cette explication. Un Savant a déjà objecté que le Père Menêtrier ne peut fixer le temps où ce talisman a été fabriqué, sans être obligé de réformer quelque chose à son explication. Quand le Duc d'Alençon a été élu Duc de Brabant, sa sœur n'étoit plus la Princesse Marguerite, elle étoit déjà Reine de Navarre; & la faveur de Diane de Poitiers, ajoute le même critique, finit avec la vie d'Heni II. On ne sait pas ce qu'auroit répondu le Père Menêtrier; mais on croit que pour prévenir cette objection, il n'y a qu'à supposer, avec beaucoup de vraisemblance, que

MÉDAILLES. *Fernel, qui vouloit imiter les talismans, a feint que sa Médaille avoit précédé les évènemens qu'elle indique. Il y aura donc deux époques de ce talisman. Il n'a paru que sur la fin du règne d'Henri III; mais son inventeur l'aura supposé fait sous le règne d'Henri II, & il aura désigné, d'une manière prophétique, les évènemens déjà arrivés.*



BELLES-LETTRES, POÉSIE, ÉLOQUENCE, GRAMMAIRE.

ARTICLE PREMIER.

CHRONOLOGIE de l'Iliade, disposée par jours, avec quelques réflexions.

LA vengeance de l'outrage, fait à Ménélas, coûta aux Grecs dix années de guerre; & Calchas, ce fameux Augure qu'ils menèrent avec eux, leur pronostiqua, dès le commencement de cette célèbre expédition (*), qu'ils ne se verroient maîtres de Troye qu'au bout de ce terme. A la descente (**), où ils perdirent beaucoup de monde, & entre autres Protésilas, ils trouvèrent tout le pays en armes pour la défense de la Capitale. Pour s'en assurer les approches, & en même temps pour se donner des quartiers & de la subsistance, ils attaquèrent & forcèrent dix villes dans la Troade; savoir, (***) Lyrnesse, BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

(*) Iliade, chant 2, vers 329.

(**) Métamorphose d'Ovide, liv. 12.

(***) Eustate sur l'Iliade, chap. 2, v. 690.

Belles-Lettres, Poésie, &c.

patrie de Briséïs, Pédase, Thébes, patrie d'Andromaque, Zélée, Adrastée, Pirya, Percote, Avisbé, Abydos, Chryse, patrie de Chryséïs, & Cilla. Ces conquêtes furent principalement attribuées à la valeur d'Achille ; ce qui est d'autant plus remarquable, qu'auparavant il n'avoit point vu la guerre, étant demeuré caché sous les habits d'une fille, par l'ordre de sa mère, qui vouloit le dérober aux dangers des combats.

Enfin, à la dixième année, les Grecs parvinrent à former le siége de Troye. Ainsi, leurs Princes, qui ne s'étoient point encore faits voir de près, étoient inconnus à Priam (*), qui, du haut d'une tour, se les fit montrer par Hélene. Cet endroit, un des plus beaux d'Homère, a été injustement critiqué par Jules Scaliger (**). Le Tasse l'a heureusement imité (***).

Or, ce n'est ni l'expédition entière, ni en particulier le siége de Troye, qui font le sujet de l'Iliade : c'est uniquement la colère d'Achille contre Agamemnon, & ce qu'elle causa de maux aux Grecs. « Chantez, ô Déesse, dit Homère apostrophant sa muse ; chantez la colère d'Achille, fils de Pelée ; colère funeste,

(*) Iliade, chant 3, v. 161.

(**) Art. Poët. liv. 5, chap. 2.

(***) Gierus. liber. canto 3.

» qui causa tant de maux aux Grecs, & qui » jetta dans les enfers tant de braves hommes. » Exposons, par chaque jour, tout ce qui est contenu dans l'Iliade.

Chrysés, Roi de Chryse & Prêtre d'Apollon (*), vient redemander sa fille, qui avoit été enlevée à la prise de cette ville, & donnée à Agamemnon pour sa part du butin. Le refus qu'il reçoit irrite Apollon, qui (**), pendant neuf jours, fait pleuvoir ses traits sur le camp des Grecs, & y met la peste.

Le dixième jour, Achille fait assembler le conseil, & anime Calchas à parler, pour faire rendre Chryséïs, & appaiser Apollon. Là, Agamemnon & Achille se brouillent; le premier s'obstinant à ne point relâcher sa prisonnière, qu'il n'ait en sa place Briséïs. Cependant après de longues contestations, où Agamemnon rend un glorieux témoignage à la valeur d'Achille, il est résolu que Chryséïs sera rendue à son père. Mais Agamemnon envoie deux hérauts enlever Briséïs à Achille, qui s'abandonne à son dépit & aux larmes. Thétis, sa mère, le vient consoler dans son affliction, & lui promet de porter ses plaintes à Jupiter: mais il

(*) Iliade, chant 1, v. 13.

(**) Iliade, chant 1, v. 53 & 54.

falloit attendre, parce que, (*) la veille, ce Roi des Dieux étoit parti de l'Olympe avec toute sa Cour, pour une partie de divertissement de douze jours au-delà de l'Océan, chez les bons & irréprochables Ethiopiens.

Ce fut donc le vingt-unième jour depuis l'arrivée de Chrysés au camp, que Thétis (**) alla de grand matin au Ciel demander audience à Jupiter. Le moyen qu'il prit de la satisfaire, ce fut d'engager les Grecs à attaquer les Troyens, afin qu'ils sentissent ce qui leur arriveroit d'avoir mécontenté Achille, & de ne l'avoir point à leur tète. La nuit donc venue, il ordonne en songe à Agamemnon de combattre. Celui-ci, trompé par l'espérance d'une victoire, & même de la prise de Troye, dont le fier Achille n'auroit pas l'honneur, dès le lendemain vingt-deuxième au matin assemble le conseil, où, après avoir feint de vouloir lever le siége & se retirer dans la Grèce, il expose son songe, &, secondé d'Ulysse & de Nestor, fait résoudre au combat. Il fut donné le vingt-troisième jour, fécond en évènemens, & qui s'étend depuis le commencement du second Chant de l'Iliade jusqu'au milieu du huitième. Les armées

(*) V. 423.
(**) V. 497.

déjà en présence, Hector fait convenir que Ménélas & Pâris, les seuls intéressés dans cette querelle, la décideroient entre eux dans un combat particulier, qui, tournant à l'avantage de Ménélas, fut interrompu par une lâcheté, suggérée néanmoins par Minerve. Il faut donc en venir à une action générale, où les Troyens ont d'abord du désavantage, & puis, animés par Apollon, repoussent leurs ennemis : ils sont encore battus, & se remettent par la valeur d'Hector, qui livre un combat particulier contre Ajax. Les Dieux se jettent dans la mêlée, Junon & Minerve en faveur des Grecs; Apollon & Mars pour les Troyens; Mars même y est blessé par Diomède; & Vénus reçoit aussi une blessure du même Diomède.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Une trève (*), convenue pour faire des funérailles aux morts, finit le vingt-troisième jour; & après cette cérémonie (**) les Grecs tirent un grand retranchement pour mettre leurs vaisseaux hors d'insulte. De part & d'autre il se tient des conseils.

Dès le matin (***) du vingt-quatrième jour, le combat recommence, mais d'une manière

(*) Iliade, Chant 7, v. 433.
(**) V. 465.
(***) Chant 8.

Belles-Lettres, Poésie, &c.

très-désavantageuse aux Grecs, qui sont poussés jusques dans leur retranchement. De sorte qu'Agamemnon, désespéré de ce mauvais succès, propose dans le conseil d'abandonner l'entreprise de Troye & de se retirer. Mais par l'avis de Nestor, il se résout à regagner Achille en lui rendant Briséïs, & en lui faisant de grands présens. Sur quoi, Ulisse & Ajax sont envoyés vers ce héros, qui demeure inflexible dans sa colère. Homère est admirable en cet endroit. Ulisse, de retour, se joint à Diomède pour aller pendant la nuit apprendre des nouvelles des ennemis : ils pénètrent jusques dans leur camp, où tout étoit endormi, & y font un grand carnage. Rhésus, qui y étoit arrivé la veille avec un grand secours de Thrace pour les Troyens, périt en cette occasion. Ainsi finit le Chant dixième.

Avant l'aurore du vingt-cinquième jour, les armées (*) sont mises en bataille, & incontinent entrent en action. Journée funeste aux Grecs. Car Agamemnon, après avoir donné de grandes preuves de valeur, est blessé & mis hors de combat; Diomède & Ulisse le sont aussi; tandis que les Troyens, sous la conduite d'Hector, de Polydamas & de Sarpedon, forcent

(*) Chant 11, v. 1.

le retranchement, & malgré les efforts d'Ajax, de l'autre Ajax, d'Idoménée & de Mérion, portent le feu dans les vaisseaux. Achille se laisse alors toucher en quelque sorte aux larmes de Patrocle, & sans vouloir aller lui-même au secours des Grecs, il lui permet d'y conduire ses troupes, & le revêt de ses propres armes. Les Troyens s'étonnent d'abord, dans la créance que c'est Achille même : mais enfin Patrocle est vaincu, tué, & dépouillé par Hector. Achille, désolé de la perte de son ami & de ses armes, court au lieu du combat; & se faisant reconnoître à sa voix, il intimide les Troyens, & les oblige à la retraite. Homère s'étend sur ces évènemens depuis le onzième Chant jusques bien avant dans le dix-huitième, qu'il finit par la description des belles armes, que Vulcain, à la prière de Thétis, forgea aussi-tôt pour Achille, & qui se trouvèrent prêtes (*) pour le lendemain.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Achille, respirant la vengeance contre Hector, se rend plus facile à se reconcilier avec Agamemnon (**), & il reçoit ses satisfactions le lendemain au matin, qui fut le vingt-sixième jour; & aussi-tôt & à jeun, il se met en cam-

(*) Iliade, chant 19, v. 1.
(**) V. 56.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

pagne. Les Dieux, qui depuis la bleſſure de Vénus & de Mars avoient eu ordre de Jupiter de laiſſer faire les deux partis, obtiennent la permiſſion de retourner au combat, & ſe partagent; Junon, Minerve, Neptune, Vulcain, en faveur des Grecs; Vénus, Mars, Apollon, le Scamandre, pour les Troyens.

Mais il faut avouer que Neptune & Apollon n'avoient qu'une attache médiocre au parti qu'ils prenoient; car le premier rendit un bon ſervice à Hector, en le cachant à Achille dans une première rencontre qu'eurent ces deux héros. Cependant l'impitoyable Achille fait un terrible maſſacre de Troyens, qu'il contraint de fuir & de ſe renfermer dans leur Ville. Hector ſeul a l'audace de l'attendre, & eſt tué par lui avec le ſecours de Pallas; & Achille uſe avec férocité de ſa victoire. C'eſt où finit le vingt-deuxième Chant.

Le vingt-ſeptième jour eſt employé (*) aux funérailles de Patrocle, à conſoler Achille ſur la mort de ce tendre ami, aux lamentations des Troyens ſur celle d'Hector; le vingt-huitième, à ramaſſer (**) les cendres de Patrocle, & à célébrer des jeux à ſon honneur. Enſuite (***)

(*) Iliade, Chant 23, v. 49 & 217.

(**) V. 226.

(***) Iliade, Chant 24, v. 31 & 413.

Achille, pour contenter ſa vengeance, traîne pendant dix jours le corps d'Hector autour du tombeau de Patrocle. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Enfin, ſur les remontrances d'Apollon, les Dieux penſent à arrêter l'indigne traitement, qu'Achille continuoit de faire au corps d'Hector; & ils lui font inſpirer quelque ſentiment d'humanité par Mercure, & le diſpoſent à rendre ce malheureux cadavre à Priam (*), qui le vient demander le trente-huitième jour. De plus (**), il accorde onze jours de trève pour rendre les derniers honneurs à Hector.

De ſorte que l'Iliade comprend l'eſpace de quarante-neuf jours, dont il n'y en a que quatre de combat, le vingt-troiſième, le vingt-quatrième, le vingt-cinquième & le vingt-ſixième. Auſſi-tôt qu'Achille ſe préſente pour combattre, Homère ne dit plus rien des autres héros Grecs.

Il ſemble que tout ce qui s'eſt paſſé, depuis la mort d'Hector, eſt épiſodique, & au-delà du ſujet & du deſſein que le Poëte s'étoit propoſé; car on n'y voit aucun rapport à la colère d'Achille contre Agamemnon; les Grecs ne ſouffrent point de ſa fureur contre Hector. On ne ſait pas que quelque autre ait fait une ſem-

(*) V. 413.

(**) V. 664 & 669.

Belles-Lettres, Poésie, &c.

blable attention à la durée de l'Iliade, & à la distinction des jours, sinon le P. le Bossu, dans un excellent Traité du Poème Epique (*), qu'on n'avoit pas vu, quand on a fait cette supputation, qu'il abrége de deux jours, omettant le vingt-unième, & semblant n'en faire qu'un du vingt-septième & du vingt-huitième.

Ovide fait parler durement Ulisse à Ajax (**).

Decimo demum Pugnavimus anno.
Quid facis intereà, qui nil nisi corpore prodes?

« Ce ne fut enfin qu'à la dixième année que » nous commençâmes à combattre : que fites-vous » auparavant, vous qui n'avez que des bras? » Ulisse auroit pu dire que les services d'Ajax se réduisoient à trois jours. Car le quatrième jour de combat, Achille fit toute la besogne ; & on ne voit plus Ajax exercer la force de ses bras que dans les jeux funéraires en l'honneur de Patrocle, à lutter contre Ulisse, à pousser la lance contre Diomède, & à jetter le disque : on le voit aussi exercer la légéreté de ses pieds à la course, en quoi il cédoit au seul Achille.

On ajoutera, qu'Eustathe, le savant Com-

(*) L. 3, chap. 12.
(**) Métamorph. liv. 13.

mentateur

mentateur d'Homère (*), semble se contredire; car demandant pourquoi il n'y eût de combats qu'à la dixième année ? il répond, que la crainte d'Achille, avant qu'il fût brouillé avec Agamemnon, tint les Troyens renfermés dans leur Ville, sans oser faire de sorties. Il dit néanmoins, que tandis qu'une partie des Grecs étoit demeurée à bloquer Troye, une autre partie, sous la conduite d'Achille, étoit allée ravager les villes de la Troade. Les Troyens auroient donc pu profiter de l'absence de ce redoutable ennemi pour faire quelque entreprise.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

ARTICLE II.

CHRONOLOGIE *de l'Odyssée, disposée par jours.*

APRÈS avoir donné la Chronologie de l'Iliade, il semble que ce soit un engagement à donner aussi celle de l'Odyssée. En l'examinant, on a trouvé qu'Homère, dans ce dernier Poëme, n'a pas gardé, comme dans le premier, la suite des temps & des évènemens,

(*) Sur les premiers vers de l'Iliade, & sur le vers 366.

& que même il s'eſt contredit, comme on va le faire voir.

Neptune, implacable dans ſa colère contre Uliſſe, ne ſe laiſſoit point toucher par les grands travaux & le long exil de ce héros, auquel il ne pouvoit pardonner le renverſement des murs de Troie, & d'avoir aveuglé Polyphème. Au contraire, Minerve, attentive à chercher les moyens de procurer du repos à Ulyſſe, & ſon retour à Ithaque (*), prit occaſion d'en parler à Jupiter dans le conſeil des Dieux, pendant une abſence de Neptune, qui étoit allé recevoir les ſacrifices des Ethiopiens. La piété d'Ulyſſe lui mérita la faveur des Dieux; &, de l'avis de toute l'aſſemblée, Jupiter donna ordre à Mercure d'aller déclarer à la Nymphe Calypſo, qu'elle ceſsât de retenir Ulyſſe. En même temps Minerve deſcendit du Ciel, ſe rendit à Ithaque, & ſous la figure de Mentés, Roi des Taphiens, releva le courage de Télémaque contre cette inſolente jeuneſſe qui recherchoit Pénélope ſa mère, & pilloit ſa maiſon. Elle lui conſeilla auſſi d'aller chez divers Princes de la Grèce apprendre, s'il pouvoit, des nouvelles de ſon père. Tel eſt le commencement & le premier jour de l'Odyſſée.

(*) Odyſſée, chant premier.

Le lendemain (*), Télémaque, dans une assemblée générale des habitans d'Ithaque, déclare avec fermeté aux amans de sa mère, qu'ils aient à se retirer de chez lui ; & il déclare aussi la résolution qu'il a prise de faire un voyage pour s'informer des nouvelles de son père. La nuit venue, il s'embarqua avec Minerve, cachée sous la forme du sage Mentor, ancien ami & confident d'Ulysse. Belles-Lettres, Poésie, &c.

Le troisième jour, au lever du Soleil, Télémaque arrive à Pylos, où il passe le reste du jour chez Nestor, qui lui raconte les tristes avantures d'Agamemnon, & une partie de celles de Ménélas, sans avoir rien à lui dire de celles d'Ulysse. Il lui conseille seulement d'aller trouver Ménélas (**), qui en peut savoir quelque chose, n'étant de retour chez lui que depuis peu, & revenu le dernier des Princes Grecs, qui avoient eu part à l'expédition de Troie.

Nestor, le quatrième jour, régale l'équipage de Télémaque, lui donne un chariot pour le porter à Lacédémone, & le fait accompagner par son fils Pisistrate. Mentor ne fut point de ce voyage. Télémaque & Pisistrate couchèrent à

(*) Chant 2.

(**) Chant 3, vers 1, 317, 476 & 488.

Belles-Lettres, Poésie, &c.

Phéres chez Dioclés; & le jour suivant (*), qui fut le cinquième, étant arrivés à Sparte, ils y trouvèrent Ménélas & Hélène en fètes, pour les noces d'Hermione leur fille avec Pyrrhus, fils d'Achille. Si Télémaque eut la satisfaction d'entendre bien louer son père par Ménélas, & de se voir reconnu pour le fils d'un tel héros à la ressemblance qu'il avoit avec lui, & qui fut remarquée par Hélène; il eut aussi la douleur de n'apprendre rien autre chose, sinon que Protée, consulté par Ménélas en Egypte, avoit dit qu'Ulysse étoit retenu par Calypso malgré lui. Télémaque s'excusa de recevoir trois chevaux avec un chariot, dont Ménélas vouloit lui faire présent, parce que, dit-il (**), Ithaque n'avoit ni plaines pour les exercer, ni pâturages pour les nourrir, & que les chèvres avoient de la peine à y trouver de quoi brouter. Mais il ne refusa pas une tasse d'argent dont le bord étoit doré. Cependant (***) à Ithaque, Pénélope s'affligeoit du départ de son fils dont elle n'avoit rien su; & les amans de Pénélope en murmuroient jusqu'à prendre entre eux de criminels desseins contre la vie de Télémaque, n'appréhen-

(*) Chant 4, v. 1, 106, 140 & 555.
(**) Chant 4, v. 605, 663 & 706.
(***) Chant 4, v. 605, 663 & 706.

dant rien tant que de le voir se former, & cesser d'être enfant. Belles-Lettres, Poésie, &c.

Il coucha à Sparte deux nuits; & la dernière (*), averti en songe par Minerve de hâter son retour, & d'éviter le canal entre Ithaque & Samos, où les amans de Pénélope l'attendoient dans une embuscade, il partit le septième jour avec Pisistrate, emportant la tasse d'argent de Ménélas, avec une robe dont Hélène lui fit aussi présent. Il reprit le même chemin qu'il avoit fait (**), & sans aller chez Nestor à Pyle, de peur d'être obligé d'y séjourner, il arriva à Ithaque le neuvième jour au lever du Soleil. Tels furent les voyages de Télémaque, rendus fameux, mais qui se terminèrent à Lacédémone, où même la Déesse, sous la forme de Mentor, ne l'accompagna pas. Il est même surprenant, après ce que lui avoit dit Ménélas, que l'envie ne lui prît point d'aller chercher l'Isle de Calypso.

Minerve étoit occupée à procurer efficacement le retour d'Ulysse (***), qu'elle demanda encore à Jupiter dans une autre assemblée des Dieux, où elle parla des voyages de Téléma-

(*) Chant 15, v. 10.
(**) Chant 15, v. 220 & 494.
(***) Chant 5, v. 1, 34, 243, 262 & 278.

que, & des embuches que lui préparoient les amans de Pénélope. Ainſi, ſes inſtances n'ont pu être faites que le cinquième ou le ſixième jour : ce qui ne s'accorde point avec ce que dit Homère dans la ſuite.

Car un ſecond ordre, donné à Mercure, qui n'avoit pas exécuté le premier vers Calypſo, porte qu'il faut que dans vingt jours Ulyſſe ſoit rendu à l'Iſle de Schéria, qui eſt celle de Corfou, pays des Phéaques. Ulyſſe, après avoir obtenu ſon congé de Calypſo, ne perd point de temps : lui-même, dès le lendemain, ſans le ſecours d'aucun ouvrier, ſe met à abattre vingt gros arbres, prépare le bois, & en quatre jours ſe bâtit un vaiſſeau, & le met en état de tenir la mer.

Ce fut donc le cinquième jour, à compter du ſecond ordre de Jupiter, qu'Ulyſſe quitta l'Iſle de Calypſo ; & ſeul dans ſon vaiſſeau, ſur une vaſte mer, après une navigation aſſez heureuſe de dix-ſept jours, il arriva le dix-huitième à la vue de l'Iſle de Schéria. Alors, pour ſon malheur, Neptune, qui revenoit d'Ethiopie, l'apperçut, & le battit d'une ſi violente tempête, que le vaiſſeau fut d'abord renverſé, & puis mis en pièces. Ulyſſe étoit perdu, ſi Leucothoë, Nymphe marine, n'avoit eu pitié de lui : elle lui conſeilla de ſe débarraſſer de ſes

habits pour se mettre à la nage, & lui présenta un ruban qui auroit la vertu de le soutenir sur les eaux. Enfin (*), le troisième jour après la perte de son vaisseau, le vingtième depuis son embarquement, & le vingt-cinquième depuis l'ordre de Jupiter, il arriva à Schéria, bien fatigué de nager, & après avoir évité d'être brisé contre les rochers du rivage. Le lendemain, il implora l'assistance de Nausicaa, fille d'Alcinoüs, Roi des Phéaques, qui, lui ayant donné de quoi se couvrir, lui dit de la suivre au Palais de son père, où il seroit bien reçu.

Alcinoüs, le vingt-septième jour au matin, convoque une assemblée des Phéaques, & y mène Ulysse. Après avoir exposé en peu de mots les desirs ardens de cet étranger de revoir au plutôt sa patrie, il conclut à lui donner un vaisseau, & cinquante-deux bons rameurs. Ensuite, il invite les principaux de sa cour à venir passer la journée chez lui, & à entrer dans les divertissemens qu'il préparoit à son hôte. Les plaisirs étoient l'occupation de la Nation; & Alcinoüs, qui en proposoit, fut écouté volontiers. En effet, le reste du jour se passa en festins, en combats, où Ulysse montra son adresse & sa force; en danses, & Démocus, accompagnant sa divine

(*) Chant 5, vers 390, & chant 6, v. 170, chant 8.

voix de sa guitarre, chanta les beaux faits d'Ulysse devant Troye.

Tout cela devoit lui être fort agréable; mais ce qui le fut infiniment davantage, c'est qu'Alcinoüs lui demandant enfin qui il étoit, & quelles étoient les tristes avantures dont il se plaignoit tant, lui donna occasion de déployer son éloquence. Il se met donc à conter ce qu'Horace (*) appelle de merveilles; ce que Longin (**) qualifie d'*assez beaux songes, & si vous voulez, de songes de Jupiter même;* & ce qu'un siècle, qui condamne les nobles fictions de l'Arioste & le bois enchanté du Tasse, traiteroit, dans un de ses Auteurs, de contes burlesques & bas. Le récit fut long, & contient quatre chants entiers, le 9, le 10, le 11 & le 12. Là, Ulysse rapporte ce qu'il avoit eu à souffrir des Ciconiens, des Lotophages, des Cyclopes, & particulièrement de Polyphème; des Lestrygons, dont le Roi étoit Antiphates; comme il fut reçu d'Eole; ce qui lui arriva chez Circé; sa descente aux enfers; comme il évita le naufrage où les syrènes, Scylla & Carybdis, l'attiroient. Ainsi finit le vingt-huitième jour.

(*) *Ut speciosa de hinc miraculapromat,*
Antiphatem Scyllamque & cum Cyclope Charybdim.
HORACE, *art. Poëtique.*

(**) Traité du sublime, chap. 7.

Le jour ſuivant, (*) Ulyſſe eſt porté à Ithaque ſur le vaiſſeau préparé par Alcinoüs ; & s'étant profondément endormi pendant le voyage, en cet état il eſt expoſé à terre avec tous les préſens des Phéaques. Comme à ſon réveil, qui fut le lendemain matin, & le trentième jour, il ne ſe reconnoiſſoit point, Minerve l'inſtruit de ſon retour en ſa patrie, & de ce qu'il doit faire. Elle ajoute (**) que par ſon conſeil Télémaque eſt allé à Sparte, d'où elle va le faire revenir inceſſamment. C'eſt ici que paroît la contradiction des deux époques de l'Odyſſée. Car ce jour, qui eſt le trentième depuis la ſeconde aſſemblée des Dieux, n'eſt que le ſixième depuis la première, où le retour d'Ulyſſe fut réſolu par Jupiter. Afin donc d'éviter l'embarras qui en naîtroit, nous fixerons, à ce même jour, une nouvelle époque pour le reſte du Poëme. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Cependant la Déeſſe change la figure d'Ulyſſe, afin de lui donner le temps, ſous ce maſque, de prendre des meſures pour ſe défaire des amans importuns de ſa femme (***). Ulyſſe, déguiſé en gueux, va chez Eumée, le plus fidelle de ſes ſerviteurs, & qui étoit chargé du ſoin de nour-

---

(*) Chant 13.

(**) Chant 13, vers 412.

(***) Chant 14.

rir de grands troupeaux de cochons : il eſt bien reçu, & ſans ſe faire encore connoître, il annonce, & ne peut perſuader à Eumée, le prochain retour de ſon maître. Eumée le croyoit péri.

Télémaque, averti par Minerve de paſſer premièrement chez Eumée en retournant de Lacédémone, n'y put arriver que le troiſième jour au matin (*) ; & dans l'abſence d'Eumée, qui va porter cette nouvelle à Laërte & à Pénélope, Ulyſſe ſe déclare à ſon fils, lui défend d'en parler à qui que ce ſoit, & lui donne ſes inſtructions.

Télémaque (**), le quatrième jour, va à la Ville, & rend compte à ſa mère de ſon voyage. Ulyſſe (***) le ſuit, après s'être arrêté trois jours & trois nuits chez Eumée ; & ſous l'apparence qu'il avoit priſe d'un gueux, il demande l'aumône aux amans de Pénélope, qui l'inſultent & le rebutent.

Le cinquième jour (****) n'eſt rempli que de bagatelles, de divers diſcours de ces amans étourdis, qui ſe font un divertiſſement de com-

(*) Chant 16.
(**) Chant 17.
(***) Vers 515.
(****) Chant 18.

mettre Ulysse avec un gueux connu de toute Ithaque. La nuit fut plus sérieuse (*) ; car après que cette importune compagnie se fut retirée, Ulysse ordonne à Télémaque de renfermer toutes les armes qui étoient au logis ; ensuite il s'entretient avec Pénélope, en lui cachant néanmoins ce qu'il est ; mais il est reconnu par une servante, à laquelle il recommande le secret.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Le sixième jour fut le dernier de la vie des amans de Pénélope. Ulysse (**), secondé de Télémaque, & aidé par les fidèles Eumée & Philète, qui avoient la charge des troupeaux de cochons & de bœufs, mais principalement avec le secours de Minerve, déguisée sous la forme de Mentor, met à mort ces insolens. Après une si terrible exécution (***), il se fait connoître à Pénélope ; & (****) le lendemain au matin, il va trouver son père, qui, depuis longtemps, vivoit retiré dans une maison de campagne. Cependant au bruit du massacre de la jeunesse la plus noble du pays, ceux d'Ithaque prennent les armes ; & Ulysse auroit eu une

(*) Chant 19.
(**) Chant 20, 21 & 22.
(***) Chant 23.
(****) Chant 24.

guerre dangereuse à soutenir contre ses propres citoyens, si la Déesse, qui, pendant vingt ans, l'avoit sauvé de tant de dangers, & l'avoit fortifié contre tant de peines, soit au siége de Troie, soit dans ses longs voyages, n'avoit arrêté les suites de ce soulevement. Elle procura enfin à Ulysse un repos assuré chez lui.

La durée de l'Odyssée, comme elle est exposée dans cette chronologie, est, selon deux diverses époques, ou de treize jours seulement, ou de trente-six jours.

ARTICLE III.

Éclaircissement sur la manière dont la Terreur & la Pitié Théatrâles opèrent la PURGATION DES PASSIONS, *proposée par Aristote.*

Purger *les passions*, n'est autre chose, dans ce langage d'Aristote, que les modérer, que leur donner un frein ; & ce Philosophe veut que, par des impressions de terreur & de pitié, la Tragédie serve à produire ces heureux effets dans l'ame des spectateurs.

Jusques-là tout est simple, tout est clair. Mais

la curiofité ne s'arrête point à cette furface. C'eft trop peu pour elle que l'intelligence du précepte. Elle exige qu'on lui en démontre la jufteffe, qu'on dévoile à fes yeux le méchanifme de ces reffors fecrets, par où la Terreur & la Pitié Théâtrales deviennent des inftrumens propres à contribuer au réglement de nos mœurs, & à rendre les hommes plus vertueux. C'eft-là que les Commentateurs fe partagent, s'embarraffent, fe brouillent, entaffent paffage fur paffage, autorité fur autorité, dans une affaire dont la décifion doit être réfervée au bon fens le plus fimple.

La Terreur Théâtrale eft celle qu'infpire au fpectateur la vue des châtimens & des malheurs qu'on s'attire en fe livrant aux paffions, dont le jeu à formé l'action tragique ; & l'effet naturel & immédiat de cette Terreur, eft de porter le fpectateur à réprimer dans lui les tranfports de ces paffions funeftes.

Phédre, en donnant l'effor à cette tendreffe criminelle qu'elle a conçue pour Hyppolite, fe met dans une efpèce de néceffité d'ajouter à fon premier crime ces traits de noirceur qui révoltent l'humanité ; elle devient, en quelque forte, le bourreau de l'objet de fon amour, elle répand la défolation dans le fein de fa famille, &, livrée en proie à des remords plus terribles que

le trépas, elle eſt réduite à ne trouver de reſſource pour les éteindre, que celle de ſe rendre elle-même la victime de ſon déſeſpoir, de chercher dans un poiſon violent la fin d'une vie qui lui eſt à charge; & par cette ſuite d'horreurs & de ſupplices, elle couvre ſon nom d'un éternel opprobre.

La ſacrilége, la barbare Athalie immole à l'ambition de régner ſeule en Juda & en Iſraël, une génération entière d'enfans au berceau, iſſus de ſon propre ſang; & tandis que plongée dans une trompeuſe ſécurité, elle ne penſe qu'à jouir du fruit de ſon crime, une de ces innocentes victimes, échappée à ſa fureur, lui fait trouver le juſte ſupplice de ſes forfaits, au pied de ces mêmes autels du Dieu vivant, qu'elle n'avoit point craint de profaner.

La vive image de ces déſaſtres n'eſt-elle point un remède propre à calmer les fougues qui les amenent? Ce n'eſt point Ariſtote, ce n'eſt point Dacier ou d'Aubignac qu'il faut conſulter là-deſſus; c'eſt la ſimple nature, c'eſt la femme de l'artiſan & du laboureur, qui, guidée par l'inſtinct, conduit ſon enfant au pied de l'échafaud, où le malfaiteur expire, afin de prémunir, par l'impreſſion de ce ſpectacle, ce cœur encore tendre & flexible contre les écueils où la violence des penchans, les mauvais exemples, en

un mot, les fureurs d'une jeunesse orageuse pourroient dans la suite faire échouer sa foible vertu. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Les impressions, il est vrai, que produit la Terreur Théâtrale n'égalent point celles qui naissent de la réalité ; mais elles l'emportent sur celles que fait le simple récit de pareils évènemens, autant que l'action l'emporte sur l'histoire. C'est sur ce principe qu'Horace (*) disoit ;

Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, & quæ
Ipse sibi tradit spectator.

Une histoire cependant, féconde en pareils traits, est regardée comme une source de leçons de vertu, & comme un maître propre à modérer les passions. Par une vive représentation de ces sortes de disgraces, le Théâtre deviendra donc une école de vertu, & la terreur qu'inspire l'action tragique, calmera, *purgera* les passions tumultueuses.

Mais les passions violentes ne sont point les seules qui blessent les intérêts de la société. Les passions lentes, les passions mortes, ou pour parler plus juste, le défaut de passions, l'apathie, la paresse, l'insensibilité, ne réussissent que trop

(*) Epist. Ad Pison. De Art. Poet.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

à nous soustraire aux devoirs nécessaires pour maintenir, pour serrer les liens qui unissent les hommes entre eux. Les premières renversent l'ordre, & les dernières se refusent aux soins nécessaires pour le conserver ou le rétablir. C'est d'un côté un Citoyen forcené, qui, le fer & le flambeau à la main, porte l'incendie & les ravages dans tous les quartiers de la Ville où il a vu le jour. C'est de l'autre un Citoyen dénaturé, qui, d'un air froid & tranquille, voit réduire sa patrie en cendres, à qui il n'en coûteroit qu'un pas pour éteindre le feu qui la consume, & dont l'indolence ou la dureté se refuse à ce foible service. Or, ce que fait la Terreur Théâtrale, pour remédier au premier de ces maux, la Pitié Théâtrale le fait pour guérir le second.

Nous naissons tous avec un fonds de sensibilité plus ou moins grand pour les malheurs d'autrui. Mais l'éducation, l'exemple, les intérêts personnels, le poison de l'envie, les situations délicates ne l'étouffent que trop souvent dans nos cœurs, ou n'en arrêtent que trop les utiles effets. Le soin d'entretenir, de réveiller, d'animer cet heureux instinct est un service important pour la société, & le secret d'y réussir, consiste dans l'attention de présenter souvent à notre compassion des objets propres à la faire éclorre, à la conserver, à l'étendre. C'est ainsi que par

la

la lecture des romans, par les ſpectacles, où l'amour ne ſe montre qu'avec le plus ſéduiſant appareil, environné de mille charmes, & couvert d'une gloire qui métamorphoſe en triomphes nos plus honteuſes foibleſſes, on nourrit le dangereux penchant d'un jeune cœur pour les liaiſons tendres & paſſionnées. Par la même raiſon, le ſpectacle Tragique, en nous peignant vivement des ſituations touchantes, couve, & développe dans nos cœurs le germe précieux de cette compaſſion bienfaiſante, que nous portons au-dedans de nous. Une Héroïne en pleurs, un Héros dans la diſgrace, font paſſer juſques à nous la douleur qui les accable. L'impreſſion qu'elle nous laiſſe, nous prépare de loin à nous intéreſſer au triſte ſort de nos ſemblables, & à ne point leur refuſer les ſecours que leur malheur ſollicite pour eux. La Terreur & la Pitié Théâtrale ſont donc, ſoit en réprimant des ſentimens trop vifs, ſoit en réveillant des ſentimens trop foibles, des moyens propres à réformer dans les hommes les diſpoſitions les plus oppoſées aux intérêts de la ſociété. Le Théâtre donc, par le jeu de ces deux grands reſſorts, règle les mœurs des hommes, & devient une école de vertu. Voilà tout le myſtère de cette *Purgation des paſſions*, ſi recommandée par Ariſtote, développé d'une manière ſimple & naturelle. Le

Belles-Lettres, Poésie, &c.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c. moyen sûr de bien commenter les préceptes de ce grand homme, c'est de remonter à la nature des choses. On devine toujours ce qu'il a voulu dire, quand on pénètre ce qu'il a dû dire.

C'est de ce principe bien entendu, que coulent comme de leur source les règles les plus essentielles du Spectacle tragique. L'action en doit être illustre, c'est-à-dire, que ce doit être un incident célèbre de la vie de quelque personnage illustre. L'impression de Terreur en est plus grande dans le spectateur, quand on lui montre que l'élévation la plus haute, & le pouvoir le plus absolu ne mettent point à l'abri des disgraces qu'attirent les passions, & que le châtiment suit le coupable jusques sur le trône, & au centre même de l'impunité.

La Pitié y trouve encore son compte. Le respect qu'inspirent le rang, la naissance, les grandes qualités, ajoute à la compassion que dicte l'humanité. Plus la chûte est grande, plus elle nous attendrit. La douleur, en un mot, est toujours proportionnée au sujet qui la fait naître, & un homme, qui du faîte de la gloire tombe dans l'excès de la disgrace, perd plus qu'un particulier que sa situation expose aux revers, approche de l'abaissement, & qui n'a qu'un pas à faire pour y tomber. C'est pour cela que les malheureux illustres trouvent chez nous plus

de ſenſibilité, que les malheureux vulgaires. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Autre règle d'Ariſtote. Le principal perſonnage ne doit, même dans ſon crime, être coupable qu'à demi. Pourquoi ? C'eſt qu'il en eſt de l'action Théâtrale comme des décorations, qui ſervent à embellir la repréſentation. Tout eſt perſpective pour le public, & ſi on veut le mettre à portée de ramener les choſes à leur juſte valeur, il faut groſſir un peu pour lui les objets. C'eſt ſur ce principe que ſont fondées toutes les règles de ces arts, dont le but eſt de remuer le cœur, de frapper l'imagination, ou d'éblouir les yeux; & ſi la vérité, qui eſt le fondement de la ſaine morale, bannit l'exagération de ſes règles, elle s'en accommode au moins dans les leçons qu'elle donne pour les pratiquer. Or, l'impreſſion de terreur en devient plus vive à la vue des maux qui déſolent un Héros plus foible encore qu'il n'eſt vicieux, & le Spectateur eſt bien plus excité à arrêter l'eſſor volontaire qu'il ſeroit tenté de donner à ſes paſſions, quand il voit de quel châtiment ſont ſuivis des crimes, qui ſemblent être, en quelque ſorte, plus l'ouvrage du ſort que celui de l'homme.

D'ailleurs, il eſt peu de mortels qui doivent leurs crimes à leur ſeule iniquité. Ils en ſont ſouvent plus redevables à leur ſituation qu'à leur choix. La complaiſance les embarque, le

mauvais exemple les séduit, l'occasion les sollicite, les presse, le penchant les aveugle, la suite des évènemens les entraîne, les circonstances les déterminent, l'habitude les apprivoise, les captive, & quand le déréglément est à son comble, que l'horreur de leur état les trouble, les effraie, les fait soupirer après une révolution qui changeroit leur sort, leur foiblesse se refuse aux efforts nécessaires pour échapper & revenir sur ses pas. Voilà la clef de la plupart de nos dérèglémens, de ces désordres qui troublent & qui renversent les sociétés. Sur dix mille hommes, à peine s'en trouve-t-il un seul, qui ne frémît d'horreur, qui ne reculât, qui ne se dérobât au danger, si dès le premier pas qu'il fait vers le crime, il pouvoit sûrement prévoir tous les forfaits, que sa première faute doit amener à sa suite. On ne se rend vraiment coupable qu'en se flattant de ne le devenir qu'à demi. Ce ne seroit donc point alarmer le commun des hommes sur leurs fautes, que de ne leur montrer le vice puni que dans ces scélérats, dont les attentats raisonnés sont l'ouvrage du sang-froid & de la réflexion, de ces hommes plus monstres par leurs sentimens, dans l'ordre de l'humanité & de la nature, que ne l'étoit le Sphynx de la fable, par la composition bizarre de ses membres. Ainsi, pour que le spec-

tateur se substitue intérieurement au coupable, s'en applique le châtiment, tourne, en un mot, au profit de ses mœurs la Terreur Théâtrale; il faut qu'il n'apperçoive dans les causes, qui attirent une funeste catastrophe, que ce que son amour-propre lui permet de démêler lui-même dans ses fautes, c'est à-dire, plus de foiblesse que de malignité, plus de hazard que de dessein. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Mais si le soin de rendre la Terreur utile exige ces précautions, la part que doit avoir la Pitié aux impressions tragiques ne l'exige pas moins. Les douces émotions qu'elle cause s'évanouiroient sans retour, l'horreur & l'indignation prendroient leur place; loin de plaindre la disgrace du Héros tragique, on applaudiroit aux revers qui l'accablent; on ajouteroit peut-être par ses desirs à la médiocrité du supplice, si sa conduite n'offroit aux Spectateurs que des noirceurs à détester, ou des fureurs à redouter; & l'action Tragique, au lieu d'attendrir le cœur, n'aboutiroit qu'à l'endurcir; au lieu d'adoucir nos sentimens, de nous rendre compatissans & secourables, elle ne produiroit en nous qu'une fermeté farouche, qu'une insensibilité d'autant plus difficile à guérir, qu'elle prendroit en quelque sorte la source dans l'équité, dans la vertu même.

Mais, dira-t-on, le Héros de l'action ne pour-

roit-il point être tout-à-fait innocent & vertueux? Cette objection regarde le fonds même des loix d'Aristote, & non pas la justesse de leur liaison avec le but que ce Philosophe assigne à la Tragédie. En nous renfermant donc dans les bornes que nous nous sommes d'abord prescrites, nous pourrions nous dispenser de répondre à cette question. Essayons cependant de la résoudre par les mêmes principes, qui nous ont guidés jusques-ici dans l'analyse que nous avons tracée des vues sublimes & systématiques d'Aristote sur l'établissment des règles qu'il a dressées pour l'action Tragique.

L'Epopée semble faite pour animer les cœurs à la vertu par la vue des récompenses dont elle nous la représente couronnée. Dès-lors le Héros du Poëme Epique doit être un Héros vertueux, au moins dans le systême du Poëme, c'est-à-dire, que l'action héroïque, qui sert de sujet à l'Epopée, doit être juste, & louable dans l'ordre des mœurs, comme l'a solidement prouvé l'Auteur des Dissertations critiques, en forme de lettres, sur le Paradis Perdu de Milton.

La Tragédie, au contraire, se propose un but différent; c'est la destruction des vices, la réforme des passions par la considération des maux où elles précipitent les mortels, qui en suivent les aveugles transports. Dans ce systême, l'in-

térêt des mœurs exige que le Héros tragique ſoit malheureux, & par une ſuite néceſſaire, qu'il ſoit au moins un peu coupable; car des diſgraces qui ſeroient le fruit d'une vertu pure & ſans mêlange de foibleſſe, ne ſerviroient point de remède à nos vices, ou de frein à nos paſſions. Elles ſeroient même plus qu'inutiles dans l'ordre moral; elles y deviendroient pernicieuſes. Le foible penchant que nous avons pour la vertu, au milieu des paſſions & des intérêts divers qui l'attaquent de tous côtés, a beſoin, pour ſe conſerver, d'être ſoutenu par des ſecours étrangers. C'eſt afin de lui en fournir d'efficaces, que dans tous les ſyſtêmes de morale, on a toujours repréſenté le bonheur de l'homme comme une ſuite de ſon attachement à ſes devoirs. Une vertu dépouillée de ce privilége, une vertu toujours malheureuſe, toujours perſécutée, & qui ſuccombe ſous le poids des infortunes qui l'accablent, devient un Spectacle propre à éteindre le peu de goût, que des objets plus ſéduiſans auroient encore pu nous laiſſer pour elle. Un pareil Spectacle détermine un cœur, déjà trop préparé par ſes penchans, à ſuivre l'attrait qu'il a pour le vice impuni & triomphant; ou ſi l'action tragique confond dans une même cataſtrophe l'innocent & le coupable, & que les rigueurs d'un ſort trop aveugle s'exercent avec une du-

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

L 4

reté égale sur l'un & l'autre, on se sent plus excité à se dédommager d'avance de l'injuste sévérité du destin, en se livrant à la douceur du penchant qui nous entraîne vers le vice, qu'à se donner pour le combattre des soins infructueux. Un héros tragique ne sauroit donc être un Héros parfaitement vertueux, sans confondre les objets opposés de l'Epopée & de la Tragédie, sans renverser le plan que le bon sens avoit dicté aux anciens pour rendre l'Epopée & la tragédie, chacune par des ressorts divers, utiles aux bonnes mœurs, & sans faire servir le Théâtre, non à purger, mais à irriter les passions.

Voilà le systême philosophique qui a servi de base à la règle d'Aristote sur l'usage de la Terreur & de la Pitié Théâtrale pour la *Purgation des passions*. C'est du moins le seul, on ose le dire, qui puisse satisfaire un esprit juste & conséquent sur la sagesse des motifs de cette loi. Les principes que nous venons d'établir, ont, avec les règles d'Aristote, une liaison trop unique & trop nécessaire pour avoir échappé à un génie, qui en a si bien saisi la juste conséquence. Il puisoit ses préceptes dans la nature même des sujets pour lesquels il dressoit des Loix. C'est à la même source, & non dans des textes ou des autorités arbitraires, que nous avons cru devoir

chercher l'explication, la preuve de ses maximes, & de l'enchaînement nécessaire qui les lie les unes aux autres. Le moyen, qu'en suivant sa méthode, nous nous soyons éloignés de sa pensée! BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

ARTICLE IV.

RÉFLEXION sur les règles du Poëme Dramatique.

NE pourroit-on point distinguer deux espèces de loix parmi celles qui règlent le Poëme Dramatique ? Les unes prises du fond même de sa nature ; les autres nées du goût & de l'usage des grands Poëtes, qui ont travaillé avec le plus de succès pour le Théâtre, du caractère des nations, ou de la situation des peuples pour qui ils travailloient, des temps & des circonstances où ils travailloient, des vues particulières qui les dirigeoient dans leur travail. Les premières exigent que l'action Théâtrale porte sur un fait historique, qu'elle soit grande & illustre, qu'elle soit tragique, propre à inspirer une vive terreur, & une tendre compassion ; qu'elle soit une, bien liée dans toutes ses parties ; qu'une exacte vraisemblance en règle les incidens & les caractères ; que son dénouement vienne naturelle-

Belles-Lettres, Poésie, &c.

ment de ſon propre fonds ; qu'elle ſe paſſe toute entière dans un même lieu ; que le temps de ſa durée ſoit à-peu-près réglé ſur celui de la repréſentation ; que non-ſeulement les bonnes mœurs y ſoient ménagées, mais qu'elle ait même pour but de les entretenir ou de les introduire. Indépendamment de l'autorité d'Ariſtote & de M. Dacier, euſſent-ils même penſé le contraire, n'eſt-on point en droit d'aſſurer que chez toutes les Nations polies de l'univers, chez toutes celles qui dans les productions de l'eſprit conſultent le bon ſens, & reſpectent les règles ; ces loix ſeront auſſi immortelles que la Tragédie ? Elles ſouffriront des atteintes dans l'exécution, & combien n'en ſouffrent-elles pas de nos jours ; mais ces atteintes ſeront toujours des fautes. En dérogeant aux règles, on ne preſcrira pas plus contre leur légitimité & leur juſteſſe, que l'irrégularité de nos mœurs ne preſcrit contre la nature des loix, que la ſaine raiſon établit pour les diriger. Les beautés mêmes qui naîtroient de ces écarts ſeront des beautés poſtiches, qu'on nous permette ce mot, & il y aura entre elles, & les beautés fondées ſur les règles, la même différence qui ſe trouve entre un viſage que les graces vives & naturelles embelliſſent, & celui qui ne doit ſes charmes qu'à des couleurs empruntées. Le dernier, peut-être, éblouira plus dans

un premier moment de ſurpriſe ; mais le ſecond coup-d'œil fera diſparoître l'illuſion, & rentrer la nature dans ſes droits. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

La ſeconde eſpèce de loix forme plutôt les modes que les règles du Poëme Dramatique ; & les modes peuvent changer pour le Théâtre comme pour les parures. Les Héros de l'ancienne Tragédie étoient preſque tous des Héros domeſtiques. C'étoient ou des Grecs, ou des perſonnages dont les ſituations avoient mêlé les intérêts avec ceux des Grecs ; & la Tragédie moderne préfère ces Héros étrangers. Eſchyle, Sophocle, & Euripide ne ſe croyoient point obligés de chercher toujours dans l'antiquité la plus reculée le ſujet de leurs pièces. Un évènement tragique, de quelque ſiècle qu'il fût, devenoit entre leurs mains propre au Théâtre ; & nous voulons que le reſpect qu'inſpire l'antiquité ajoute encore à la dignité de nos héros. Leur intrigue étoit ſimple ; la nôtre eſt compoſée, & quelquefois embarraſſée. Ils ne connoiſſoient guères l'uſage des Epiſodes ; nous en ſurchargeons nos pièces. Ils vouloient qu'on les épouvantât. Nous aimons mieux qu'on nous étonne. La terreur étoit pour eux ce qu'eſt l'admiration ou la ſurpriſe pour nous. L'amour n'avoit preſque de part à leurs pièces, que ce qu'il en falloit pour réveiller la compaſſion ; & la pitié ne

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

paroît ſur nos Théâtres, que pour mettre le comble aux tranſports de l'amour. Andromaque, en pleurs pour un époux chéri, raviſſoit le Spectateur Athénien. La douleur importune de la veuve d'Hector fatigue le François ; il ne veut plus de larmes ſur la Scène, que celles que fait verſer un tendre amant, Rodrigue à Chimène, ou Zamore à Alzire. Les anciens joignoient à la grandeur de l'action Tragique la magnificence du Spectacle ; nos repréſentations ſe font ſans appareil ; ne pourroit-on pas même dire ſans dignité ? Ils vouloient des Chœurs, nous les avons proſcrits. Ils avoient peu d'Acteurs, nous n'en avons ſouvent que trop. La conſtitution de leur Scène, & le caractère de leurs mœurs les mettoient à portée de garder exactement l'unité de lieu. Chez nous la Scène change preſque à chaque Acte, ou l'unité de lieu, lorſqu'on penſe à l'obſerver, n'eſt gardée qu'aux dépens de toutes les vraiſemblances. Scrupuleux ſur la durée de l'action Théâtrale, les Tragiques anciens s'étudioient à ne lui donner guères plus d'étendue, qu'il n'en falloit pour la repréſentation ; & nous croyons pouſſer notre régularité preſque juſques à la minutie & à la ſuperſtition, lorſque nous reſſerrons la durée de l'action dans les bornes commodes de vingt-quatre heures. Il n'eſt point ici queſtion d'examiner lequel de ces

goûts mérite la préférence ſur l'autre : nous n'en expoſons le contraſte, que comme un exemple des changemens, qui peuvent arriver dans les modes du Théâtre, ſans altérer totalement la ſubſtance de ſes règles. C'eſt le ſeul objet ſur lequel le génie des Poëtes, & le caprice des peuples peuvent impunément varier, & donner l'eſſor au goût de la nouveauté. Dès qu'on avancera au-delà de ces limites, ce ne ſera plus l'ameublement qu'on changera, ce ſera l'édifice même qu'on ſappera par les fondemens. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

ARTICLE V.

LETTRE du P. SOUCIET, Jéſ., contenant quelques réflexions ſur la Tragédie.

MONSIEUR,

CE que vous me faites l'honneur de m'écrire de la Tragédie de .... eſt vrai, & d'un goût ſain. Mais il me ſemble que vous n'allez point aſſez aux ſources : ſouffrez que je vous les indique.

La Tragédie doit ſervir aux mœurs, & en particulier une Tragédie du genre de celle dont nous parlons, c'eſt-à dire, dont la péripétie, pour me ſervir du terme d'Ariſtote, fait paſſer

un Héros coupable, d'un état heureux & florissant à la punition due à son crime. Une Tragédie de cette espèce doit inspirer de l'horreur du vice dont il s'agit, au Spectateur qui y seroit sujet, & l'en corriger. Pour en venir-là, elle doit lui faire appréhender, pour lui-même, les châtimens dont il voit ce vice puni dans un autre. Elle ne peut les lui faire appréhender, 1°. qu'elle ne fasse punir ce vice à ses yeux; 2°. qu'elle ne lui fasse avouer, que ce crime qu'il voit punir, est celui-là même dont il est coupable. Me convaincre que c'est mon crime, sans m'en faire voir la punition, ce seroit favoriser ma passion, & m'y entretenir par l'espérance de l'impunité. Mais aussi me faire voir le châtiment du crime, sans me faire concevoir que c'est mon crime, c'est ne me donner qu'une horreur vague & stérile du vice en général, & tel qu'il est dans un autre, sans me le faire abandonner, parce qu'on ne me persuade point que j'en sois atteint.

De ces deux choses, si nécessaires à la fin de la Tragédie, un Auteur communément s'en tient à la première. On croit avoir fait une Pièce fort utile & fort morale, quand on la finit par quelque punition du coupable : punition souvent équivoque, & plus souvent encore peu capable de faire impression sur des gens, qui ne

là regardent tout au plus que comme une fiction du Poëte, & un ingénieux mensonge. Belles-Lettres, Poésie, &c.

Pour la seconde, nos Poëtes apparemment s'en reposent sur le Spectateur. Ce qui est constant, c'est qu'il n'est rien aujourd'hui de plus négligé, rien peut-être de plus inconnu. On en vient même assez souvent jusqu'à prendre pour une perfection de sa Pièce, d'avoir su rendre au Spectateur cette reconnoissance de son crime, & l'aveu dont je parle, comme impossible. Je m'explique.

Pour imprimer de la crainte à ses auditeurs, dit Aristote, l'orateur doit leur faire concevoir qu'ils sont dans l'état, où l'on a sujet de craindre (*). Pourquoi cela ? Parce que d'autres, qui valoient mieux, qu'eux sont tombés dans les malheurs dont il les menace. Il faut leur montrer des gens tous semblables à eux, qui ont souffert ou qui souffrent, pour des choses pour lesquelles ils ne se le fussent jamais imaginés, & en des temps qu'ils s'en croyoient le plus éloignés (**). Appliquons ceci aux représentations du Théâtre.

(*) Ὥςε δεῖ τοιούτους παρασκευάζειν ὅταν ᾖ βέλτιον τὸ φοβεῖσαι αὐτούς, ὅτι τοιοῦτοί ὦσιν οἷοι παθεῖν. *Rhétor. livre* II, *chap.* 5.

(**) Καὶ γὰρ ἄλλοι μείζους ἔπασον. Καὶ τοὺς ὁμοίους δεικνῦναι παχόντας ἢ πιπονςότας, καὶ ὑπὸ τούτων, ὑφ' ὧν οὐκ ᾤοντο, καὶ ταῦτα καὶ τότε, ὅτε οὐκ ᾤοντο.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Pour craindre les châtimens qu'on lui met devant les yeux, il faut que le Spectateur se croie coupable comme celui sur lequel il voit fondre ces châtimens, & assez coupable pour les mériter. L'amour-propre s'y oppose. S'il ne travestit pas toujours à nos propres yeux nos défauts en vertus, il sait au moins les affoiblir, les diminuer, & presque les anéantir. Le Poëte se joint à l'amour-propre, &, de concert avec lui, il s'empresse à mettre le bandeau sur les yeux du Spectateur, & à le persuader qu'il n'est point coupable, ou qu'il s'en faut du moins beaucoup, qu'il ne le soit autant que le Héros qu'on lui présente, ni par conséquent assez pour mériter comme lui des châtimens; car pendant que l'amour-propre travaille à diminuer aux yeux du Spectateur le vice qui le domine, le Poëte s'attache à l'augmenter dans son Héros. Il ne croiroit point avoir réussi, s'il n'avoit bien peint en lui tous les traits, tous les degrés, tous les détours, toutes les ruses, toutes les vues, tous les desseins, tous les secrets, tous les artifices, toute l'horreur de la passion qu'il lui donne, & s'il ne l'avoit portée aux derniers excès & aux plus grands rafinemens.

J'avoue que quand cela est bien ménagé, & traité de main de maître, on plaît au Spectateur: mais est-ce le corriger? Je soutiens que non; car

car ce Spectateur, retirant les yeux de dessus le Héros de la Pièce, & les portant sur lui-même, remarque une disproportion si grande entre des défauts que son amour-propre lui déguise, & ceux sur lesquels le Poëte fait éclater les châtimens, qu'il se rassure bientôt sur les terreurs que ces châtimens pourroient lui causer. Et comment, en effet, craindroit il des peines attachées à des vices qu'il ne croit pas avoir, & souvent qu'il n'a pas même, ou peut-être que personne n'eût jamais au point où on les porte sur la Scène? Ce n'est, lui dit son amour-propre au fond du cœur, ce n'est que quand on en vient-là, que l'on est ambitieux, fourbe, cruel, &c.

Il faut donc au Spectateur, que l'on veut corriger, un modèle qui ne soit pas plus criminel qu'il se persuade l'être lui-même, & qui soit cependant puni. Il faut lui faire sentir, le faire convenir lui-même, malgré lui-même & malgré son amour-propre, qu'il est coupable, & qu'il l'est autant que celui dont il voit les malheurs, juste punition d'un crime tout semblable au sien. Si l'on n'a pas l'art de lui arracher cet aveu, jamais on ne réussira à lui faire craindre le châtiment, ni par conséquent à faire renoncer au crime.

Un Poëte tragique met sur la Scène un...

C'est le plus scélérat des hommes, le plus endurci au crime; une.... c'est l'ame la plus cruelle, la plus noire, la plus perfide, la plus barbare qui fut jamais. Trouvera-t-il un Spectateur, quelque emporté qu'il soit par les mêmes passions, qui s'en croie coupable jusqu'au point où sa Pièce fait atteindre dans ces deux personnages? Qu'il parcoure toute la terre, qu'il fasse l'élite de tous les scélérats qu'il trouvera dans le monde entier, qu'il en remplisse les loges & le parterre; qu'il fasse représenter devant eux sa Tragédie: je le défie de m'en trouver à la fin un seul qui ne se trouve blanc comme neige, & qui ne croie être un vrai modèle de bonne-foi & de clémence, en comparaison de ces deux personnages.

C'est donc pécher dans le principe. Il faut me donner un coupable dans lequel je puisse me retrouver, moi Spectateur. Il faut qu'il soit si peu coupable, que, malgré l'inclination que j'ai à diminuer toutes mes fautes, je ne puisse ne pas avouer que je le suis pour le moins autant que lui, & par conséquent que je mérite aussi-bien que lui les châtimens que son crime lui attire, & dont je suis témoin. Il faut qu'il ait toutes les raisons du monde d'espérer l'impunité ou l'indulgence, & que cependant il soit puni.

Voilà pourquoi, ſelon le précepte d'Ariſtote, on doit choiſir un Héros qui ne ſoit point proprement criminel, qui ne ſoit point vicieux, mais malheureux ; qui ſoit tombé dans la faute qui lui attire ſes malheurs, non par malice, mais par erreur, & par quelqu'une de ces foibleſſes dont les plus grands perſonnages ſont capables (*).

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

C'eſt-là ce que les Anciens, ces grands Maîtres de l'Art, pratiquoient de la manière la plus parfaite. S'agit-il de corriger la Grèce des inceſtes, des impudicités énormes qui l'inondoient ? Ils produiſent ſur la Scène un Œdipe. Qui jamais fut plus ſévèrement puni pour des crimes plus pardonnables ? Qui jamais en ce genre fut moins coupable ? Qui peut l'être moins ?

Un autre déréglément, qui eſt eſſentiel de corriger dans un peuple, eſt celui des enfans qui maltraitent leurs parens, & qui pour jouir de leurs biens, ou pour quelque autre raiſon, attentent à la vie de ceux dont ils l'ont reçue. Qui prend-on pour les corriger ? Oreſte & Alcmæon ; Oreſte, fils malheureux d'une mère

(*) Μήτε διὰ κακίαν, καὶ μυχτηρίαν μεταβάλλων ἐις τὴν δυστυχίαν, ἀλλὰ δι᾽ ἁμαρτίαν τινα τῶν ἐν μεγάλῃ δόξῃ ὄντων. *Ariſt. Poët. ch.* 13.

adultère, meurtrière du Roi son mari, usurpatrice qui ravit à son époux la vie, à son fils les Etats de son père, & qui les fait passer à l'adultère auquel elle s'est abandonnée; Alcmæon, qui ne fut coupable que par ordre de son père, & pour le venger du crime d'Eriphyle, qui, en le trahissant, avoit été cause de sa mort; Oreste & Alcmæon, l'un & l'autre Matricides, il est vrai; mais Matricides en quelque sorte par devoir, &, comme Ovide le dit du dernier :

Ultusque parente parentem.
Facto pius & sceleratus eodem.

Cependant pour ce crime, quelque indulgence qu'il semble mériter, l'un & l'autre sont livrés dès cette vie par les Dieux aux furies d'enfer, qui sans cesse les tourmentent.

Thyeste étoit tombé dans une foiblesse, dont il n'y avoit que trop d'exemples; & Thyeste avoit toutes les raisons imaginables de se persuader que son crime étoit oublié ou pardonné. Il se trompe; le temps n'en effacera point le ressentiment & la mémoire. Ni la qualité de frère, ni celle d'oncle, ni la voix de la nature, ni l'horreur d'un crime inoui, n'en rallentiront point la vengeance. La bonne foi, la confiance avec laquelle il vient se jetter lui-même entre les mains de son ennemi, ni les soumissions

qu'il lui fait, &c. rien n'eſt capable de toucher Atrée, rien ne peut ni éteindre ni diminuer ſa fureur. A cet exemple, que ſe dit à lui-même un Spectateur, tenté du même crime que Thyeſte ? On ne pardonne jamais un pareil affront : ſi j'en viens à ſatisfaire ma paſſion, attendons-nous infailliblement à périr.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Voilà les modèles ſur leſquels il faudroit travailler, pour rendre nos Tragédies plus morales. Quand les punitions de certains perſonnages atroces pourroient faire quelque impreſſion, ſur qui la feroient elles ? Tout au plus ſur ceux qui leur feroient ſemblables ; car, ſelon la remarque d'Ariſtote que j'ai rapportée d'abord, on ne craint point ſérieuſement une punition, ſi l'on n'eſt dans le cas de celui qui la mérite ; c'eſt-à-dire, que telle Tragédie peut être utile à des Spectateurs qui n'y aſſiſteront jamais, qui ne ſe trouvent point au monde, & qui n'y furent peut-être jamais ; à des monſtres, que la nature a ſoin de ne former qu'un à un, & en pluſieurs ſiècles. Grande utilité pour la République ! N'y a-t-il donc que de ſemblables excès dont il ſoit utile à la ſociété humaine d'être purgée ? Au contraire, dans le ſyſtême des anciens, la Tragédie eſt utile à tous ceux qui y aſſiſtent tous les jours, & qui troublent tous les jours la ſociété humaine & les familles par leurs vices, aux

Belles-Lettres, Poésie, &c.

moins criminels, auſſi-bien qu'aux plus grands ſcélérats. Elle oblige ceux-ci de dire : Après tout, je ſuis au moins auſſi coupable que lui. Elle crie à ceux-là : ſi ſon crime, auſſi léger que celui-ci, eſt puni, que ſera-ce du vôtre ? Mais le Perſonnage que je mets ſur la Scène, me dira le Poëte, ne fut pas moins coupable que je le fais ; je ne pouvois diminuer ſes vices ſans changer ſon caractère ; choquer un Spectateur à qui l'Hiſtoire l'a fait connoître tel, c'eſt pécher contre le précepte d'Horace :

Aut famam ſequere, aut ſibi convenientia finge, Scriptor.

Si cela eſt ainſi, abandonnez ce ſujet, & travaillez ſur un autre : celui-ci ne convient point. Vous me direz, à quoi réduiſez-vous donc les Sujets de Tragédie ? Et ſur ce pied combien peu en trouvera-t-on que l'on puiſſe mettre ſur la Scène ? Ce n'eſt pas moi qui les réduits ainſi : c'eſt le bon ſens & la raiſon : c'eſt l'expérience : c'eſt ſur les principes d'Ariſtote, & d'après les meilleurs Poëtes de ſon temps. Il nous apprend, au Chapitre XIII de ſa Poétique, que les premiers Auteurs de ces ſortes de Pièces s'étoient beaucoup plus permis ; mais l'expérience & les réflexions qu'on fit ſur leurs Ouvrages, & ſur les différens effets qu'ils produiſirent, firent que

dans des temps plus polis & plus éclairés, on se borna à un très-petit nombre de familles, pour y chercher d'excellents Sujets de Tragédie (*). Malgré toute la liberté que donnoit la Fable, & le vaste champ qu'elle ouvroit, combien pensez-vous qu'Aristote compte de bons Sujets de Tragédie ? Cinq ou six au plus, & ce qui est sur-tout très-remarquable, & qui prouve ce que j'avance, tous dans le genre que je les demande. Alcmæon, Œdipe, Oreste, Thyeste, dont j'ai déjà parlé ; Méléagre, livré par sa propre mère à la mort, pour avoir vengé, dans un premier mouvement d'emportement, un affront que lui faisoient mal-à-propos deux oncles, choqués de la justice qu'il rendoit à Atalante ; & enfin Téléphe, blessé en défendant son pays, & en combattant pour ses voisins (**). Ce n'est pas que dans ces Sujets je voulusse imiter les Anciens en tout. L'idolâtrie même mise à part, leurs Pièces, celles même dont je viens de parler, sont quelquefois bâties sur des principes de Religion & de Morale, dont notre Théâtre & nos mœurs ne peuvent s'accommoder. Mais c'en est trop pour une Lettre. Je suis, &c.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

(*) Πρὸ τοῦ μὲν γὰρ οἱ ποιηταὶ τοὺς τυχόντας μύθους ἀπηρίθμουν, νῦν δὲ περὶ ὀλίγας οἰκίας αἱ καλλίσται τραγῳδίαι συντίθενται.

(**) Οἷον περὶ Ἀλκμαίωνα, καὶ Οἰδίπουν καὶ, Ὀρέστεν, καὶ Μελεάγρον, καὶ Θυέστην, καὶ Τήλεφον.

Belles-Lettres, Poésie, &c.

ARTICLE VI.

Réflexions sur la sixième Satyre du Livre premier d'Horace ; & sur trois passages, l'un d'Ovide, l'autre d'Ausone, le troisième de Corneille Sévère, qu'on rétablit, ou qu'on explique ; adressées au Président Bouhier, par le P. Oudin, Jés.

J'use, Monsieur, de la liberté que vous m'avez donnée de vous adresser ces réflexions, & j'en use d'autant plus volontiers, qu'outre l'honneur qui me revient de ce que vous voulez bien agréer ce léger hommage que je rends à vos lumières, la permission que vous me donnez emporte, ce me semble, un engagement que vous vous imposez de rectifier mes conjectures, & si cet écrit devient public, d'en être le protecteur.

Je viens au fait. Il s'agit d'entrer dans le dessein qu'a eu Horace, en écrivant la Satyre, *non quia Mæcenas*. C'est la sixième de son premier Livre. Si l'on en croit la plupart des Commentateurs, & particulièrement M. Dacier, que je regarde comme représentant tous les autres, *Horace y traite de la véritable noblesse*,

qui ne consiste pas à sortir d'une famille ancienne & illustre, mais dans l'honnêteté, dans les bonnes mœurs, & dans la droiture des sentimens. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Imbu de ce préjugé, qui est le sentiment commun où retombent tous les interprètes, je lis d'un bout à l'autre toute la Satyre, & je ne trouve rien qui me fasse naître l'idée que l'on prétend qu'a eue l'Auteur en écrivant. Je vois bien qu'il est parlé de la noblesse, mais je vois que ce n'est qu'incidemment; &, ce qui ne me permet pas d'en douter, c'est qu'Horace, vers le milieu de son ouvrage, quitte une espèce de digression; mais ce n'est pas à parler de la noblesse qu'il revient, c'est à parler de lui-même: *nunc ad me redeo* (*).

La Satyre est difficile; on m'en a d'abord averti: je lis les *Remarques Critiques*; je ne dirai pas, comme le disoit hier un homme d'esprit, qu'après les avoir lues, je sais ce que je savois; mais je puis dire que je sors de cette lecture aussi peu éclairé que je l'étois auparavant, sur ce qui m'embarrassoit.

Il ne reste plus qu'un moyen pour m'éclaircir, c'est de faire l'analyse de l'ouvrage dont il est question; je la fais, & je la transcrirai, non pas pour vous mettre au fait; je sais, Monsieur,

(*) Vers 45.

que vous y êtes parfaitement, mais pour prouver mes diligences, & que je n'ai rien oublié qui pût servir à m'instruire.

Mécénas (*), la noblesse de votre origine ne vous fait pas mépriser les gens de basse naissance, tels que moi, par exemple, qui suis fils d'un Affranchi (**); vous dites même qu'il n'est pas question de rechercher la condition du père (***), pourvu que le fils ait les qualités qui font l'honnête homme. Tous les siècles (****) fournissent de fameux exemples qui justifient votre sentiment: de tout temps on a vu des personnes sans naissance soutenir avec dignité les premiers emplois (*****), au lieu que d'autres, issus des familles les plus anciennes, n'ont pas même évité les mépris du peuple: il les élève aux charges; mais il ne leur donne pas pour cela son estime (******). Quel est donc le parti que doit prendre un homme de ma sorte (*******)? Se tenir renfermé dans les bornes de son état (********),

(*) Vers 1.
(**) Vers 5.
(***) Vers 7.
(****) Vers 10.
(*****) Vers 12.
(******) Vers 15.
(*******) Vers 22.
(********) Vers 26.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

ſans chercher à s'aggrandir : cette ſage retenue nous met hors de la portée des traits de l'envie. Si nous prétendons nous élever par quelque charge éclatante, elle ira fouiller dans l'obſcurité de notre race, pour y trouver de quoi nous abaiſſer. Je trouve dans moi-même la preuve de ce que je dis (*). Lorſque je parus à la tête d'une légion dans l'armée de Brutus, je vis l'envie s'acharner ſur moi, & me reprocher plus d'une fois que j'étois fils d'un Affranchi : elle avoit quelque raiſon, je n'étois pas dans une place qui me convînt (**). Mais aujourd'hui, ſur ce que vous me faites l'honneur de me ſouffrir à votre table, que mes ennemis ſe croient autoriſés à me faire les mêmes reproches, ils n'y seront pas reçus : il n'eſt pas ici queſtion de naiſſance (***), vous les ſavez; quand ſur le bien que Virgile & Varius vous dirent de moi, vous me fites appeller, je ne vous déguiſai point ma condition, & quand je l'aurois fait, neuf mois auroient ſuffi pour vous informer de tout (****); car ce ne fut qu'au bout de neuf mois que vous me rappellâtes, & que vous me

(*) Vers 45.
(**) Vers 48.
(***) Vers 54.
(****) Vers 60.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

fîtes l'honneur de me mettre au nombre de vos amis. L'envie sera donc obligée de reconnoître que je ne suis redevable de cette distinction qu'à quelques bonnes qualités que vous me trouvâtes (*), & qu'elle ne peut me disputer. Je ne suis pas de qualité, ce n'est pas à la qualité que vous faites attention dans le choix de vos amis (**). Mon père n'étoit pas riche (***), je l'avoue; mais c'est à l'éducation qu'il m'a donnée que je suis redevable de ce que je vaux (****). Tous ces reproches ne me feront pas désavouer ma naissance (*****): elle m'éloigne des charges; je n'en posséde ni n'en recherche aucune: je me tiens dans les bornes de ma condition, & j'y vis heureux.

Voilà le précis de toute la Satyre d'Horace, & je m'assure, Monsieur, que vous voudrez bien en garantir la fidélité. On n'y voit pas les graces délicates que le Poëte a répandues dans tout son ouvrage, aussi n'en est-ce que le squelette sec & décharné. Est-ce-là ce que penseroit un homme d'esprit, qui voudroit traiter de la véritable noblesse? Il est vrai qu'Horace ne se pique pas

(*) Vers 63 & 65.
(**) Vers 50 & 62.
(***) Vers 70.
(****) Vers 90.
(*****) Vers 100.

d'une justesse géométrique : il savoit quel est le caractère qui convient à la poésie, & sur tout à la poésie satyrique, qui, dans l'idée d'Horace, tient beaucoup de la *conversation*; mais *conversations* tant qu'on voudra, ses Satyres sont des *conversations* écrites, plus libres que les traités dogmatiques, mais où l'Auteur n'a pas le privilége de ne point toucher le sujet qu'il entreprend & qu'il se propose : enfin, l'argument que l'on trouve à la tête de cette Satyre est aussi à propos que les titres que l'on trouve dans les *Essais* de Montagne : vouloir y rapporter tout l'ouvrage, c'est justement se réduire à l'esclavage d'un Philosophe, asservi à un chef de secte, & engagé par bienséance d'état à trouver ses sentimens particuliers dans l'Auteur qu'il fait profession de suivre. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Quel est donc le dessein de cette Satyre ? Je crois y découvrir l'apologie d'Horace contre ses ennemis, qui, jaloux de le voir si avant dans les bonnes graces de Mécénas, tâchoient de les lui faire perdre, en lui reprochant la bassesse de sa naissance, qui, à leur gré, devoit l'en éloigner. Le fils d'un Affranchi être reçu à la table du favori de l'Empereur, avoir part à son amitié ! Voilà sur quoi ils insistoient, & sur quoi insiste aussi Horace dans sa défense (*). *Liber-*

(*) Vers 6 & 45.

Belles-Lettres, Poésie, &c.

tino patre natum. Quem rodunt omnes libertino patre natum. Il y revient vers le milieu de ſon ouvrage. *Ad me redeo, libertino patre natum.* Ceci marque qu'il regarde ce point comme le centre de tout ce qu'il dit. Il relève exprès la nobleſſe & l'ancienneté de la race de ſon illuſtre protecteur, afin de rabaiſſer d'autant plus ceux qui, fiers de leur naiſſance, lui reprochoient l'obſcurité de la ſienne (*). Il fait ſentir l'occaſion de ces reproches; il étoit ſouffert à la table de Mécénas (**). *Quia, Mæcenas, tibi ſum convictor.* Les mêmes reproches lui avoient été faits autrefois, lorſqu'il étoit à la tête d'une légion. *At olim, quòd mihi pareret legio Romana Tribuno.* Le ſavant M. Dacier l'a remarqué ſur la Satyre ſuivante (***) : *Pendant qu'Horace étoit Tribun de ſoldats dans l'armée de Brutus, il y avoit dans la même armée un Rupilius Rex, qui, jaloux de ſa fortune, ne ceſſoit de l'appeller fils d'eſclave.* Le vieux Scholiaſte dit à-peu-près la même choſe en Latin. Horace alors ſe contenta de ſe venger par une Satyre, où il immola Rupilius à la riſée de ſon ſiècle & de toute la poſtérité. Quelque temps après, la même

(*) Vers 1 & 5.
(**) Vers 46.
(***) Sat. 7, liv. 1.

cause produisit le même effet ; la faveur dont l'honora Mécénas réveilla la jalousie, qui se jetta de nouveau sur les reproches de naissance & de condition : Horace crut devoir justifier le choix de Mécénas ; c'est ce qu'il fait dans la Satyre dont il s'agit ici. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Je ne sais, Monsieur, si l'amour de cette idée nouvelle qui m'est venue, me trompe & me séduit ; mais elle me paroît naturelle, & me fait voir clair dans toute cette Satyre ; & supposant qu'Horace en écrivant a eu cette idée, je conçois pourquoi il a dit tout ce que je lis dans son ouvrage. Pour en faire ici la preuve, il faudroit transcrire tous les vers qu'il contient ; des remarques naîtroient sous la main ; je ne résisterois pas à la tentation de les écrire ; autant de temps perdu pour vous, Monsieur, qui voudriez lire tout cet écrit, qui ne sera que trop long sans cela.

Je reviens : ma conjecture est naturelle, simple, appuyée sur ce que dit l'ancien Scholiaste, & sur ce que témoigne Horace lui-même (*) ; elle répand un grand jour sur toute la Satyre, qui, par ce moyen, se trouve réduite à l'unité régulière que l'on trouve dans toutes les compositions correctes, ce qui fait tant de

(*) Sat. 7, l. 1.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

plaisir aux esprits justes; au lieu que le sentiment commun fait de cette Satyre, que l'on dit être *une des plus belles*, un composé de pièces rapportées sans dessein, & un tout informe, dont le commencement & la fin n'ont aucune liaison avec le reste; *ut nec pes nec caput uni reddatur formæ* (*). Si bien que Scaliger, le père, prévenu du sentiment qu'ont suivi jusqu'à présent tous les interprètes, porte de cette Satyre un jugement bien différent de celui qu'en porte M. Dacier. Vous savez, Monsieur, de quelle manière *Son Altesse de Vérone*, pour parler Balzac, traite le Poëte favori d'Auguste. *Que l'on compare*, dit-il (**), *les endroits où les mêmes sujets sont traités, on ne trouvera pas que Juvénal le cède jamais à Horace; & on conviendra que souvent il l'emporte sur lui. Par exemple, la huitième Satyre de Juvénal est beaucoup meilleure que la sixième d'Horace; car il ne dit que très-peu de chose de la vertu en l'opposant à la noblesse, selon l'idée qu'a de celle-ci le vulgaire: il s'étend beaucoup sur ce qui le regarde; & on le voit sans honte louer la vie fainéante des personnes qui vivent éloignées des*

(*) Ars Poet. v. 8.
(**) Poët. l. 6, c. 7.

affaires

affaires & des emplois : sentiment fort convenable à la bassesse de sa naissance. Belles-Lettres, Poésie, &c.

Scaliger est là bien lui-même, sur-tout dans ces dernières lignes : *Multa de se ipso, ubi non eum pudet ignavam commendare vitam, nullisque civilibus officiis luculentam, ut natalitia sua libertina verè prodat.* Voilà vraiment l'Hypercritique ; mais enfin, mettant à part ces manières insultantes, & supposant qu'Horace a voulu traiter de la noblesse, il me semble que Scaliger n'a pas tout-à-fait tort de donner la Satyre d'Horace pour une pièce très-médiocre, & même mauvaise. N'est-ce pas un grand défaut, que de parler sans savoir ce que l'on doit dire ? En quoi Scaliger n'a pas raison, c'est de supposer qu'Horace a voulu traiter un sujet dont il ne dit rien. Au lieu donc de poser en fait que le Poëte a voulu montrer que la vraie noblesse est fondée sur la vertu, puisque le Critique reconnoît qu'il n'y a dans tout l'ouvrage que peu de choses qui se rapportent-là : *perpauxilla de virtute, cum quâ comparet vulgarem nobilitatem* : il devoit avoir l'équité de juger qu'Horace, parlant beaucoup de lui-même, & de ce qui le regardoit, *multa de se ipso*, c'étoit en effet de lui-même qu'il vouloit parler : ce que ma conjecture explique assez naturellement, sans laisser aucun lieu à cette censure.

Belles-Lettres, Poésie, &c.

Il se présente ici une difficulté, que je ne dois pas dissimuler : il est vrai qu'elle est commune à toutes les nouvelles découvertes ; mais je sens qu'elle tombe sur moi plus particulièrement. Si la pensée que je propose étoit aussi vraie, qu'elle est simple & naturelle, comment auroit-elle échappé aux lumières & aux réflexions de tant d'habiles gens qui ont tant écrit sur Horace ? Le fameux Gronovius, si habile lui-même, & d'un goût si fin dans l'intelligence des Auteurs, attribue la cause de ces découvertes au hasard (*). *Nescio quomodo in his etiam studiis, fortuna quædam dominatur, & summis interdùm viris ardua facit, quæ longè minoribus obsequentia & facilia comparat.* Une autre raison, c'est que l'esprit de ces grands Critiques, ou aveuglé par trop de lumières, ou dédaignant de s'abaisser, ne voit pas ce qui est, pour ainsi dire, à leurs pieds (**).

Transvolat in medio posita, & fugientia captat.

J'en donnerai deux ou trois exemples, qui me fourniront l'occasion de dire quelque chose de nouveau, & de proposer quelques conjectures.

(*) Joan. Frid. Gronov. observ. l. 4, c. 24.
(*) Horat.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Passage d'OVIDE.

Scàliger, qui a traité Horace avec tant de hauteur, paroît quelquefois ne pas entendre les choses les plus aisées. En voici une preuve. Ce vers d'Ovide (*)

Edidit hos nobis ore priore sonos.

Est-il obscur à qui sait qu'il s'agit de Janus, qui est décrit apparoissant au Poëte, tel qu'on le représentoit d'ordinaire (**) :

Tum sacer ancipiti mirandus imagine Janus,
Bina repens oculis obtulit ora meis.

Cette circonstance, *bina ora*, fait sentir la nécessité de cette expression, *ore priore*, c'est-à-dire, comme l'explique Paul Marsus : *Ore anteriore, & non eo quod erat à tergo, ut faciliùs Poeta audiret.* Scaliger ne veut pas entrer dans la pensée d'Ovide (***) : il veut lui apprendre à parler; au lieu d'*ore*, il falloit mettre *voce*. Et par quelle raison ? C'est, dit-il, que la voix est une espèce de son : *Vox enim soni species est.* S'entendoit-il mieux qu'il n'entendoit Ovide ?

(*) Fastor, l. 1, v. 100.

(**) Fastor. 95.

(***) J. C. Scalig. Poët. l. 6, c. 7.

Paſſage d'Ausone.

Dans le Cupidon crucifié d'Auſone, on trouve un endroit qui a bien fait ſuer les Interprètes (*) : ç'a été, pour me ſervir de l'expreſſion de Virgile, une croix qui leur a cauſé plus de tourment que n'en ſouffrit le Cupidon d'Auſone, ſur celle où l'attachèrent *les bonnes Dames du temps paſſé.* Le Poëte les repréſente portant chacune des ſymboles qui marquent le genre de leur mort (**) : *Sua quæque, ut quondam occiderant, lethi argumenta gerebant.* Sémelé paroît environnée d'une flamme de tonnerre. Le Poëte la décrit en ces trois vers, que je cite ſelon les anciennes éditions.

Fulmineos Semele decepta puerpera partus,
Deflet & ambuſtas latera per inania cunas (***),
Ventilat ignavum ſimulati fulminis ignem.

C'eſt dans le vers du milieu qu'eſt la difficulté (****). *Les mots :* ambuſtas latera per inania cunas, *ne forment aucun ſens, comme les Interprètes s'en ſont bien apperçus ; ils ont néan-*

(*) Serv. in 3. Eclog. v. 99.
(**) Auſon. Idyll. 6. v. 4.
(***) Vers 16.
(****) Biblioth. choiſ. tom. 24. a. 5.

moins tâché vainement de les raccommoder. Je mettrai ici leurs penſées : après avoir pris la peine de les chercher dans leurs livres, je ne dois pas plaindre celle de tranſcrire ce qui peut contribuer à l'intelligence de ce dont il s'agit.

Belles-Lettres, Poésie, &c.

1°. Vinet ſe contente de dire que *latera* pourroit bien avoir été mis à la place de quelqu'autre mot, & paſſe ſon chemin, ſans ſe détourner pour chercher ce mot déplacé.

2°. Un autre interprète, pour remplir la meſure du vers, ajoute *hæc* après *latera*, ſans ſe ſoucier autrement du ſens. Cette addition paroît dans les leçons Auſoniènes.

3°. Scaliger fait plus (*), & change *latera* en *lacerans*. Ce changement n'eſt que de conjecture : on le voit par la manière dont l'Auteur s'explique, *puto legendum*; mais il eſt heureux. *Cunas* paroît-là changé en *flammas*; mais c'eſt une faute que l'on doit corriger par le texte, où on lit : *Ambuſtas lacerans per inania cunas.* Comment entendroit-on *ambuſtas flammas* ? Comment doit-on même entendre *ambuſtas lacerans... cunas* ? Sémelé met en pièces un berceau, ou, ſi l'on veut, des langes demi-brûlés : quels langes, quel berceau ? Lorſque Jupiter lui rendit la viſite fatale, elle ne devoit avoir préparé, ni berceau,

(*) Joſ. Scalig. Lect. Auſ. l. 2, c. 18.

Belles-Lettres, Poésie, &c.

ni langes (*). Mais enfin, à la faveur de ce changement, Scaliger crut le vers suffisamment éclairci.

4°. Barthius n'en jugea pas ainsi (**). Il ne reçut point le *lacerans*; mais il changea *latera* en *laterum*, avertissant que par *cunas* il faut entendre le corps même de l'infortunée Sémelé : *inania laterum*; c'est son flanc ouvert par le foudre. Avec cela, un Grammairien sans goût peut s'imaginer entendre les deux premiers vers ; mais je l'attends au troisième, qui, n'ayant point de conjonction, fait partie du sens commencé dans le second. La phrase, selon Barthius, doit être construite de cette sorte.

Ambustas laterum per inania cunas,
Ventilat ignavum simulati fulminis ignem.

Cette construction est-elle Latine ? Je ne le pense pas. Voilà, Monsieur, bien de la minutie : ce n'est pas tout.

5°. Le redoutable Saumaise paroît sur les rangs ; il ne s'agit plus de *lacerans*, ni de *laterum* : lire ainsi, c'est n'y entendre rien ; c'est mettre en pièces le vers d'Ausone, & non pas l'expliquer : il faut croire que le Poëte a écrit :

(*) Ovid. l. 3. Met. v. 310.
(**) Adverf. l. 12, c. 7.

Ambuſtas latè per inania cunas,
Ventilat ignavo ſimulati fulminis igne.

Voilà deux vers changés. Les grands Critiques ne s'embarraſſent pas de ſi peu de choſe; mais pourquoi donner à Sémelé un berceau, des langes? On veut que nous entendions, & l'on omet une partie des difficultés.

6°. Boxhormius adopte la reſtitution de M. de Saumaiſe, à la réſerve de *latè*: il y ſubſtitue *iterùm*.

7°. Tollius, qui a donné l'édition d'Auſone *variorum*, revient à Barthius: il change ſeulement *cunas ambuſtas*, en ablatif abſolu, & parlà évite le défaut de conſtruction: il joint *laterum* à *cunis*, & entend par ces mots le corps de Sémelé: *per inania*, il l'explique comme Scaliger, *per auras, per aerem.*

8°. On en étoit-là, c'eſt-à-dire, guères plus ſavant, mais plus incertain, lorſque l'année dernière, 1712, parut à la Haye une nouvelle édition de la ſixième Idylle d'Auſone. M. le Clerc en rend compte dans le vingt-quatrième Tome de ſa Bibliothèque Choiſie: j'en parle ſur le rapport de ce Critique; je n'ai pas vu le Livre même. Un Anonyme, dont M. le Clerc approuve & appuie le ſentiment, peu ſatisfait de tout ce que je viens de rapporter, a donné une

nouvelle leçon, que l'on a inférée dans le texte. Le voici, tel qu'on l'a dans cette édition :

Fulmineos Semele decepta puerpera partus,
Deflet, & ambusti lateris per inania currens,
Ventilat ignavum simulati fulminis ignem.

Le second vers est tout autre ; mais le sens en est plus clair.

Sans prétendre me mesurer avec ces grands hommes, j'ose hasarder une nouvelle conjecture simple, mais vraisemblable. Si vous la goûtez, Monsieur, je la croirai vraie. Adoptant le *lacerans* de Scaliger, je change *cunas* en *crines*, & je lis ainsi :

Fulmineos Semele decepta puerpera partus,
Deflet, & ambustos lacerans per inania crines,
Ventilat ignavum simulati fulguris ignem.

Le sens se présente de lui-même. La mère de Bacchus paroît s'arrachant les cheveux : aussi est-elle dans la douleur, *deflet*. Et de plus, la flamme du tonnerre qui la fit mourir (*lethi argumenta*) y est attachée, *ambustos crines* ; raison naturelle d'y porter les mains. Les mouvemens qu'elle se donne pour éteindre ce feu semblent l'animer, *ventilat*, sans que rien en soit consumé, *ignavum ignem*, aussi est-ce un feu & un tonnerre en peinture, *simulati fulguris*.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Cette facilité de donner un ſens naturel à cet endroit difficultueux, ſuffiroit pour faire recevoir ma conjecture. Voici de quoi l'appuyer : Sémelé étoit repréſentée avec des cheveux fort longs. *Pingebatur*, dit Noël le Comte (*), *Semele ab antiquis longioribus crinibus, & ſupra longitudinem omnium cæterarum Dearum*. Si l'autorité de ce Moderne ne ſuffit pas, je puis citer Nonnus dans ſes Dionyſiaques, liv. 7, v. 144, 169 & 260. De *crines*, les Copiſtes ont fait aiſément *cunas*. Cela ſe ſent ; qui ſait même ſi quelqu'un ne ſe ſut pas bon gré d'avoir mis *cunas* au ſecond vers, parce que dans le premier il voyoit *puerpera* ? Vous n'aviez pas beſoin, Monſieur, de tout ce détail, pour entendre ce que je viens de dire ; mais j'en avois beſoin pour m'expliquer. Au reſte, dans le troiſième vers, j'ai préféré *fulguris*, que Scrivérius a trouvé dans quelques anciens exemplaires, à *fulminis*, que l'on trouve dans les éditions ordinaires ; & la raiſon que j'en ai, c'eſt, outre l'autorité des premières éditions, que ce mot ôte la reſſemblance que l'on trouve entre *fulmineos* du premier vers, & *fulminis* du troiſième : de plus, il exprime mieux ces foudres du ſecond ordre (**), *tela*

(*) Mythol. l. 5, c. 13.

(**) Ovid. Met. l. 2, v. 307.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c. *fecunda*, dont Jupiter fit choix dans l'occaſion dont il s'agit : on peut voir Nonnus ſur la fin de ſon huitième Livre des Dionyſiaques.

Paſſage de CORNEILLE SÉVÈRE.

Vous me ſupporterez, s'il vous plaît, Monſieur, juſqu'à la fin ; elle viendra bientôt. Corneille Sévère dans ſon Poëme, intitulé : *Ætna*, parlant des vents & des feux ſouterrains, dont il veut que l'on étudie les différens phénomènes, dit qu'un homme d'eſprit doit ſavoir,

Unde repentè quies & multo fœdere pax ſit (*).

M. Le Clerc, ſous le nom de Théodore Goral, dit dans ſa note, qu'il aimeroit mieux *inito*, que *multo* : *lubentius legerem.* Il n'a pas fait attention que la ſeconde ſyllabe du mot qu'il ſubſtitue eſt brève : *ſed itum eſt in viſcera terræ ; in nomen ituras* (**). Ces légères obſervations peuvent échapper à un homme occupé à des études toutes différentes. Les Modernes qui verſifient en Latin ſont pleins de ſemblables fautes : il y en a de quoi faire un Livre complet,

(*) Vers 280.

(**) Ovid. Met. l. 1, v. 131. Virg. 6. Æn. v. 758.

& l'on y verroit des noms d'ailleurs respectables. Le P. Mambrun, qui avoit presque fait de la poésie son occupation capitale, a fait la même bévue que Théodore Goral :

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Continuo laxis itum est in crimen habenis (*).

Ce que je remarque ici, est pour montrer que je ne prétends pas insulter à l'Editeur de Corneille Sévère ; mais seulement que sa conjecture ne peut avoir lieu. Si *multo* ne satisfait pas, comme en effet il signifie peu de chose, je croirois volontiers que l'Auteur avoit écrit *inulto fœdere* : d'où est venu *multo*, en faisant de l'*i*, la première jambe de l'*m*. Sur le sens, voici ce qui me vient. *Pax fœdere inulto*, est une paix faite par un traité sans garant, dont l'infraction ne sera pas vengée. Pour rendre la phrase très-intelligible, il n'y a qu'à suppléer un mot que les Poëtes & les autres Ecrivains laissent assez ordinairement sous-entendu : *Fœdere futuro inulto*. Dans tous les traités, on prenoit les Dieux, & entre autres Jupiter, pour garans de l'observation & vengeurs de l'infraction ; les termes, usités en pareilles circonstances, sont rapportés par Tite-Live (**) : mais

(*) *De cultu animi*, *l.* 3.
(**) Liv. 34.

les vents & les feux ne connoiſſent pas ces cérémonies. Ils ne prient pas Jupiter de décharger tout le poids de ſa vengeance ſur l'infracteur : auſſi voit-on bientôt la guerre recommencer, plus acharnée qu'auparavant ; & c'eſt ſur cela qu'un homme d'eſprit à qui je parlois de ma reſtitution, entendoit le *multo* du Poëte dans le ſens de *crebro*. Ces ſortes de renans font ſouvent la paix, parce que ſouvent ils la rompent. Enfin, on pourroit croire que *multo* eſt venu de *muto*, qui exprime la tranquillité qui ſuit l'armiſtice entre les vents & les feux : par malheur on lit, quelques vers auparavant, *non mutos cernere.*

Voilà, Monſieur, bien du temps perdu pour vous ; mais je ſuis perſuadé que le Public n'aura pas ſujet d'en murmurer. Je ſai que vos études ne vous ont jamais enlevé aucune partie du temps deſtiné aux affaires.

ARTICLE VII.

Difficultés ſur l'explication précédente du paſſage d'Ausone.

Le ſavant Jéſuite déploie, ſur l'endroit d'Auſone, une érudition également profonde & modeſte, ne rejettant point avec un ton déciſif

les penſées que d'autres pourroient avoir & pro-poſer en concurrence. Je ne dois donc pas craindre de haſarder une conjecture qui me paroît ſimple & naturelle. Cet habile interprète, demeurant d'accord que les anciennes éditions portent : BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Fulmineos Semele decepta puerpera partus,
Deflet & ambuſtas latera per inania cunas,
Ventilat, ignavum ſimulati fulminis ignem.

J'eſpère qu'il conviendra auſſi qu'en général les anciennes éditions ſont tellement reſpectables, qu'on ne peut être aſſez réſervé quand il eſt queſtion d'en changer quelques termes; la moindre liberté en cette occaſion pouvant dégénérer en un abus, qui feroit dire aux Auteurs une infinité de choſes auxquelles ils n'auroient jamais penſé. Les interprètes ſont donc obligés de pouſſer le ſcrupule auſſi loin qu'il puiſſe aller, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce qu'on déſeſpère entièrement de trouver du ſens ou de la conſtruction dans un paſſage, à moins qu'on n'y change quelque terme. Ce déſeſpoir ne paroît pas ici fort preſſant; l'endroit d'Auſone, examiné avec un peu d'attention, ſe trouvant plauſible, ſans qu'il ſoit beſoin d'y rien changer. On en pourra juger par la traduction que j'en vais donner, dans laquelle je négligerai les épithètes,

qui, ne contribuant en rien à la construction Latine, ne pourroient au contraire que détourner l'application requise, pour trouver cette même construction.

Je crois donc qu'il faut ainsi traduire le passage : *Sémelé est dans la douleur de ce que le tonnerre, dont elle est frappée, avance le terme de son enfantement. Elle agite de tous côtés les draps enflammés de son lit, où l'enfant vient de naître, & cette agitation excite le feu du tonnerre attaché à ces draps.*

Cette traduction doit passer pour fidelle, ne faisant point perdre de vue, ni la signification des mots Latins, ni l'arrangement d'où dépend leur construction : ce que je ne puis mieux faire sentir qu'en commençant par tâcher de lever quelques difficultés qu'oppose d'abord notre docte Critique, avant qu'il établisse son sentiment particulier. Il est vrai qu'il n'a pas eu dessein de renverser mon explication non prévue ; mais cependant il ne laisse pas de lui donner des atteintes plus qu'indirectes.

Comment doit-on entendre, dit-il, *ambustas cunas*, des langes demi-brûlés ? Quels langes ? Quel berceau ? Sémelé ne devoit alors avoir préparé, ni berceau, ni langes.

Réponse. Ausone appelle *cunas*, le lit même de la Princesse, par rapport à *puerpera* & à

partus, c'eſt-à-dire, à l'enfant qui venoit d'y naître. *Cunæ*, dit Calepin, ou les ſavans Grammairiens qui l'ont augmenté, *ſunt lectuli in quibus infantes ſolent jacere, vel loci in quibus naſcuntur.* En vain donc, demande-t-on, quels langes ? Quel berceau ? Puiſque le lit même de Sémelé tenoit lieu de tout cela à l'enfant qui y naiſſoit.

Un Grammairien ſans goût, continue le docte Critique, peut s'imaginer entendre les deux premiers vers; mais je l'attends au troiſième, qui, n'ayant point de conjonction, fait partie du ſens commencé dans le ſecond.

Réponſe. Je conſens que le reproche de Grammairien ſans goût tombe ſur moi, & dût-on y ajouter celui de téméraire, je ne tarderai pas à me trouver au rendez-vous du troiſième vers où l'on m'attend, *veniam quòcumque vocaris.*

La phraſe doit être conſtruite de cette ſorte. C'eſt mon adverſaire qui parle:

.... Ambuſtas latera per inania cunas,
Ventilat, ignavum ſimulati fulminis ignem.

Enſuite il demande : cette conſtruction eſt-elle Latine ? Et moi je réponds, pourquoi non? Voilà bien du bruit pour une petite particule conjonctive, ſous-entendue après le verbe *ventilat*; le Poëte ne pouvant plus à-propos exprimer

que par cette omiſſion, comment Sémelé, agitant les draps enflammés, agitoit auſſi le feu du tonnerre qui y étoit attaché. Le calme ſuccédera incontinent, ſi on veut me permettre, ſans préjudice de la meſure poétique, d'ajouter un & après le premier mot du troiſième vers, en liſant :

. . . . Ambuſtas latera per inania cunas,
Ventilat, & ignavum ſimulati fulminis ignem.

Ce ſeroit être bien rigide que de refuſer à un Poëte la liberté de ſous-entendre un &, liberté ſi légère qu'à peine en mérite-t-elle le nom. Cependant, quelque peine que je me donne pour rendre à ce paſſage ſa clarté naturelle, offuſquée par trop de lumières étrangères, j'aurois bien la mine de n'y pas réuſſir, ſi je ne me propoſois enfin un autre moyen qui me paroît plus sûr ; ſavoir, d'éloigner tout préjugé conçu à l'occaſion de ces vers, & même de négliger les exemples qu'on pourroit trouver ailleurs chez les Poëtes, pour éviter toute conteſtation ſur la reſſemblance. Parlons donc proſe.

Je dis de certains Religieux, *Majorem Deî gloriam quærunt, populorum ſalutem.* Peut-on, ſans une eſpèce d'injuſtice, chicaner ſur la conſtruction Latine de cette phraſe ? Mais je retourne à celle d'Auſone. Diffère-t-elle en rien

rien de cette dernière ? La conclusion est facile à tirer. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Je n'ai donc garde de convenir si bonnement avec le docte Critique, ni avec celui dont il veut bien emprunter les termes, que tous les Interprètes se soient apperçus que les mots, *latera per inania cunas*, ne forment aucun sens. Il est vrai que Vinet se contente de dire que *latera* pourroit bien avoir été mis en la place de quelque autre mot, & qu'il passe son chemin ; mais je conclus de-là qu'il ne passe son chemin que parce qu'il ne trouve rien qui l'arrête dans la suite du passage, sur-tout ayant fait une protestation dans sa préface sur Ausone, où parlant des endroits difficiles de cet Auteur, il s'énonce ainsi : *Quorum nonnulla, si tam tenebricosa etiam fuerunt ut in iis nihil prorsùs viderim, indicare non sum veritus.* Après tout, il ne court pas si vîte qu'il ne s'amuse à expliquer ici *ignavum ignem & simulatum fulgur.* Je range avec Vinet celui qui, dans les Leçons Ausoniennes, juge à-propos d'ajouter *hæc* après *latera*, l'un & l'autre ne cherchant qu'à rétablir la mesure des vers, dont la construction Latine leur paroissoit claire. Il ne faut pas non plus séparer Barthius de ces deux Interprètes, puisqu'apparemment il ne diffère de celui-ci qu'à l'égard de la signification du mot

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

cunas, qu'il prend pour le corps même de Sémelé, en quoi je ne trouverois pas un grand inconvénient; une telle métaphore n'ayant rien que d'aisé, & le Chevalier Barthius ne se seroit pas peut-être fait scrupule de rapporter pour la défendre l'exemple d'un hymne, où coup sur coup les mots *cubile* ou *thalamus* sont attribués au sein des mères, par rapport aux enfans qui y étoient enfermés. Ceci auroit arrêté des gens à bréviaire. A l'égard du changement que fait cet Auteur du mot *latera* en *laterum*, j'y donne les mains pour l'honneur purement poétique d'Ausone, peu délicat sur l'article de la quantité.

L'ouverture que j'ai tâché de donner à l'intelligence du passage en question pourra faire dire à d'autres, ou que le verbe *ventilat* répété est sous entendu, ou que *fulminis ignem* est mis-là par manière d'épithète à *ambustas cunas*, ou enfin que c'est un pléonasme, n'y ayant pas plus de différence entre des draps brûlés par le feu du tonnerre, & le feu du tonnerre, qu'il y en a entre un flambleau allumé, & le feu qui le consume. Je m'accommoderai volontiers de toutes ces explications, qui, n'étant point contraires à la mienne, ne font que la confirmer davantage, en excluant toutes ensemble la né-

ceſſité de changer dans les vers d'Auſone les termes *latera* & *cunas*, avec le P. Oudin, qui prétend qu'il faut lire : BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Fulmineos Semele decepta puerpera partus,
Deflet, & ambuſtos lacerans per inania crines,
Ventilat, ignavum ſimulati fulguris ignem.

Une explication, ou reſtitution de ce genre, outre qu'elle paroît inutile, ne ſemble pas naturelle, puiſque la raiſon même qu'on apporte pour la ſoutenir ſe ſent de la gêne qu'on s'eſt donnée pour la trouver. Sémelé *paroît*, dit-on, *s'arrachant les cheveux ; auſſi eſt-elle dans la douleur*, *Deflet.* Voilà la première raiſon, que j'examine uniquement, comme étant la principale, & le fondement des deux autres qui ſuivent. Je demande donc s'il eſt vraiſemblable qu'une perſonne couchée dans ſon lit, & frappée du tonnerre, penſe à s'arracher les cheveux par déſeſpoir, ce qui ſuppoſe une réflexion, prévenue à coup ſûr, & empêchée par un mouvement ſubit & purement machinal, qui lanceroit tout le corps vers l'eſpace vuide ou praticable à l'entour, *latera per inania* ; car c'eſt ainſi que j'entends ces derniers mots, ſans préjudice néanmoins du ſentiment de Barthius, qui veut, peut-être, avec autant de raiſon, qu'ils ſignifient le flanc de la mère, délivrée de ſon

poids, *per latera ipsa spoliata pondere suo.* Tout m'est indifférent, pourvu qu'on reconnoisse que ces vers d'Ausone ne manquent pas de construction. Du reste, je trouverois toujours assez d'espace dans l'alcove de Sémelé, pour y faire évanouir la raison par laquelle mon savant adversaire donne un peu trop de loisir à cette Princesse, entourée de flammes, pour s'arracher les cheveux.

ARTICLE VIII.

Réponse du P. Oudin, Jés. aux difficultés proposées contre son Explication du passage d'Ausone.

La politesse de mon Critique ne me laisse pas la liberté de me taire sur les difficultés que l'on vient de lire. Je sens que je ne me suis pas suffisamment expliqué dans ma Dissertation, où je ne citois le passage d'Ausone que par occasion; je vais tâcher de mettre la pensée du Poëte, & ma conjecture dans un plus grand jour. La matière est peu intéressante: mais j'épargnerai à ceux qui liront cet écrit, la peine de faire les réflexions.

1°. Ausone, dans l'Idylle, d'où est tiré le

paſſage dont il s'agit (*), décrit en aſſez beaux vers un tableau qu'il avoit vu à Trèves, chez un Eolus, ou Zoïlus; les Critiques ſont partagés ſur la manière de lire ce nom propre. La ſcène du tableau eſt aux Champs-Eliſées. *Les bonnes Dames du temps paſſé*, comme parle l'Auteur de la Bibliothèque Choiſie, y étoient repréſentées, faiſant une eſpèce de fête: *Orgia ducebant Heroïdes.* Le Peintre intelligent, pour les diſtinguer, leur avoit donné à chacune des ſymboles propres à les faire reconnoître: *Sua quæque, ut quondam occiderant, lethi argumenta gerebant.* Tandis qu'elles ſe divertiſſent à ſe rappeller leurs anciennes aventures, *dulcibus ac mœſtis referens tormenta querelis*, le fils de Vénus, en franc étourdi, vient ſe jetter dans le cercle. Elles le ſaiſiſſent, & ſe mettent en devoir de lui faire porter la peine de leurs fautes. Sémelé eſt à la tête de la troupe, comme elle eſt la première en date dans l'hiſtoire fabuleuſe.

Belles-Lettres, Poésie, &c.

2°. Il ne s'agit donc point d'*alcove* ni de lit: ce n'eſt pas Sémelé mourante, que l'on repréſente ici: le Peintre ne l'a pas ſaiſie au moment de la naiſſance de Bacchus: c'eſt l'ombre de Sémelé dans les Champs-Eliſées, vengeant ſa mort ſur celui qu'elle en croit l'auteur.

(*) *Idyll. ſixième. Cupido cruci adfixus.*

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

3°. Il ne faut donc point traduire : *fulmineos Semele decepta puerpera partus deflet : Sémelé est dans la douleur de ce que le tonnerre, dont elle est frappée, avance le terme de son enfantement.* 1°. L'expression Latine, *fulmineos partus*, est suspendue, & la traduction la restreint au temps présent. 2°. Il n'y a rien dans le Latin qui réponde à ces mots François, le tonnerre *dont elle est frappée*; Ausone ne dit rien de pareil. Sémelé, selon l'opinion commune des Mythologistes (*), fut d'abord étouffée par l'impression soudaine des éclairs & des feux qui l'enveloppèrent. On pourroit peut-être traduire ainsi : *Sémelé décrit d'une manière touchante le malheur de son enfantement précipité, & avancé par la présence de Jupiter, armé de son tonnerre.*

4°. Ces mots, *ambustas latera per inania cunas ventilat*, ne signifient pas, *elle agite de tous côtés les draps enflammés de son lit, où l'enfant vient de naître.* Prenons une situation; choisissez : Sémelé est elle où la place Ausone, dans ces champs aériens, *aeris in campis*, entrant avec les autres héroïnes dans le dessein de cette fète, *orgia ducebant heroïdes* ? Errantes dans cette forêt de Myrte, *errantes sylva in magna* ? Ne lui donnez donc point de draps à

(*) Ovid. Metam. l. 3, v. 308. Hygin. fab. 179.

remuer dans un lit, où un enfant vienne de naître : ne placez point une *alcove* dans une forêt.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

5°. Mettez-vous Sémelé à Thébes dans son *alcove*, & sur un lit où Bacchus vienne de naître ? Dans cette situation-là même, vous ne pouvez lui donner des draps à agiter. La raison en est évidente : ce ne fut qu'après la mort de la mère que l'enfant fut tiré de son sein (*).

6°. On me demande, *s'il est vraisemblable qu'une personne, couchée sur un lit, & frappée du tonnerre, pense à s'arracher les cheveux* ? On juge aisément, par ce que je viens de dire, que je n'aurai pas de peine à répondre : non, cela n'est pas vraisemblable. A mon tour je demande, est-il vraisemblable qu'une personne *frappée du tonnerre*, & bien morte, avant qu'on tirât l'enfant de son sein, *agite de tous côtés les draps enflammés du lit où l'enfant vient de naître* ?

7°. Si par *cunas* on ne peut entendre ni un berceau, ni un lit, ni des draps, ce mot peut-il signifier le corps même de Sémelé. Barthius le prétend (**) : supposons pour un moment qu'il a raison : mettons son explication à la place des termes qu'il explique : *ventilat corpus*

(*) Ovid. l. 3. v. 309.
(**) Adverf. l. 12. c. 7.

ambuſtum per latera ſpoliata pondere ſuo, ignem fulminis. Je me fais bon gré de n'avoir pas aſſez d'eſprit pour trouver-là du ſens. D'ailleurs, pour l'intérêt de la vérité, je ne dois point accorder, que par *cunas ambuſtas*, on puiſſe entendre le corps même de Sémelé. Mon adverſaire me permettra de penſer, qu'il ne veut pas être cru, quand il dit que la métaphore n'a rien que d'aiſé. Si quelque *Chevalier Barthius* citoit les mots *cubile* & *thalamus*, *qui*, *dans une hymne*, *ſont attribués au ſein des mères*, *par rapport aux enfans qui y ſont renfermés ; des gens à bréviaire* lui diroient peut-être, ſans façon : vous ne prenez pas garde que votre inſtance porte avec elle ſa ſolution ; vous la trouverez dans vos trois dernières paroles. Le ſein de la mère eſt comme le lit & le berceau de l'enfant qui *y eſt renfermé* ; mais, de votre aveu, l'enfant n'eſt plus dans le ſein de Sémelé. De plus, liſez cet endroit de l'hymne que vous citez, *ventris obſtruſo recubans cubili*. Vous voyez que le premier mot détermine le dernier, & ôte toute ambiguité. Montrez dans l'expreſſion d'Auſone quelque déterminatif ſemblable.

8°. On ne peut donc pas dire qu'Auſone ait écrit *cunas ambuſtas*, puiſque ces mots ne ſont ſuſceptibles d'aucun ſens, & qu'il n'eſt point notoire qu'Auſone ait écrit en inſenſé.

9°. On ne doit pas dire non plus qu'il ait mis dans ſon vers, *latera*; comme portent les anciennes éditions : il n'y a, dit-on, aucun inconvénient; Auſone, *peu délicat ſur l'article de la quantité*, ne ſe ſera pas fait un ſcrupule de cette licence. Je ne voudrois pas dire, en général, qu'Auſone eſt peu exact ſur l'article de la quantité. Un contradicteur un peu vif m'embarraſſeroit, s'il s'aviſoit de me venir preſſer ſur la preuve. Je n'ai pas remarqué, en liſant cet Auteur, qu'il péchât contre la quantité des ſyllabes & la meſure des vers. S'il n'a pas donné à ſes Iambiques la meſure exacte qu'Horace preſcrit, il a ſuivi en cela le goût des Comiques & de Phèdre. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

10°. On me dira, ſoit; Auſone n'a point péché contre les règles de la quantité : il a ſeulement allongé une ſyllabe brève, par le privilége que donne la céſure : Virgile le fait ſi ſouvent ! Il eſt vrai, Virgile le fait; mais c'eſt un reſte du goût antique, dont on ne retrouve plus guère de traces dans les Poëtes des âges ſuivans. On ne doit pas dire qu'Auſone ait affecté l'archaïſme dans cet endroit, qui, étant unique & conteſté, ne peut faire preuve.

11°. Ces raiſons me font croire que *latera* eſt un mot corrompu. Si Vinet ne s'eſt pas détourné pour chercher le mot déplacé par ce

latera ; il a ſenti du moins que ce mot n'eſt pas-là dans ſa place. S'il ne s'eſt pas arrêté à expliquer ce vers, ce n'eſt pas une raiſon de conclure qu'il n'y a aucune difficulté : une concluſion contradictoire à celle-là, ſeroit peut-être celle qu'il faudroit tirer. Scaliger, qui avoit bien étudié Auſone, comme il paroît par ſes *Leçons Auſoniennes*, a ſenti la difficulté de ce paſſage ; les Interprètes, qui ſont venus depuis, l'ont ſentie, & les réflexions que je viens de faire peuvent contribuer à juſtifier leur ſentiment.

12°. La conjecture que je donne fait évanouir la difficulté, & préſente un ſens fort beau, & qui revient au but de l'Auteur que j'explique :

Fulmineos Semele decepta puerpera partus,
Deflet, & ambuſtos lacerans, per inania, crines,
Ventilat ignavum ſimulati fulguris ignem.

Voilà Sémelé dans la ſituation où Auſone la repréſente, & telle que le Peintre a dû la faire paroître dans l'eſpace ou le vuide des Champs-Eliſées, *per inania*. Pour ſymbole, *lethi argumenta*, une flamme de tonnerre voltige autour de ſes longs cheveux, la figure eſt animée ; Sémelé porte les mains à ſes cheveux : vous diriez qu'elle ſe les arrache : ſi ce n'eſt pas de douleur, comme je l'ai dit autrefois, c'eſt pour en détacher la

flamme , *ambustos lacerans . . . . crines.* Les mouvemens qu'elle se donne produisent un effet tout contraire , & la flamme en devient plus vive , *ventilat ignem* ; mais le feu ne gâte ni ne consume rien : c'est un feu & un éclair en peinture , *ignavum simulati fulguris ignem.* BELLES-LETTRES , POÉSIE , &c.

13°. Je me figure ici Sémelé à-peu-près dans la même situation où Virgile représente la Princesse Lavinie (*) :

Præterea castis adolet dùm altaria tædis ,
Et juxtà genitorem adstat Lavinia virgo ,
Visa (nefas) longis comprendere crinibus ignem ,
Atque omnem ornatum flammâ crepitante cremari :
Regalesque accensa comas , accensa coronam
Insignem gemmis : tum fumida lumine fulvo ,
Involvi.

On peut bien croire qu'elle porta les mains à ses cheveux , & que les assistans firent alors tout ce qu'en pareille occasion avoient fait les parens du jeune Ascagne (**) :

Nos pavidi trepidare metu , crinemque flagrantem ,
Excutere.

Peut-être que ces deux endroits de Virgile serviront à éclaircir celui d'Ausone.

(*) Æneid. l. 7 , v. 7.
(**) L. 3 , v. 685.

Belles-Lettres, Poésie, &c.

14°. Pour peu qu'on ait ou le loisir ou la commodité de manier quelques manuscrits anciens, on ne sera pas fort étonné du léger changement que je fais ici de *cunas* en *crines* : je suppose que ce dernier mot est celui d'Ausone : on conçoit aisément qu'un Copiste a pu prendre *ri* pour *u*, si l'on se figure les traits supérieurs de l'*r* effacés, & ces deux lettres unies par en bas. On sait que dans Festus (*) on trouve *nec erim* pour *nec eum*. On rencontre ailleurs, *dumo*, *Andua*, *cuminum*, pour *Drimo* (Drymo), *Andria*, *criminum* : il est si aisé de s'y méprendre, qu'il est mal-aisé de ne s'y méprendre pas dans certains manuscrits. Cela fait, tout est fait : qui voit *cunes* n'hésite pas à lire & écrire *cunas*, & l'adjectif suit naturellement le substantif. Ainsi, au lieu de *crines ambustos*, comme Ausone avoit écrit, on a *cunas ambustos*.

15°. Nous serions heureux, si les Imprimeurs n'avoient jamais fait de fautes plus considérables. Par exemple, dans la belle édition de cette même Idylle, à la Haye, 1712, on trouve, vers 37, *parte alia truces*, au lieu de *parte truces alia*, qui est la vraie leçon. Dans l'*Ætna* de Corneille Sévère, édition d'Amsterdam 1703, vers 97,

(*) Passer. l. 1. de lit. cogn. p. 136.

on lit : *Inque animantis per tota errantes percurrunt corpore venæ* ; pour *utque*... vers 319 : *Pugnantes & ſuffocat intus*... au lieu de *pugnantes ſuffocat & intus*. Ces fautes, direz-vous, ne ſont pas de l'Imprimeur : M. Le Clerc, ſous le nom de Théodore Goral, ſe fait même honneur de la troiſième. *Tranſpoſuimus conjunctionem, ut ſtaret verſus ;* & il pourroit bien être auſſi l'Anonyme qui a fait mettre, *parte alia truces* : qui peut faire un dactyle de *ſuffocat*, peut bien prendre *truces* pour un ſpondée. Quoi qu'il en ſoit, je conclus que les Copiſtes peuvent faire des fautes. On peut auſſi conclure, qu'il ſeroit bon que les Editeurs des Poëtes fuſſent un peu Poëtes eux-mêmes : il faudroit du moins qu'ils ſuſſent aſſez de proſodie, pour ne pas gâter un bon vers.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

16°. Le changement de *latera* en *lacerans* (*) eſt plus fort : mais il n'eſt pas ſur mon compte ; il vient originairement de J. Scaliger. J'ai trouvé cette leçon établie, & je m'y ſuis tenu. Le fameux Saumaiſe n'approuvoit pas cette reſtitution ; auſſi ne l'avoit-il pas faite.

17°. Si l'on aime mieux la leçon de Saumaiſe, je lirai ainſi les deux derniers vers :

(*) Auſon. lect. l. 2, c. 18.

Belles-Lettres, Poésie, &c.

Ambustos, latè per inania, crines,
Ventilat ignavo simulati fulguris igne.

Je ne tenterai point une seconde explication mécanique, pour rendre plausible le changement de *latè*, mot fort poétique, en *latera*, & d'*ignavo igne*, en *ignavum ignem*. Une rechûte dans ces minuties sentiroit trop son Mathanasius. La construction est nette : *ventilat latè per inania crines ambustos igne fulguris*. Je ne conserve pas *ignem*, parce que je persiste à croire que cette construction ne peut se passer de la particule conjonctive. On peut, avec grace, supprimer la conjonction ; mais ce n'est que dans les endroits où le discours déjà échauffé demande de la rapidité & du mouvement ; je ne vois pas que cela convienne à l'endroit d'Ausone.

18°. Je voudrois que mon Critique pût faire passer son avis sur la suppression de cette particule ; il serviroit à expliquer les deux vers qui précèdent ceux qui sont le sujet de cette dispute. Voici l'endroit :

Omnia quæ lacrymis & amoribus anxia mæstis
Exercent memores obitâ jam morte dolores,
Rursus in amissum revocat Heroïdas ævum.

Sur quoi J. F. Gronovius, Critique exact &

judicieux fait cette remarque : *hic* (à la fin du second vers) *latere vitium vix perſuadebo ; ita bene ſonant hæc verba, ipſa ſi conſiderès : ſin jungas verſui ſequenti*, (c'eſt le troiſième) *apparet hiatus indecens, neque à ſyndeti ſpecie excuſandus.* On voit que je ne ſuis pas le ſeul qui faſſe *du bruit, pour une petite particule conjonctive ſous-entendue.*

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

ARTICLE IX.

REMARQUES ſur quelques paſſages d'HORACE.

HORACE, dans la Satyre première du Livre premier, voulant expoſer la bizarrerie des hommes, dont aucun ne paroît preſque jamais content de ſa condition, fait ainſi parler un ſoldat au quatrième vers :

O fortunati mercatores ! gravis annis
Miles ait, multo jàm fractus membra labore.
Contrà mercator, &c.

Ce paſſage, qui n'a arrêté aucun des Commentateurs, me paroît faire beaucoup de difficulté. Car, en premier lieu, il eſt ſurprenant d'y voir introduire un ſoldat accablé de vieilleſſe

ſous le règne d'Auguſte, où l'on ſait qu'on n'en ſouffroit point dans les armées Romaines qui eût plus de 46 ou 47 ans. Et en effet, il étoit difficile qu'un homme plus âgé eût la force de porter toutes les différentes choſes, dont un ſoldat Romain étoit obligé de ſe charger. D'ailleurs, ſi ce ſoldat étoit vieux, pourquoi Horace obſerve-t-il qu'il étoit déjà caſſé, *jam fractus membra*, par les longues fatigues de la guerre? Il ſeroit au contraire étonnant qu'il ne l'eût pas été plutôt. De plus, ſi ce ſujet de plainte étoit cauſé par la vieilleſſe de ce ſoldat, il eût été perpétuel, au lieu que dans tous les autres exemples cités par Horace, il n'eſt queſtion que de quelques dégoûts paſſagers. Car le Marchand n'envie la condition du ſoldat que pendant la tempête; ni le Juriſconſulte celle du Laboureur, que quand il entend un plaideur importun heurter à ſa porte; ni le laboureur celle d'un habitant de la Ville, que quand une aſſignation lui fait quitter ſon Village. Ce qui eſt ſi vrai, que peu après, lorſque Jupiter paroît vouloir exaucer leurs vœux, & que le ſujet de leur dégoût eſt paſſé, ils ne veulent plus changer d'état. Quelle apparence donc qu'Horace eût mis ſon ſoldat dans une ſituation toute différente?

Mais ce qui ne laiſſe aucun doute, c'eſt que quand Horace demande à ce Marchand, à ce Laboureur,

Laboureur, & même à ce Soldat, pourquoi ils ne veulent point profiter de la grace que Jupiter leur vouloit accorder ; ils répondent que s'ils s'obstinent à souffrir les maux auxquels leurs professions les exposent, c'est pour se procurer de quoi vivre doucement dans leur vieillesse ; *Senes ut in otia tuta recedant.* Il est donc évident que notre Soldat n'étoit pas encore vieux quand il parloit de la sorte, & par conséquent que ce passage d'Horace est corrompu. Mais rien n'est plus aisé que de le rétablir en lisant : *Gravis armis*, au lieu de *gravis annis.* Cela ne change presque rien au texte, & fait un sens très-naturel. On sait de quels fardeaux on chargeoit les Soldats Romains. Outre leurs armes, qui seules étoient très-pesantes, il leur falloit porter leur pain de munition pour quinze jours, ou pour un mois, une marmite, une broche, une scie, un panier, une hache, une bèche, une corde, une faux, une chaîne, & souvent même jusqu'à douze pieux. Cela paroîtroit incroyable, si tous les anciens ne s'accordoient sur cet article. Aussi l'Historien Josephe, témoin oculaire de ces faits, convient-il, en les rapportant, (*Bell. Jud.* III. 3.) qu'un Soldat Romain ne différoit guères d'une bête de somme. Cependant, malgré cette charge, on ne laissoit pas de leur faire faire beaucoup de chemin, &

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

jufqu'à vingt-cinq milles en cinq heures, au rapport de Végéce I. 9. Et c'eft fans doute à la fin d'une marche pareille qu'un Soldat, accablé du poids de fes armes, & déjà caffé par les fatigues qu'il avoit auparavant effuyées, s'écrioit, *ô fortunati mercatores, &c.* Mais avoit-il pris un peu de repos, il ne fongeoit plus aux maux paffés, & n'eût plus voulu fe troquer contre un autre.

Il y a dans la même Satyre, (*v.* 23) un autre paffage qui caufe bien plus d'embarras. Horace y feint que Jupiter, touché des différentes plaintes des hommes fur les malheurs de leurs conditions, les laiffe les maîtres d'en changer fuivant leurs defirs. Mais dès que cela eft laiffé à leur choix, ils ne veulent plus de ce qu'ils avoient tant defiré, & remercient le bon Jupiter de fes offres. Alors le Poëte, indigné de la trop grande facilité du Dieu à leur prêter l'oreille, s'écrie : *Qu'eft-ce donc qui retient Jupiter, qu'il ne montre un vifage irrité à des gens fi dignes de fa colère, & qu'il ne leur dife, que déformais il ne fera plus fi facile que d'écouter leurs vœux?* Il étoit naturel qu'Horace dît enfuite quelque chofe là-deffus, & qu'il fît répondre Jupiter, ou qu'il répondît pour lui à cette interrogation. On eft cependant furpris qu'au lieu de le faire, il change de difcours, & pourfuive en ces termes :

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Prætereà (ne ſic , ut qui jocularia , ridens
Percurram ; quanquàm ridentem dicere verum
Quid vetat ? ut pueris olim dant cruſtula blandi
Doctores , elementa velint ut diſcere prima.)
Sed tamen amoto quæramus ſeria ludo.
Ille gravem duro , &c.

Jamais conſtruction ne fut ſi embarraſſée que celle de ce vers. Car à quoi répond ce *prætereà* ? Et comment l'accorder avec le *ſed tamen* du 27e. vers ? Rien n'eſt plus frivole que ce qu'ont dit ſur cela les Commentateurs. D'ailleurs , qui pourroit ſouffrir ces parenthèſes entaſſées les unes ſur les autres ? Car, outre celle qui ſuit *prætereà*, il en faut encore une dans le vers ſuivant, après *quanquàm.* Je ſuis ſurpris qu'on ne ſe ſoit pas apperçu qu'il y avoit une faute dans ce paſſage. En effet, le changement d'une ſeule lettre y donne une clarté & un agrément digne d'Horace. Il ne faut que lire *prætereo* pour *prætereà*. *Puiſque ces faiſeurs de vœux* , dit Horace , *abuſent ainſi de la bonté de Jupiter* , *d'où vient qu'il ne les traite pas comme ils le méritent*, *& qu'il eſt encore diſpoſé à leur prêter l'oreille à la première occaſion ? Je me garderai bien de vous l'apprendre* , ajoute le Poëte , *de peur qu'on ne m'accuſe de badiner ici mal-à-propos ſur des choſes ſacrées. Quoiqu'après tout , pourquoi ne me ſeroit-il pas*

permis de dire la vérité en riant ? Mais pourtant il vaut mieux passer à des choses plus sérieuses. Horace donne ici finement un coup de patte aux Dieux du Paganisme, qu'on peignoit si intéressés, que les moindres présens étoient capables de désarmer leur colère. *Ovid. de arte Am.* III, 653.

Munera, crede mihi, capiunt hominesque Deosque,
Placatur donis Jupiter ipse datis.

Et (*Fastor. v. 301.*)

Sæpe Jovem vidi, quùm jam sua mittere vellet,
Fulmina, thure dato sustinuisse manum.

Quoiqu'Horace n'en dise pas tant, il n'en donne pas moins à penser ; & c'est, à mon avis, un des endroits de ses Satyres où il y a le plus de sel.

Le vers 87, de la seconde Epître du livre second d'Horace, est célèbre par l'exercice qu'il a donné aux Critiques, soit pour la transposition que quelques-uns ont cru y reconnoître, & dont je ne parlerai pas ici, soit pour la construction de ce passage, qui est en effet très-extraordinaire. Horace, s'y moquant des Poëtes de son temps, les compare à deux hommes ridicules qu'on avoit vus à Rome, l'un Orateur, l'autre Jurisconsulte, lesquels, pour tâcher de se faire un nom, s'encensoient perpétuellement l'un l'autre. Voici comme il s'en explique :

Frater erat Romæ consulti Rhetor; ut alter
Alterius sermone meros audiret honores;
Gracchus ut hic illi foret, huic ut Mucius ille.

Daniel Heinsius est le premier qui ait relevé l'irrégularité de cette phrase : *Frater erat Rhetor Consulti, ut alter, &c. Il y avoit un Orateur, frère d'un Jurisconsulte ; en sorte qu'ils se donnoient à l'envi les éloges les plus magnifiques.* M. Bentley, dans l'excellente édition d'Horace qu'il nous a donnée, approuve le sentiment d'Heinsius par des raisons sans réplique. Il avoue néanmoins qu'il est difficile de restituer ce passage : *magni sanè*, dit il, *emerim Interpretem, qui locum hunc expedire possit.* Ensuite, il propose une conjecture, qui lui est venue en pensée. C'est de lire ainsi le premier vers :

PACTUS erat Romæ CONSULTO Rhetor, ut alter, &c.

Le sens est en effet très-bon. *Un Orateur & un Jurisconsulte etoient convenus ensemble de se louer perpétuellement l'un l'autre.* On ne peut rien opposer à cette conjecture, sinon qu'elle fait un trop grand changement dans le texte. Car sans parler de *Consulto*, substitué à *Consulti*, le mot *Pactus* est si peu ressemblant à *Frater*, qu'il n'y a guère d'apparence que les Copistes s'y

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c. fuſſent mépris. Je ſuis étonné que M. Bentley, ayant approché ſi près du but, ne l'ait point atteint; car je ne doute preſque pas qu'Horace n'ait écrit de la ſorte :

Fautor erat Romæ Conſulti Rhetor; ut alter, &c.

Il eſt inutile de montrer la reſſemblance de *Fautor* à *Frater.* Elle ſe fait ſentir. Du reſte, ce mot convient à merveille à ce paſſage. *Fautor* eſt proprement *le partiſan & l'admirateur perpétuel d'un autre.* Horace s'en ſert très-ſouvent en ce ſens, comme dans la Satyre x, l. 1, v. 2.

Quis tam Lucilî fautor ineptè eſt
Ut non hoc fateatur?

Et dans l'Epître XVIII du liv. 1, v. 65.

Conſentire ſuis ſtudiis qui crediderit te,
Fautor utroque tuum laudabit pollice ludum.

Et dans l'Epitre II du livre II, v. 23.

Sic fautor veterum, &c.

Horace ſemble même avoir en vue ce beau trait de Plaute (Prolog. Amphytr. v. 78,) contre les partiſans déclarés de quelques Comédiens de ſon temps :

Virtute ambire oportet, non favitoribus.
Sat habet favitorum semper, qui rectè facit.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Quoi qu'il en soit, il suffit que cette correction fasse très-peu de changement en ce passage, & qu'elle y répande toute la lumière qu'on pouvoit desirer. Car quant à l'expression *ut alter*, pour *ita ut alter*, M. Bentley l'a si bien justifiée, qu'il est inutile de s'y arrêter.

ARTICLE X.

Explication d'un passage de Virgile.

Dii Patrii, indigetes, tu Romule, Vestaque mater,
Quæ Tuscum Tiberim, & Romana Palatia servas,
Hunc saltem everso Juvenem succurrere seclo
Ne prohibete. *Geor. I. v.* 498, *&c.*

Plus jaloux de montrer de l'érudition, qu'occupés à saisir le vrai sens du texte, les Interprètes de Virgile se copient très-fidélement les uns les autres, disent mille choses que nous pourrions trouver ailleurs, & nous laissent souvent ignorer ce qu'il nous importe le plus de savoir. Appliquons cette réflexion au passage que j'entreprends d'éclaircir, & faisons voir, en peu de mots, qu'elle n'a point été dictée par l'amour de la critique.

Belles-Lettres, Poésie, &c.

J'ouvre le premier Commentateur de Virgile, qui me tombe ſous la main : je le conſulte ſur l'endroit dont il s'agit : il m'apprend quels étoient les Dieux de la Patrie, & les Dieux appellés *Indigètes* : il me fait l'abrégé de ce que l'Hiſtoire & la Fable débitent ſur le compte de Veſta & de Romulus : il m'enſeigne pourquoi la première eſt ſurnommée *Mater*, & pourquoi on nommoit le Tibre *Tuſcus*, ou *Etruſcus amnis* : il me donne l'intelligence de l'expreſſion *Romana Palatia* : il m'indique les étymologies de preſque tous les mots : il prend ſoin de m'avertir que le verbe *ſervas* eſt ici la même choſe que *cuſtodis*, *tueris* ou *protegis*, qu'Octave étoit appellé *Juvenis* par un ordre exprès du Sénat, &c.

Après un pareil détail, ne ſemble-t-il pas que je devrois être inſtruit à fond, & concevoir nettement la penſée du Poëte ? Cependant elle me paroît encore enveloppée des plus épaiſſes ténèbres.

J'ai lu quelque part que toutes les maiſons de Rome étoient ſous la protection de Veſta, comme les maiſons d'Athène étoient ſous la protection de Mercure. La ſtatue de cette Déeſſe ornoit tous les veſtibules, où elle étoit accompagnée d'un Autel ſur lequel on mettoit tous les jours de nouvelles offrandes. Les Latins n'ont

même appellé *veſtibulum* l'entrée de leurs maiſons, que parce que la ſtatue de Veſta en occupoit une partie (*).

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

L'ancien Grammairien, Interprète de Térence, qui rapporte ces particularités, les avoit appriſes d'Ovide. En effet, celui-ci dit à-peu-près les mêmes choſes au ſixième Livre de ſes Faſtes : il ajoute ſeulement que Veſta étoit honorée dans les Veſtibules, parce qu'anciennement ils renfermoient les foyers auxquels elle préſidoit (**).

Ces obſervations faites, il eſt naturel de chercher à connoître pour quelle raiſon particulière Virgile, ſelon tous ſes Interprètes, reſtraint les ſoins de Veſta, à veiller ſeulement *ſur les eaux du Tibre*, & *ſur le Palais du Maître de Rome*, ou *ſur le Mont Palatin.* Ne veilloit-elle pas également ſur le reſte de la Ville ? Pas un Commentateur ne ſonge à ſatiſ-

(*) *Romanis omnibus mos erat in atrio, hoc eſt in veſtibulo, habere Veſtam (quippè cùm indè veſtibulum nominarint) cui ſacrificium quotidie facerent: illìc ei fuerat collocata ara.* Eugraphius in Andriam Terentii.

(**) *At focus à flammis, & quòd fovet omnia, dictus;*
Qui tamen inprimis ædibus antè fuit.
OVID. lib. 6. Faſt.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

faire ma curiosité sur ce point. C'est encore en vain que je m'adresse aux Traducteurs : ils ne me laissent pas moins dans l'incertitude & dans l'ignorance.

Si l'Auteur ne parloit que du Palais d'Auguste, je me tirerois aisément d'affaire : les conjectures viendroient à mon secours, & je tâcherois de me persuader, par exemple, que Vesta veilloit particulièrement à la conservation de ce Prince, 1°. parce qu'il passoit pour le soutien de l'Empire Romain qu'elle protégeoit : 2°. parce que descendant par Vénus de Jupiter, frère de la Déesse, selon Ovide, il étoit de la même famille & du même sang qu'elle. Mais à quel propos Virgile fait-il aussi veiller Vesta *sur les eaux du Tibre ?* C'est ce que je ne comprends pas : c'est néanmoins ce que je voudrois savoir, & c'est ce que personne ne se met en peine de m'apprendre. J'interroge tous les Modernes, & nul d'entr'eux ne daigne me répondre. Indigné de ce silence, & presque tenté de croire qu'ils n'en savent pas plus que moi, j'ai recours aux anciens, qui me prêtent leurs lumières, & je commence à entrevoir des objets, qu'un nuage obscur déroboit à ma vue.

J'apperçois à Rome deux Temples de Vesta fort remarquables. Le premier, bâti par Numa Pompilius, s'offre à mes regards dans le *Forum*

Romanum, lequel, avant la fondation de Rome, n'étoit qu'un Marais (*), où les troupeaux erroient en liberté. Je vois cet édifice, voisin du Tibre, prêt à être enseveli dans les inondations de ce fleuve violent & impétueux (**). C'est aussi sur les rives du Tibre qu'Ovide me montre à découvert cet ancien monument. « J'étois étonné, » *dit ce Poëte*, de voir une vieille Dame aller » pieds nuds au Temple de Vesta : elle s'ap- » perçut de ma surprise ; elle me fit asseoir, & » elle eut la complaisance de me faire connoître » l'origine de l'usage qu'elle suivoit alors. Au- » trefois, me dit-elle, la grande place de » Rome n'étoit qu'un marais, nommé le lac Cur- » tius, & tout couvert des eaux du Tibre, de » saules, de joncs & de roseaux. Un fossé, que » ce fleuve remplissoit de ses eaux, & qu'on ne » pouvoit passer à pied sec, environnoit le » temple de la Déesse, & le séparoit du reste

BELLES-LETTRES, POÉSIE &c.

(*) .... *Passimque armenta videbant,*
Romanoque foro & lautis mugire carinis.

VIR. Æn. 8, v. 361.

(**) *Vidimus flavum Tiberim, retortis*
Littore Etrusco violenter undis,
Ire dejectum monumenta regis,
Templaque Vestæ.

HOR. lib. 1, Od. 2.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

» de la Ville ; de ſorte qu'on ne pouvoit en ap-
» procher ſans ôter ſa chauſſure. Ce vaſte ter-
» rein, où ſont pluſieurs de nos Temples, eſt
» devenu ſolide : les eaux ſe ſont retirées dans
» le lit du Tibre, & toutefois la coutume
» d'aller pieds nuds au Temple de Veſta ſubſiſte
» encore parmi nous (*).

Le ſecond Temple de Veſta ſe voyoit ſur le Mont Palatin, & dans le Palais même d'Auguſte. Je ſuis ſurpris que Suétone n'en diſe rien ; mais je ne puis pardonner aux Commentateurs de Virgile d'avoir ignoré un fait ſi clairement énoncé dans les œuvres d'Ovide. « Ce
» fut ce jour-là, dit-il, qu'en conſéquence d'un
» juſte décret du Sénat, la Déeſſe Veſta fut

(*) *Huc pede matronam nudo deſcendere vidi :*
Obſtupui tacitus, ſubſtinuique gradum.
Senſit anus vicina loco, juſſumque ſedere
Alloquitur, quatiens voce tremente caput :
Hîc ubi nunc fora ſunt, udæ tenuêre paludes ;
Amne redundatis foſſa madebat aquis.
Curtius ille lacus, ſiccas qui ſuſtinet aras,
Nunc ſolida eſt tellus, ſed lacus ante fuit.
Hîc quoque lucus erat juncis & arundine denſus,
Et pede velato non adeunda palus.
Stagna receſſerunt, & aquas ſua ripa coercet,
Siccaque nunc tellus : mos tamen ille manet.

OVID. lib. 6. Faſt.

» reçue dans un Temple, bâti en son honneur » par un Prince de son sang (Auguste) ». Pour se faire mieux entendre, le Poëte ajoute que » le Palais d'Auguste est divisé en trois parties; » qu'Apollon occupe la première, Vesta la se- » conde, & Auguste lui-même la troisième ». Appréhendant encore de ne s'être pas expliqué assez clairement, il répète en d'autres termes ce qu'il vient de dire, & conclut qu'un seul & même Palais est habité par trois Dieux immortels (*).

Belles-Lettres, Poësie, &c.

Ce qui regarde le Temple de Vesta sur le Mont Palatin, se retrouve vers la fin du 15e. Livre des Métamorphoses, où il est expressément déclaré que cette Déesse avoit un Temple dans le Palais de César (**).

Enfin, un célèbre Commentateur, interpré-

(*) *Aufert Vesta diem: Cognato Vesta recepta est*
Limine: sic justi constituêre Patres.
Phœbus habet partem: Vestæ pars altera cessit:
Quod superest illis, tertius ipse tenet.
State Palatinæ laurus, prætextaque quercu
Stet domus: æternos tres habet una Deos.

Ovid. lib. 4. Fast. in fine.

(**) *Vestaque Cæsareos inter sacrata Penates,*
Et cum Cæsareâ tu, Phœbe domestice, vestâ, &c.

Ovid. Met. lib. 15. sub finem.

tant l'endroit que je viens d'indiquer, fait une note toute conforme à ce que nous lisons au quatrième Livre des Fastes (*).

Il a fallu insister sur les preuves qui précèdent, parce que c'est de-là que dépend l'intelligence du passage de Virgile, que je me suis proposé d'expliquer. J'ai déjà fait sentir que toute la difficulté de ce passage consistoit dans les termes, *Quæ Tuscum Tiberim & Romana Palatia servas*. Or, ce vers paroît maintenant fort intelligible. Avec le secours de mes observations, on voit sans peine que le Poëte y parle des deux principaux Temples que les Romains avoient consacrés à Vesta, & qu'ainsi le texte, qui nous occupe ici, a toujours été mal exposé par les Interprètes, & mal rendu par les Traducteurs. En voici une version toute simple : « Dieux de nos pères, Dieux protecteurs de » Rome, vous Romulus, & vous Vesta, puis- » sante Déesse, *qui avez un Temple sur les* » *bords du Tibre, & un autre sur le Mont Pa-* » *latin, dans le Palais même de César*, n'em- » pêchez pas du moins que ce jeune Héros soit

(*) *Templum Vestæ in Augusti Palatio fuit positum, decreto Senatûs, ibique conditum, ubi nunc visitur ædes Sanctæ Mariæ Liberatricis.* J. *Juvencius.* J.

» notre appui dans les malheurs qui nous acca- » blent (*) ».

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Je suis d'autant plus étonné que l'on n'ait pas conçu l'idée de Virgile, que les Anciens, lorsqu'ils invoquoient les Dieux, ne manquoient guères de faire mention, ou du culte qu'on leur rendoit, ou des pays qui les honoroient particulièrement, ou des Autels & des Temples où on leur offroit des vœux & des sacrifices. Cette formule de prière, si j'ose m'exprimer ainsi, étoit apparemment regardée comme un motif capable de déterminer plus efficacement les Dieux à accorder les graces qu'on leur demandoit. Pour ce qui concerne les Temples, les Poëtes les désignoient presque toujours par le nom des lieux où ils étoient situés. L'Enéïde pourroit me fournir plusieurs preuves décisives de cet ancien usage : mais, pour abréger, je me borne à une seule que je tire encore d'Ovide.

Sur la fin de ses Métamorphoses, ce Poëte, à l'imitation de Virgile, prie les Dieux, Protecteurs de l'Empire Romain, pour la conservation & la prospérité d'Auguste : Apollon & Vesta ne sont point oubliés : il les intéresse, en

(*) Je ne donne point ceci pour un modèle de traduction : je veux être entendu ; &, pour parvenir à ce but, je crois ne pouvoir être trop littéral.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c. quelque forte, à veiller fur les jours de l'Empereur, en leur repréfentant qu'ils ont l'un & autre un Temple dans fon Palais (*). Il en ufe de même à l'égard de Jupiter ; & vous, dit-il, en adreffant la parole à ce Dieu, & vous, Jupiter, qui avez un fuperbe Temple fur le Mont Tarpéïen, &c. (**) *Quique tenes altus Tarpeïas Jupiter arces*, *&c.*

D'ailleurs, il eft inconteftable que le verbe *fervare*, fignifie non feulement *protéger*, *conferver*, *veiller fur*, mais encore *habiter*, *occuper*, *poffếder*. Cette dernière acception n'eft point inconnue à Virgile : elle fe rencontre au quatrième Livre des Géorgiques, où *fervant* eft employé au fens de *tenent* ou *incolunt*. Ajoutons que le *tenes* d'Ovide, & le *fervas* de Virgile, offrent précifément la même image, & que l'un auroit pu fe fervir du fecond verbe, & l'autre du premier, s'ils l'avoient jugé à-propos, ou fi la mefure du vers leur avoit permis de le faire.

Au refte, fi quelqu'un veut fe renfermer dans la fignification la plus ordinaire de *fervare*, & foutenir, avec la meilleure partie des Interprètes,

(*) Voyez ci-deffus les vers *Veftaque Cæfareos*, &c. *Et cum Cæfareâ*, &c. dans la citation.

(**) Page 237.

prètes,

prètes, que ce verbe veut dire ici *veiller ſur*, ou *protéger*; en ce cas, je ne m'amuſerai point à conteſter avec lui, pourvu qu'il veuille convenir avec moi que Veſta ne veilloit ſpécialement ſur les bords du Tibre & ſur le Mont Palatin, qu'à cauſe des Temples célèbres qu'elle avoit en ces lieux. A. BOURGEOIS.

ARTICLE XI.

EXAMEN du ſentiment d'APER, ſur l'éloquence de CICÉRON.

APER, parlant dans le Dialogue, attribué à Tacite, accuſe Cicéron *d'être lent dans les exordes, long dans les narrations, de s'émouvoir rarement & difficilement; ſes penſées, dit-il, n'ont rien qui frappe, rien qu'on retienne volontiers, rien qui s'imprime dans l'eſprit du Lecteur.*

Je demande d'abord qu'on faſſe réflexion à ce que tous les Maîtres de l'éloquence nous diſent de l'exorde. Il n'eſt fait que pour prévenir l'eſprit des Auditeurs en faveur de l'Orateur. Qu'on remarque avec combien d'art Cicéron s'acquitte de ce premier devoir. S'il y a un mot obligeant à dire aux Juges, quelque trait de

satyre à lancer contre l'Adversaire, quelque fâcheux préjugé à faire valoir contre lui, c'est à cela qu'il emploie l'exorde. Qu'on lise l'exorde de la plupart des oraisons prononcées devant le Peuple, & qu'on voie si l'on n'y trouvera pas autre chose que des phrases. Au commencement de la deuxième oraison *de Lege agrariâ*, matière délicate à traiter devant le peuple, avec quel artifice ne ramasse-t-il point tout ce qui peut le faire regarder comme un homme populaire ? On ne nie point qu'il n'y ait peut-être quelquefois dans les exordes de Cicéron quelque période un peu trop enflée, on l'en accusoit de son temps ; mais il ne faut pas confondre l'enflure de quelques-unes avec l'harmonie & la véritable magnificence des autres. D'ailleurs, depuis quand quelques défauts, effacés par mille beautés, ont-ils donné droit de mépriser un Auteur ? On fait le procès à Cicéron pour trois particules de trop ; si l'on condamnoit ainsi un livre pour quelques pensées fausses & outrées, où en seroient les Défenseurs de Sénèque ?

Après tout, ce n'est pas l'exorde qui fait l'Orateur, puisque le détail des preuves & la force des mouvemens n'y ont point lieu. Or, c'est dans ces deux choses qu'a excellé Cicéron.

J'avoue qu'il y a quelques narrations qui peuvent paroître longues. Tout ce qui deman-

doit un grand détail de loix, d'édits, de comptes; en un mot, tout ce qui étoit embarrassé de beaucoup de chicanes, ne pouvoit être traité aussi vivement que le reste. Telles sont les oraisons pour Cluentius, pour Cécina; tels sont plusieurs endroits des livres contre Verrès, & sur-tout du troisième. Mais faut il s'en prendre à Cicéron? Dans un plaidoyer, l'Orateur dépend de la matière. Si elle est sèche & épineuse, il suffit qu'il la traite nettement & solidement; & c'est ce qu'a fait Cicéron. Mais quand il a eu des sujets qui l'affranchissoient de la fâcheuse nécessité où il s'est trouvé quelquefois d'être ennuyeux, comment s'en est-il tiré? Quelle force, quels traits dans la plupart des narrations des deux dernières Verrines, de l'oraison pour Milon, de l'oraison pour Sextius, & de la seconde Philippique! Nous nous imaginons que les choses se passent devant nos yeux: quelle impression devoient-elles faire sur les Romains? Au reste, je ne comprends pas comment on peut accuser Cicéron de s'émouvoir rarement & avec peine. Hors les endroits épineux dont j'ai parlé, je ne trouve partout que mouvemens, & que les mouvemens les plus forts ou les plus tendres. Quelles invectives contre Verrès, contre Catilina, contre Antoine! Il abandonne alors le style périodique; ce n'est plus un fleuve qui roule ses flots avec

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

majesté, c'est un torrent qui entraîne tout, & à qui rien ne résiste. Je suis attendri toutes les fois que je lis l'histoire du supplice de Gavius, celles du chandelier d'Antiochus, de ces malheureux Siciliens, qui furent obligés de donner de l'argent aux Licteurs pour acheter une mort plus prompte & moins douloureuse ; l'oraison pour Ligarius, qui fit de si vives impressions sur le cœur de César ; la plupart des péroraisons, surtout celle de l'oraison pour Milon, & de l'oraison pour Muréna. C'est dans ces endroits qu'il faut chercher Cicéron, & ce sont eux qui justifient sa réputation. Mais, dira-t-on, dans ces endroits-là même, on ne lit rien qui s'imprime dans l'esprit, rien qu'on retienne volontiers: c'est-à-dire, qu'on n'y trouve point, comme dans Sénèque & dans Pline, de ces jeux d'esprit, de ces pensées recherchées & alambiquées, de ces vraies pointes d'épigrammes qui amusent agréablement l'esprit, on l'avoue ; mais ce reproche est un fort grand éloge. On peut admirer ou excuser ces traits dans l'éloquence que nous appellons académique, que les Romains méprisoient, & qu'ils renvoyoient aux Sophistes & aux Déclamateurs. Mais demander des antithèses à un Orateur, chargé de rendre odieux un scélérat, ou de mettre en évidence l'innocence d'un malheureux ; à un Consul, que l'amour de

la liberté oblige à s'élever contre des conjurés, ce n'eſt point connoître la véritable éloquence. Quand les cliens de Cicéron venoient le prier de les défendre, ou d'accuſer leurs ennemis, lui demandoient-ils qu'il fît un diſcours ingénieux & brillant, qui n'auroit prouvé autre choſe, ſinon que Cicéron avoit de l'eſprit ? Non ſans doute, ils vouloient qu'il remplît le cœur de leurs Juges d'indignation contre leurs adverſaires, & de compaſſion pour eux, & c'eſt ce qu'il imprimoit dans l'ame de ſes Auditeurs. On ne retenoit point de ces diſcours quelques jeux d'eſprit, ou quelques antithèſes recherchées ; mais on en ſortoit indigné contre Verrès & contre Catilina, attendri ſur les malheurs de la Sicile & de la République. On peut dire auſſi que le ſtyle ingénieux n'a pas été inconnu à Cicéron, lorſqu'il a dû l'employer. Les oraiſons pour Marcellus, pour Cœlius, & les railleries délicates ſur la ſévérité de Caton, répandues dans l'oraiſon pour Muréna, en ſont des preuves. Enfin, pour finir par un éloge digne de Cicéron, & qu'on peut oppoſer à toutes les cenſures de ſes adverſaires, ſouvenons-nous du mot de Velleïus Paterculus. *Effecit ne, quorum arma viceramus, eorum ingenio vinceremur. Il a empêché que nous ne fuſſions vaincus par l'eſprit des Grecs, que nous avions vaincus par les armes.*

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

ARTICLE XII.

Explication d'un paſſage du premier Livre de Naturâ Deorum *de Cicéron.*

Le paſſage de Cicéron, que j'entreprends d'expliquer, ſe lit au commencement de ſon premier Livre *de la Nature des Dieux*. Le voici : *Perobſcura quæſtio eſt de Naturâ Deorum, quæ & ad agnitionem animi pulcherrima eſt & ad moderandam religionem neceſſaria. De quâ tam variæ ſunt doctiſſimorum hominum, tamque diſcrepantes ſententiæ, ut magno argumento eſſe debeat, cauſam, id eſt, principium philoſophiæ eſſe ſcientiam : prudenterque Academicos à rebus incertis aſſenſionem cohibuiſſe.*

L'obſcurité de ce paſſage vient du mot, *Scientiam*, lequel, dans la place qu'il y occupe, ne fait aucun ſens raiſonnable. Tous ceux, qu'on lui a donnés juſques à préſent, ſatisfont ſi peu les ſavans, qu'ils l'ont appellé, avec raiſon, *la croix de critiques*. Il ſeroit trop long de rapporter ici leurs différens ſentimens ſur ce ſujet, & également inutile de les réfuter, après qu'ils ſe ſont ſi bien réfutés les uns les autres. M. l'Abbé d'*Olivet* en a raſſemblé onze interprétations

différentes à la fin du premier tome de sa Traduction ; & il leur préfère, avec justice, celle du savant Président *Bouhier*. Ces deux Messieurs veulent que *scientiam* signifie en cet endroit, *des notions claires & incontestables sur lesquelles tout raisonnement doit être appuyé*, comme s'explique M. le Président *Bouhier* ; ou, *des principes évidemment connus*, comme s'exprime M. d'*Olivet* en traduisant ce mot. « La diversité, » dit-il, & la contrariété même, qui se » marquent ici dans les opinions des plus savans » hommes, font bien voir que la Philosophie » doit porter sur des principes évidemment » connus ». Mais, outre que la science & les principes de la science sont deux choses différentes, que le même mot ne rend pas ; il me semble que cette interprétation souffre trois difficultés, qui peuvent la rendre au moins suspecte.

BELLES-LETTRES, POESIE, &c.

1°. Elle ne fait pas parler Cicéron d'une manière digne de lui. Qui doute en effet que la Philosophie ne doive porter *sur des principes évidemment connus ? Sur des notions claires & incontestables sur lesquelles tout raisonnement doit être appuyé* ? Cicéron, pour persuader une chose si triviale, avoit-il besoin de proposer la diversité des sentimens des Philosophes sur la nature des Dieux ? C'est par cette raison, & dans les

mêmes termes, que M. le P. *Bouhier* rejette l'opinion de ceux qui veulent qu'on lise, *inſcientiam*, au lieu de *ſcientiam.* Il lui a paru que Cicéron ne devoit point avoir recours à la diverſité des ſentimens des Philoſophes, pour prouver que l'ignorance, *inſcientiam*, eſt cauſe que les hommes s'attachent à la Philoſophie. Or, cela n'étoit-il pas tout au moins auſſi inutile, pour montrer que la Philoſophie doit porter ſur des *principes évidemment connus*; *ſur des notions claires & inconteſtables ſur leſquelles tout raiſonnement doit être appuyé ?* La Philoſophie n'eſt, & ne peut être, non plus que toutes les autres ſciences, qu'un amas, un aſſemblage, une ſuite de raiſonnemens. A quel propos donc, Cicéron ſe mettroit-il en devoir de prouver, qu'elle doit être appuyée ſur des *principes évidemment connus*, ſur *des notions claires & inconteſtables*, &c. ?

2°. Ce qu'on fait dire à Cicéron, par cette interprétation, n'a aucune liaiſon avec ce qui précède. Car, de ce que les Philoſophes ont eu des opinions fort différentes ſur la nature des Dieux, s'enſuit-il en aucune manière, qu'on doive commmencer à Philoſopher ſur *des principes évidemment connus*, ſur *des notions*, *&c.* à moins qu'on ne ſuppoſe qu'ils ne l'ont pas fait, ce qu'on ſuppoſeroit ſans fondement ? La différence des ſentimens des Philoſophes, ſur cette

matière, & ſur une infinité d'autres, ne vient pas de ce qu'ils manquent de *principes* & de *notions*, &c. mais de ce que par paſſion, ou par prévention, ou par inadvertence, ou par précipitation, ils tirent de fauſſes conſéquences de ces principes & de ces notions. Or, comme la vérité eſt unie en chaque ſujet, & que la fauſſeté, qui s'en écarte, peut s'écarter d'une infinité de manières, de ce point fixe & unique : c'eſt de-là que naiſſent la diverſité & la contrariété des ſentimens des Philoſophes.

3°. Cette même interprétation ne s'accorde pas mieux avec la ſuite du texte : *prudenterque Academicos à rebus incertis aſſentionem cohibuiſſe.* Pour le faire ſentir, voyons comment M. d'*Olivet* lie l'une à l'autre dans ſa Traduction. Le voici : « La diverſité & la contrariété même, » qui ſe remarquent ici dans les opinions des » plus ſavans hommes, font bien voir que la » Philoſophie doit porter ſur des principes évi- » demment connus ; & que par conſéquent les » Académiciens, où ils n'ont trouvé que de » l'incertitude, ont eu raiſon de ſuſpendre » leur jugement ». Il me ſemble qu'on ne peut tirer cette conſéquence, de l'antécédent qui la précède, qu'en ſuppoſant encore ici, que les Académiciens ne connoiſſoient pas les *principes évidemment connus.* Mais peut-on le ſuppoſer,

quand on ſait qu'ils reconnoiſſoient certaines vérités, comme Cicéron, qui étoit de leur Secte, nous l'apprend un peu plus bas? *Nec tamen fieri poteſt, ut qui hâc ratione Philoſophantur, ji* (Academici) *nihil habeant quod ſequantur.* Cicéron répète ſouvent la même choſe ailleurs, & ſur-tout dans les Queſtions Académiques. Les Académiciens connoiſſoient donc la vérité des *principes évidemment connus*, la plus lumineuſe de toutes, & qui précède néceſſairement la connoiſſance de toutes les autres vérités. On ſuppoſe donc ſans fondement qu'ils ne connoiſſoient pas ces principes, & cette ſuppoſition étant fauſſe, la conſéquence qu'on en tire, ne l'eſt-elle pas auſſi; *que les Académiciens, où ils n'ont trouvé que de l'incertitude, ont eu raiſon de ſuſpendre leur jugement?*

Ce ſont-là les principales difficultés, qui m'ont empèché d'adopter l'interprétation de M. le Préſident *Bouhier* & de M. d'*Olivet*, & qui m'ont engagé à en chercher une nouvelle, qui ne ſouffrît pas ces mêmes difficultés. Je crois l'avoir trouvée; mais ne me flattai-je point? Les ſavans en jugeront; je vais la leur propoſer.

On éviteroit, ce me ſemble, les inconvéniens dont je viens de parler, & tous les autres qui ſe trouvent dans les différentes explications de ce

fameux passage, en ajoutant seulement au mot *scientiam*, le monosyllabe HANC, c'est-à-dire, *scientiam hujus rei, hujus argumenti, naturæ Deorum.* Je prétends donc qu'on doit lire : *Ut magno argumento esse debeat, causam, id est, principium Philosophiæ esse scientiam hanc;* c'est-à-dire : ce qui est une grande preuve que cette science (de la nature des Dieux) est la cause ou le principe de la Philosophie. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Ceux qui savent les changemens que les Critiques ont faits à ce passage pour l'expliquer, n'incidenteront pas sur cette légère addition. Le Père *Lescalopier* a eu raison de dire qu'on avoit mis à la torture cet endroit de Cicéron, *vexatus hic locus à multis.* Les uns ont cru qu'il falloit lire *inscientiam*, les autres, *non esse scientiam ;* quelques-uns, *sententiam.* M. *Petit* y ajoute cinq à six mots. On est sans doute en droit de faire de pareils changemens, quand, en conservant le texte ordinaire, on ne peut y trouver un sens digne de son Auteur ; quand les Manuscrits varient, comme ils le font ici ; quand le changement qu'on fait, n'est pas considérable ; quand enfin il est naturel de soupçonner, que ce qu'on supplée, a pu aisément échaper aux Copistes & aux Imprimeurs. Or, qui ne conviendra qu'un monosyllabe a pu plus aisément être omis que tout autre mot, sur-tout si

on fait réflexion, que dans les Manuſcrits & les anciennes Éditions, les monoſyllabes, déjà très-courts par eux-mêmes, s'écrivoient encore par abbréviation ?

Mais je reviens à ce que j'ai à prouver : ſavoir, que par l'addition du mot HANC, cet endroit de Cicéron eſt à couvert des inconvéniens qu'il ſouffre par toutes les autres Interprétations, & en particulier par celles de M. le Préſident *Bouhier* & de M. d'*Olivet*.

1°. Je fais parler Cicéron d'une manière digne de lui, lorſque je lui fais dire, que la connoiſſance exacte de la nature des Dieux eſt une des cauſes ou des principes de la Philoſophie. Quoique cette penſée ne lui ſoit pas particulière, c'eſt une de ces penſées qu'un grand génie ne doit pas rejetter, toutes communes quelles ſont, à cauſe du beau ſens qu'elles renferment; mais ſur-tout, ſi elles ſont néceſſaires dans l'endroit où il les place. Or, Cicéron en avoit beſoin à l'entrée d'un Exorde, où, en bon Orateur, il vouloit donner une grande idée du ſujet qu'il alloit traiter. Dans cette vue, après avoir dit d'abord, que la queſtion de la nature des Dieux eſt très-obſcure : *Perobſcura quæſtio eſt de naturâ Deorum* : qu'elle eſt néceſſaire pour connoître ce que c'eſt que l'Ame, & pour régler la Religion ; *quæ & ad agnitionem animi*

pulcherrima eſt, & ad moderandam Religionem neceſſaria : que les plus ſavans hommes ont eu des ſentimens fort différens là-deſſus ; *de quâ tam variæ ſunt doctiſſimorum hominum, tamque diſcrepantes ſententiæ* : il ajoute que la connoiſſance de cette matière eſt une des cauſes ou des principes de la Philoſophie ; *cauſam, id eſt, principium Philoſophiæ eſſe ſcientiam* HANC. Voilà ſans doute de quoi réveiller l'attention de ſes Lecteurs.

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

Quelques-uns ont voulu mal-à-propos diſtinguer les cauſes des principes de la Philoſophie. Il eſt certain que *cauſam* & *principium* ſignifient ici la même choſe ; comme l'*id eſt*, avec lequel Cicéron les joint, le marque aſſez. Ariſtote, & tous les Philoſophes après lui, emploient indifféremment ces deux mots, pour exprimer les vérités, d'où naiſſent d'autres vérités ; mais ils diſtinguent deux ſortes de principes de la Philoſophie : ſavoir, les premiers principes, qui ſont évidemment connus par eux-mêmes, ſans le ſecours d'aucun principe précédent ; & les conclusions qu'on tire de ces premiers principes, & qui deviennent à leur tour les principes de nouvelles concluſions.

Parmi ces derniers principes, les Philoſophes donnent, avec plus de raiſon, ce nom à ceux qui ſuivent immédiatement des premiers, & qui

par leur fécondité produiſent toutes, ou, preſque toutes les concluſions, dont l'aſſemblage fait le corps de la Philoſophie. Telle eſt la connoiſſance de la nature de Dieu, que tous les Philoſophes anciens & modernes ont regardée ſur ce pied. De ceux-ci, je ne citerai qu'un ſeul, qui, par la beauté & la ſublimité de ſon génie, peut tenir lieu de tous les autres. C'eſt le célèbre M. *de Fénelon*, Archevêque de Cambray. *Je tiens*, dit-il, dans ſon Traité de l'Exiſtence de Dieu, *la clef de tous les myſtères de la nature, dès que je découvre ſon Auteur.*

2°. Mon interprétation donne à ce paſſage un ſens, qui s'accorde parfaitement avec ce qui précède. En effet, la diverſité & la contrariété des opinions, que les Philoſophes ont inventées avec tant d'application & d'étude ſur la nature des Dieux, en cherchant à la connoître, ne ſont-elles pas une preuve bien ſenſible, qu'ils en ont regardée la connoiſſance exacte, comme eſſentielle, comme capitale, comme une des cauſes, ou des principes de la Philoſophie?

3°. Le ſens, qu'a ce paſſage dans mon interprétation, n'eſt pas lié moins naturellement avec ce qui ſuit: *Prudenterque Academicos à rebus incertis aſſentionem cohibuiſſe.* Pourquoi? Parce que les Académiciens n'ayant ſu ſe déterminer ſur la nature des Dieux, ce qui étoit

connu de tout le monde, & ce que fait bien voir l'Académicien *Cotta* dans le Dialogue de Cicéron; ils faisoient fort prudemment de suspendre leur jugement sur beaucoup d'autres choses, qui dès-là ne pouvoient leur être que très-incertaines. Qui manque d'une connoissance, qui doit précéder les autres, fait sagement de ne prendre aucun parti sur celles-ci. BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c.

On m'objectera peut-être que, dans cet endroit, Cicéron ne parle pas de l'indétermination des Académiciens sur la question de la nature des Dieux. J'avoue qu'il n'en parle pas en termes formels; mais ce n'est que pour la raison que je viens d'indiquer, parce que personne n'ignoroit leur indétermination sur cet article. Cicéron en a usé à cet égard, comme en use dans tout discours un Auteur qui veut être court, & ne rien dire de superflu ni d'inutile. Il supprime les vérités, qu'il juge qu'on aura suffisamment présentes à l'esprit, sans qu'il soit besoin de les exprimer. Dans l'Ecole même, où l'on se pique de prouver tout à la rigueur, fait-on difficulté d'employer l'Enthymême, qui est une espèce d'argumentation, où l'on sous-entend une proposition, sur laquelle on voit que personne ne peut hésiter?

Voici donc, à ce qu'il me paroît, le sens véritable de ce fameux passage, qui avoit été

BELLES-LETTRES, POÉSIE, &c. jusqu'ici, pour tant de savans Critiques, un écueil funeste :

La diversité & la contrariété même des opinions, que les plus savans hommes ont imaginées avec tant d'application sur la nature des Dieux, font bien voir qu'ils en ont regardé la connoissance exacte, *scientiam hanc*, comme une des causes ou des principes de la Philosophie; & que par conséquent les Académiciens, qui n'ont pas su se déterminer sur cette question, ont eu raison de suspendre leur jugement sur bien des choses, qui dès-là ne pouvoient qu'être incertaines pour eux.



PHILOSOPHIE,



PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

ARTICLE PREMIER.

LETTRE à M. DE *** *sur le premier principe de la Morale.*

PENDANT une partie de cette nuit, Monſieur, notre converſation d'hier m'eſt revenue à l'eſprit ; mes idées ſe ſont développées ; les réponſes que je vous fis, comme on les fait dans un entretien qui n'eſt point médité, & dans une diſpute où l'on ne termine rien, ſurtout quand il y a pluſieurs Acteurs, ont pris, ce me ſemble, une nouvelle force. Vous en jugerez, & vous ne ſerez peut-être pas fâché que je vous les expoſe ici. PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Vous ne voyez pas, diſiez-vous, qu'il y ait dans la Morale de premier principe certain, néceſſaire, invariable, d'où l'on puiſſe conclure les devoirs de l'homme, & forcer ſa raiſon

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

à en reconnoître l'obligation. Vous prîtes pour exemple cette maxime, qui paſſe néanmoins généralement pour un premier principe : *Ne fais point à autrui ce que tu ne voudrois pas qu'on te fît* ; maxime, d'où s'enſuivent tous nos devoirs à l'égard du prochain : & vous ſouteniez, ſi je vous ai bien entendu ; 1°. que ce n'eſt point un premier principe. 2°. Que ce principe n'eſt point démontré. C'eſt y aller de bon jeu, & attaquer la place par l'endroit le plus fort.

Et d'abord, ce n'eſt pas un premier principe, puiſque je puis en demander la raiſon, & dire : *Pourquoi ne dois-je pas faire à un autre ce que je ne voudrois pas qu'il me fît ?* On me répondra, diſiez-vous, *parce que je ne voudrois pas qu'on me le fît.* Or, c'eſt préciſément répondre ce qui eſt en queſtion. Donc la maxime n'eſt ni premier principe, ni prouvée. Mais, Monſieur, ne ſuppoſez-vous pas gratuitement, & ſans fondement, que ce n'eſt pas un premier principe, parce qu'il vous plaît d'en demander la raiſon ? Ne reconnoiſſez-vous pas pour premier principe méthaphyſique, ou géométrique, celui-ci : *Le tout eſt plus grand que ſa partie.* Et ſi je m'aviſois, moi, de vous en demander la preuve, ne ſeroit-ce plus un premier principe ? Il y a bien de la différence, répondiez-vous : je connois la vérité & la certitude de celui-ci par les idées

qui m'éclairent; je vois évidemment que l'idée de tout renferme l'idée de *plus grand que sa partie*, ou que ce n'est, en effet, qu'une même idée présentée différemment. Mais dans le principe moral, je n'ai pour me conduire qu'un sentiment confus, ou, comme quelqu'un suggéra, un instinct naturel; connoissance incertaine, qui me porte véritablement à suivre cette maxime; mais qui ne me convainc pas de sa convenance nécessaire & naturelle, ni de l'identité des idées qui me la présentent.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Eh bien! Vous m'accordez donc que par un instinct naturel, je me sens porté à suivre cette maxime? Comment puis-je donc ne pas convenir qu'elle est fondée dans ma nature, & que par conséquent elle est nécessairement vraie, & aussi immuable que mon essence même? Mais je me contente de votre aveu. Je connois par instinct, par sentiment, que je ne dois pas faire à un autre ce que je ne voudrois pas qu'il me fît: en voilà plus qu'il ne faut; & moyennant cette confession, j'espère vous démontrer invinciblement que je connois encore mieux, s'il est possible, la vérité nécessaire de la maxime morale, que celle du principe métaphysique; puisque je ne connois celle-ci que par les idées, parce qu'il s'agit d'un principe purement spéculatif; au lieu que je connois l'autre par le sentiment & par les idées.

Philosophie Morale, Métaphysique.

Mais vous n'en demeurez pas-là : vous ne vous contentez pas de vous mettre ſur la défenſive : vous attaquez directement. La preuve, dites-vous, que la maxime n'eſt ni généralement, ni néceſſairement vraie, c'eſt qu'on me dit : *Ne fais point à autrui ce que tu ne voudrois pas qu'il te fît.* Donc, s'il eſt un cas, (& ce cas eſt très-poſſible,) s'il en eſt un, où je n'aie point à craindre qu'on me faſſe ce que je ne voudrois pas ſouffrir, je puis le faire à un autre : la maxime n'eſt donc ni certaine ni néceſſaire.

Permettez-moi, Monſieur, de vous dire, que votre raiſonnement n'eſt pas juſte. S'il étoit dit ſeulement : *Ne fais point à autrui ce que tu as raiſon de craindre qu'on ne te faſſe*, vous concluriez bien. Mais la règle eſt générale, abſolue, & ſans reſtriction. Donc tout ce que vous ſouffririez avec peine qu'on vous fît, il vous eſt défendu de le faire à un autre, en tous les cas imaginables & ſans exception, ſoit que vous craigniez ou ne craigniez pas qu'on vous rende la pareille ; dès-là que vous avez droit d'exiger qu'on ne vous le faſſe pas, & de vous plaindre ſi on vous le faiſoit.

Trouvez bon, s'il vous plaît, Monſieur, que je raiſonne auſſi à mon tour, & que j'en vienne à la preuve de ce que j'ai avancé. Je dis donc que la maxime eſt auſſi néceſſairement, &

aussi clairement vraie, & sa vérité aussi connue par les idées, que celle du principe méthaphysique : *Le tout est plus grand que sa partie.* Vous n'imaginez pas que je puisse le prouver ; mais j'espère que vous changerez de sentiment, quand vous m'aurez entendu.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Ce qui fait qu'on envisage différemment ces deux vérités, outre l'intérêt qu'on prend à l'une, & qui ne se trouve pas dans l'autre, c'est un peu d'équivoque & de mal-entendu, qu'il faut d'abord écarter ; c'est enfin que la maxime en question n'est point un principe, bien moins encore un premier principe. Vous triomphez sans doute, de voir que je vous abandonne le champ de bataille, & vous croyez avoir gain de cause. Mais ne précipitez pas vôtre triomphe, & attendez, je vous prie, jusqu'au bout. Non, Monsieur, la maxime n'est point un premier principe ; ce n'en est que la conclusion, que l'application : c'est une loi, en un mot, fondée sur un premier principe, mais ce n'est pas ce principe. Mettons l'antécédent à la place de la conséquence, & vous conviendrez, je crois, de ce que j'ai l'honneur de vous dire. Le voici, cet antécédent ou ce principe. *Faire à son semblable, à un autre homme, ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît est un mal*, une action qui blesse la raison, la souveraine raison,

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

qui offenſe l'Auteur de la raiſon, le vengeur des droits de la raiſon. La conſéquence, c'eſt que nous ne devons donc pas faire cette action; & c'eſt auſſi ce que défend la loi naturelle: *Tu ne feras pas à un autre*, &c. Or, je prétends que cette maxime, ainſi réduite à ſon principe, ou ce principe même, eſt évidemment & néceſſairement vrai, & connu par les idées. Développons-les pour vous en convaincre.

Si l'idée de mal moral, d'action mauvaiſe, contraire à la raiſon, d'offenſe de Dieu, de péché (car tout cela n'eſt point diſtingué); ſi cette idée, dis-je, eſt contenue dans l'idée de faire à un autre ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fît, n'eſt-il pas évident que vous ne pouvez en uſer ainſi, ſans commettre une action mauvaiſe? Et pouvez-vous douter un inſtant avec réflexion de l'identité de ces idées? En effet, je vous demande, avec raiſon, pourquoi vous ne voudriez pas que quelqu'un en usât avec vous de cette manière? C'eſt, ſans doute, parce que ce traitement ſeroit un mal pour vous, un mal qu'on vous feroit ſans raiſon, ſans autorité, ſans en avoir droit, & contre le droit que vous avez de n'être pas ainſi traité; car c'eſt ce que la loi défend, fondée ſur le principe naturel & invariable que j'ai rapporté. Donc celui qui agiroit de cette ſorte, agiroit ſans raiſon, & même

contre la raifon, violeroit votre droit, le droit commun à tous les hommes : donc, en vous faifant ce mal, dans les circonftances marquées, il feroit mal, feroit injufte, il pécheroit. Et s'il fe rend coupable par cette conduite, comment, en l'imitant, pourriez-vous être innocent ? Donc il eft métaphyfiquement vrai, certain, évident, qu'il n'eft pas permis de faire à un autre, ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fît ; & nous avons dans cette vérité un premier principe de morale, auffi inébranlable, auffi clairement connu par les idées, que les premières & les plus fimples vérités de la Géométrie.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Il eft bien étrange, Monfieur, qu'on s'avife, au bout de fix mille ans, de rappeller à l'examen des notions gravées en caractères ineffaçables dans tous les efprits ; des notions, dont on tâche en vain d'étouffer la lumière importune ; & que la témérité de difputer fur tout, décorée du nom de force d'efprit, de fageffe, de philofophie, précipite aujourd'hui certaine efpèce de gens dans le plus ftupide, & le plus infenfé Scepticifme qui fut jamais. Mais puifqu'une vaine fubtilité, dont on fe glorifie, eft employée à égarer la raifon pour les intérêts du cœur, je me perfuade que vous ferez bien-aife que j'aie mis en œuvre ce que la Métaphyfique a de plus certain, pour ramener au bon fens ceux qui, à force de

raisonner, cessent en vérité d'être raisonnables ; & j'espère que vous le ferez valoir dans les occasions, qui ne vous manqueront pas.

ARTICLE II.

Réflexions sur l'accord de la Foi & de la Raison, à l'occasion de Bayle *&* de Léibnitz.

Prétendre soumettre à la raison les dogmes de la Foi, c'est une témérité risible. Soutenir d'un autre côté que la Religion & la Raison se contredisent, c'est l'effet d'un aveuglement volontaire. Comment donc distinguer ce qui est du ressort de la Raison d'avec ce qui n'appartient qu'à la Foi ? Pour peu qu'on y réfléchisse, on connoîtra aisément les droits de l'une & de l'autre ; ils sont si évidens, qu'il faut être ou aveugle ou insensé pour les confondre.

La Raison se prescrit à elle-même des bornes. Tout le monde les sent, mais tout le monde ne s'y renferme pas, & il y a des gens qui s'imaginent étendre son empire, en faisant des courses au-delà de ses limites.

Bayle & Léibnitz (*) connoissoient sans doute

(*) Voyez le Discours placé à la tête de la *Théodicée* de ce dernier.

mieux que bien d'autres la juste portée de la Raison humaine ; mais en parlant l'un & l'autre sur la Religion, ils ont malheureusement trouvé, dans l'envie qu'ils ont eue de se distinguer, l'occasion de s'écarter du droit chemin, & dans leur savoir, de grands obstacles à y rentrer ; car l'amour-propre étant presque toujours le plus puissant aiguillon qui anime les hommes à acquérir la science, on peut dire que la science est aussi un des plus sûrs moyens dont l'amour-propre se sert pour conserver son empire sur les hommes. Ces deux Philosophes, également pleins d'esprit, d'érudition & de sagacité, ont suivi des routes bien différentes. Bayle a essayé de tout diviser, afin de tout détruire : M. Léibnitz a cherché au contraire les moyens de tout concilier. Le système de celui-ci est un composé de tous les autres systêmes ; le système de celui-là est de n'en avoir aucun, & d'embarrasser tout le monde.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Comme il y a, dans la Raison, de quoi l'élever & de quoi la rabaisser, chacun en parle suivant ses préjugés & selon l'occasion. Bayle, zélé & dangereux partisan de la Raison, a insinué en plusieurs endroits qu'elle ne peut s'accorder avec la Religion ; il s'est même efforcé de donner indirectement des preuves de cette contradiction, & il n'a pas manqué de pousser les

Philosophie Morale, Métaphysique.

raisonnemens humains contre certains dogmes, peut-être aussi loin qu'ils peuvent aller, & certainement plus loin qu'il n'auroit dû faire. C'est avec fondement qu'on lui reproche que quand il fait raisonner quelqu'un contre la Religion, il ne dit rien de tout ce que la Raison fournit en sa faveur. Avec lui, on n'entend jamais qu'une partie. Il supprime aussi quelquefois habilement les conséquences trop odieuses de certains principes, & s'arrêtant tout court, il impose silence à la Raison, c'est-à-dire, qu'il la fait taire après l'avoir fait trop parler. Mais de quelqu'artifice qu'il ait usé, la Religion Chrétienne n'en est pas moins fondée sur la vérité, & cette vérité n'en est pas moins immuable. Or, c'est de cette certitude dans le tout que suit nécessairement la certitude de chaque point particulier, quoiqu'il y en ait grand nombre au-dessus de la Raison humaine.

Quant à M. Léibnitz, il prétend au contraire qu'il n'est rien dans la Religion, qu'on ne puisse du moins soutenir par la Raison. Il la regarde comme un enchaînement de vérités, & il la suppose toujours dégagée de tout préjugé, & de toutes les ténèbres qui l'offusquent, c'est-à-dire, telle qu'elle n'a jamais été, & telle qu'elle ne sera jamais. Il va même jusqu'à dire, contre le sentiment de Bayle, que les mystères

ſont ſoutenables par la Raiſon. Mais il eſt évident qu'il ne prend point le terme de ſoutenir dans le même ſens que Bayle. Celui-ci prétend que les objections qu'on fait contre certains myſtères, ſont telles, que la Raiſon humaine ne peut les réſoudre par ſes propres lumières, & ſans avoir recours à celle de la Foi. Quelque répugnance qu'on doive avoir à adopter les ſentimens de Bayle ſur la Religion, il eſt difficile de penſer autrement que lui ſur cet article. En effet, ſi la Raiſon pouvoit ſatisfaire à toutes les objections contre les myſtères par des réponſes abſolument étrangères à la Foi, il s'enſuivroit néceſſairement que la Raiſon comprendroit ces myſtères, & qu'elle pourroit en démontrer la poſſibilité; car une choſe eſt démontrée poſſible, dès que toutes les difficultés dont elle étoit ſuſceptible ſont levées, & que la Raiſon a réſolu toutes les objections qui pouvoient en diminuer l'évidence. Or, il n'y aura jamais de démonſtration directe & poſitive en faveur des myſtères: s'il y en avoit, ils ceſſeroient d'être myſtères, & c'eſt préciſément dans cette diſconvenance & cette contradiction apparente de la Raiſon & de la Foi qu'ils conſiſtent.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Il y a des vérités qui ne ſe ſoutiennent que par la Raiſon, telles ſont les vérités phyſiques; il y en a d'autres qui ſe ſoutiennent par la Foi &

par la Raison, comme l'existence de Dieu; il y en a d'autres enfin qui ne se soutiennent que par la Foi, & tels sont les mystères. Aussi quand M. Léibnitz fait entrer la Raison en lice pour les soutenir, ce n'est pas la Raison toute seule qu'il produit, mais la Raison dirigée & soutenue par la Foi. Or, ce n'est point de cette Raison que Bayle a entendu parler; il parle d'une Raison indépendante de la Foi, telle qu'elle se trouve naturellement dans l'homme. Il semble donc qu'on ne doit pas attribuer à la Raison humaine toute seule l'honneur de défendre les Mystères : ils sont fondés sur la Foi; c'est la Foi qui les soutient, qui les défend, & qui triomphe de ceux qui sont assez téméraires pour les attaquer.

La manière dont M. Léibnitz réfute l'opinion de Bayle, fait voir que la Raison ne contribue point à donner la solution des objections contre les Mystères; car il se réduit à soutenir qu'ils sont tels par leur nature que la Raison humaine ne peut y atteindre; en sorte que les raisonnemens les plus solides n'ont qu'une solidité apparente, quand on les oppose aux Mystères. D'où il résulte que ce n'est pas la Raison humaine qui soutient le Mystère, attendu qu'elle ne sauroit s'élever au-dessus d'elle-même; mais que c'est le Mystère qui se soutient par lui-même; car il est

de son essence de ne pouvoir être attaqué par la Raison. On n'est donc pas plus fondé à prétendre que c'est la Raison humaine qui soutient le Mystère, qu'à dire que c'est soutenir un siége que d'être dans une Place, qui ne peut être attaquée par l'ennemi.

PHILOSOPHIE MORALE, METAPHYSIQUE.

Une proposition que M. Léibnitz avance sur cette matière paroît hardie. Il prétend que si la Raison fournissoit une objection invincible contre un Mystère : il faudroit en abandonner la croyance. Il est vrai qu'il entend par la Raison un enchaînement de vérités. Or, l'objection étant supposée une vérité contradictoire au Mystère, il faudroit nécessairement que le Mystère fût faux : il semble cependant qu'il y a de la témérité à commettre ainsi la Foi avec la Raison, l'autorité divine avec l'autorité humaine, la Révélation avec les opérations naturelles de l'esprit humain. Quoique l'on ne puisse démontrer géométriquement la fausseté d'aucun Mystère, ce n'est pas cette impossibilité qui doit être le motif & le fondement de notre Foi.

Quelqu'éclairés qu'ayent été Bayle & Léibnitz, il semble qu'ils aient affecté d'ignorer les justes bornes de la Raison; Bayle y défère trop quand il s'agit d'attaquer la Religion, & trop peu quand il est question de la défendre. Pour

Philosophie Morale, Métaphysique.

M. Léibnitz, on peut dire qu'il élève trop la Raiſon humaine, en lui attribuant de ſoutenir des choſes qui ſont ſi fort au-deſſus de ſa portée ; à force de vouloir annoblir la Raiſon, quelquefois on la dégrade. Quoi qu'il en ſoit, il y a dans celui-ci une eſpèce de témérité, dans celui-là on pourroit ſoupçonner quelque choſe de pis.

Pour retenir la Raiſon dans ſes juſtes bornes, & empêcher qu'elle ne s'égare, il faut néceſſairement diſtinguer deux choſes dans la Religion. 1°. Pourquoi faut-il croire ? 2°. Que faut-il croire ? Que la Raiſon humaine emploie toutes ſes forces à approfondir la première queſtion ; mais qu'elle reſpecte la ſeconde, & qu'elle ne s'aviſe point de la ſoumettre à ſes lumières.

Non ſeulement il eſt permis de s'inſtruire des motifs de crédibilité ; mais il eſt avantageux de ne les pas ignorer, & néceſſaire d'en connoître quelques-uns. Croire en effet ſans ſavoir pourquoi on croit, c'eſt ne pas croire, ou c'eſt croire imparfaitement ; c'eſt, en un mot, croire la vraie Religion comme d'autres croient les fauſſes. On a beau dire qu'on ne riſque rien à humilier la raiſon, qu'il eſt dangereux de lui donner ttop d'eſſor, que la Religion nous apprend à la tenir dans une captivité méritoire, que tous les raiſonnemens d'un Chrétien ne doivent tendre qu'à le convaincre qu'il doit

s'abstenir de raisonner sur certains points. Tout cela est vrai par rapport à ce qu'il faut croire ; mais tout cela est faux par rapport aux motifs qui doivent nous porter à croire. Sur ce dernier article, il ne faut pas gêner la raison ; on ne peut même lui laisser trop de liberté, parce qu'il est certain qu'elle n'examinera jamais les preuves de la vérité de la Religion Chrétienne, sans être convaincue de sa certitude. Les recherches de St. *Justin*, d'*Origène*, de *Lactance*, de St. *Chrysostome*, de *Ficin*, de *Grotius*, non encore *Socinien*, dans son Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, d'*Abbadie*, de *Ditton*, & de plusieurs autres, ont-elles nui à la Religion ? Rien de plus utile au contraire que leurs Ouvrages, & ces Auteurs n'ont peut-être jamais fait un meilleur usage de leur raison, que lorsqu'ils s'en sont servi pour examiner les motifs qui doivent nous déterminer à croire. Le moindre bien que procure un tel examen, c'est de servir infiniment à celui qui le fait. Je dis que c'est-là le moindre avantage, parce qu'en fait de Religion, il est difficile d'être bien convaincu sans chercher à persuader les autres.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Si l'on est en droit de peser & d'examiner les raisons qui nous portent à croire, il n'en est pas de même par rapport aux articles que nous sommes obligés de croire. Discutons les

PHILOSOPHIE MORALE, METAPHYSIQUE.

motifs de notre Foi ; mais n'en creuſons point l'objet. Puiſque nous ſommes convaincus que Dieu a parlé, croyons ce qu'il a dit, ſans aller examiner ſi ce qu'il a dit s'accorde, ou ne s'accorde pas avec notre foible raiſon. C'eſt en vain que nous voudrions percer ſes Myſtères, tout eſt infini en lui, & il n'y a rien dans tout notre Etre que de borné, ſi ce n'eſt le mal. Ce que nous concevons, même néceſſairement en Dieu, nous ne le concevons que confuſément. Quelques réflexions ſur ſes attributs ſuffiſent pour en convaincre.

En effet, comme nous avons de Dieu l'idée d'un Etre ſouverainement parfait, & que nous ſommes certains que la ſageſſe & la bonté ſont des vertus qui doivent contribuer à la perfection, nous ſommes fondés par les ſeules lumières de la Raiſon à dire que Dieu eſt juſte, qu'il eſt bon. Mais l'idée finie que nous avons de la bonté & de la juſtice, ne nous donne qu'une idée bien imparfaite de la bonté infinie, & de la juſtice de Dieu. On a raiſon de dire que la bonté n'eſt qu'une, & que l'homme la reconnoiſſant imparfaite en lui, la reconnoît parfaite, & dit qu'elle eſt infinie en Dieu, en ſorte que ce n'eſt qu'un mode pour un autre. Mais c'eſt préciſément ce changement de mode, cet infini au lieu du fini, qui confond & qui embrouille

embrouille toutes nos idées. Un homme qui ne sauroit pas ce que c'est que l'eau, & à qui on en donneroit une partie presque imperceptible, telle que la moindre de ces vapeurs qui forment les brouillards, pourroit-il, à la vue de cette espèce d'atome, concevoir la nature, la qualité de l'eau, & avoir une idée claire & distincte de l'Océan? Or, il y a encore plus de rapport entre cette particule d'eau & toutes les Mers du Monde, qu'il n'y en a entre la bonté divine & l'idée positive que nous avons de la bonté, parce que la plus petite partie comme la plus vaste étendue d'eau sont finies, & par conséquent on peut les comparer; au lieu qu'il n'y a point de proportion entre deux choses, dont l'une est infinie comme la bonté de Dieu, & l'autre finie, telle qu'est l'idée distincte que nous avons de la bonté.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

La justice que nous concevons est une émanation, un écoulement de la justice divine; mais c'est après tout une émanation finie d'une chose infinie. Or, une chose finie ne donne l'idée que d'une autre plus grande ou plus petite par comparaison à elle-même: lorsque nous considérons la justice de Dieu, nous n'en avons d'autre idée que celle qui porte l'esprit à faire quelque sorte de réflexion sur le nombre ou l'étendue des actes ou des objets de sa justice;

actes ou objets qui ne sont jamais en si grand nombre, que sa justice ne s'étende beaucoup au-delà. La justice de Dieu est donc inépuisable, par conséquent incompréhensible; & il est vrai de dire que nous n'en avons qu'une idée foible, imparfaite & confuse. De-là vient que souvent ses effets étonnent, & surpassent la Raison humaine.

Il en est de même des autres attributs de Dieu : nous ne concevons son éternité & son ubiquité, que par l'idée que nous avons d'un certain temps, d'un certain espace, qui sont toujours susceptibles d'accroissement, quelque multiplication qu'on en fasse. Or, il est certain que la répétition des choses finies ne donne point l'idée de l'infini, mais seulement de la possibilité d'infinité. Quelques-uns ont prétendu que la négation d'une fin donnoit l'idée positive de l'Eternité; mais on a fort bien démontré que si la négation d'une fin donnoit une idée positive, il faudroit que le commencement d'existence donnât une idée négative, ce qui est absurde.

Non seulement nous n'avons qu'une idée bornée, imparfaite & confuse de quelques attributs de Dieu, mais la Raison nous porte à croire, qu'il y en a en lui une infinité d'autres que nous ignorons entièrement, dont nous

n'avons pas la moindre idée, & que par conséquent nous ne pouvons désigner par aucun terme. Car quelles sont les qualités que nous attribuons à Dieu ? 1°. Celles d'une partie desquelles il a bien voulu favoriser la nature humaine, telles sont les vertus Morales. 2°. Les qualités dont la connoissance est en partie inséparable de notre être, comme l'étendue, la durée, &c. C'est ainsi que nous transportons à Dieu dans le souverain degré de perfection, à la vérité, tout ce qui est propre à l'homme dans un degré d'imperfection, & que nous lui rendons dans l'infinité, ce qu'il nous a donné dans un terme fini. Mais nous sommes fondés à croire qu'il y a en Dieu une infinité d'autres attributs dont il ne nous a donné aucune connoissance, soit parce qu'ils nous sont inutiles pour régler notre conduite, soit parce qu'ils sont étrangers à notre nature.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Puisque nous n'avons que des notions si imparfaites, & des idées si confuses des attributs de Dieu, ne seroit-ce pas le comble de la folie que de vouloir comprendre les Mystères qui sont au-dessus de la Raison humaine, non seulement du côté de l'infinité, mais par la nature, & en tout sens. Qu'est-ce donc que l'homme pour vouloir pénétrer les secrets de Dieu ? Ce qu'il connoît le mieux sur la terre le connoît-il parfaite-

Philosophie Morale, Métaphysique

ment ? Se connoît-il lui-même ? Il se perd souvent dans le fini, que deviendra-t-il dans l'infini ? Qu'il ne porte point sa curiosité trop loin, elle lui feroit fatale. L'envie de tout connoître mène à douter de tout. Qu'il prise sa Raison, puisque c'est le don le plus précieux qu'il ait reçu du Ciel; mais pour vouloir trop l'élever, qu'il ne s'expose pas à la perdre. C'est en vain que par un artifice puérile & une illusion grossière, il s'occupe souvent à cacher sous des décisions hardies le défaut de ses connoissances; les travers où il donne, les erreurs dans lesquelles il s'engage, les ténèbres où il se plonge, sont le fruit & la punition de sa témérité.

Contentons-nous de croire & d'adorer les sublimes vérités de la Foi, & ne les confondons point avec les motifs de crédibilité. Tous les éloges qu'on fait de la Raison, non plus que les déclamations dans lesquelles on se répand contre elle, ne doivent point nous donner le change sur cet article, parce que quelque chose qu'on dise pour ou contre elle, il sera toujours certain que notre Raison est assez juste pour sentir qu'il faut nécessairement croire, mais qu'elle n'est pas assez étendue pour comprendre ce qu'il faut que nous croyons.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

ARTICLE III.

EXAMEN de la nature du Lieu, ou de l'eſpace intrinſeque des Corps. Par le P. BOUTARY, Jéſ.

I. PROPOSITION.

L'ESPACE des Corps n'eſt pas un être immatériel contingent.

Preuve. On ne peut défendre l'immatérialité de l'eſpace, qu'en diſant que nous concevons qu'il exiſtoit avant la matière, & qu'il ſubſiſteroit, quoique la matière fût anéantie. Or, cela prouve évidemment que ſon exiſtence eſt néceſſaire; car nous le concevrions par-là même comme exiſtant néceſſairement. On ne peut donc pas le ſoutenir immatériel, dès qu'on le reconnoît contingent.

II. PROPOSITION.

L'eſpace n'eſt pas un être immatériel néceſſaite.

Preuve. Ce qui eſt par création n'eſt pas néceſſaire, puiſqu'il n'étoit pas avant d'être créé; & ce qui eſt ſans avoir été créé, eſt par ſoi-

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

même ; il n'y a donc que l'être par soi-même de nécessaire. Or, l'être par soi-même est Dieu, ou un être infiniment parfait, parce qu'il n'a pu être limité, ni par le hazard, ni par son propre choix, ni par sa nature, ni par aucune puissance étrangère. L'espace seroit donc Dieu, s'il étoit un être nécessaire.

Cependant la raison même trouve d'abord des différences essentielles entre l'espace & la Divinité. 1°. L'espace a des parties, & la Divinité n'en a point. 2°. La Divinité est la même, & toute entière dans chacune des différentes parties de l'espace. 3°. Elle est la pensée par excellence ; & la pensée étant une & simple, ne peut pas être la perfection de l'espace, composé de parties. L'espace n'est donc pas la Divinité, ni par conséquent un être immatériel nécessaire. Voyez Oviédo sur cet article ; apparemment Gassendi ne l'avoit pas lu.

COROLLAIRE.

L'espace est un être matériel, puisqu'il n'est pas immatériel par les deux Propositions précédentes.

OBJECTION.

Il n'y a rien de matériel au-delà du monde, ou de la matière ; & il y a cependant des espaces

imaginaires à l'infini, puiſque Dieu pourroit y placer une infinité d'autres mondes : ces eſpaces ne ſont donc pas des êtres matériels.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Réponſe. Il n'y a rien au-delà du monde. Les eſpaces que l'imagination s'y figure, n'y ſont pas. Ils ne ſont qu'imaginaires, ou n'exiſtent que dans l'imagination. Dieu pourroit cependant créer une infinité d'autres mondes au-delà du nôtre, parce qu'en les faiſant, il feroit leur eſpace.

Inſtance. L'eſpace où le monde eſt contenu, ſubſiſteroit toujours, quoique le monde ou tout être matériel fût anéanti. L'eſpace du monde n'eſt donc pas un être matériel.

Réponſe. Nous allons voir que l'eſpace ou le lieu du monde n'eſt que ſa propre dimenſion. Comme la figure, il fut fait avec le monde, & s'anéantiroit avec le monde.

III. PROPOSITION.

L'eſpace n'eſt que l'étendue de la matière.

Preuve. Qui dit eſpace, dit étendue ; & nous venons de prouver que l'eſpace eſt un être matériel : il eſt donc une étendue matérielle. Or, il n'y a d'étendue matérielle que celle de la matière : donc l'eſpace n'eſt que la propre étendue de la matière.

OBJECTION.

Les eſpaces vuides, qui ſont du moins poſſibles, ſeroient ſans matière : leur étendue ne ſeroit donc pas celle de la matière.

Réponſe. Des eſpaces vuides ne ſeroient proprement que des eſpaces poſſibles, & non point exiſtans; mais dont la quantité ſeroit néanmoins réellement déterminée. Les murailles oppoſées & parallèles d'une chambre vuide, ne ſe pourroient pas toucher au milieu, puiſqu'elles ſeroient ſéparées aux deux bouts par toute la largeur du toit & du pavé. Il n'y auroit cependant aucun eſpace phyſiquement exiſtant dans l'entre-deux : mais elles détermineroient conjointement avec le toit & le pavé la meſure de l'eſpace, qui pourroit être produit au milieu, ſans qu'il ſe fît aucun changement dans la ſituation ou la combinaiſon reſpective de leurs parties. Or, cette meſure, ainſi déterminée, d'une étendue ou d'un eſpace purement poſſible, eſt ce qu'on appelle le vuide de la chambre. Dire qu'il y a une place, ou une eſpace d'une certaine étendue, c'eſt dire uniquement qu'une certaine étendue y pourroit être placée.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Avertiſſement.

Après avoir prouvé que l'eſpace ou le lieu intrinſeque d'un corps n'eſt que ſa propre étendue, je vais examiner s'il appartient à l'eſſence de la matière, ou s'il n'en eſt qu'une propriété purement naturelle.

Lemme premier. Nous avons des ſenſations d'étendue.

Première preuve. La couleur eſt inſéparable de l'étendue. Or, nous avons des ſenſations de couleur ; nous en avons donc auſſi d'étendue.

Seconde preuve. Le tact & la vue ſont des ſenſations. Or, nous ne voyons & ne touchons que l'étendue ; la vue & le tact ſont donc des ſenſations d'étendue.

Troiſième preuve. Quand l'ame éprouve, ou voit certaines ſenſations dans le ſommeil, dans l'ivreſſe ou le délire, elle croit voir comme préſens, à une diſtance marquée, des corps qui ne ſont point ; & nous ne voyons de même que des ſenſations de l'ame, quand nous croyons voir à une certaine diſtance, au-delà de la ſurface d'un miroir, des corps qui n'y ſont pas ; car il eſt impoſſible de voir véritablement ce qui n'eſt

point. Or, des ſenſations ne peuvent faire penſer fauſſement à l'ame qu'elle voit des corps à une diſtance marquée, qu'en les lui repréſentant à cette diſtance avec leur étendue, leur couleur & leur figure. Il y a des ſenſations qui repréſentent à notre ame la diſtance des corps, leur étendue, leur couleur & leur figure; ce que j'appelle ſenſations de diſtance, d'étendue, de couleur & de figure.

Quatrième preuve. Si les corps qui exiſtent véritablement, & que nous voyons à leur place, étoient l'objet immédiat de notre viſion, il ſeroit impoſſible qu'elle ſubſiſtât ſans eux. Cependant Dieu pourroit, par un miracle, nous la conſerver en les détruiſant, ou les anéantir ſans qu'il ſe fît aucun changement dans notre vue; ils ne ſont donc pas l'objet immédiat de notre viſion, & nous ne les voyons point par conſéquent dans eux-mêmes, mais dans un milieu qui nous les repréſente. Or, ce milieu n'eſt pas leur idée: elle ne nous en repréſenteroit que l'eſſence & la poſſibilité; & c'eſt ſur-tout leur exiſtence, leur préſence & leurs accidens qui nous frappent. Ce milieu, ou l'objet immédiat de notre viſion, ne peut donc être que des ſenſations que les corps excitent, que nous leur rapportons, & qui les repréſentent avec leur

étendue, leur diftance, leur couleur & leur figure. Il y a donc des fenfations de diftance, d'étendue, de couleur & de figure.

OBJECTION.

L'ame feroit étendue, fi elle avoit des fenfations d'étendue : elle ne différeroit donc pas de la matière.

Réponfe. L'ame a des fenfations de couleur fans être colorée : elle peut donc avoir auffi des fenfations d'étendue, fans être étendue. Elle reçoit ces fenfations, & les corps les excitent comme leur image. Il n'y a d'étendue que ce qui peut être repréfenté par des fenfations d'étendue. Or, elles ne peuvent repréfenter que la matière, parce qu'elles repréfentent effentiellement l'étendue idéale ou fubftantielle dont je parlerai bientôt, la figure, la divifibilité, &c. qui ne conviennent qu'à la matière. Il n'y a donc que le corps d'étendu, quoique l'ame reçoive des fenfations d'étendue.

Lemme fecond.

Les corps ne font pas capables précifément par leur effence, mais feulement par une de leurs propriétés naturelles, de nous caufer des fenfations d'étendue.

Philosophie Morale, Métaphysique.

Première preuve. Entre l'eſprit & le corps, il y a une diſtance infinie ; donc il ne falloit pas moins que la puiſſance infinie du Créateur pour les faire agir l'un ſur l'autre ; donc les corps n'ont pas la vertu d'exciter des ſenſations d'étendue dans notre ame par leur eſſence ; mais ſeulement par une propriété naturelle, ou que la volonté libre & toute-puiſſante du Maître de la Nature a ajoutée par une de ſes loix à leur eſſence.

Seconde preuve. Les Créatures ne dépendent pas eſſentiellement les unes des autres, mais ſeulement du Créateur ; donc elles n'ont pas, par leur eſſence, la vertu d'agir les unes ſur les autres ; donc les corps n'agiſſent ſur les corps, & à plus forte raiſon ſur les eſprits, que par une vertu purement naturelle, ou ajoutée à leur nature ; donc ils ne ſont pas capables préciſément par leur eſſence d'exciter des ſenſations d'étendue dans notre ame.

I. Corollaire et définition.

On peut donc conſidérer la matière, ou comme réduite à ſa pure eſſence, & privée par conſéquent de ſa vertu purement naturelle de nous cauſer des ſenſations d'étendue, qui la repréſentent ; ou comme ayant cette vertu, ajoutée à ſon eſſence par la volonté toute puiſſante de

Philosophie Morale, Métaphisique.

l'Auteur de la Nature. Je l'appelle étendue idéale ou ſubſtantielle dans le premier ſens, & étendue ſenſible dans le ſecond. Toute ſuite de matière & de parties adoſſées l'une à l'autre dit eſſentiellement de l'étendue. Mais cette étendue, de quelque quantité qu'on la ſuppoſe, eſt inſenſible, tant qu'elle eſt incapable de frapper les ſens, & d'exciter des ſenſations d'étendue, qui la repréſentent. On peut cependant en avoir l'idée, ou la concevoir, quoiqu'on ne puiſſe pas la ſentir; & on la conçoit même néceſſairement, dès que par une préciſion de l'eſprit, on conſidère le corps dans ſa pure eſſence, & ſans la vertu naturelle de ſe faire ſentir, ou d'exciter des ſenſations d'étendue, de couleur & de figure. Voilà par où j'appelle cette étendue idéale ou intelligible. Je la nomme encore ſubſtantielle, parce qu'elle eſt la ſubſtance même de la matière. Le corps a-t-il reçu de Dieu la vertu naturelle d'exciter des ſenſations d'étendue, qui repréſentent ſon étendue ſubſtantielle? Dès-lors ſon étendue ſubſtantielle n'eſt plus ſeulement intelligible ou idéale: elle eſt encore ſenſible. Je la nomme donc étendue ſenſible ſous ce rapport, pour la diſtinguer de celle qui n'eſt qu'intelligible; & je dis que le corps a plus ou moins d'étendue ſenſible, ſelon qu'il a la vertu

d'exciter la ſenſation d'une plus grande ou plus petite étendue.

II. Corollaire.

Puiſque l'étendue ſenſible des corps n'eſt qu'une de leurs propriétés purement naturelles, l'Auteur de la Nature, qui l'a ajoutée librement à leur eſſence, peut l'augmenter ou la diminuer à ſon choix, ou l'ôter même entièrement à la Nature, ſans en augmenter ou diminuer la ſubſtance : comme il pourroit augmenter ou diminuer la peſanteur des graves, ſans les augmenter, ou les diminuer eux-mêmes. Et réciproquement, il pourroit augmenter ou diminuer la ſubſtance, ou l'extenſion idéale des corps, ſans en augmenter ou diminuer l'extenſion ſenſible, c'eſt-à-dire, ſans leur donner la vertu d'exciter la ſenſation d'une plus grande étendue, ou ſans les réduire au contraire à ne pouvoir plus exciter que la ſenſation d'une étendue plus petite.

III. Corollaire.

Par la même raiſon, Dieu peut encore conſerver aux corps l'arrangement ou la ſituation reſpective des parties qui les compoſent, en augmentant ou diminuant leur extenſion ſen-

ſible ; de même qu'il pourroit rendre les graves plus ou moins peſans, ſans faire aucun dérangement dans leurs parties. En effet, quelque combinaiſon de parties qu'on ſuppoſe à la matière, cet arrangement ne ſeroit jamais capable d'exciter par ſon eſſence des ſenſations d'étendue dans notre ame, ou de donner une étendue ſenſible à la matière ; donc l'étendue ſenſible n'eſt pas une ſuite néceſſaire, mais ſeulement naturelle de la combinaiſon, ou de la ſituation reſpective des parties ; donc Dieu n'a pas beſoin de troubler cette combinaiſon, pour augmenter ou diminuer, ou même anéantir totalement l'extenſion ſenſible de la matière, c'eſt-à-dire, qu'en augmentant ou diminuant l'extenſion ſenſible des corps, il pourroit laiſſer toujours entre leurs ſurfaces oppoſées les mêmes parties, arrangées l'une après l'autre de la même façon, & les mêmes pores entremêlés : de même qu'il ne ſe fait aucun changement dans la ſituation reſpective des parties d'un même corps, lorſqu'il nous ſemble s'étendre ou ſe reſſerrer ſelon la qualité des verres que nous avons devant les yeux, ou de nos yeux mêmes.

IV. PROPOSITION.

Les corps ont par leur eſſence un eſpace idéal ; mais l'eſpace ſenſible, ou celui que nous voyons,

que nous marquons, que nous mesurons, &c. n'est qu'une de leurs propriétés purement naturelles; & Dieu peut leur en faire occuper plus ou moins, ou les en tirer même entièrement, sans augmenter ou diminuer leur substance, & sans faire aucun changement dans la situation respective de leurs parties.

Preuve. Par la troisième Proposition, l'espace des corps n'est que leur propre étendue; donc leur étendue idéale fait un espace idéal, & leur étendue sensible un espace sensible. Or, par les corollaires du Lemme précédent, les corps ont par leur essence une étendue idéale; & l'étendue sensible n'est qu'une de leurs propriétés naturelles que Dieu peut augmenter ou diminuer, sans changer ni la quantité de leur substance, ni l'arrangement de leurs parties; donc l'espace idéal est de l'essence des corps; & l'espace sensible n'est qu'une de leurs propriétés naturelles que Dieu peut augmenter ou diminuer. En effet, qui dit matière, dit formellement ou équivalemment un centre & des bords, des parties placées au milieu, & d'autres aux extrémités. Or, elles ne peuvent être placées que dans le lieu ou l'espace; donc qui dit matière, dit essentiellement un lieu ou un espace. Mais cet espace que je nomme substantiel, parce qu'il est la substance ou l'essence même de la matière, cet espace, dis-je,

dis-je, n'ayant point par lui-même la vertu d'exciter dans nos ames des ſenſations d'étendue ou d'eſpace, qui le repréſentent, eſt purement idéal ou intelligible de ſa nature, & inſenſible comme les eſprits, avec cette ſeule différence que l'eſpace eſt propre, & non pas l'eſprit, à devenir ſenſible, par la raiſon que j'ai dite dans la réponſe à l'objection du Lemme premier.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

L'eſpace ſenſible n'eſt donc pas de l'eſſence des corps, mais une propriété que l'Auteur de la Nature a ajoutée par une de ſes loix à leur eſſence, pour nous faire éprouver leur exiſtence, leurs effets, leur grandeur relative, &c. & il pourroit par conſéquent leur faire occuper plus ou moins de cet eſpace, ſans faire aucun changement, ni dans la quantité de leur ſubſtance, ni dans la combinaiſon reſpective de leurs parties.

Suarès avoit compris cette vérité ; mais il l'avança ſans preuve. Bellarmin, qui l'a conçue auſſi, entreprit de la prouver ; mais il y réuſſit mal. Il falloit les principes de la nouvelle Philoſophie pour en venir à bout.

Première objection. Les petits corps inſenſibles ont un eſpace, & n'ont pourtant pas d'étendue ſenſible. L'eſpace des corps ne conſiſte donc pas dans leur extenſion ſenſible.

Réponſe. L'étendue de ces petits corps eſt

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

ſenſible au même ſens que leur eſpace. Réunie avec une quantité d'étendues égales, proportionnée à la groſſièreté de nos ſens, elle feroit avec elles un tout ſenſible. Vous en pourriez unir une infinité de ſemblables, qu'il n'en réſulteroit pas une étendue ſenſible, ſi chacune, priſe ſéparément, n'avoit aucune vertu de ſe faire ſentir.

Seconde objection. L'eſpace que nous voyons eſt celui du monde. Or, tout corps eſt eſſentiellement en quelque endroit ou quelque eſpace du monde; donc l'eſpace que nous voyons, ou l'eſpace ſenſible eſt eſſentiel à la matière.

Réponſe. J'ai prouvé que l'eſpace ſenſible n'étoit qu'une propriété naturelle de la matière; donc les corps ne ſont pas eſſentiellement, mais ſeulement par une loi de la Nature, dans cet eſpace viſible, que nous appellons l'eſpace du monde. Réduits à leur pure eſſence, ils ne ſeroient dans aucune partie de cet eſpace ſenſible, mais uniquement dans eux-mêmes, ou dans leur eſpace purement idéal, comme les eſprits dans leur intelligence.

Inſtance. L'eſpace ſenſible eſt celui que nous voyons. Or, nous voyons l'eſpace ſubſtantiel, ou la ſubſtance même de la matière; donc l'eſpace ſenſible n'eſt que la ſubſtance de la matière.

Philosophie Morale, Métaphysique.

Réponse. On ne peut voir que ce qui est visible. Or, l'espace substantiel n'est pas visible par lui-même, mais seulement par une de ses propriétés naturelles ; donc nous ne le voyons pas tel qu'il est dans sa pure essence, mais comme joint à une propriété naturelle qui le rend visible. Supposons, en effet, que Dieu augmente ou diminue la substance des corps sans rien changer dans leur extension, ou leur espace sensible, comme il le peut faire par le second corollaire du Lemme second : malgré cette perte ou cet accroissement de leur substance, nous la verrions toujours avec le même espace sensible, puisqu'elle l'auroit conservé par la supposition ; donc nous ne la voyons pas telle qu'elle est par elle-même, mais telle que la rend l'extension sensible, ajoutée à son essence.

ARTICLE IV.

RÉFLEXIONS sur la question : si l'on est certain d'avoir un corps, & qu'il existe d'autres corps ?

QUELQUES Philosophes Cartésiens soutiennent un paradoxe fort étrange. Selon eux, *nous ne sommes pas sûrs d'avoir un corps, & nous con-*

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

noissons avec beaucoup plus d'incertitude l'existence des autres corps. Il se peut faire que toutes nos connoissances sensibles soient autant d'illusions, dont nous ne puissions nous appercevoir; & dans cette incertitude, rien ne peut nous fixer que la pensée de la bonté de Dieu, qui ne voudroit pas nous tromper continuellement, & se jouer ainsi de notre crédulité.

Je m'étonne que les grands Philosophes, qui défendent si sérieusement ce paradoxe, ne se soient pas apperçus qu'ils rétablissoient le Pyrrhonisme. En vain diront-ils à quelqu'un de ces incrédules : *Je pense, donc je suis. J'ai l'idée de Dieu, donc il y en a un : je ne puis pas ne point être, si je pense ; l'idée de Dieu ne me peut venir que de lui.*

Je vous accorde sans peine, dira le Pyrrhonien, que vous êtes, puisque vous pensez; mais bornez-là toutes vos connoissances. L'existence de votre ame est la seule chose que vous puissiez savoir ; car pour connoître l'existence de Dieu, qui, selon vous, est le principe de toutes les autres connoissances, il faut être sûr que l'idée que vous en avez, n'est pas un songe, que vous pensez juste, & que vous ne rêvez pas quand vous raisonnez sur cette question, *y a-t-il un Dieu*? Je vous défie, ajoutera le Pyrrhonien, de prouver que vous ne rêvez pas

actuellement ; de le prouver, dis-je, par aucun argument, qui ne dût vous convaincre aussi que vous avez un corps. Si cette seconde proposition n'est pas certaine, la première ne sera pas plus certaine ; & vous voilà réduit à m'avouer que vous ne savez pas si vous rêvez ou si vous veillez ; & que vous avez lieu de craindre que vos pensées & vos raisonnemens ne soient des songes. Je n'en demande pas davantage.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Que fera le Cartésien pour se débarrasser de ce Pyrrhonien incommode ? Il aura recours à la réponse commune de l'Ecole : *Il m'est si évident*, dira-t-il, *que je veille, & que je ne dors pas actuellement, qu'il ne faut point de preuve pour m'en convaincre, & qu'il ne m'est pas même libre d'en douter.* Mais on le prie d'examiner si cette réponse ne suffit pas pour détruire les doutes qu'il forme sur l'existence des corps. Ne m'est-il pas aussi évident que je tiens une plume, que j'écris, que je suis en tel endroit, que je parle, qu'il m'est évident que je veille ? J'avoue de bonne-foi que je ne saurois remarquer aucune différence entre l'évidence de ces vérités. Leur impression est égale sur mon esprit, aussi naturelle, aussi prompte, aussi ferme. En effet, nul homme ne s'est avisé de douter si tout ce qui se passoit autour de lui n'étoit point une illusion. Le sens commun préserve de ces égaremens, où

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

des méditations trop creuſes engagent les Philoſophes.

Mais *ceux à qui on a coupé le bras, par exemple, reſſentent quelquefois les mêmes impreſſions qu'ils reſſentoient lorſque leur bras étoit entier.* Je n'en ſuis pas ſurpris : la mémoire de ces ſentimens paſſés, dont on a eu une longue habitude, peut produire cet effet ; & même ces ſentimens peuvent être la ſuite naturelle de l'impreſſion de l'air ſur l'extrémité des parties qui reſtent. Quelle qu'en ſoit la cauſe, elle eſt réelle & non pas illuſoire. L'ame attentive la reconnoîtra ſans doute. Enfin, elle ſuppoſe l'exiſtence des corps.

Dieu ne peut-il pas produire dans mon ame les mêmes ſentimens qu'un corps y cauſeroit, ſans que ce corps exiſte ? Dieu peut faire par lui-même & ſans l'aide des Créatures tout ce qu'elles font. Ce paralogiſme eſt le plus fort argument dont les Cartéſiens appuient leur paradoxe, & par-là ils ont ébloui beaucoup d'eſprits.

Il eſt vrai que Dieu peut faire, ſans l'aide d'aucune Créature, tout ce que les Créatures peuvent faire par la force qu'elles ont reçue de Dieu : cette vérité eſt indubitable ; mais elle ne prouve rien dans la queſtion que nous agitons. Je ne nie pas, par exemple, que Dieu ne puiſſe me repréſenter beaucoup d'objets qui

n'auront aucune exiſtence, hors l'idée qu'il m'en imprimera; mais j'oſe aſſurer que cette impreſſion immédiate de Dieu ſera différente de l'impreſſion médiate qu'il fait par le moyen des cauſes ſecondes; & que l'ame pourroit les diſtinguer, ſi elle y appliquoit toute ſon attention. Oui, je m'aſſure que l'opération de Dieu, agiſſant par lui-même, & ſans le miniſtère d'aucune cauſe ſeconde, eſt différente de l'opération de Dieu, lorſqu'il ſe ſert des cauſes ſecondes; & cela par le grand principe *que toute diverſité dans la cauſe met quelque diverſité dans l'effet*. Or, il eſt inconteſtable, qu'agir ſeul, ou agir par le moyen d'un inſtrument, ſont deux différentes manières d'agir. Dieu, agiſſant par lui-même, produira le même terme de ſon action quant à l'eſſentiel, qu'il produiroit, s'il agiſſoit par le miniſtère des cauſes ſecondes; mais il ne le produira pas de la même manière. L'effet ſe reſſentira infailliblement de cette diverſité qu'il y a dans la manière de le produire; & l'ame attentive pourra appercevoir cette diverſité. N'eſt-ce pas une eſpèce d'axiome que tout ce que Dieu produit par lui-même eſt plus excellent dans ſon genre, que ce qui eſt produit par les cauſes ſecondes? Dieu pourra donc m'imprimer des idées qui repréſenteront les mêmes objets que repréſenteroient des idées cauſées par des corps

existans : mais ces idées, produites par l'opération de Dieu seul, auront, par cette raison, leur différence propre qui ne sera pas imperceptible.

Vous me direz, que je borne la puissance de Dieu. Non, je ne lui donne point d'autres bornes, que celles qu'elle doit avoir pour que Dieu soit entièrement parfait. Il s'ensuit que Dieu même ne peut pas tromper la Créature intelligente, lorsqu'elle se sert de toutes les lumières qu'il lui a données. Est-ce-là diminuer l'idée qu'on a de Dieu.

Enfin, si l'on veut s'en tenir à la doctrine des Cartésiens, on ne pourra éviter le Pyrrhonisme. En vain dira-t-on que Dieu ne veut pas me tromper toujours. Dieu veut qu'en certain temps les hommes rêvent. Qu'on leur donne une règle pour distinguer leurs songes de leurs raisonnemens. Je défie tous les Cartésiens de leur en marquer une sûre, dont on ne puisse se servir pour établir l'existence des corps.



PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

ARTICLE V.

LETTRE CRITIQUE sur le Doute de l'exiſtence critique des Corps.

J'AI lu, avec beaucoup de plaiſir, les ſages RÉFLEXIONS, où l'on découvre combien il y a peu de raiſon, dans le doute de l'exiſtence des Corps. Un ſi étrange paradoxe eſt un ſcandale pour le Chriſtianiſme, & s'il étoit une ſuite néceſſaire des principes de la Philoſophie de M. Deſcartes, il n'en faudroit pas davantage pour la faire rejetter toute entière, puiſqu'il ſappe tous les fondemens de la Religion. Si on peut douter qu'il y ait des Corps, on peut douter de la création du Monde, de celle d'Adam & de ſa chûte, de l'exiſtence des Prophètes & de Jeſus-Chriſt : enfin, de celle des Apôtres & des Ecritures. Après cela, ſur quoi ſera fondée la Religion ?

Les Cartéſiens ſe ſont imaginés que pour guérir un ſi grand mal, c'étoit aſſez de dire, *qu'on a de l'exiſtence des Corps des démonſtrations Morales, qui ſuffiſent pour aſſurer la Religion ; & que d'ailleurs il n'eſt guères à craindre*

Philosophie Morale, Métaphysique.

que beaucoup de gens ſoutiennent ſérieuſement qu'il n'y a point de Corps.

Mais ont-ils oublié leur propre ſyſtême, dans lequel ils ne ſe propoſent de démontrer les vérités Métaphyſiques, que pour établir les vérités Morales, & qui prouve par conſéquent que toute certitude Morale doit être fondée ſur une certitude Métaphyſique, ſans quoi il ne peut y avoir, en effet, de vraie certitude Morale? Comment peuvent-ils donc nous dire ſérieuſement que les démonſtrations Morales ſuffiſent ?

En effet, ſuivant leur grand principe, *qu'on ne doit donner ſon conſentement à aucune vérité qu'on n'y ſoit forcé par l'évidence*, je dois douter de l'exiſtence des Corps, parce qu'il n'y a que les démonſtrations Métaphyſiques qui produiſent l'évidence, & que ſelon eux on n'en ſauroit donner de l'exiſtence des Corps. Ainſi, le doute de l'exiſtence des Corps étant fondé en raiſon Métaphyſique, peut-on avoir une bonne raiſon Morale pour exiger de moi, que je donne mon conſentement à la vérité de l'exiſtence des corps ? Peut-on m'obliger de douter par raiſon, & de croire en même temps par raiſon ?

Il eſt donc évident que lorſqu'on veut que je me contente d'une certitude Morale de l'exiſtence des Corps, & que ſur cette certitude je

fonde ma foi : on veut que j'élève un édifice fans fondement. La certitude Morale de l'exiftence de Jésus-Chrift fuppofe la certitude Métaphyfique de celle des Corps ; & fi celle-ci manque, l'autre ne fauroit fubfifter.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Ce doute (difent-ils) *n'eft pas fort à craindre.* Mais fi ces MM. doutent férieufement qu'il y ait des Corps, puifqu'ils en doutent par raifon, pourquoi les autres n'en douteront-ils pas comme eux, & pourquoi ne pourront-ils pas fuivre toutes les conféquences de ce doute ? Lactance dit en quelque endroit, en parlant d'Epicure, que c'étoit un prodige qu'il fe fût trouvé un homme affez fou pour croire que le monde étoit l'ouvrage du hafard, & que c'en étoit encore un plus grand qu'il s'en fût trouvé d'autres après lui, qui euffent fuivi fa folie. Après cela, que ne doit-on pas craindre de l'efprit de l'homme ; & faut-il que les Philofophes fourniffent les moindres prétextes aux impies ?

Les Cartéfiens prétendent encore *que la Foi ne dépend nullement de la queftion, s'il y a des Corps ; & que malgré le doute fur l'exiftence des Corps, on ne peut pas douter que nous n'ayons la fenfation, qu'il y a des Corps, des Hommes,* des Prédicateurs ; *& cela* (difent-ils) *fuffit. Car fi je fuis les règles du bon fens, les mêmes règles qui me font croire à l'Evangile, en fuppo-*

Philosophie Morale, Métaphysique.

ſant les Corps, me feront croire, non qu'il y ait encore des Corps, mais que ce que l'Evangile m'apprend, eſt vrai. Or, l'apparence de l'Evangile m'apprend que Dieu a créé le Ciel & la Terre; donc il y a des Corps; donc par la Foi les doutes ſont levés, & toutes les apparences des Corps deviennent des réalités.

Eſt-il poſſible que des Philoſophes, qui ſe piquent ſur-tout de raiſonner juſte, tombent pourtant dans un paralogiſme ſi viſible? Ils veulent que dans l'incertitude, où je ſerois de la réalité de l'Ecriture, je ſuive en la liſant les mêmes règles, que j'obſerve dans la certitude que j'ai de la réalité de ce Livre; & que je tire la fermeté de ma Foi des ſeules apparences de ce Livre? Comment peut-on vouloir me perſuader que ce qui eſt une règle ſûre dans la croyance de la réalité de l'Evangile, ne devient pas une illuſion pure dans la ſuppoſition du doute de la réalité de ce Livre? Si nous voulons raiſonner juſte des apparences de l'Evangile, on ne conclura que des apparences de vérités. Voilà ce que dicte le bon ſens. La certitude de l'exiſtence de Jéſus-Chriſt, des Apôtres & des Ecritures, eſt le fondement de ma Foi; & ſi je n'ai que l'apparence de ces choſes, je n'aurai auſſi qu'une apparence de Foi.

Mais on veut non-ſeulement que j'établiſſe

uue Foi ferme fur l'apparence des Corps, on m'affure encore que par la fermeté de cette Foi, le doute que j'aurois de l'exiftence des Corps, fe convertira en certitude. Je dirois auffi à un homme qui voudroit bâtir, & dont le terrein ne feroit qu'un fable mouvant, bâtiffez toujours, élevez fur ce fable un édifice folide, vous verrez que la folidité de votre édifice changera ce fable en une pierre ferme. Je ne fais fi l'on peut raifonner plus faux. Il eft donc très-certain que quelque chofe que difent les Cartéfiens, ils ne fauroient fauver les fâcheux inconvéniens de leur doute fur l'exiftence des Corps.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Mais ils demandent qu'on leur donne une démonftration Métaphyfique de cette exiftence. C'eft comme fi on me demandoit que je prouvaffe qu'il fît jour lorfqu'il eft midi. Les hommes ont accoutumé de comparer les chofes parfaitement claires, à la clarté du jour en plein midi; mais, felon ces Meffieurs, ce n'eft qu'un préjugé, & ils ont trop d'efprit pour fe contenter de cette évidence.

Je crois que les *Réflexions* (précédentes) prouvent l'exiftence des Corps auffi démonftrativement que les Cartéfiens prouvent celle de Dieu par l'idée qu'ils ont de Dieu. Voici comment il me femble qu'on pourroit réduire

Philosophie Morale, Metaphysique.

cette démonſtration dans un ordre Métaphyſique.

Sentir, c'eſt appercevoir par le Corps. Or, ſelon eux, nous ſommes aſſurés que nous ſentons, lorſque nous ſentons; donc nous ſommes aſſurés que nous appercevons par le Corps; donc il y a des Corps.

Si la démonſtration de l'exiſtence de Dieu par ſon idée eſt vraie, celle-ci ne l'eſt pas moins: de l'idée que j'ai de l'Etre infiniment parfait, je conclus que cet Etre exiſte, parce que cette idée renferme l'exiſtence. De même de la perception que j'ai par le Corps, je conclus que les Corps exiſtent, parce que l'idée de cette perception renferme les Corps.

La ſuppoſition même des ſonges prouve cette exiſtence, puiſque je ne rêve que parce que j'ai un Corps, & dans ce Corps certaines images des autres Corps.

Ils diſent *que la ſenſation renferme non le Corps, mais l'idée des Corps;* mais cette réponſe eſt manifeſtement illuſoire par deux raiſons. La première, c'eſt qu'il eſt impoſſible que l'idée des Corps affecte l'ame d'aucun ſentiment, & qu'il n'y a que les Corps mêmes qui le puiſſent faire. La ſeconde, c'eſt confondre l'intellection avec la ſenſation. L'intellect a pour objet l'idée des Corps, de laquelle s'occupent les

Mathématiciens ; & la ſenſation a pour objet les Corps mêmes & le nôtre, & ceux qui nous environnent, ſur leſquels s'exercent les Phyſiciens.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Prétendre que le Corps ne ſauroit agir ſur l'ame, ni l'ame ſur le Corps, & qu'il n'y a que Dieu qui ait ce pouvoir, c'eſt ſuppoſer ce qu'on ne ſait pas, & ce qu'on ne ſauroit ſavoir, parce qu'on n'a point, & qu'on ne ſauroit avoir d'idée parfaite & entière de l'eſprit & de la matière. Les Cartéſiens l'avouent à l'égard de l'eſprit, & c'eſt aſſez pour faire voir que leur prétention eſt inſoutenable. Il ſuffit que je ne connoiſſe pas une des principales pièces dont une machine eſt compoſée, pour être aſſuré que je ne ſaurois rendre raiſon des mouvemens de cette machine : c'eſt donc aſſez que je n'aie point de parfaite idée de l'ame, pour m'empêcher d'aſſurer que l'ame ne ſauroit agir ſur le Corps, ni le Corps ſur l'ame.

Mais s'ils demeurent d'accord qu'ils ne connoiſſent point l'ame par ſon idée, ils avoueront la même choſe de la matière, quand ils auront fait toutes les réflexions néceſſaires. Car l'étendue ſeule n'eſt qu'une idée abſtraite & Métaphyſique.

Les Cartéſiens couvrent ce doute d'un beau prétexte : *c'eſt*, diſent-ils, *une excellente diſpoſition d'eſprit, d'être plus perſuadé de l'exiſ-*

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

tence & de la présence de Dieu que de celle des Corps. Et c'est pour mettre l'esprit dans cette disposition qu'ils font voir, *qu'il n'est pas possible de penser à Dieu, sans qu'il soit ; & qu'il est fort possible qu'il n'y ait rien au-dehors, de tout ce que nous appercevons par les sens.*

Ce dessein, sans doute, est fort louable ; mais d'autres Philosophes diront qu'il n'y a point de plus excellente disposition d'esprit que de raisonner comme les Prophètes & comme les Apôtres, & de n'en vouloir pas savoir plus qu'ils n'en ont su ; de regarder les sens comme des instrumens de nos connoissances, & comme des voies par lesquelles Dieu peut faire entrer dans notre ame la science du salut ; c'est-à-dire, d'être aussi assurés qu'il y a des Corps, que nous le sommes que Dieu est ; parce que Dieu est sage, & qu'il nous a donné les sens pour connoître les Corps ; parce que Dieu est véritable, & qu'il dit qu'il a créé le Ciel & la Terre, & tout ce qu'ils contiennent, pour être l'objet perpétuel de notre admiration, le sujet de nos louanges, & le premier degré qui nous élève à sa connoissance ; parce que les Prophètes ont bien su discerner les songes prophétiques, dans lesquels Dieu leur parloit, des songes ordinaires, & les visions miraculeuses d'avec les perceptions naturelles ; parce qu'enfin les Apôtres ont enseigné

ce

ce qu'ils ont ouï de leurs oreilles, vu de leurs yeux, touché de leurs mains, & que la Foi vient de l'ouïe, *fides ex auditu.*

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

D'ailleurs, des Méditations si forcées sont peu propres à convertir les incrédules. On ne gagne pas le cœur en fatiguant l'esprit. Il faut rappeller les hommes à la simplicité de la nature, dans les sentimens de laquelle on trouve de quoi les convaincre malgré leurs doutes étudiés, quand on sait mettre en œuvre ces sentimens. Au lieu qu'on révolte les esprits, quand on veut leur persuader qu'ils ne voient pas ce qu'ils sont assurés de voir, & qu'ils sont assurés que tous les autres hommes voient aussi-bien qu'eux; quand on veut leur faire croire qu'ils ne sont pas certains d'avoir un Corps, ou que s'ils en ont un & des sens, l'Auteur de la nature ne les leur a donnés que pour leur faire passer la vie dans de perpétuelles illusions.



PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

ARTICLE VI.

*LETTRE du P. TOURNEMINE, Jés., à M. de ** sur l'Immatérialité de l'Ame, & les sources de l'Incrédulité.*

J'AIME la vérité, Monsieur; j'accepte le témoignage que vous me rendez sur cet amour dominant de la vérité; vous me connoissez à fond, & vous ne serez pas contredit par ceux qui me pratiquent. Cet amour est satisfait; j'ai trouvé la connoissance de toutes les vérités importantes dans une parfaite soumission à l'Eglise Romaine, qui en est certainement la seule dépositaire. Dans la recherche des vérités moins importantes, pour les découvrir plus sûrement, je m'écarte rarement des routes battues, & je crains les guides aventureux; je m'en tiens au sentiment commun, sur ce qui est à la portée de la raison; & si, dans ce qui est plus élevé, d'un usage moins ordinaire, & où la méditation seule peut atteindre, je ne suis pas la multitude ignorante & grossière; je ne m'éloigne pas du grand nombre des bons esprits qui se sont exercés sur ces matières difficiles. Le nom de Novateur me paroît une injure, leur sort m'effraie;

Philosophie Morale, Métaphysique.

Comètes terrestres, ils brillent, ils attirent les regards, on parle d'eux, & ils disparoissent: la lumière du Soleil passe d'âge en âge. Je m'applique donc volontiers à donner un nouveau tour aux vérités reçues, à en chercher de nouvelles preuves, à les mettre dans un jour plus évident. Loin de me glorifier d'une doctrine singulière, je suis charmé de penser comme les autres hommes, & je ne crois mes pensées raisonnables, qu'autant qu'elles s'accordent avec la manière de penser du plus grand nombre de ceux qui possèdent & cultivent la raison. J'ai beaucoup lu, & j'ai peu appris dans les Auteurs qui ont suivi une autre méthode.

Venons aux questions auxquelles vous voulez que je réponde. Je diffère de répondre à la première; elle intéresse moins; une autre place lui convient.

Réponse à la seconde Question.

Vous vous plaignez amérement qu'on accuse d'impiété cette proposition : *Nous ne pouvons pas assurer qu'il soit impossible à Dieu de communiquer la pensée à la matière.*

Vous la croyez Religieuse; la nier ce seroit, à ce que vous pensez, donner des bornes à la puissance illimitée du Souverain Etre. C'est par

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

respect pour Dieu que vous l'avez avancée, cette proposition; je le souhaite trop pour en douter. Mais votre respect pour Dieu est aveugle en cette occasion; sa toute-puissance ne s'étend pas jusqu'aux contradictoires, ni au-delà de la possibilité. Dites, sans scrupule, que Dieu ne peut-pas rendre la matière pensante, puisque la répugnance de la pensée à la matière est manifeste; la matière est un être divisible, composé de parties, la divisibilité est sa différence essentielle; un être sans parties n'est point matière; il n'a pas les propriétés connues de la matière; il ne peut les avoir. Il est facile de démontrer qu'un être divisible, composé de parties, ne peut penser, ne peut juger d'aucun objet.

Pour juger d'un objet, il faut l'appercevoir tout entier indivisiblement; il ne peut être reçu, apperçu indivisiblement dans un sujet divisible, dans un sujet composé de parties.

Une partie reçoit, apperçoit une partie: une partie frappe une partie, s'imprime dans une partie; la partie *A*, dans la partie *a*; la partie *B*, dans la partie *b*, nulle partie du sujet ne reçoit tout l'objet: mais ce qui juge, reçoit, apperçoit tout l'objet. Il le reçoit donc indivisiblement; ce qui pense est donc indivisible & parfaitement un; donc il ne peut être matière; il

feroit divifible & indivifible, un & multiple. La matière ne peut donc penfer; il répugne que la matière penfe, & il eft auffi impoffible à Dieu de rendre la matière penfante, que de faire qu'un Corps ait des parties, & n'en ait point, qu'on juge de ce qu'on n'apperçoit pas, & dont par conféquent on ne fauroit juger. Cette démonftration eft tirée du fond de notre Etre; c'eft moins un raifonnement qu'un fentiment intime, exprimé par *je*, par *moi*. Ajoutons à cette preuve une réflexion fenfible & perfuafive : fi tout étoit matière, d'où l'Ame matérielle auroit-elle tiré l'idée d'un être immatériel, & la perfuafion qu'elle eft immatérielle ? Je défie d'imaginer fur cette difficulté rien qui contente. On conçoit aifément qu'un efprit attaché à la matière, dépendant de la matière, occupé de plaifirs & de douleurs qui viennent de la matière, plein d'images des chofes matérielles, s'enfonce dans la matière, perde de vue les idées fpirituelles, & en vienne jufqu'à fe croire matière; mais la matière exiftante eft la fource de fon erreur : l'erreur de la matière qui fe croiroit efprit, n'auroit point de fource s'il n'exiftoit point d'efprit.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Ah ! Monfieur, notre efprit fouffre impatiemment qu'on le dégrade; il perce les ténèbres dont on l'offufque; l'étendue de fes con-

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

noiſſances, l'univerſalité de ſes idées, l'immenſité de ſes deſirs réclament pour ſon origine ; il ne nous laiſſera jamais tranquilles dans un aviliſſement volontaire. J'ai un Corps, dira-t-il toujours ; mais je ne ſuis pas ce Corps ; je ſuis ſupérieur à ce Corps ; je ne me reconnois ni dans un air épuré, ni dans une flamme ſubtile : ils ſont diviſibles ; ils ne peuvent penſer, & je penſe.

J'ai lu dans quelque livre, je ne me ſouviens plus du titre ni de l'Auteur, une réflexion qui me frappa. Demandez, diſoit le judicieux Ecrivain, demandez à un enfant ſi ſa poupée penſe juſte, il ſe moquera de vous : demandez-lui, en lui montrant une montre, s'il reſſemble à cette machine, il rira ; la nature parle, elle n'eſt pas corrompue.

Je ne connois pas la matière parfaitement, dites-vous ; je n'ai aucune idée de l'eſprit. Hé ! Monſieur, ne ſavez-vous pas que la matière eſt diviſible, vous qui la diviſez en tant de parties, vous qui voyez de vos yeux que les plus petites parties des Corps ſont encore diviſibles ? Vous ne connoiſſez pas l'eſprit ; ne ſavez-vous pas ce que vous dites, quand vous répétez ſi ſouvent : *je, moi* : l'idée d'unité, n'eſt-elle pas inſéparable de ces mots ? De bonne-foi, eſt-il un incrédule au monde qui ait l'idée d'un quart,

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

d'un dixième de penſée ? Je le ſais, nos prétendus Eſprits-forts, pouſſés à bout, croient ſe tirer d'affaire, & finir une diſpute déſavantageuſe, en répondant qu'ils n'ont aucune idée ni d'eſprit, ni de matière, ni de perfection, ni de vice, ni de vertu, ni de juſtice, ni de bonté; c'eſt-à-dire, qu'ils ſe réduiſent à la condition des bêtes, qu'ils s'aveuglent volontairement, qu'ils renoncent aux lumières de la raiſon & du ſens commun, parce que les lumières de la raiſon & du ſens commun les condamnent. Je ne vous ſoupçonne pas de ces excès, Monſieur; ne renoncez pas à vos idées, elles ſont ſi belles quand les idées étrangères ne les gâtent point; n'enfoncez pas dans la matière un eſprit que Dieu en a ſi dégagé.

Dieu, dites-vous, a joint un être penſant à un être matériel, mon Ame à mon Corps : lui eſt-il plus difficile de rendre la matière penſante ? C'eſt la chaleur de la diſpute qui vous arrache une objection ſi foible. Dieu veut qu'il y ait un rapport exact entre les mouvemens, les altérations de mon Corps & les perceptions de mon Ame, entre les volontés de mon Ame & les mouvemens de mon Corps. Cette volonté de Dieu, ce rapport implique-t-il aucune contradiction ? Répugne-t-il à l'eſſence du Corps ou de l'Ame, de quelque manière que Dieu l'ait

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

établi ? N'a-t-il pas un empire naturel sur le Corps & sur l'Ame ? Ce rapport ôte-t-il l'indivisibilité à l'Ame, la divisibilité au Corps ? Ne demandez donc plus pourquoi Dieu, qui joint l'Ame au Corps, ne peut pas rendre le Corps pensant : l'un ne répugne pas, & j'ai montré que l'autre répugne.

Vous avez recours aux bêtes ; c'est le dernier retranchement des incrédules ; il n'est pas malaisé de les y forcer. Je vous laisse le choix ; prenez, Monsieur, sur l'Ame des bêtes, le parti que vous voudrez ; vous n'en conclurez rien contre la spiritualité de notre Ame.

Vous ne paroissez pas disposé à les croire de pures machines. Les Cartésiens vous diront qu'elles sont toujours déterminées par l'objet, que leurs actions ne changent point sans quelque changement dans l'objet motif, que cela indique l'effet d'un ressort ; ils vous diront que des machines, fabriquées par la Sagesse infinie, doivent passer de bien loin les machines inventées, exécutées par les hommes. Si cela ne vous contente pas, donnez, avec quelques Philosophes, & même avec quelques Théologiens, une Ame spirituelle aux bêtes, que le défaut des organes empêche de raisonner & d'agir librement : laissez-vous persuader par l'exemple des enfans, & par la figure très-différente des

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

hommes & des bêtes. Si vous ne goûtez pas ce fentiment, fuppofez, avec des Philofophes & des Théologiens plus hardis, un être qui ne foit ni Corps, ni efprit, donnez-le pour Ame aux bêtes. Je vous laifferai, Monfieur, prendre un libre effor, raifonner à perte de vue, vous épuifer en conjectures. Pour moi, docile, en cette feule occafion, aux règles que donnent les Efprits-forts & qu'ils n'obfervent pas, je ne m'expoferai point à raifonner fur ce qui m'eft inconnu; je me bornerai à des idées claires, à des fentimens convaincans. Je ne fais point ce qui fe paffe dans la bête; je fais ce qui fe paffe dans moi. La bête penfe-t-elle? Je l'ignore. Je fuis sûr que je penfe. Je fuis donc sûr, infailliblement sûr que je ne fuis point matière : la bête fera ce qu'il vous plaira.

Réponfe à la première Queftion.

Je reviens à la première Queftion. Eft-il vrai que la matière gravite?

Oui, Monfieur, les Corps pefent; les démonftrations, les calculs du célèbre Newton ne m'en convainquent pas plus que les fens; il a déterminé plus exactement cette pefanteur de la matière, j'en conviens; cela eft entièrement indifférent aux queftions importantes que nous

PHILOSOPHIE MORALE, METAPHYSIQUE.

agitons. Il n'a pas montré, il n'a pas prétendu qu'il y eût dans la matière un principe de gravitation inhérent, interne. Profitons des lumières les plus communes : un Corps pèſe ſur l'autre, c'eſt-à-dire, qu'un Corps pouſſe l'autre, & que s'il ne trouve point de réſiſtance, il le chaſſera de l'eſpace qu'il occupe ; il ne pouſſe, au reſte, qu'autant qu'il eſt pouſſé. La force de pouſſer, quoique diverſifiée par la maſſe & la diſtance du corps, lui vient d'ailleurs ; c'eſt une ſuite du mouvement ; dans un parfait repos rien ne pèſe. Or, ce mouvement, en remontant, mène à une première cauſe, à un premier moteur qui n'eſt pas matière ; car ſuppoſer le mouvement eſſentiel à la matière, c'eſt haſarder le plus étrange paradoxe ; nous en convenons, ſon repos ſeroit impoſſible, & on ne pourroit la concevoir ſans mouvement. S'il manquoit à cette vérité quelque degré d'évidence, *une Diſſertation manuſcrite de l'Auteur d'un Livre impie*, l'a miſe dans un plein jour, en s'efforçant de la réfuter par des argumens ſans principe & ſans conſéquence.

« Mais, dites-vous, le grand Newton a re-
» connu dans la matière un principe interne,
» inhérent de gravitation, d'attraction, de
» tendance ; il a le premier appris à tous les
» vrais Philoſophes cette propriété inconnue

» de la matière. Pourquoi contester à Dieu, » qui a mis dans la matière ce principe attrac- » tif, le pouvoir d'y mettre un principe pen- » sant ? » Voilà votre raisonnement, rendu avec une exacte fidélité. Voici la réponse. 1°. Le grand Newton n'a point enseigné qu'il y eût dans la matière un principe interne, inhérent d'attraction, de tendance, de gravitation. 2°. S'il l'avoit enseigné, il se seroit exposé à la dérision de tous les vrais Philosophes. 3°. Ce principe admis ne pourroit vous servir à prouver la possibilité d'un principe de la pensée, qui ne soit pas indivisible, immatériel.

Philosophie Morale, Métaphysique.

J'ai sous les yeux la seconde édition de la Physique de Newton ; j'y admire l'esprit géométrique, étendu, pénétrant de l'Auteur ; il a poussé plus loin, qu'aucun Philosophe, l'observation des mouvemens qui approchent les Corps les uns des autres, ou qui les éloignent ; il a réduit ces mouvemens à des règles fixes ; il a même assujetti à ces règles la diminution ou la cessation des mouvemens, arrêtés par quelque résistance. Sage Observateur, il s'est tenu dans ses bornes, & n'a pas prétendu déterminer les causes des mouvemens qu'il a observés ; tant s'en faut qu'il ait prétendu mettre dans la matière un principe interne, inhérent, obscur & supposé de cette gravitation, tendance, at-

traction. Il a même craint qu'on ne le ſupçonnât d'une entrepriſe ſi peu convenable à un Mathématicien, & qu'on ne prît trop à la lettre les mots de tendance, d'attraction; il a levé toute l'ambiguité de ces expreſſions dans le *Scholie* qui finit la *Section onzième*, *page 172*. Il y déclare nettement qu'en regardant tous les Corps comme des eſpèces d'aimans, il s'en tient aux mouvemens apparens, de quelque cauſe qu'ils viennent, & ſans toucher aux différens ſyſtêmes qui les rapportent à quelque impulſion, à l'action de la matière ſubtile ou éthérée.

Si cet excellent Mathématicien n'avoit pas parlé avec tant de réſerve, croyez-vous que les vrais Philoſophes lui euſſent applaudi, qu'ils l'euſſent vu tranquillement rétablir les qualités occultes, qu'ils avoient détruites avec tant de peine? Quelle différence, en effet, entre une qualité attractive, & les qualités inflammatoire, réfrigérante, digeſtive? Avouez-le, l'incrédulité nous ramène à l'ignorance; elle en a beſoin pour couvrir ſa foibleſſe.

Je veux accorder tout ce que je puis accorder. Hé bien, je ſuppoſe ſans raiſon avec vous que Dieu a mis dans la matière un principe interne d'attraction, de tendance, de gravitation; je ne nierai pas avec moins d'aſſurance qu'il puiſſe lui donner la faculté de penſer.

La faculté d'attirer, de repouſſer, de peſer en pouſſant, n'enferme que du mouvement, du poids, de la meſure, de la diſtance, ce ſont des propriétés d'un être diviſible; mais la penſée ne convient, & ne peut convenir qu'à un être indiviſible.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Vous vous récriez qu'on vous fait injure, quand on vous impute de ſuppoſer un quart, un dixième de penſée : *ni M. Loke*, aſſurez-vous, *ni aucun Philoſophe raiſonnable n'a prétendu que la matière ait en ſoi le pouvoir de penſer, ni qu'elle ait des idées de la même manière qu'elle reçoit les impreſſions des Corps. On vous dit ſeulement*, ajoutez-vous, *que Dieu qui a donné, joint à la matière le mouvement, la gravitation, la végétation, peut bien auſſi avoir donné à un Corps organiſé la faculté de ſentir & d'appercevoir.* Non, Monſieur, Dieu ne le peut; le corps organiſé eſt diviſible. La faculté qui apperçoit eſt néceſſairement indiviſible; je l'ai démontré. Ce qui juge d'un objet, juge de tout l'objet; il a donc apperçu indiviſiblement tout l'objet : ce qui n'en auroit apperçu qu'une partie, ne jugeroit que d'une partie. Mille rayons, continuez-vous, peignent dans la rétine un objet. Le peignent-ils indiviſiblement ? Non, Monſieur, ils en peignent les parties diviſées ſur la rétine diviſible. Suppoſez

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

un organe du ſens commun dans le cerveau : s'il eſt matériel, il eſt diviſible, & ne peut juger de tout l'objet.

M. Loke, vous, Monſieur, & tout Philoſophe, ſe trouve enfin réduit à n'attribuer la penſée qu'à un principe diſtingué de la matière ; la raiſon même obſcurcie & dépravée ſent l'oppoſition de la penſée & de la matière.

Loke ſe défend, & vous vous défendez de confondre la penſée avec un mouvement, une impulſion, de lui donner de l'étendue. Encore une réflexion & la diſpute eſt finie. Quand vous dites que Dieu peut joindre la penſée à la matière, prétendez-vous ſeulement que Dieu peut unir à la matière un être penſant, qui penſera, qui jugera dans elle, d'elle, & de ce qui lui arrivera ? Nous le dirons avec vous. Remarquons néanmoins que cela ne rend point la matière penſante ; cela prouve qu'un eſprit lui eſt uni. Prétendez-vous que la matière penſe ? Vous vous contredites vous-même, & vous tombez dans une contradiction palpable : la matière, dans cette ſuppoſition, ſeroit diviſible & indiviſible.

Convenons donc que la peſanteur des Corps n'eſt pas un principe interne aux Corps ; quand elle le ſeroit, peſer, pouſſer, n'eſt pas penſer ; de la gravitation à la penſée, il y a une diſtance

immenſe, une différence infinie. Non; la peſanteur vient originairement de l'impulſion, d'un mouvement corporel qui n'eſt pas eſſentiel aux Corps, que les Corps ne peuvent ſe donner, qu'ils reçoivent d'un premier moteur immatériel. Ainſi, Monſieur, le mouvement, la peſanteur des Corps, le calcul, la meſure, les connoiſſances les plus familières & les plus certaines, nous indiquent Dieu, nous conduiſent à Dieu. Nous les ſuivrions avec plaiſir, charmés de l'objet infiniment parfait qu'elles nous préſentent; nous l'admirerions, nous l'adorerions, ſi nous ne craignions pas de trouver un juge. La crainte n'a point perſuadé l'exiſtence de Dieu; elle en a fait douter: l'Auteur du Monde ſeroit reconnu de tous les hommes, s'il n'étoit pas Légiſlateur. Ce n'eſt pas la raiſon qui fait les incrédules, c'eſt la paſſion.

Un libertin, plus ſincère que les autres, n'a pas fait difficulté de m'avouer l'origine honteuſe de ſes doutes. Tandis que j'ai écouté la voix de ma conſcience, & fui les vices, m'a-t-il dit, la Religion m'a paru l'ouvrage de Dieu. Que j'étois heureux! la paix de mon cœur, le témoignage qu'il rendoit à mon innocence, l'attente d'un bonheur infini, éternel, me faiſoient goûter une douceur pure, délicate, plus touchante

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

que les plaiſirs dont les remords me déchirent aujourd'hui. La foi me donnoit toujours des conſeils dans mes perplexités, & des conſolations dans mes peines : elle m'inſpiroit une grandeur d'Ame qui m'élevoit au-deſſus des orages du Monde. Je regardois Dieu comme un Père tout-puiſſant pour me protéger, tendre & prompt à me ſoulager, facile à me pardonner, & je repoſois tranquillement dans ſon ſein, inacceſſible aux inquiétudes & à la triſteſſe. Peu me ſuffiſoit, parce que je n'avois point de paſſions à ſatisfaire ; de plus grandes richeſſes m'auroient embarraſſé ; les objets de l'ambition me paroiſſoient petits ; les objets des plaiſirs ſenſuels me paroiſſoient auſſi dégoûtans qu'infames : je ne connoiſſois point d'ennemis, & ne voyois dans tous les hommes que des frères ; s'il falloit quelquefois ſupporter charitablement leurs défauts, l'amour fraternel me rendoit aiſée cette contrainte. Mais, hélas ! des lectures indiſcrètes ; les charmes d'une ſociété dangereuſe, des exemples publics, impoſans, la tyrannie du reſpect humain rompirent les nœuds qui m'attachoient à Dieu ; le torrent m'entraîna après quelque réſiſtance. La foi ne ceſſoit point de m'avertir, de me reprendre ; ſes reproches m'importunoient, l'idée d'un ſupplice éternel, attaché aux plaiſirs dont j'étois enchanté, m'étoit inſupportable ;

Philosophie Morale, Métaphysique.

insupportable ; je tâchois d'obscurcir ce que je ne voulois plus croire, d'envelopper de nuages des vérités incommodes ; je les cherchois ces nuages dans tout ce qu'on dit, dans tout ce qu'on a écrit contre la Religion. Charmé que le poison agréable agît, j'évitois le contre-poison ; je parvins à douter, & je ne pus aller plus loin. J'avance vers le terme fatal, toujours vicieux, toujours incertain, plus esclave que possesseur de la volupté ; mille raisons me portent à craindre, nulle ne me rassure entièrement ; des frayeurs plus ou moins fréquentes me réveillent de temps en temps de mon assoupissement, l'habitude m'y replonge ; je suis trop loin de Dieu pour retourner à lui.... L'histoire de ce libertin est l'histoire de ses semblables. Est-ce la raison, la droite raison qui l'a conduit au précipice ?

Un autre libertin, un de ces débauchés qui contrefont les Philosophes, qui se livrent au vice avec méthode & par principe, entreprendra peut-être de justifier l'origine de ses doutes. J'ai cru, dira-t-il, aussi long-temps que je n'ai eu aucun intérêt à ne pas croire ; je ne me défiois pas de l'autorité d'une loi que j'observois ; mais mes desirs nouveaux m'ont fait sentir le poids de cette rigoureuse loi : je n'ai pas voulu, je n'ai pu refuser à mes sens des contentemens délicieux qu'elle condamne ; j'ai pris le parti de

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

secouer le joug de la Religion, plutôt que de refuser des biens offerts. Ce n'est pas en rebelle que j'ai secoué ce joug; je me suis appliqué à sonder les preuves qui soutiennent une Religion si sévère; j'en conviens, c'est l'intérêt qui m'a ouvert les yeux sur les préjugés de l'éducation : après tout, j'avois droit d'examiner, & j'ai examiné.... Que tout ce raisonnement est peu Philosophe! Que cette méthode est peu conforme à la raison! Qu'elle est propre à tromper! Depuis quel temps la passion est-elle un guide sûr pour arriver à la vérité? L'intérêt a-t-il jamais tenu la balance droite? Vous apportez à l'examen difficile de la Religion un desir pressant qu'elle soit fausse, des préventions presque décidées contre les preuves qui l'établissent. Le cœur a déjà prononcé : reste-t-il à l'esprit assez de liberté pour prendre bien son parti? Un Juge, dans de pareilles dispositions, seroit-il en état de rendre justice?

Ah! qu'un homme sans passions, sans intérêt, sans préoccupation, examine la Religion à la lumière d'une raison pure, je réponds qu'il l'approuvera, qu'il l'aimera, qu'il jugera l'incrédulité du premier coup-d'œil. Il n'aura que de l'horreur pour ces écoles, où la volupté préside, où l'imagination usurpe les droits de la raison, où des esprits, qui se disent matériels, & qui

le ſont devenus, en quelque façon ; en ſe plongeant dans les plaiſirs du corps, courbés vers la terre, oſent décider des choſes du Ciel, meſurer l'immenſité de Dieu, ſonder ſon infinité, critiquer ſa ſageſſe, condamner ſa juſtice, changer ſa bonté en une honteuſe indolence : écoles, entretiens, où la Religion n'eſt condamnée que parce qu'elle condamne les vices.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Que la raiſon juge entre ces incrédules & les fidèles ; les incrédules ſe ſéparent du genre humain & des plus grands génies : pour s'en ſéparer, il faut des preuves ſans réplique qui excluent tout doute : ne doutent-ils plus ?

Il s'agit d'un bonheur ou d'un malheur éternel ; il faut, pour ſe décider, des raiſons égales au péril où l'on s'expoſe : je le répète, il faut l'évidence pleine, entière, tranquille. Jamais impie s'eſt-il vanté de l'avoir ? Un Prince, plus grand par ſon eſprit que par ſa naiſſance & ſes victoires, revenu à Dieu, avouoit qu'il n'avoit rien omis pour ſe convaincre de la fauſſeté de la Religion, & qu'il avoit toujours cru. Bayle, le dangereux Bayle m'a écrit qu'il étoit *Jupiter aſſemble-nuées ; que ſon talent étoit de former des doutes ; mais qu'ils n'étoient pour lui que des doutes.* Non, l'incrédulité n'ira jamais plus loin. Des peut-être, des poſſibilités, des conjectures, nous arracheront-elles le ſentiment

naturel de la Divinité & d'une autre vie ? Hazarderons-nous notre sort éternel sur un peut-être ?

ARTICLE VII.

Remarques sur Lucrèce ; par le Même.

La lecture de ce Poëte Epicurien n'est dangereuse que pour les cœurs gâtés, ou pour les esprits superficiels. La raison pure, libre des préjugés & des passions, découvre aisément les endroits foibles de son systême impie. Je sais que Lucrèce fait à ses Lecteurs des promesses fort séduisantes : il vient, dit-il, sur les traces d'Epicure, chasser du monde la superstition qui cause tant de maux ; cette cruelle superstition, qui verse sur les Autels le sang le plus précieux : il vient offrir aux hommes de tranquilles voluptés, les délivrer des craintes inquiètes de l'avenir, ôter de leurs esprits l'image affligeante des supplices futurs & du Tartare. Un homme, enivré de plaisirs criminels, fatigué des remords qui suivent le crime, un esclave des passions, écoute avidement cette doctrine si conforme à ses appétits brutaux : il ne veut pas voir qu'elle le dégrade, qu'elle lui enlève la douce espérance

de l'immortalité, qu'elle peut troubler l'Univers, qu'elle renverse les loix, qu'elle autorise tous les crimes ; elle justifie les siens, c'est assez pour la lui faire embrasser.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Qu'il suspende néanmoins son jugement ; il est toujours honteux d'être abusé par de vaines promesses ; il est capital de n'être pas trompé sur une matière si importante ; il y va de tout. De quoi lui servira l'anéantissement imaginaire des supplices qu'il redoute ; ils ne dépendent pas de son imagination ; il n'en sera pas moins criminel ; il en sera plus misérable. Pourquoi s'amuse-t-il à de vains songes qu'un affreux réveil, que des tourmens sans fin dissiperont ! Qu'il examine si les promesses du Poëte Philosophe sont bien fondées ; s'il n'est pas plus Poëte que Philosophe : & quels fondemens ont ces promesses ? L'autorité d'Epicure, condamné par les plus grands Génies du Paganisme, des idées singulières qui détruisent nos idées les plus claires. On veut que nous nous confondions avec les pierres ; que nous nous croyions matière, & matière toujours agitée par des mouvemens nécessaires ; que nous démentions l'intime conviction de notre spiritualité, de notre liberté ; que nous croyions la pensée étendue, figurée, divisible. C'est peu de renverser l'idée des esprits : Lucrèce, après Epi-

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

cure, détruit l'idée des corps; il feint des corps indivisibles.

Les règles du mouvement les plus certaines ne sont pas moins opposées aux visions du défenseur de la volupté, que les idées de l'esprit & des corps. Je lui passe l'éternité des atomes, leur mouvement essentiel, quoiqu'il le suppose sans aucune preuve, contre l'évidence. Si ces atomes se meuvent en ligne droite, ils lui sont inutiles; ils ne s'accrocheront point, & ne peuvent lui servir de matériaux pour son monde : quelle cause empêcheroit leur mouvement en ligne droite dans un vuide immense ? C'est donc contre les règles les plus certaines du mouvement que les Epicuriens détournent le mouvement de leurs atomes, &, ce qui passe toute absurdité, c'est par cette déclinaison qu'ils tâchent d'expliquer les opérations de l'ame, les déterminations de la volonté, qu'ils osent nommer libres.

Les Dieux d'Epicure, plus méprisables que nos Rois fainéans, n'ont rien de ce que nous concevons dans la Divinité.

L'idée du hazard est l'idée du déréglement. Epicure suppose un hasard régulier dans ses arrangemens, & aussi sage que la sagesse même.

Les idées de la vertu & du vice nous sont

naturelles ; ce n'eſt point l'éducation qui les donne, puiſqu'elle ne peut les ôter ; elles ſont gravées au fond de notre ame en caractères qu'on obſcurcit, mais qu'on n'efface pas ; la fraude, la violence, la générofité, la droiture paroiſſent ce qu'elles ſont, même aux plus vicieux. Ces idées ſi vraies, ſi claires ſont des illuſions, ſelon le ſyſtême Epicurien de Lucrèce ; ſi la jouiſſance des voluptés pendant la courte durée de cette vie, ſuivie de l'anéantiſſement, eſt le ſeul bien où nous pouvons prétendre, la ſageſſe, la gloire, le devoir conſiſtent à s'arracher mutuellement, à conſerver, par quelque moyen que ce ſoit, l'objet de ſes deſirs. Des principes auſſi contradictoires à nos connoiſſances les plus ſûres, peuvent-ils être vrais ? Lucrèce impoſera-t-il long-temps, ſi on conſulte la raiſon ſans écouter les paſſions ?

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Un peu de réflexion ſur ſes raiſonnemens achevera de prévenir contre lui. L'ame, dit-il, eſt matérielle, parce que la matière peut être ſubtiliſée au-de-là de ce que nous croyons. Cela ne prouve rien ; il faut démontrer que la matière, à force de ſe ſubtiliſer, peut devenir penſante ; il ne le rend pas vraiſemblable. L'ame eſt matérielle, dit-il, & mortelle comme le corps, parce qu'elle reſſent les infirmités du corps. Si le corps lui ſert d'inſtrument, ne reſ-

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

ſentira-t-elle pas les imperfections de l'inſtrument, quoiqu'elle ſoit ſpirituelle ? L'œil ſain ne reſſent-il pas le défaut des vitres ternies par les vapeurs, ou enduites d'une couleur ?

Les Dieux ſont heureux ; donc ils ne prennent aucun ſoin du monde, dit encore Lucrèce : ne pourroient-ils pas prendre ſoin du monde ſans troubler leur bonheur ?

Je le répète, il n'y a que l'envie d'appaiſer les remords qui faſſe écouter Lucrèce ; ſans l'intérêt qui porte à ſouhaiter qu'il diſe vrai, on mépriſeroit ſa doctrine ; on en auroit horreur ; c'eſt le cœur qu'elle ſéduit & non pas l'eſprit : on ne la croit pas ; on ſouhaite la croire ; on s'imagine la croire.

La mauvaiſe Logique de Lucrèce lui eſt commune avec tous les incrédules : de-là leurs contradictions palpables ; ils croient ce qu'un homme ſenſé refuſe de croire, & ne croient pas ce qu'un homme ſenſé croit. Leur eſprit, comme agité d'une fièvre inquiète, ſe tourne de tous côtés, & le repos les fuit avec la vérité. Tantôt ils ſoutiennent que tout eſt matériel ; ſi on les preſſe, ils ſoutiennent que tout eſt immatériel ; ils avanceront ſans pudeur avec Spinoſa, que la matière, ſi certainement diviſée, eſt indiviſible ; ſelon eux, le corps penſe, & l'eſprit meurt ; Dieu ne punit ni ne récompenſe en Dieu ; il

voit du même œil l'amour filial & le parricide, l'équité & l'iniquité, les monſtres d'impureté qui ſe cachent dans les ténèbres les plus obſcures, & la chaſteté qui ſe diſtingue de la bête : il eſt également honoré par celui qui adore ſon infinie perfection, & par celui qui lui attribue les vices les plus infames.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Le croirons-nous ? Tant de Savans judicieux, de génies pénétrans n'ont eu que de fauſſes idées de Dieu & de l'homme ; ils ſe ſont figuré étourdiment qu'ils étoient libres & immortels : une troupe de libertins a ſeule trouvé la vérité dans la prévention : leur accorderons-nous qu'ils poſsèdent ſeuls la raiſon, qui ne paroît jamais dans leur conduite ? Théologiens ſans étude, Philoſophes ſans principes, Hiſtoriens ſans bonne-foi, Critiques ſans règles, réduits à plaiſanter ſur ce qu'ils ne conçoivent pas, & à tourner en fade raillerie, les vérités qu'ils ne peuvent ébranler, méritent-ils que nous les choiſiſſions pour nos maîtres ?



PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

ARTICLE VIII.

DE LA LIBERTÉ DE PENSER en matière de Religion ; par le Même.

JE ne cherche point de Docteur, me disoit, il y a peu de temps, un Incrédule présomptueux; je veux m'instruire par moi-même & sans le secours d'autrui. Non, je ne dois de la docilité à personne; je suis mon maître. Vous ne pouviez en choisir un plus mauvais, répondis-je, peut-être trop brusquement. Tant de confiance marque peu de capacité. Quiconque se flatte de connoître tout, ne se connoît pas soi-même; qui s'écarte, sans frayeur, de tant de Génies admirés dans tous les siècles, ne leur ressemble pas, & doit se défier de son jugement. Me refusez-vous la raison, continua l'Incrédule; c'est elle que je dois consulter; par l'ordre du Créateur, elle est le flambeau qui m'éclaire; elle me suffit. Oui, sans doute, ce don de Dieu vous suffit pour les besoins auxquels Dieu l'a destinée & proportionnée, si vous vous en servez avec la droiture, avec attention. Elle vous suffit pour conservation de votre Corps; elle vous suffit pour le discernement des vérités communes;

elle vous suffit pour la connoissance de vos devoirs, pour la distinction du bien & du mal, pour l'examen des faits. Appliquez-là selon les vues du Créateur, elle vous menera par la route la plus sûre à la vérité, à la vertu, à Dieu, à la Religion : la raison elle-même vous découvrira ses propres bornes ; elle vous arrêtera, si vous voulez les passer, & vous perdre dans l'infini. Vous verrez clairement qu'une lumière finie ne suffit pas pour connoître l'infini. Hé quoi ! (c'est la réflexion du Sage) (*) nous travaillons inutilement pour pénétrer ce qui se passe autour de nous sur la terre. Ce qui frappe nos yeux, échappe aux recherches de notre esprit. Nous nous ignorons ; la structure, les ressorts de notre Corps nous sont cachés. Oserons-nous, sans une témérité risible, décider sur ce que le Ciel renferme, développer l'intérieur inaccessible de la Divinité, entrer dans les secrets de ses conseils éternels, censurer ses desseins libres & indépendans ? Non, dit encore le Sage (**), hommes vains, tourmentez-vous, livrez-vous à la plus pénible des occupations ; étudiez l'ouvrage de Dieu, vous en admirerez la beauté, & jamais vous n'en pénétrerez l'art ; étudiez la nature de

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

(*) Sap. c. 9.
(**) Eccles. cap. 1.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

l'Ouvrier tout-puissant & infiniment parfait ; vous en saurez assez pour l'adorer, vous n'en saurez pas assez pour le comprendre. Qu'on lise les Chapitres 37, 38 & 39 de Job ; & si l'on est du nombre des Philosophes audacieux, qu'on soutienne la confusion que leur audace mérite ; & qu'on abandonne le projet de former, selon les saillies de son imagination, des systêmes incertains de Physique & de Religion.

Feu Mylord Shaftesbury, le plus superficiel des défenseurs de l'incrédulité, foible dans ses raisonnemens, fade dans ses plaisanteries mélancoliques, discoureur sans preuves, badin hors de propos, avec une confiance aussi indiscrète qu'elle est hardie, promet l'impunité à tous les téméraires qui se font une Religion à leur gré. *Non*, dit-il, *Dieu ne punit jamais un homme pour avoir consulté & suivi sa raison dans le choix d'une Religion.* Dieu ne punira pas un homme du bon usage qu'il aura fait de sa raison, nous en convenons ? Mais Dieu ne punira-t-il pas l'abus de la raison ? Le jeune Mylord, Dogmatiste avant que d'avoir réfléchi, en feroit convenu après la plus légère réflexion. Discutons paisiblement si l'incrédule fait un bon usage de sa raison, ou s'il en abuse.

Supposer dans la raison humaine, des forces, une étendue qu'elle n'a pas ; la pousser hors de

ſes limites, ſe figurer qu'on atteint juſte ce qui eſt au-deſſus d'elle, où elle ne peut parvenir; n'être point en garde contre la ſéduction des ſens, les illuſions de l'imagination éprouvées mille fois; ſe livrer à l'impreſſion des objets; enfoncer l'eſprit dans la matière; s'enivrer de plaiſirs; ne conſulter ſa raiſon, qu'après que les paſſions l'ont determinée à répondre ce qui plaît; prendre nos deſirs pour des démonſtrations; violer toutes les règles de la prudence: eſt-ce donc ſe ſervir, n'eſt-ce pas abuſer de ſa raiſon?

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Les voici ces règles de la prudence, reconnues & pratiquées par-tout ce qu'il y a jamais eu d'hommes ſenſés, & mal obſervées par les incrédules. 1°. Ne pas contredire le grand nombre par des doutes, des ſoupçons; des conjectures balancent-elles le jugement du grand nombre? 2°. Ne pas nier l'exiſtence de tout ce qu'on n'apperçoit pas; ne pas inférer l'impoſſibilité d'une choſe de ce que nous ne l'avons pas expérimentée. Un habitant de la Zone Torride, qui n'a jamais vu d'eau glacée, croiroit raiſonner juſte, s'il aſſuroit que l'eau ne peut devenir ſolide; que cette ſolidité eſt contraire à ſa nature liquide; il ſe tromperoit. Celui qui décide ſur la nature de Dieu, eſt-il moins expoſé à ſe tromper? 3°. La prudence ne nous dicte point de

PHILOSOPHIE MORALE, METAPHYSIQUE.

loi plus néceſſaire & plus ſenſée que celle de ne nous point expoſer à un péril même incertain, ſans une raiſon proportionnée au mal qui nous peut arriver. Un motif léger ſuffit pour s'expoſer à une égratignure, à la perte d'un écu; mais il faut de très-puiſſantes raiſons pour s'expoſer à la perte de tous ſes biens, de la vie, de l'honneur. Il faut donc, pour s'expoſer à des maux extrêmes, éternels, des raiſons de la plus grande force, l'évidence même. La fauſſeté de la Religion eſt-elle évidente aux incrédules? Ils ne le prétendent pas. Leur imprudence eſt donc auſſi extrême que le péril qu'ils veulent courir. Eſt-ce la raiſon qui les guide? 4°. A-t-on les premiers principes du ſens commun, quand on ſe détermine dans une affaire importante ſans un examen ſuffiſant? Certainement nulle affaire n'eſt auſſi importante que le choix d'une Religion, que les précautions qu'elle preſcrit pour l'éternité. Un jeune homme à vingt ans prend ſon parti: a-t-il conſulté les perſonnes habiles? Il les fuit. A-t-il examiné par lui-même? A-t-il approfondi cette matière immenſe? A-t-il lu les Ouvrages immortels de Tertullien, de Lactance, de Saint-Athanaſe, de Saint-Chryſoſtôme, de Saint-Auguſtin, de Saint-Cyrille, de Théodoret, de Saint-Thomas, & de tant d'autres ſavans Défenſeurs de la Religion? Non,

il a lu quelques Libelles venus des pays étrangers; des Ecrits de Tolland, de Collins, de Chub, de Tyndal, méprisés, réfutés dans un pays où l'irréligion n'est point gênée; il a lu de petits ouvrages hasardés & imprimés furtivement : il a saisi quelques objections glissées dans des Romans; car les Romans de nos jours gâtent l'esprit & le cœur, n'enflamment pas seulement les passions, mais inspirent le libertinage & l'impiété. Et combien de ces esprits gâtés n'ont rien lu, & renoncent à la Religion sur l'autorité d'un impie hardi & décisif? Il en est pourtant quelques-uns qui ne refusent pas un léger travail pour étouffer leurs scrupules; ils parcourent le Dictionnaire de Bayle; ils lisent les Annotations de Grotius sur l'Ecriture, & se croient savans & maîtres en irréligion. Mais ont-ils lu? Ont-ils pesé ce qu'on a écrit contre Bayle & contre Grotius? Le pour & le contre doit être pesé dans la même balance. Ce n'est pas se servir de la raison, que de n'écouter qu'une partie; c'est se livrer à la séduction. Pour moi, m'a dit un de ces aveugles volontaires, je m'épargne cette étude laborieuse. J'approche de la lumière de ma raison la doctrine qu'on veut me faire croire. Le rapport, ou l'opposition avec cette lumière naturelle que j'y découvre, me la fait admettre ou rejetter; l'examen est court; il est fa-

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

cile, & toute autre recherche eſt inutile ; car enfin, la lumière de la raiſon m'eſt donnée pour me conduire. Je n'ai pas beſoin d'un autre guide.

Cette maxime, rebattue des incrédules, me fait ſouvenir d'un Voyageur qui paſſoit les Alpes. On lui propoſa de ſe laiſſer porter par les habitans du pays dans les ſentiers étroits de la montagne, & ſur le penchant des précipices ; il le refuſa fièrement : Dieu m'a donné des pieds pour marcher, dit-il, je n'emprunterai point ceux d'autrui ; il marche avec une ſotte confiance, & tombe dans un précipice. Dieu ne lui avoit pas donné des pieds propres à traverſer les Alpes. Les dons de Dieu ont leurs uſages diſtincts & bornés. L'incrédule, qui prononce ſi témérairement ſur le rapport de ſa raiſon foible & corrompue, eſt un malade qui ſoutient, que ce qui lui paroît jaune, ne peut être d'une autre couleur.

Il ſe plaindra, ſans doute, qu'en lui défendant de s'en rapporter à ſes lumières, je l'engage dans une recherche vaſte, épineuſe, trop longue pour la vie d'un homme ; que les fidèles n'ont pas fait cet examen avant que de croire. Je l'avoue, la vraie Religion porte dans les cœurs purs, dans les eſprits attentifs mille rayons de lumière dont un ſeul ſuffit pour les éclairer ;

chaque

chaque esprit, le grossier & le subtil, le savant & l'ignorant, sont frappés par des motifs, que la bonté & la sagesse de Dieu leur ont préparés. De quelque côté que l'on envisage la Religion, si on l'envisage sans préjugé, elle paroîtra certaine.

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Abrégeons cependant l'examen qu'on en doit faire; réduisons-le à la vérification de certains faits dont la preuve anéantit tous les doutes d'un esprit sensé. La moindre portion de raison suffit pour constater des faits, leur examen est le principal objet de cette lumière intérieure.

La Résurrection de Jésus-Christ, l'établissement merveilleux de la Religion Chrétienne: voilà deux faits dont tout dépend. Sur le premier fait, qu'on lise la Traduction de l'Ouvrage Anglois de Ditton. Sur la propagation du Christianisme, qu'on lise l'admirable Démonstration de la Divinité de Jésus-Christ, tirée de ce qu'il y a dans le monde *des Chrétiens*, Ouvrage de St. Chrysostôme: Démonstration dont l'excellent Livre d'Abbadie n'est qu'une paraphrase. Qu'on lise l'Homélie VII de ce Saint Docteur sur la première Epître aux Corinthiens.

Ou nul fait n'est certain, ou il est certain que Jésus-Christ est ressuscité, pour prouver sa Divinité, & que l'établissement de la Religion Chrétienne sans moyens humains, contre les

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

efforts humains, que cet établiſſement prédit, dépeint clairement dans le ſecond Chapitre de Daniel, eſt l'ouvrage de Dieu ſeul. Négliger un examen ſi aiſé, & refuſer de croire, n'eſt-ce pas faire de ſa raiſon un abus puniſſable & mépriſable? Si on le traitoit d'extravagance, l'expreſſion ſeroit-elle trop forte? Toutes les folies ne ſont pas ſombres, farouches, furieuſes; il en eſt de douces, de plaiſantes, qui conſervent quelque apparence de raiſon. Mais abſtenons-nous de termes injurieux. Contentons-nous de dire avec tous les ſages, que l'irréligion eſt un travers d'eſprit.

Ajoutons la mauvaiſe foi au travers d'eſprit. L'incrédule Dogmatiſte ſe donne pour décidé, pour perſuadé, & il ne l'eſt pas. Il fait valoir des objections dont il ſent la foibleſſe: il attaque des opinions qui n'appartiennent point à la Foi, & il veut qu'on croie la Foi renverſée, s'il ébranle ces opinions. Il impute à la Religion les vices de ſes Miniſtres, & il feint d'ignorer que Jéſus-Chriſt les a prédits & condamnés, & que rien ne prouve mieux la Divinité de la Religion, que ſa propagation, ſa conſervation, malgré les vices & la négligence de ſes Miniſtres. Il met ſur le compte de l'Egliſe des abus & des ſuperſtitions qu'elle réprouve: il ſe vante d'épurer ſes ſentimens de la moindre erreur, & il veut que

l'Eglise les tolère toutes. Il rejette toute autorité, & la regarde comme une tyrannie, quand elle l'oblige à croire ; & la plus foible autorité, celle d'un libertin qui écrit avec feu, lui suffit pour ne pas croire : avec quelle ostentation les incrédules ont-ils fait valoir les objections du Juif Orobio mal réfutées, il est vrai, par Limborch, Remontrant & demi Socinien ? Ignoroient-ils que ces objections avoient été réfutées d'avance par plusieurs Ecrivains Catholiques, par Paul de Burgos, Raymond Martini ; & sans réplique, par le savant & pieux *Louis Vivés* dans son *Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne* ; ouvrage solide, clair, & que le zèle de s'opposer au torrent de l'incrédulité devroit engager quelqu'une de nos bonnes plumes à traduire ?

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Je ne doute pas que l'incrédulité ne se récrie contre moi, & ne me reproche que je réduis des esprits nés libres à la plus rigoureuse servitude, que j'ôte *toute liberté de penser sur la Religion.* Non, je ne l'ôte pas ; je la règle. Pensez ; pesez, examinez si vous devez croire, *cur credendum.* Voilà ce qui vous est permis. N'examinez point ce que vous devez croire, *quid credendum*, cela vous est défendu, & c'est la raison même qui vous le défend. Si Dieu a parlé, il faut croire ; rendre hommage à la vérité

Philosophie Morale, Métaphysique.

ſubſtantielle, à la raiſon ſuprême; renoncer à nos foibles connoiſſances, reconnoître l'obſcurité de nos lumières; ſe fier ſans inquiétude à la ſcience de Dieu qui ne peut être trompé, à ſa bonté qui ne peut tromper. Et quelle autorité pourroit balancer la ſienne? A qui nous adreſſerions-nous pour être mieux inſtruits, ſi nous ne comprenons pas les myſtères qu'il nous révèle? Leur obſcurité m'embarraſſe, dit l'incrédule; & moi, ſi je les comprenois, j'aurois plus de peine à les croire. Je me défierois d'un ſyſtême de Religion trop humain, & que l'homme auroit pu imaginer. Dieu parle; il parle de Dieu; ce qu'il m'apprend doit être au-deſſus de ma raiſon; *quid credendum*. Mais a-t-il parlé? Suis-je sûr qu'il a parlé? *Cur credendum*. Ne vous plaignez pas qu'on vous ôte, ſur cet article, la liberté de penſer, de peſer, d'examiner. Examinez, les preuves ſe préſenteront en foule. L'établiſſement, la conſervation de l'Egliſe, toujours puiſſamment attaquée, ſouvent mal défendue, & toujours victorieuſe; les forces de l'Empire Romain, qui ont ſuffi pour dompter l'Univers, & qui n'ont pu étouffer le Chriſtianiſme naiſſant: voyez les Héréſies s'élever l'une après l'autre, & venir ſe briſer contre cette pierre immobile: voyez l'Arianiſme, prêché par les plus grands génies de leur ſiècle,

soutenu de toute l'autorité de Constance, de Valens, Maîtres de la terre : voyez-le, après que le grand Théodose l'a détruit dans l'Empire, ranimé par une inondation de barbares régner dans Rome, dans l'Europe, dans l'Afrique. Il y forme cinq Royaumes ; il emploie pour se maintenir le fer & le feu : il n'est plus ! Les Héréfies, qui subsistent encore, auront le même sort ; Dieu leur a marqué le terme fatal. Ces torrens impétueux menaçoient la Maison de Dieu, & n'ont servi qu'à la purifier. L'Eglise Romaine les a vu naître, les a condamnées, & n'a voulu avec elles aucune paix, aucun accommodement. Elle les verra rentrer dans l'abîme dont elles sont sorties. Elle éprouvera jusqu'à la fin la vérité de l'Oracle, qui lui promet que les Sectes, qui conduisent en Enfer, ne prévaudront point contre elle. Est-ce un ouvrage humain ?

PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Examinez, incrédule, examinez sérieusement l'établissement de la Religion Chrétienne, vous en serez frappé. Jésus-Christ, rebut de la Nation du Monde la plus méprisée, qu'elle a fait périr par le plus honteux supplice, qui n'a pour Disciples qu'onze pêcheurs grossiers, a fait dans l'Univers la révolution la plus étonnante qu'on ait vue. Il convertit St. Paul, le plus zélé & le plus éclairé de ses adversaires, en lui apparoissant.

Y 3

Philosophie Morale, Métaphysique.

Il anéantit l'Idolâtrie, Religion commode : il persuade à la voluptueuse Asie l'austérité & la plus rigide pénitence : il confond la subtilité de la Grèce féconde en Philosophes ; il humilie l'orgueil des Romains ; il adoucit la férocité des barbares ; il anime, il remplit de joie des millions de martyrs, & fait monter la Croix, cet instrument de son supplice, sur le Trône des Césars ; dans le moment que les persécuteurs se vantent d'avoir détruit sa Religion, persécutée dans toutes les parties du Monde, elle s'étend dans toutes les parties du Monde, souffrant toujours, & ne combattant jamais.

On ne vous ôte point la liberté de penser ; pensez, pesez, examinez les miracles de Jésus-Christ. Les Juifs, Celse, Porphyre, Hiérocle, Julien l'Apostat ne les ont pas niés. Un fait avéré, accordé par ceux qui ont plus d'intérêt de le nier, n'est-il pas constant ?

Pensez, pesez, examinez les Prophéties ; rapportez-vous-en aux Juifs les plus anciens, les plus savans, ils sont les plus sincères. Examinez scrupuleusement le Texte ; vous sentirez, avec indignation, la violence que Socin, Grotius, Simon, & leurs Copistes, font à la parole de Dieu, pour empêcher qu'on ne voie dans les expressions naturelles des Prophètes, Jésus-

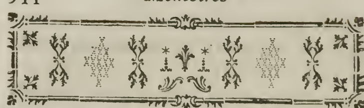
Christ, & Jésus-Christ seul; pour empêcher que cette démonstration simple & courte ne paroisse dans toute sa force : PHILOSOPHIE MORALE, MÉTAPHYSIQUE.

Les Prophètes ont dépeint & prédit le Messie par des traits, qui ne permettent pas de le méconnoître.

Ces traits ne conviennent qu'à Jésus-Christ seul; donc Jésus-Christ est le Messie.

Libres Penseurs; c'est le nom que vous vous donnez; ne vous contraignez pas, pensez librement; mais pour penser librement, il faut que votre raison secoue le joug des passions; pensez attentivement hors du tumulte des plaisirs, & j'en réponds, la Religion vous paroîtra raisonnable.





PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

ARTICLE PREMIER.

IDÉES ſingulières du P. CASTEL, Jéſ., contenues dans une Lettre à M. l'Abbé de SAINT-PIERRE, ſur les rapports qu'il ſuppoſe exiſter entre la Phyſique & la Politique.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

POUR vous prouver, Monſieur, l'attention que je fais à toutes vos obſervations, ſouffrez que j'aie l'honneur de vous dire ma penſée ſur la Politique à laquelle vous m'invitez, comme à une choſe fort relevée au-deſſus de la Phyſique, & fort éloignée de mes Principes. Je veux croire que la Politique eſt plus utile à un Etat que ne l'eſt la Phyſique. Mais je vous prie de remarquer que la Phyſique a bien auſſi ſon utilité réelle. Car outre que la ſplendeur des Etats dépend beaucoup de la perfection, à laquelle toutes ſortes de Sciences ſont portées, la perfection des

Arts utiles & néceſſaires dépend en particulier de celle de la Phyſique. La Nature ne peut ſe développer impunément, & ſans que les Arts ſe perfectionnent comme à l'envi de ce grand modèle. La Phyſique n'eſt déſormais qu'une Science Méchanique. Or, c'eſt la Méchanique qui enfante les Arts. PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Tout le monde d'ailleurs n'eſt point né pour la Politique, & il eſt bon même que les talens ſoient divers. La Politique, en particulier, demande une vocarion ſpéciale : tel s'y croit appellé du Ciel, qui ne l'eſt point de ceux qui gouvernent la terre. Il eſt vrai qu'il y a une Politique générale & ſpéculative, ſur laquelle chacun peut aſſez à ſon gré perdre de l'encre & du papier : c'eſt plutôt Morale que Politique. Les Réflexions de Tacite, de Tire-Live, de Strada, & de tous les grands Hiſtoriens ; le *Cortegiano di Caſtiglione*, le *Politico D. Fernando*, & preſque tous les Ouvrages de Balthazar Gracien, ſont de ce genre.

Mais je ne conviens pas que ma manière de traiter la Phyſique, ſoit forr éloignée de ce genre de Politique morale & ſpéculative. Elle en eſt ſi peu éloignée, que je pourrois vous citer des perſonnes que vous connoiſſez, qui, tandis que vous me reprochez d'être plus Phyſicien que Politique, me reprochent d'être plus Politique que

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Phyſicien. Je croyois avoir prévenu tous ces reproches, en déclarant que j'avois plus d'une choſe en vue; qu'il n'y a qu'un ſyſtême dans la nature des choſes; & que la Phyſique eſt une Science primitive, qui revèle à toutes les autres leur modèle, & même ſouvent leur objet. Mais il faut que j'aie l'honneur d'expoſer à vos yeux tout le nœud, & comme la clef de la nouvelle Phyſique que j'ai propoſée.

Vous ſerez ſurpris, Monſieur, ſi je vous dis que j'ai plus appris de Phyſique dans les Livres d'Hiſtoire, de Morale & de Politique, & ſurtout dans l'étude du cœur humain, que dans les Livres de Phyſique, & dans la contemplation de cet Univers corporel & ſenſible. Cela eſt pourtant vrai, & je ne crois pas qu'on puiſſe déſormais s'y méprendre en liſant un peu de près mon Ouvrage de la Peſanteur. Eſt-il de phénomènes de Phyſique que je n'accompagne par-tout de phénomènes de Morale & de Politique? Cela paroît hors d'œuvre à ceux qui ne ſont que Phyſiciens, ou plutôt qui ne ſont que Méchaniciens; mais ceux qui entrent un peu dans l'eſprit de la choſe, voient bien que les phénomènes du cœur & de l'eſprit appartiennent, autant que ceux des corps, à un ſyſtême mi-parti de matérialiſme & de ſpiritualiſme. La liberté eſt le grand mobile de la Morale & de la Po-

litique. Or, vous ſavez, Monſieur, que ſelon moi, & ſelon même votre propre idée, la liberté eſt le grand mobile de la Nature & de la Phyſique.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Juſqu'ici les Phyſiciens, je dis les Modernes, ne parlent que de corps & de mouvemens corporels, & encore n'eſt-ce que d'une matière ſubtile & inſenſible, globuleuſe ou canelée; & de mouvemens inſenſibles qu'ils imaginent dans cette matière. Tout cela eſt, je l'avoue, fort ſpéculatif & fort éloigné des Arts & des Sciences d'uſage. La Nature, qui ſert de modèle aux Arts, n'eſt point cette nature inviſible & inconnue; mais celle-là même que tout le monde a devant les yeux, & dont tous nos ſens nous rendent à chaque inſtant de bons témoignages. Or, c'eſt uniquement celle-là que j'ai tâché de bien peindre juſqu'ici dans mes Ouvrages.

Que les Phyſiciens, qui ne ſont que Méchaniciens, me reprochent, s'ils veulent, de ne m'être pas élevé juſqu'à cette nature, inconnue autant pour eux que pour moi : je me repoſerai ſur leurs reproches, même du ſoin de mon Apologie. Mais un reproche dont je me ferai toujours un point d'honneur de me juſtifier, c'eſt d'avoir donné dans une Phyſique vague, ſpéculative & éloignée des Arts néceſſaires & des Sciences utiles, parce qu'en effet ma

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

manière de philofopher n'eft qu'une conciliat ion de tous les fyftêmes, non-feulement de Philofophie, mais, fi je puis ainfi parler, de Science & d'humanité en général, & de Morale & de Politique en particulier. Outre les preuves qu'on en trouve à chaque pas dans mes Ecrits, en voici de plus précifes.

On dit à tous momens qu'il n'y a point de droiture dans le monde : favez-vous, Monfieur, que c'eft à ce principe de Morale, que je dois la découverte d'un fyftême entier de Phyfique. Oui, un jour que je lifois le Mifantrope de Molière & le Timon de Lucien, avec quelques Ouvrages de Gracien, ce peu de droiture, & de *rectitude* Morale, qui y eft fi bien repréfentée, me fit tout-à-coup jetter une certaine vue réfléchie fur la Nature, où il me fembla ne voir par-tout que des lignes courbes. Je creufai cette première vue, & je fus tout étonné de trouver que tout, jufqu'aux plus purs rayons de lumière, s'éloignoit conftamment de la ligne droite, pour fuivre des lignes courbes. C'eft ce que je démontre dans la feconde Partie de mon Traité de la Pefanteur.

Or, telle eft l'Analogie entre le fyftême des corps & celui des cœurs, que la raifon précife, qui rend courbes les mouvemens des corps, rend détournés & tortueux les mouvemens des

cœurs. Un mouvement courbe, disent les Méchaniciens, est un mouvement empêché dans tous ses points. Or, il faut bien que les Politiques adoptent précisément cette définition. Qu'est-ce qui bannit du Monde Moral & Politique la droiture ? On vise à un but ; mais les prétendans, les concurrens, les envieux, les ennemis, les intérêts contraires forment à chaque pas des obstacles & des empêchemens qui vous jettent, par des détours & comme à la Bouline, à un autre but. Aussi Gracien, le plus Physicien, & peut-être aussi le plus éclairé de tous les Politiques, nous dit ici : *mirez un but pour tirer à un autre* : *on tue aisément l'oiseau qui vole en ligne droite ;* & ce n'est pas pour rien que le serpent, avec ses replis & sa marche enveloppée, nous est donnée par Jésus-Christ même, comme le symbole de la prudence.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Et remarquez, Monsieur, la précision de mon Analogie, &, si j'osois le dire d'après un Savant, la *mêmeté* des deux systêmes. Tout corps qui se meut, tend à chaque instant à la ligne droite. Notre cœur tend aussi à la droiture, & iroit tout de suite à son but par la ligne la plus courte, s'il pouvoit arriver par-là, & que la ligne la plus courte fût en Morale & en Politique, plus qu'en Géométrie & en Physique, le

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

chemin le plus court. Je pourrois pouſſer cette comparaiſon bien plus loin, ſi je parlois à une perſonne, qui, pour tout entendre, eût beſoin qu'on lui dît tout.

On a déjà traité bien des queſtions de Morale & de Politique, par le calcul de l'algèbre : il n'y en a pas une qu'on ne puiſſe traiter par les figures de la Géométrie. Par exemple, vous ſavez, Monſieur, qu'il y a des lignes qui approchent ſans ceſſe les unes des autres, ſans jamais ſe toucher. Un homme attend ſa fortune du protecteur puiſſant, auquel il s'eſt dévoué ; ce protégé & ce protecteur de Cour marchent préciſément ſur ces deux lignes : jamais d'un client on ne veut faire un égal, dit Gracien : on l'avance toujours pour entretenir la confiance ; mais on l'avance par des progrès meſurés pour entretenir la dépendance. Quand on a preſſé l'orange, dit le même Politique Phyſicien, on la jette à terre ; quand on a bu à la fontaine, on lui tourne le dos : ainſi, plutôt que de laiſſer arriver un client au but complet de ſes deſirs, on mêle dans ſes progrès de ſecrètes ſemences de ruine : les lignes dont je parle, ſe tournent ſouvent le dos, même en s'approchant, lorſqu'elles commencent à être trop près.

Mais où l'utilité de la Phyſique ſe fait bien ſentir par rapport à la Politique, c'eſt dans la

comparaiſon que j'ai faite ſouvent de l'équilibre & des balancemens des aſtres avec ceux des Empires. Perſonne ne ſait mieux que vous, Monſieur, qu'il eſt bien autant queſtion d'équilibre & de balancement de puiſſances dans la Politique que dans la Phyſique, & on a raiſon : les idées de l'une, ſont les idées preciſes de l'autre.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Or, pour vous faire voir que la Phyſique peut élever la Politique à de nouvelles vues, & à des eſpèces de découvertes, je vous prie de remarquer, que quoiqu'on viſe & qu'on doive même viſer ſans ceſſe à l'équilibre le plus parfait des puiſſances Politiques, il n'eſt ni poſſible, ni même expédient, que cet équilibre règne jamais. On ſe prévient de mille fauſſes idées qu'on érige même en axiomes. Tous les corps de l'Univers ſont en équilibre, vous diront froidement les Phyſiciens ſpéculatifs, & c'eſt ſur ce modèle que les Politiques ſpéculatifs voudront introduire un équilibre parfait dans les Etats. Mais un petit principe fort ordinaire renverſe toutes ces belles ſpéculations. Dès que les corps ſont en équilibre, ils ſont en repos. Or, tout l'Univers eſt en mouvement : où eſt donc l'équilibre ? On parleroit plus juſte, ſi l'on diſoit que tous les corps tendent ſans ceſſe à l'équilibre, & qu'ils ſe balancent ſans ceſſe les

uns les autres, ſans pouvoir jamais ſe fixer. Dieu y a mis bon ordre ; & c'eſt-là le nœud de toutes les merveilles de la Nature, & ce qui fait tout ſon jeu. C'eſt des balancemens des aſtres que naiſſent la lumière & le mouvement. Le flux & reflux des Mers n'eſt qu'un balancement ; le cours des fleuves, qui ſortent de terre pour y rentrer, n'eſt qu'un balancement. Les battemens de notre cœur, de nos poulmons, de nos artères, le principe de vie, en un mot, qui ranime toute la nature, n'eſt qu'un balancement, un élancement, une heureuſe ſaillie, qui bannit l'équilibre, l'engourdiſſement & la mort.

Faites régner l'équilibre entre les Empires, & s'il ſe peut, entre les Provinces, les Villes, les Maiſons, & les ſimples particuliers, & vous allez en faire autant de ſtatues inanimées, tout-à-fait ſemblables à celles qu'on a trouvées, dit-on, dans quelques villes d'Afrique. Dès-lors plus de Commerce, plus d'Arts, plus de Sciences, parce que dès-lors vous ôtez l'émulation, une certaine pointe, une certaine ſaillie, &, en quelque ſorte, l'eſprit qui vivifie les Etats.

D'où penſez-vous, Monſieur, que vienne la ſplendeur de la France ? Le Soleil, placé au centre, ou plutôt, au foyer des Planètes, en ſoutient toute la preſſion, toute la peſanteur, &, en quelque ſorte, toutes les attaques : c'eſt du

ſein

ſein de ces preſſions & de ces chocs que naît la lumière & l'éclat qui rejaillit juſques ſur ces Planètes. La France eſt au foyer du tourbillon de l'Europe. La jalouſie, ou l'émulation des Empires voiſins, ſa propre vivacité, tout réveille l'ambition réciproque. De-là, la défiance, la vigilance, l'activité qui ſe répandent dans tout ce grand corps, en font rejaillir la ſplendeur juſques au fond de l'Europe. Nos Ouvriers font fleurir les Arts en Eſpagne, & juſques dans la Moſcovie. Nos vins, nos denrées, & bien d'autres choſes enrichiſſent l'Angleterre; nos bons Auteurs donnent un air de Science à la Hollande. Notre langue, nos habits, nos modes, notre goût ſe répandent par-tout.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Mais, dites-moi, je vous prie, croyez-vous inutiles les négociations & les traités qu'on renouvelle ſans ceſſe par de nouvelles clauſes, par de nouvelles conditions, par de nouvelles explications? Les Ambaſſades extraordinaires, les mouvemens continuels des troupes, je dis, même en temps de paix? Tout cela ſe fait, me dira-t-on, pour aſſurer la paix & l'équilibre: Mais outre que cela marque que cet équilibre n'eſt & ne peut être jamais parfait, pour moi, je crois tout cela néceſſaire pour bannir l'oiſiveté, faire fleurir les Arts & les Sciences, & donner de la ſplendeur à la France. Un petit air de

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

guerre & de mouvement Politique eſt un merveilleux eſprit de vie dans le ſein de la plus profonde paix. Le chef-d'œuvre d'un grand Politique, à la tête des affaires, eſt de ranimer toutes les parties d'un Etat, aſſez pour briller, trop peu pour éclater en guerres & en ſéditions. Il faut rompre l'équilibre, mais non l'ôter; il faut le ſuſpendre, mais non le rompre. Je parle, d'après la Nature, en Phyſicien : tout conſiſte à balancer toutes choſes, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ſans leur permettre de trop excéder d'aucun côté, ni de ſe fixer dans l'entre-deux. Quand nous voulons fertiliſer la terre, nous ne la diſperſons pas dans l'air, ſeulement nous la ſoulevons un peu avec la charrue, enſuite la peſanteur l'affaiſſe, & nous la ſoulevons de nouveau : tous les Aſtres s'éloignent de leur centre, & puis s'en rapprochent : le flux & le reflux ſoulèvent & abaiſſent les Mers tour-à-tour : la reſpiration ſoulève & abaiſſe nos poumons : c'eſt ce qui fait la vie & la beauté des choſes, c'eſt la Nature.

Or, c'eſt de ces ſimples balancemens que naît la circulation, ce principe fécond de toutes les merveilles de la Nature, &, s'il m'eſt permis d'élever juſques-là mes ſpéculations, ce chef-d'œuvre de la plus haute Politique. Avouez, Monſieur, que nos connoiſſances étoient bien

imparfaites avant qu'Harvée, Frapaolo, ou le Jésuite Fabri eussent découvert la circulation qui règne dans nos corps & dans tous les corps animés. Pour moi, c'est-là uniquement que je fixe l'époque d'une certaine lumière Philosophique qui s'est répandue dans le monde. Qu'étoit-ce que nos corps avant cette découverte ? Un vil morceau de boue, qui n'avoit de beau qu'une figure extérieure & superficielle, un cahos informe, un entassement grossier de parties mal-assorties & sans usage. Mais dès que nous voyons la circulation régner dans ces corps, dès-lors notre esprit s'élève à la plus sublime contemplation de ce chef-d'œuvre du Très-Haut; dès-lors nous sentons un souffle divin, un rayon d'intelligence, un esprit de vie qui le pénètre, & se répand dans toute son étendue : l'entassement des parties se change en un assortissement régulier de membres liés, enchaînés l'un à l'autre avec un Art divin, supérieur à tous les Arts, en un mot, en une organisation pleine de discernement & de sagesse. Est-il vrai que jusqu'au dernier siècle on ait ignoré tant de belles choses ? Est-il vrai que même après la découverte, on ait encore long temps balancé à s'y rendre ?

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

La vérité a enfin triomphé de l'ignorance ou de l'envie : on a même atteint depuis assez longtemps jusqu'à la circulation & à l'organisation

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

des plantes & des végétaux. Mais vous trouvez, Monſieur, que c'eſt aller trop loin que d'introduire cette organiſation & cette circulation dans tout le méchaniſme, & dans l'intérieur de tous les corps réguliers : je ferai plus ; & ſuivant toujours mon idée, qu'il n'y a qu'un ſyſtême dans la nature des choſes, j'introduirai l'organiſation & la circulation dans le ſyſtême libre des eſprits, dans la Morale, dans la Politique, dans les Sciences, dans les Arts, & peut-être, avec le temps, dans le ſurnaturel de la Foi, de la Grace, de la Religion. Vous en riez, j'y conſens ; mais je ſuppoſe que vous diſtinguez entre une idée riſible, & une idée riante : enfin, rien n'empêche de dire, en riant, les plus profondes vérités.

Que feroit-ce qu'un Empire ſans la circulation, ſans le commerce & la correſpondance réciproque entre toutes ſes parties, & même entre lui & les autres Empires de l'Univers ? Tous les grands Politiques ont reconnu la néceſſité & l'importance de cette circulation, & ont mis tout leur Art à la procurer & à l'augmenter. Un Etat eſt un corps inanimé dès qu'elle n'y règne pas ; & chaque partie en détail eſt inanimée, dès qu'elle ne participe pas à la circulation générale. Dans nos corps, il n'y a pas une ſeule partie hors d'œuvre, parce qu'il n'y en a pas une ſeule

qui ne foit le véhicule & l'agent de cette circulation. Tout circule à travers chaque partie de nos corps, & chaque partie circule elle-même à travers chaque autre partie. Toute partie qu'une obftruction infurmontable exempte, pour fon malheur, de cette double loi de circulation, eft morte : il faut la détacher, fi elle ne fe détache elle-même. Tout eft animé dans un corps animé. Tout eft animé dans le grand corps de la terre. Les terres y font fermes, les pierres y font vives, les eaux y font coulantes; rien n'y croupit, une douce chaleur pénètre toutes fes parties; les Mers ont leur mouvement périftaltique; les minéraux s'y engendrent; tout ce que nous connoiffons de fon intérieur, eft percé, organifé. Concevez-vous bien, Monfieur, que ce mouvement, cette chaleur, cette vie, cette vertu de génération puiffent convenir à un corps mort & inanimé, à un vil entaffement, à un cahos indigefte de boue & de matières, fimplement appefanties les unes fur les autres ?

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Tel feroit un Empire, où toutes chofes ne feroient pas en une action continuelle de circuler; je dis toutes chofes, les denrées, l'argent, les étoffes, les Arts, les inventions, les Sciences, les découvertes, & jufqu'aux modes & aux manières, les habits, le langage, la po-

PHYSIQUE, CHYMIE, MECHANIQUE, &c.

liteſſe, & même les perſonnes, & beaucoup plus les cœurs & les eſprits. Car il importe à ceux qui gouvernent, que dans un Etat tous les Membres, qui le compoſent, prennent un certain tour d'eſprit & de manières, comme d'habits & de langage, qui les porte à ſe regarder comme faits les uns pour les autres, comme Membres d'un même corps, comme parties d'un même tout.

La plupart des Politiques ſe bornent aux choſes ſenſibles & extérieures, aux étoffes, aux denrées, à l'argent, & à ſemblables effets méchaniques. Il faut que tout cela circule dans un Etat; mais il eſt peut-être encore plus eſſentiel que les Sciences, les Arts, les modes, les manières, & tout ce qui va à donner une certaine communication d'idées & de ſentimens, circule auſſi. En vain réunit-on les corps par des loix & des machines extérieures; le principal eſt de réunir les cœurs & les eſprits; car outre qu'on ne ſauroit trop multiplier les liens, ceux-ci ſont les plus forts, & les ſeuls qui aient lieu dans certaines conjonctures critiques & déciſives. Dans un corps ſain & bien conſtitué, toutes les humeurs, toutes les parties, outre leur liaiſon intime, ont une certaine conſtitution, une certaine température, une certaine qualité eſſentielle & relative, qui les caractériſe toutes pour

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

être les parties du même corps & du même individu. Dans un animal tout eſt animal, dans un végétal tout eſt végétal ; & effectivement les diverſes parties ne pourroient ſe lier enſemble ſans cette homogénéité, ſans ce caractère commun. Or, c'eſt la circulation générale qui met dans tout un corps cette reſſemblance de nature, & qui rapproche les parties les plus diverſes par des liaiſons nuancées & adoucies, d'où dépend l'unité indiviſible d'un tout : la fermeté ſouple des tendons lie la fermeté des os à la ſoupleſſe des autres parties.

Mais c'eſt l'organiſation d'un Empire que j'appelle le chef-d'œuvre de la Phyſique, par rapport à la Politique. *Un état organiſé*, dites-vous d'abord, quelle expreſſion ! Vous, qui trouvez qu'une *terre organiſée* ſort des expreſſions de la ſaine Phyſique. Tout ce qu'il vous plaira ; mais qu'importe, pourvu qu'on m'entende, & que mon expreſſion porte une idée juſte de la choſe ? Il y a plus : les expreſſions ne ſont pas indifférentes pour préſenter les choſes ſous des points de vue nouveaux, vifs & ſaiſiſſans, ſimples & étendus ; il y a telle expreſſion, qui, dans ſon énergie, nous offre en raccourci tout l'eſprit, & bientôt tout le détail d'une vaſte Science : celles qu'on tire de la Phyſique ont cet avantage, & ſi vous y prenez garde, Tacite & Gracien n'ex-

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

cellent que par-là ; c'eſt la nature même qui caractériſe les portraits Politiques qu'*enfante*, comme Gracien le dit de Tacite, *la ſueur précieuſe de leur vigoureux génie.* Enfin, c'eſt à moi de m'expliquer.

Ce qu'il y a d'heureux ici, c'eſt que mon expreſſion, loin d'être dure & outrée, n'eſt pas même métaphorique & figurée ; mais convient à la choſe dans toute la propriété, dans toute la naïveté des termes ; & il faut bien que cela ſoit ainſi. S'il y a une circulation réelle dans un Etat, il faut bien qu'il y ait une réelle organiſation, c'eſt-à-dire, des organes, des véhicules, des inſtrumens, des moyens réguliers de cette circulation. La Nature a prévenu encore ici l'Art & la Politique ; & les modèles qu'elle nous donne, ſont en effet la première ébauche de la choſe.

Les Mers, les Lacs & les Rivières, qui ſont les organes Phyſiques de la circulation Phyſique qui règne dans le grand corps de la terre, ſont auſſi les propres organes Phyſiques de la circulation phyſico-politiques qui doit régner, & qui règne même naturellement dans les Empires. Auſſi les hommes, à qui la circulation eſt non-ſeulement utile, mais même néceſſaire à cauſe de l'imperfection de chaque individu en particulier, ſe logent-ils naturellement au bord des

Lacs, des Mers & des Rivières : les Sauvages de l'Amérique rangent toujours les Côtes & les Rivages dans leurs habitations, autant que dans leurs navigations, & dans tous les pays policés les grandes Villes ne s'élèvent, & ne se soutiennent guères ailleurs : témoin Constantinople, Venise, Rome, Londres ; & en France, Paris, Rouen, Orléans, Toulouse, Lyon, Bordeaux.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

La Nature a pourtant laissé beaucoup à faire à notre industrie & à l'Art de la Politique, se contentant de nous mettre ici sur les voies, & nous proposant ailleurs de bons modèles ; car les grandes voies, les grandes artères, les grandes veines ne sont pas les seules qui entretiennent la circulation dans nos corps. Or, nous sommes forcés d'habiter l'intérieur des terres, soit parce que notre nombre s'est accrû, soit parce qu'il faut cultiver ces terres. Ce sont ces terres qu'il faut organiser par notre Art, que la Nature n'a pas laissé de prévenir par une infinité de petits ruisseaux & de torrens qui les pénètrent à tout moment. Ces ruisseaux sont des ébauches, & comme les semences des canaux que nous pouvons former en les recueillant, en les perfectionnant : ces torrens laissent aussi des ébauches & des traces des grands chemins qu'il ne tient encore qu'à notre Art de perfectionner

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

& de multiplier. Car voilà, je penſe, les deux ſortes d'organes & de moyens de circulation Politique que doivent ſe propoſer, & que ſe propoſent même aſſez ſouvent ceux qui gouvernent les Etats.

Le Canal & les grands chemins de Languedoc ſuffiroient pour immortaliſer Louis le Grand. Quand les Eſpagnols ſortent de leur pays, & traverſent cette Province, que l'Art & la Nature ont également embellie, ils ſont tous étonnés de voir ces chemins Royaux, le plus ſouvent élevés ſur des ponts à perte de vue, & ce Canal non moins merveilleux; de les voir, dis-je, auſſi fréquentés par les paſſans que les rues de leurs Villes; car c'eſt dans ces termes qu'ils en parlent. Perſonne n'eſt meilleur juge que les Eſpagnols, de la différence qu'il y a entre un Empire inanimé, & un Empire où tout circule : il ſeroit à ſouhaiter que les Eſpagnols en fuſſent les ſeuls juges, & que les Peuples des autres Provinces du Royaume, ne trouvaſſent rien de nouveau à admirer en ce genre dans le Languedoc. Il y a tout lieu d'eſpérer, que ſous les auſpices du grand Prince, qui eſt à la tête du miniſtère, la Bourgogne n'enviera pas long-temps au Languedoc ſon Canal, & que bien d'autres Provinces pourront prétendre à la même faveur.

Je ſais bien que toutes ces grandes entrepriſes ſont pleines de difficultés ; mais j'oſe avancer que la plus grande difficulté n'eſt pas tant dans l'exécution que dans l'entrepriſe , & dans le commencement même. Les difficultés ne ſont rien dès qu'on peut les évaluer & en prévoir la fin. Quelque Canal qu'on propoſe en France , il ne ſauroit avoir plus de difficultés à ſurmonter qu'en a eues celui du Languedoc , dont l'entrepriſe avoit été ſi long-temps abandonnée , & ſi ſouvent rejettée , & dont l'exécution fut traverſée par tant d'incidens réels , & tant de craintes imaginaires: il falloit un Monſieur de Riquet pour en aſſurer le ſuccès ; mais il falloit un Monſieur de Colbert pour le prévoir , choſe peut-être encore plus difficile. La difficulté ne ſauroit être déſormais ſi grande ; il n'eſt preſque queſtion que d'imiter, & d'ajouter à une découverte. La poſſibilité du moins eſt démontrée.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Quel pays fut jamais moins propre à la circulation , & à l'organiſation dont je parle , que la Moſcovie ? Cependant la voilà qui commence à ſe dégourdir , & à donner de bons ſignes de vie , & cela parce que le grand Prince , qui la gouverne , a d'abord commencé par joindre quatre mers par divers grands canaux , & qu'il continue à développer de jour en jour le ſyſtême de circulation, dont la France lui a donné

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

l'exemple. Un trait ſingulier en ce genre, eſt la manière dont on a réduit les Fanatiques des Cevènes : que d'armées, que de dépenſes n'a-t-il pas fallu pour les exterminer ? Mais en les exterminant, on ne les réduiſoit pas. Un ſeul expédient, propoſé par feu Monſieur de Baſville, à qui le Languedoc, la France, la Religion doivent des ſtatues, fut déciſif pour terminer à jamais une guerre funeſte à l'Etat, même dans ſes plus belles victoires : c'eſt que le remède alloit à la ſource du mal. Les Cevènes étoient comme une citadelle imprenable, où chaque forêt, chaque pointe de rocher préſentoit un nouveau fort inacceſſible aux troupes. On perça ce pays d'outre en outre & comme à jour par des chemins Royaux, à l'aide deſquels les caroſſes mêmes, les canons, & toute ſorte de voitures & de machines, peuvent rouler partout, ſur la pointe même des montagnes, juſques-là inacceſſibles aux gens de pied. Les Romains regardoient les grands chemins comme un des principaux nœuds de la politique.

On ne ſauroit trop les multiplier non plus que les canaux. Tout eſt veine ou artère dans nos corps, & dans tous les corps animés ; auſſi tout y eſt-il ſang ou ſuc nourricier. Une importante réflexion à faire, quoique d'abord cela ne ſemble rien, c'eſt qu'il y a plus de mouvement

& d'action sur les rivières & les canaux, dans les ports, sur les grands chemins, dans les rues des Villes, que par-tout ailleurs. C'eſt-là proprement qu'on ſent qu'un Etat, qu'une Province, qu'une Ville eſt animée, parce que c'eſt-là qu'on ſent la circulation, comme dans les veines ou dans les artères.

PHYSIQU, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Qu'on ouvre, s'il eſt poſſible, dans nos corps de nouvelles routes, de nouvelles veines, auſſi-tôt le ſang va s'y jetter, & la nature en fournira bientôt un nouveau pour remplir ces nouveaux organes. Plus il y a d'organes dans un corps, plus il y a de ſang, de ſuc, de ſubſtance, de mouvement, de circulation, d'animation, de vie. Tout eſt ſang, tout eſt ſubſtance, tout eſt vie dans un corps organiſé. Percez un Etat en tout ſens, de canaux & de grands chemins; dès ce moment, ſans preſque qu'on s'en mêle, tout va s'animer dans ces grandes voies, & dans tout ce qui y aboutit.

Croyez-vous, Monſieur, ce que je vais avoir l'honneur de vous dire? Il n'eſt pas poſſible qu'un pays ſoit long-temps en friche, lorſqu'il eſt coupé de grands chemins. Il y a bien des terres inutiles dans le Royaume, uniquement, parce que perſonne ne s'apperçoit qu'elles y ſont, & qu'elles ſont inconnues preſqu'autant que les terres auſtrales. Un grand chemin,

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

qui traverſe un pays, eſt un rayon de lumière qui l'éclaire dans toute ſon étendue : on n'y paſſera pas long-temps impunément, & ſans que quelqu'un s'apperçoive efficacement qu'il y a là des terres hors d'œuvre. On dit que l'œil du maître engraiſſe le cheval. Pour moi, je n'attribue l'extrême fertilité de la Chine & l'activité des Chinois, qu'au grand nombre de grands chemins & de grands canaux que la Politique y a ſu introduire. Le nombre de grandes Villes, & la richeſſe de la Flandre, & ſur-tout le grand & opulent commerce de la Hollande, marquent une organiſation & une circulation abondante ſur la terre, comme dans les corps des habitans.

Il y a tant de *hors d'œuvres* en France, tant de terres, tant de talens, tant de beaux projets inutiles, faute d'une certaine ouverture pour circuler ! Tous nos maux viennent uniquement d'obſtruction, tant dans la Politique que dans la Phyſique. Naturellement, les François ſe portent au mouvement & à l'action, pour peu qu'ils trouvent de facilité à contenter leur curioſité, leur cupidité, leur vanité, ou leur ambition : il y a mille entrepriſes, mille voyages qu'on feroit, ſi on en avoit une certaine commodité : les difficultés qu'on prévoit, font avorter la plupart des bonnes penſées que chacun roule ſans ceſſe pour ſa propre perfection, pour

ſa fortune, pour ſon agrandiſſement. Or, la perfection, le bien des particuliers eſt celui de l'Etat : mille projets, qu'on traite de chimériques, & qui le deviennent en effet, ſe réaliſeroient s'ils pouvoient ſeulement commencer d'éclore. L'eau ne demande qu'à couler ; mais il faut qu'elle trouve une pente. Le François ne demande qu'à imaginer, à inventer, à perfectionner, à travailler, à croître. Par quel endroit les grands Miniſtres ſont-ils grands ? Parce qu'ils donnent lieu aux grands hommes de le devenir : ils ôtent les obſtacles, ils font la pente, & l'eau coule, & le reſſort ſe débande, & les talens ſe déploient, & le génie éclate.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Mais en voilà peut-être trop pour un ſpéculatif, & qui pis eſt, pour un ſpéculatif Phyſicien. Je ne vous dirai donc rien, Monſieur, ſur la manière dont je conçois que ſe fait, ou peut ſe faire la circulation le plus avantageuſement pour un Etat ; car il eſt vrai que dès qu'un corps, ſoit Phyſique, ſoit Politique, eſt organiſé, tout s'anime, & il ſe fait une circulation ; mais il eſt vrai auſſi qu'il y faut une règle ; il faut même ranimer à propos les eſprits, & avoir ſoin qu'il ſe faſſe une juſte réparation des forces, & que la machine ſoit toujours montée, ou du moins remontée à temps. Je ne dis rien non plus des entrepôts qu'il faut

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

pratiquer d'eſpace en eſpace, pour que le mouvement de la circulation ne ſe relâche pas par trop d'étendue, & qu'au contraire il prenne de nouvelles forces. Les veines des animaux & des plantes ſe replient d'eſpace en eſpace en glandes, ou en nœuds. Les Villes & même les Villages ſont les entrepôts naturels de la circulation Politique; c'eſt-là qu'elle ſe replie, en quelque ſorte, en Sociétés, Académies, Univerſités, Colléges, Bureaux, Manufactures, &c. qui ſont comme autant de points fixes ou des centres, d'où la circulation part de nouveau, après y avoir pris de nouvelles élaborations, & une nouvelle force. On ne ſauroit trop multiplier ces centres; mais l'eſſentiel eſt qu'il y ait une parfaite correſpondance, & une exacte ſubordination entre les centres particuliers & les centres principaux, qui ſont naturellement dans les Capitales des Pays & des Provinces, & entre ceux-ci & le centre Primitif, qui eſt dans la Capitale de l'Empire, & dans la propre perſonne de celui qui eſt à la tête de tout.

Vous m'avez fait l'honneur de me dire, Monſieur, que la Politique étoit ſuſceptible d'un ſyſtème, & je ne prétends, par-tout ceci, vous prouver autre choſe, ſi ce n'eſt combien j'en ſuis perſuadé moi-même. J'ai l'honneur d'être, &c.

ARTICLE

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

ARTICLE II.

EXPOSITION du ſentiment d'ARISTOTE ſur le Méchaniſme général de l'Univers, & ſur la nature de ſon Auteur (*).

UNE Tradition univerſellement répandue parmi toutes les Nations, & dont l'origine remonte juſqu'aux premiers âges du monde, nous

(*) Ce petit Ecrit n'eſt que l'Extrait des deux derniers Chapitres d'un Ouvrage aſſez court d'Ariſtote, adreſſé à Alexandre, & intitulé : *Du Monde*, ou *De l'Univers*. Je m'étois d'abord propoſé de le préſenter au Public ſous la forme d'une Analyſe raiſonnée. Mais, ayant ſenti que cela m'engageroit dans des longueurs inutiles, j'ai pris le parti de le donner en Diſcours ſuivi, tel qu'il eſt dans l'Original, en y joignant ſeulement quelques Notes. Il y aura peut-être des Lecteurs, qui, étonnés de voir dans l'Ecrit d'un Auteur Payen des idées auſſi ſublimes, &, généralement parlant, auſſi exactes ſur la nature de la Divinité, me ſoupçonneront d'avoir rendu ſes penſées d'une manière infidèle. Mais il ſera facile à ceux qui entendent le Grec, de ſe convaincre du contraire, en comparant mon Extrait avec l'Original. J'oſe promettre que ceux qui voudront prendre cette peine, trouveront que toutes les penſées que j'emploie, ſont d'Ariſtote ; que j'ai même copié ſes expreſſions avec preſque autant d'exactitude, que ſi je n'avois eu en vue

apprend que c'eſt de Dieu, & par l'opération de Dieu que tous les Etres ont pris naiſſance, & que rien de ce qui exiſte n'a en ſoi le pouvoir d'exiſter, indépendamment de l'influence de cet Etre ſuprême.

Quelques Anciens, *apparemment, parce qu'ils ne concevoient pas comment une ſeule Puiſſance pouvoit ſuffire à tant de choſes* (*), ont dit que l'Univers eſt rempli de Divinités, qui, ſous des images ſenſibles, ſe manifeſtent à nos yeux, à nos oreilles & à tous nos organes. Si une pareille idée fournit quelque facilité pour expliquer les effets de la puiſſance de Dieu, elle ne s'accorde nullement avec ſa nature. Dieu eſt véritablement auteur & conſervateur de toutes choſes; mais il ne faut pas juger de lui comme d'un artiſan mortel. Il agit ſans apprêts, ſans inſtrumens, ſans ſecours. La multi-

---

que de faire une ſimple Traduction; & qu'enfin je n'ai fait d'autres changemens au Texte que d'abréger certains endroits que j'ai cru trop longs, d'en ſupprimer d'autres qui m'ont paru peu eſſentiels, d'omettre quelques répétitions, & de réunir certaines idées, qui, quoiqu'éparſes dans le Grec, m'ont ſemblé faites pour aller enſemble.

(*) Ces paroles ne ſont pas dans le Grec: mais la ſuite montre clairement que l'Auteur avoit dans l'eſprit la penſée qu'elles expriment.

tude & la variété des travaux ne lui causent ni embarras ni lassitude. Doué d'une force à laquelle rien ne résiste, & qui n'est bornée par aucunes limites, il opère dans tous les temps, dans tous les lieux, & sur toutes sortes de matières & de formes, avec une facilité & une efficacité égales.

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

C'est néanmoins dans les Cieux que sa puissance se montre avec le plus d'éclat. Il a choisi sa demeure dans la région la plus élevée, & c'est la raison pour laquelle nous le nommons le *Très-Haut*. De-là l'énergie de son action se propage d'orbe en orbe, avec des diminutions (*) graduées, jusqu'au lieu le plus bas que

(*) Les Anciens, dépourvus des instrumens qui nous ont fait découvrir tant d'irrégularités dans les mouvemens des corps célestes, croyoient y appercevoir une uniformité de loix & une harmonie parfaite, tandis que la constitution de notre Globe, assujetti à des altérations sensibles & continuelles, leur offroit les apparences du plus grand désordre. Dans la pensée d'Aristote, cela ne pouvoit venir que de ce que l'intensité de l'action de Dieu sur le systême général des Corps décroissoit de la circonférence au centre, & c'est en conséquence qu'il établit ici cette opinion. Immédiatement après ce passage, le Texte en présente un autre, qui paroît dire qu'il y a certaines choses dont Dieu ne pourroit pas se mêler sans déroger à la souveraine dignité de sa nature. Ces deux passages semblent peut-être d'abord favoriser le senti-

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

nous habitons. De-là, il conduit la marche des Planètes, détermine les circonſtances de leurs mouvemens, & fixe le temps de leurs révolutions. Semblable à un Général à la tête d'une armée, il donne le ſignal aux Corps céleſtes ; & auſſi-tôt ils s'élancent dans l'eſpace, & pourſuivent les routes qu'il leur a tracées, ſe montrant & ſe dérobant alternativement à nos regards par la variété de leurs phaſes. C'eſt en conſéquence des loix qu'il a poſées, que la Lune

---

ment de ceux qui ont cru qu'Ariſtote bornoit tous les ſoins de la Providence à la production & à l'entretien des mouvemens céleſtes, ſans lui donner aucune part à ce qui arrive ſur la terre. Mais, 1°. toute la ſuite de ce morceau prouve évidemment qu'Ariſtote étoit très-éloigné de penſer de la ſorte. 2°. Il n'y a rien dans ces deux paſſages qui ne ſouffre, qui n'exige même une interprétation favorable. Il n'eſt pas dit, dans le premier, que Dieu n'opère rien ſur la terre, mais ſeulement qu'il y déploie ſa puiſſance avec moins d'énergie & d'éclat que dans les eſpaces céleſtes. Tout ce que l'Auteur paroît vouloir conclure du ſecond, c'eſt que Dieu ne fait pas tout, comme un vil artiſan, *de ſes propres mains*, pour ainſi dire, οὐκ αὐτουργὸς : car du reſte, il donne clairement à entendre que Dieu voit tout, entend tout, & que c'eſt ſa puiſſance qui eſt le premier mobile de toutes choſes. On peut conſulter le paſſage dans l'Original. Il contient une aſſez belle deſcription du Gouvernement, établi par Cyrus dans la Perſe. Je ne l'ai pas traduit, parce qu'il n'auroit formé ici qu'une digreſſion qui m'a paru inutile.

circule autour de la terre dans l'eſpace d'un mois.; que le Soleil, Mercure & Vénus achèvent leurs révolutions dans un an, Mars dans deux ans, Jupiter en douze, & Saturne en trente. C'eſt lui qui a combiné enſemble les deux mouvemens du Soleil, dont l'un d'Orient en Occident entretient la ſucceſſion régulière des jours & des nuits, & l'autre du Midi au Nord, & du Nord au Midi, entraîne, pour ainſi dire, avec lui les quatre ſaiſons de l'année. C'eſt lui qui ramène, à des termes fixés, les vents bienfaiſans, les pluies & les roſées fertiles; qui raſſemble les eaux dans leurs ſources, & les fait couler de-là dans les lits des fleuves; qui produit les gonflemens périodiques de la Mer (*); qui donne aux germes leur développement, aux fruits leur maturité, aux animaux leur fécondité; qui règle enfin pour tous les Etres, d'une manière relative à la diverſité de leurs natures, ces viciſſitudes de naiſſance, d'accroiſſement & de dépériſſement dont leur durée eſt compoſée.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

(*) Dès le temps d'Ariſtote, on commençoit à s'appercevoir du rapport qui règne entre les mouvemens de la Lune, & le retour des marées dans l'Océan. Il en parle d'une manière plus expreſſe dans un autre endroit de l'Ouvrage, dont cet Ecrit eſt tiré.

Mais ce qu'il y a de plus digne de notre admiration, c'est que cette multitude d'effets, tantôt semblables, tantôt différents, tantôt tout-à-fait opposés, est produite par le plus simple Méchanisme. Les Corps, qui sont situés le plus près de la Divinité (*), reçoivent immédiatement d'elle le mouvement, & le communiquent à ceux qui les touchent, lesquels à leur tour le communiquent à d'autres, & ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il se soit répandu dans toute la Nature. Le mouvement est donc, dans son origine, simple & uniforme (**); & les

(*) On remarquera facilement que ceci n'est point exact. Comme Dieu est également présent par-tout, tous les Corps sont également proches de lui. Mais, dans la doctrine d'Aristote, il n'est point présent par-tout substantiellement, mais seulement par sa puissance.

(**) Aristote a défini le mouvement, de manière à faire penser qu'il en ignoroit entièrement la nature. Il ignoroit, en effet, sa nature Métaphysique, comme on l'ignore encore aujourd'hui; mais il paroît avoir assez bien connu ses principales propriétés. Il établit ici que c'est une chose simple & uniforme de sa nature. Il remarque, dans ses *Questions Méchaniques*, que le mouvement circulaire est un mouvement composé. Il distingue très-bien, dans ce mouvement, les deux forces qui le produisent; &, ce qui étonnera peut-être, il mesure la quantité de la force centripète, durant un temps donné, par le sinus verse de l'arc que le mobile décrit du-

variétés que l'on y remarque, ne sont causées que par les diverses affections des Corps dans lesquels il est reçu. Jettez ensemble d'un même vase une sphère, un cube, un cône & un cylindre ; vous verrez ces quatre solides, quoiqu'originairement animés d'un mouvement semblable, prendre, suivant la diversité de leurs figures, des mouvemens tout-à fait différens. Voilà en petit un exemple de ce qui arrive en grand dans la Nature. Toutes ses parties sont mues par la force d'une seule & même impulsion : mais cette force se modifie diversement, à raison des diverses distances & des propriétés particulières à chaque Corps ; & c'est-là ce qui fait naître dans les mouvemens de tous les Corps, & particulièrement dans ceux des Corps célestes, cette variété de directions & de vîtesses que nous y remarquons.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Au reste, si l'Auteur de tant de merveilles est invisible à nos regards, on n'en peut pas conclure, ou qu'il manque de puissance pour les faire, ou qu'il nous soit permis d'en nier l'existence. Nous ne voyons pas notre propre ame ;

---

rant ce temps. Quelqu'embrouillé que soit son Traité *du Mouvement*, par la mauvaise Métaphysique qui y règne, on y remarque cependant de temps en temps de fort bonnes choses.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

mais les effets qu'elle produit dans nous & autour de nous, rendent son existence & sa présence sensibles. Il en est de même de Dieu. Invisible en lui-même, il est visible dans tous ses ouvrages, & y paroît toujours également puissant en force, admirable en beauté, éternel en durée, souverain en perfection. Exempt de toute souillure, il habite un lieu pur qu'éclaire une lumière immortelle, & que nous appellons pour cette raison l'*Olympe* (*). Immuable, il remue à son gré toute la Nature. Comme, dans nos Villes, nous voyons que la loi, toujours fixe & invariable en elle-même, ordonne & produit les occupations infiniment variées des Citoyens, & tourne en mille manières différentes, relativement à l'état de chacun, leurs sentimens & leurs idées; ainsi, dans la vaste Cité de l'Univers, Dieu, qui est la première, la plus équitable, la plus parfaite de toutes les loix, opère tous les changemens qui arrivent, sans en éprouver lui-même aucun.

Dieu est réellement un; mais on lui donne plusieurs noms tirés de ses diverses opérations, & des différens rapports qu'il a avec nous. On l'appelle (**) : *Celui par qui tout vit*, parce

(*) Οἷον Ὀλολαμπῆ, ajoute le Texte.

(**) Pour n'être point obligé de charger cet endroit

que c'eſt lui qui anime toutes choſes. On dit qu'il eſt *Fils du Temps*, parce que ſa durée s'étend depuis des ſiècles ſans commencement à des ſiècles ſans fin. On le nomme *le Tonnant*, *le Foudroyant*, *le Diſpenſateur des pluies*, *le Régulateur des récoltes*, *le Gardien des Villes*, *le National*, *le Social*, *l'Hoſpitalier*, *le Victorieux*, *l'Expiateur*, *le Vengeur*, *le Sauveur*, *le Libérateur*, *le Céleſte*, *le Terreſtre* : en un mot, il porte autant de noms qu'il y a d'êtres & d'événemens, parce qu'il n'eſt rien dans l'Univers dont il ne ſoit le principe & la cauſe. C'eſt lui qu'on adore ſous les noms du *Deſtin* & de *la Néceſſité*, parce qu'il diſpoſe, comme il lui plaît, des deſtinées du monde, qu'il lie & ſoutient par des loix infaillibles cette chaîne de cauſes & d'effets que nous voyons renaître ſans ceſſe & avec tant de régularité les uns des autres. *Le Sort* même n'eſt autre choſe que Dieu, conſidéré comme le Diſtributeur des biens & des maux. La Fable des trois Parques, dont l'une préſide au paſſé, l'autre au préſent, & la troi-

---

de Notes, j'ai rendu, autant qu'il m'a été poſſible, les appellations Grecques par des équivalens François ; &, à l'égard de celles que je n'ai pas pu rendre de la ſorte, je les ai entièrement omiſes.

ſième à l'avenir, n'eſt qu'un emblème de l'Empire ſouverain de Dieu ſur tous les ſiècles.

Enfin Dieu, pour me ſervir d'une expreſſion déjà très-ancienne, tient dans ſes mains le commencement, le milieu, la fin de toutes choſes, & les mène aux différens buts qui leur ſont propres, par des voies droites & aſſurées. A ſa ſuite marche la juſtice, toujours prête à venger l'infraction de ſes loix. Heureux & ſeul heureux eſt celui qui, à l'exemple de la Divinité, n'abandonne jamais cette belle vertu. La vraie félicité ne peut ſe trouver où elle n'eſt pas.

ARTICLE III.

RÉFLEXIONS ſur une difficulté, propoſée contre la manière dont les Newtoniens expliquent la cohéſion des Corps, & les autres Phénomènes qui s'y rapportent.

On a lieu de croire que l'Attraction qui fait circuler les Planètes, & qui précipite les Corps peſans vers le centre de la Terre, produit encore pluſieurs autres effets naturels, tels que la dureté, l'adhérence des parties des fluides, les fermentations, & généralement tous les

phénomènes qui naiſſent de la cohéſion, ou qui s'y rapportent. En effet, 1°. il eſt aſſez bien prouvé que ces divers phénomènes ne dépendent point de l'impulſion, au moins comme cauſe unique ou même principale. 2°. Si l'Attraction eſt une propriété générale de la matière, ſentiment, qui, pour ne rien dire de plus, eſt très-probable, il eſt naturel de lui attribuer tous les effets qui lui ſont analogues; & ceux dont je viens de parler, ſont certainement de ce nombre. PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Il faut cependant convenir qu'il ſe préſente ici une difficulté très-conſidérable. La force avec laquelle les Corps peſans, & nommément les Planètes, ſe portent vers le centre de leur tendance, eſt toujours réciproquement proportionnelle au quarré de la diſtance; & celle avec laquelle les particules s'approchent & s'uniſſent dans les cohéſions, &c. eſt manifeſtement plus grande. Il ſemble donc que ces deux forces ne peuvent pas être produites par une ſeule & même cauſe.

Cette difficulté a paru ſi forte à quelques Newtoniens, que, pour n'en être pas embarraſſés, ils ont pris le parti de borner le principe de l'Attraction aux ſeuls phénomènes céleſtes, auxquels il s'applique avec une facilité merveilleuſe. D'autres ont mieux aimé chercher à la

résoudre, que d'admettre des bornes dans un principe dont l'universalité est prouvée par des raisons au moins très-plausibles.

Dans cette vue, quelques-uns ont cru que la loi générale de l'Attraction pouvoit n'être pas celle de la raison inverse du quarré, mais celle de la raison inverse du quarré, plus la raison inverse du cube, ou même de quelque puissance plus élevée que le cube. Mais outre que cette idée n'est qu'une supposition entièrement dénuée de preuves; outre qu'une pareille loi présente une complication de termes embarrassante, & même un peu bizarre, il est certain qu'elle ne s'accorderoit ni avec les phénomènes de la pesanteur, comme il est aisé de le voir, ni même avec ceux des cohésions, comme nous le ferons bientôt remarquer.

D'autres ont admis deux loix d'Attraction, l'une pour les grandes distances & pour les phénomènes célestes, & l'autre pour les petites distances & les cohésions; la première, en raison inverse du quarré, la seconde, en raison inverse du cube. Si l'on n'avoit autre chose à objecter contre ce sentiment, sinon la variation qu'il suppose dans les loix de l'Attraction, il semble qu'on ne seroit pas suffisamment autorisé à le rejetter. Quelques Philosophes ont beau vanter la simplicité des loix de la Nature, il est

certain que plusieurs de ces loix souffrent des variations & des modifications considérables. Par exemple, les loix de la réfraction ne sont pas les mêmes pour les corps grossiers, & pour les petits corpuscules de la lumière. Celles que suivent les fluides, en pressant leurs bases, sont, à plusieurs égards, très-différentes de celles que suivent les solides. Ce seroit donc sur des modèles fournis par la Nature même, qu'auroit été formée l'idée d'une double loi d'Attraction ; & rien n'engageroit à la proscrire, pourvu qu'elle s'accordât avec les phénomènes.

Mais c'est précisément-là ce qui manque à la double loi dont je viens de parler. Si elle avoit lieu, presque tous les corps seroient d'une dureté infinie & rigoureusement parfaite ; car on ne sauroit douter qu'il ne se trouve dans tous les corps un grand nombre de particules qui se touchent en quelques points. Or, il est démontré que si l'Attraction, qui est entre ces particules, suivoit la raison inverse du cube, elle seroit absolument infinie aux points où ces particules se touchent ; d'où il suit que ces particules opposeroient à leur séparation une résistance qu'aucune puissance finie ne pourroit vaincre, & formeroient par conséquent des corps parfaitement durs.

Ainsi, la difficulté dont il est question, mal-

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

gré les tentatives qu'on a faites pour la résoudre, semble rester encore toute entière. Eh ! quoi donc, seroit-elle insoluble ? On aura de la peine à se le persuader, si l'on considère que plusieurs autres difficultés, proposées contre le systême de Newton, & qui, au premier coup-d'œil, ne devoient pas paroître moins fortes que celle-ci, ont été toutefois pleinement résolues. Il en eût été probablement de même de celle-ci, si, parmi tant de célèbres Géomètres qui ont travaillé à perfectionner le systême Newtonien, il se fût trouvé quelqu'un qui y eût donné une attention suffisante. Mais la plupart ne se sont occupés sérieusement que des phénomènes célestes; & s'ils ont examiné quelquefois les phénomènes, qui donnent lieu à la difficulté présente, ce n'a guères été que comme en passant, & sans les suivre dans leurs détails. En attendant que quelqu'un entreprenne ce travail, j'ose proposer quelques vues, très-générales à la vérité, mais capables peut-être de conduire à des idées plus précises. Je ne parle qu'en doutant, parce que dans une matière comme celle-ci, à moins qu'on ne soit Géomètre très-profond, il est très-facile de se tromper.

Il suit de ce que j'ai déjà dit, que la force qui se manifeste dans les cohésions, &c. étant très-finie, même au point de contact, elle est

infiniment au-dessous de celle que produiroit une Attraction en raison inverse du cube, ou de toute autre puissance, supérieure au quarré. Ne sembleroit-il donc pas naturel de penser qu'une Attraction, en raison inverse du simple quarré, pourroit suffire à la produire ? Et si cela étoit, la difficulté dont il s'agit ici, ne seroit-elle pas résolue ? Il est vrai que la disproportion qu'on remarque entre la force de la pesanteur & celle des cohésions, paroît devoir faire rejetter cette idée. Mais, en effet, doit-elle la faire rejetter ? Ces deux forces ne sont pas l'Attraction même, mais des effets de l'Attraction ; car j'appelle Attraction l'effort que fait le corps attirant pour faire mouvoir le corps attiré, & je regarde comme l'effet de l'Attraction la force avec laquelle le corps attiré est mû en vertu de cet effort. Or, il est certain que les effets d'une seule & même cause peuvent varier dans leurs rapports, sans que la cause elle-même varie dans sa loi. Il ne faut pour cela que le mêlange de quelques circonstances particulières, qui rendent l'action de la cause, tantôt plus simple, & tantôt plus compliquée, qui tantôt en prolonge, & tantôt en racourcisse la durée, qui l'applique à son effet, tantôt d'une manière, & tantôt d'une autre, &c. C'est ainsi que, dans le choc des corps, une même puissance motrice, sui-

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

vant la nature des obſtacles contre leſquels elle s'exerce, ou le temps & la manière dont elle eſt appliquée, produit des effets, qui ſont tantôt dans le rapport des ſimples vîteſſes, & tantôt dans celui des quarrés des vîteſſes. Pourquoi n'en ſeroit-il pas de même de l'Attraction ? Pourquoi cette puiſſance, en ſuivant toujours une même loi, ne pourroit-elle pas, ainſi que l'impulſion, produire dans les corps ſur leſquels elle ſe déploie, des effets, des forces qui ne ſuiviſſent pas le même rapport, ſi, par le concours de quelques circonſtances particulières, ſon action ſe trouvoit diverſement modifiée ?

A ne conſidérer donc les choſes qu'en général, il ne paroît pas impoſſible que la force qu'on obſerve dans les cohéſions, &c. & celle de la peſanteur, quelque diſproportion qu'il y ait entre elles, ne puiſſent être produites par une même Attraction, agiſſant en raiſon inverſe du quarré.

Pour s'aſſurer ſi la choſe eſt véritablement ainſi, il faudroit entrer dans des détails où je ne me ſuis pas propoſé d'entrer. J'ai averti que mon deſſein étoit de me borner à des vues générales. Je me contenterai donc de faire remarquer dans les cohéſions quelques circonſtances particulières, à raiſon deſquelles l'Attraction, en raiſon inverſe du quarré, ſemble devoir produire,

Figure 1.

D S G P T E A C B O

produire, dans ces phénomènes, une force beaucoup plus grande à proportion que celle qu'elle produit dans les Planètes.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

La première circonstance que je remarque, c'est l'extrême petitesse des particules entre lesquelles l'Attraction agit dans les cohésions. Soit, (*Fig.* 1.) S, une superficie sphérique, ou une sphère creuse de la moindre épaisseur possible, & P un corpuscule placé à quelque distance sur le prolongement du diamètre A B. Si chaque particule infiniment petite de la sphère, D, O, &c. est supposée exercer sur le corpuscule P une Attraction qui soit en raison inverse du quarré de sa distance au corpuscule, il est démontré par la Prop. 71[e] du Liv. I. de Newton, que ce corpuscule sera mu vers le centre C de la sphère, avec une force réciproquement proportionnelle au quarré de sa distance à ce centre. Or, cela supposé, je dis que si deux ou plusieurs particules D, O, &c. viennent à se réunir dans une petite masse, & que cette petite masse agisse toute seule sur le corpuscule P, elle lui communiquera une force relativement plus grande que celle qu'il reçoit de la sphère entière. Que l'on prenne sur le même grand cercle A D B O, de part & d'autre du diamètre A B, & à distances égales, deux particules égales D & O : que l'on fasse l'effort attractif de la particule D, égal à la

petite ligne P G, & celui de la particule O, égal à la petite ligne P E = P G; la force, avec laquelle le corpuſcule P ſera porté vers le centre C en vertu de ces deux efforts, ſera égale à la diagonale P T, & cette force ſera proportionnelle à celle avec laquelle il eſt mu vers le même centre, en vertu de l'Attraction de la ſphère entière. Il ſuffit donc de prouver que ſi ces deux particules viennent à ſe réunir dans une petite maſſe, & que cette petite maſſe agiſſe toute ſeule ſur le corpuſcule P, elle lui communiquera une force plus grande que P T. Or, cela paroît évident; car la particule O, par exemple, venant à ſe réunir à la particule D, l'angle D P O s'évanouira entièrement; les forces P G & P E ceſſeront d'être obliques l'une à l'autre; & conſéquemment, au lieu que dans le cas de leur obliquité, il y en avoit une partie qui étoit perdue, & qui n'étoit point communiquée au corpuſcule P: cette obliquité ceſſant, elles ſeront communiquées tout entières; & la force avec laquelle le corpuſcule ſera mu, ne ſera plus P T, mais P G + P E, ou 2 P G > P T. Or, de-là ne ſuit-il pas qu'en général une petite particule qui en attire une autre, ſuivant une certaine loi, doit produire dans elle une force relativement plus grande, que ne produiroit un corps d'un volume conſidérable qui l'attire-

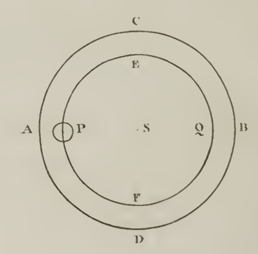
roit, ſuivant la même loi? Donc, à raiſon de l'extrême petiteſſe des particules, entre leſquelles l'Attraction agit dans les cohéſions, &c. la force qu'on y remarque ne peut-elle pas être beaucoup plus grande relativement que celle qu'on obſerve dans les vaſtes Corps des Planètes, quoique l'Attraction ſuive par rapport aux unes & autres la même loi du quarré?

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Une autre circonſtance que je remarque, c'eſt la réciprocité de l'Attraction, dont l'effet, qui eſt preſque nul par rapport aux Planètes, doit être très-conſidérable & très-ſenſible dans les cohéſions. Tout Corps, qui en attire un autre, en eſt en même temps attiré; ce qui produit néceſſairement entre les deux Corps une augmentation de force, pour s'approcher ou pour s'unir. Or, il faut remarquer, 1°. que cette augmentation de force ne peut avoir lieu entre des Corps dont les maſſes ſont en trop grande diſproportion, parce que l'Attraction étant à diſtances égales en raiſon des maſſes, un Corps dont la maſſe ſera extrêmement petite, ne produira qu'un effet extrêmement petit ou nul ſur un autre Corps, dont la maſſe ſera très-grande. 2°. Qu'à de très-grandes diſtances cette augmentation de force, eût-elle lieu dans la réalité, ſeroit inſenſible, & par conſéquent devroit encore être cenſée nulle; car elle ne pourroit ſe

manifester aux sens que par l'augmentation de la vîtesse sensible avec laquelle les deux Corps se porteroient l'un vers l'autre, ou ce qui est la même chose, par l'augmentation de l'espace sensible dont ils s'approcheroient dans un temps donné. Or, il est évident que plus la distance qui sépare les deux Corps est grande, plus l'augmentation de l'espace sensible dont ils s'approchent dans un temps donné est petite, & qu'à de très-grandes distances, elle devient absolument nulle. Ces deux raisons réunies empêchent qu'il n'y ait, ou qu'on ne remarque entre le Soleil & les Planètes aucune augmentation de force qui puisse être attribuée à leur Attraction réciproque. Mais il semble que des raisons contraires doivent produire une augmentation de force très-considérable, & sur-tout très-sensible dans les cohésions, &c. En effet, comme les particules qui s'attirent dans ces phénomènes sont à-peu-près égales, la force avec laquelle elles s'approchent ou s'unissent, devient, en vertu de leur attraction réciproque, double de ce qu'elle seroit sans cette Attraction; & dans les petites distances auxquelles ces phénomènes s'opèrent, la moindre augmentation de vîtesse, ou, ce qui est la même chose ici, la moindre augmentation de force, devient, au moins sensiblement, très-considérable. Voilà donc encore

Figure 2.



une circonſtance, à raiſon de laquelle l'Attraction, quoiqu'elle agît toujours ſuivant la même loi du quarré, pourroit, ce ſemble, produire dans les cohéſions une force beaucoup plus grande, du moins ſenſiblement, que celle qu'elle produit dans les Planètes.

Une troiſième circonſtance, qui regarde principalement les phénomènes de la dureté, c'eſt qu'au lieu que les Planètes ne tendent vers leur centre qu'en vertu de l'Attraction qui en émane, les particules d'un même Corps ſont portées vers le centre, & par une Attraction ſemblable, & par la preſſion des autres particules. Ceci demande à être expliqué.

Soit, (*Fig.* 2.) une ſphère ſolide, qu'on ſuppoſe partagée en différentes ſuperficies concentriques qui ſe touchent, A C B D, P E Q F, &c. Si l'on ſuppoſe un corpuſcule P, placé au-dedans de la ſphère dans une ſuperficie quelconque, il eſt démontré par les Prop. 70, 72 & 73 du Liv. I. de Newton, que, dans l'hypothèſe de la loi du quarré, la force avec laquelle ce corpuſcule ſera attiré vers le centre S, ſera proportionnelle à ſa diſtance P S du centre; d'où il eſt aiſé de voir que les particules les plus éloignées du centre ſont plus fortement attirées que celles qui ſont plus proches.

Or, de-là ſuivent deux choſes. 1°. Les par-

ticules extérieures doivent, par les règles de la communication du mouvement, partager avec les intérieures l'excès de leurs forces, & accroître par conséquent dans ces particules la force qui leur vient de l'Attraction du centre. 2°. Les accroissemens de force que reçoivent les particules intérieures, ne doivent pas se perdre, mais se conserver au contraire, & s'accumuler sans cesse vers le centre. Car, 1°. l'Attraction du centre & la pression des particules extérieures agissent sans cesse. 2°. Les forces qui viennent des parties opposées, comme d'A & de B, aboutissant également au centre, & ne passant pas au-delà, n'agissent pas les unes contre les autres, & ne peuvent par conséquent se détruire. Il paroît donc qu'en vertu de cette troisième circonstance, la force qu'ont les particules des Corps durs pour s'unir & adhérer les unes aux autres, doit non-seulement être beaucoup plus forte que la pesanteur des Planètes dans un premier moment quelconque, mais qu'elle doit au bout de quelque temps devenir prodigieusement grande, quoiqu'elle dépende originairement de la même Attraction en raison inverse du quarré, qui produit la pesanteur des Planètes.

Présentement si l'on réunit ces diverses circonstances : si l'on y en ajoute d'autres ou dépendantes de celles-ci, ou qui leur sont ana-

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

logues, telles qu'on en pourroit encore imaginer : si l'on a égard, dans les phénomènes de la dureté, à l'aspérité des surfaces, qui seule empècheroit les parties de se séparer aisément : si de plus on fait attention que, quoique l'impulsion ne paroisse pas pouvoir produire toute seule les phénomènes dont il s'agit ici, elle peut cependant, au moins dans certains cas, y entrer pour beaucoup : si enfin on considère que, quelle que soit la loi d'où dépend la force qu'on remarque dans ces phénomènes, elle ne peut être dans la raison d'aucune puissance au-dessus du quarré, ne doit-on pas trouver beaucoup d'apparence à croire que c'est celle même du quarré?

On pourroit objecter que la force qui se fait sentir dans les cohésions, &c. est beaucoup plus grande au point même du contact qu'à la plus petite distance de ce point, & que, suivant ce que Newton a démontré, Prop. 85, Liv, I, cela ne devroit pas être, si cette force étoit l'effet d'une Attraction en raison inverse du quarré. Je réponds que cette Proposition quatre-vingt-cinquième étant relative aux Propositions 70, 71 & 74, dans lesquelles Newton n'a point égard aux circonstances particulières qui semblent pouvoir augmenter dans les cohésions, sur-tout au point de contact, la force qui vient originairement de l'Attraction; il ne paroît pas

s'ensuivre que, si l'on fait attention à ces circonstances, la force, au point de contact, ne puisse être beaucoup plus grande qu'à la moindre distance de ce point, quoique la cause première & principale dont elle dépende, soit une Attraction en raison inverse du quarré.

ARTICLE IV.

CONJECTURES sur la nature des Corps visqueux ; par le P. CASTEL, Jés.

JE ne m'arrêterai point ici à donner des définitions exactes de ce qu'on appelle *viscosité* & *Corps visqueux* : on sait assez que ces Corps tiennent comme le milieu entre les Corps durs qui résistent à leur division, & les Corps liquides qui se laissent diviser sans peine ; les Corps visqueux ne résistant point, ou presque point, & se laissant pourtant diviser avec quelque sorte de difficulté, à-peu-près comme un roseau élude par sa souplesse les plus grands efforts & les plus rudes coups.

Ponr expliquer ce système de viscosité, les Physiciens ont imaginé des parties *rameuses*, *branchues*, *crochues*, entrelacées les unes avec les autres, & qui se tiennent comme par la

main, & par plusieurs mains : quand je dis *imaginé*, je crois parler juste ; car on voit bien que ce n'est-là tout au plus qu'une pure hypothèse, qui n'a d'autre preuve que l'explication plausible qu'on donne d'un phénomène, en empruntant l'exemple de branches d'arbres entrelacées, qui forment une sorte de viscosité, assez ressemblante à celle qu'on veut expliquer. Donc, conclue-t-on, cette viscosité consiste en un entrelacement de branches & de rameaux ; donc les parties des Corps visqueux sont branchues & rameuses : cela s'appelle un systême.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Mais est-ce bien le systême de la nature ? Et n'est-ce pas plutôt un systême poétique, dont une simple similitude fait toute la solidité, ou peut-être l'ornement frivole ? Toutes ces analogies ne prouvent rien d'elles-mêmes, pour la vérité & la réalité des choses ; elles prouvent tout au plus une certaine possibilité fort vague & fort indéterminée : je conviendrai, si on le veut, qu'un Corps, composé de parties rameuses, branchues, crochues & entrelacées, auroit une espèce de viscosité, semblable à celle dont il s'agit. Mais c'est ici une question de fait : les parties des Corps visqueux sont-elles rameuses en effet ? C'est ce qu'on suppose sans preuve, & ce que quiconque a droit de réfuter, ou plu-

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

tôt de rejetter purement & ſimplement, juſqu'à ce qu'on l'ait prouvé.

N'eſt-ce donc point, dira-t on, une preuve réelle pour un ſyſtême, que l'explication qu'on donne par ſon moyen d'un phénomène de la nature ? Je réponds, ſans balancer, que non: on ne peut déterminer un point que par le concours de deux lignes ; il faut trois points pour déterminer le centre d'un cercle ; il en faut cinq pour les foyers des autres ſections coniques. Rien n'eſt ſi ſimple que la nature ; c'eſt comme un centre, d'où partent une infinité de lignes de toutes les ſortes, comme autant de rayons qui la rendent ſenſible ; pour trouver la nature, il faut trouver l'interſection ou le concours primitif & unique de tous ces rayons ; ce n'eſt rien que d'expliquer un phénomène détaché. C'eſt ici que la maxime a lieu, *tout ou rien* : la nature eſt indiviſible dans ſes principes, quelque compoſée qu'elle paroiſſe dans ſes effets.

La viſcoſité eſt un phénomène des Corps viſqueux ; mais ce n'eſt pas le ſeul : tandis qu'on s'y borne, on ſaiſit des rameaux & des branches ; mais on eſt loin du tronc ; ſans parler que ſous ce point de vue borné, il n'eſt pas de viſion qu'on ne puiſſe ériger en explication & en ſyſtême. Car ſi des branches d'arbres entrelacées

forment une ſorte de viſcoſité, des fils embrouillés, des crochets accrochés, des anneaux enchaînés : enfin, mille choſes imitent également ce ſyſtême iſolé.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

C'eſt donc au tronc & au Corps de l'arbre qu'il faut d'abord remonter en ſuivant les diverſes branches qui en ſortent ; & pour expliquer la viſcoſité, il faut chercher la nature des Corps viſqueux.

Pour peu qu'on connoiſſe le *ſyſtême ſenſible*, c'eſt-à-dire, l'Hiſtoire Naturelle de ces Corps, on ſait qu'ils ſont capables de ſoutenir, non-ſeulement une grande extenſion ſans ſe diviſer lorſqu'on les tire, mais encore une grande dilatation en tous ſens, une grande rarefaction lorſqu'on les échauffe, & qu'ils ſont même fort prompts à ſe rarefier, comme on le voit dans le lait, les huiles, les gommes, les réſines, la sève des plantes, &c.

Je laiſſe les autres phénomènes, parce qu'il faut ici néceſſairement ſe borner ; mais cette grande & prompte rarefaction, qui eſt un phénomène principal, peut nous ſervir de clef ; car la nature, qui s'enveloppe quelquefois dans un phénomène, ſe laiſſe entrevoir dans quelqu'autre phénomène, qui ſort, pour ainſi dire, plus immédiatement de ſes mains ; & c'eſt-là l'avan-

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

tage qu'il y a à regarder les choſes par leurs divers côtés.

Jettant donc des yeux attentifs ſur cette facilité extrême qu'ont les Corps viſqueux à ſe raréfier, la découverte de leur véritable ſyſtême paroît ne dépendre deſormais que de deux ou trois réflexions faciles à faire : la première, nous repréſente les Corps viſqueux comme des Corps mêlés ou *mixtes*, ainſi que tous les autres Corps terreſtres : c'eſt enſuite à une ſeconde réflexion de diſcerner l'eſpèce de ſubſtances ſimples, ou plus ſimples, dont ils ſont l'aſſemblage. Ariſtote en reconnoiſſoit quatre ; les Chymiſtes en veulent cinq ; les Cartéſiens les confondent en une, en ſe contentant de la notion vague d'une différente configuration de parties qu'ils ne déterminent jamais. S'il falloit nous déterminer ici nous-mêmes entre ces diverſes opinions, notre queſtion principale ſeroit long-temps indéciſe ; il ſuffit de ſavoir, par des expériences & par des raiſonnemens auſſi inconteſtables qu'ils ſont faciles, qu'il entre beaucoup d'air dans la compoſition de tous les Corps terreſtres, pour conclure, après une troiſième réflexion ſur la grande & la prompte raréfaction dont l'air eſt capable, pour conclure, dis-je, que l'air domine dans les Corps viſqueux, & que c'eſt à

cet air intérieur, que ces Corps ſont redevables de leur viſcoſité, comme de la plupart de leurs autres phénomènes, ou propriétés ſenſibles. PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Peut-être eſt-ce aſſez de ces réflexions pour faire cette découverte; mais peut-être n'en eſt-ce pas aſſez pour l'établir. Si l'autorité tenoit ici lieu de preuve, je pourrois citer un Agricola, un Kircher, & la plupart des Maîtres de l'Art, les Hiſtoriographes de la nature, qui ont remarqué que les Corps réſineux, bitumineux, & autres Corps viſqueux contiennent toujours beaucoup d'air dans l'intérieur de leur ſubſtance: il eſt vrai cependant que ſi ce n'eſt-là une preuve, c'eſt au moins un préjugé favorable au ſyſtême que je propoſe.

D'abord la grande diſpoſition qu'ont les Corps viſqueux à ſe raréfier, porte ce premier préjugé au-delà peut-être des bornes de la ſimple vraiſemblance, lorſqu'on ſait de quelle extenſion l'air, & l'air ſeul eſt capable: c'êſt pourtant-là une preuve abſtraite, & qui tient trop de la ſimple poſſibilité: venons à des faits précis & caractériſtiques. Les Corps viſqueux contiennent-ils effectivement plus d'air que les autres? Eſt-ce au mêlange de l'air qu'on doit attribuer leur viſcoſité? C'eſt ce que je prétends.

L'air, à raiſon de ſa peſanteur reſpective, affecte la ſupériorité ſur tous les autres Corps

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

terreſtres, & naturellement parlant, il devroit être tout dans l'athmoſphère, au-deſſus de toute l'eau, comme toute l'eau devroit être dans les mers au-deſſus de toute la terre; mais les divers mouvemens dont ces Corps ſont agités, les divers degrés de chaleur dont ils ſont animés, les font ſans ceſſe comme enjamber les uns dans les autres, & ſe mêler même de fort près: par exemple, les flots ſoulevés ſe brouillent avec l'air, qui ſe trouve engagé entr'eux; les vapeurs qui rempliſſent l'air, en enveloppent toujours beaucoup lorſqu'elles ſe réuniſſent en gouttes de pluie; les fumées, en ſe condenſant, s'emparent auſſi de tout l'air qui ſe trouve entre leurs parties; lorſqu'on labourre les terres, & qu'on les ſouleve, l'air ſe loge parmi leurs grains comme dans des cellules, leſquelles venant à ſe rétrecir, à meſure que les terres ſoulevées s'affaiſſent, enferment cet air: or, c'eſt enſuite de cette terre, de ces cellules, de ces gouttes de pluie, de ces fumées répandues ſur les terres, que ſe forment les plantes, les arbres, les fruits, les animaux; tout cela doit donc contenir beaucoup d'air; &, du reſte, l'air ne manque pas dans l'intérieur de la terre, qu'on ſait être toute pleine de cavernes, de conduits, de veines, d'intervalles que l'air remplit: ce que je remarque, afin qu'on ne s'imagine

pas que les bitumes & les autres Corps visqueux, qui se forment dans la terre inférieure, ne soient pas à portée d'avoir aussi leur provision de cet élément universel des Corps terrestres.

PHYSIQU, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Tous les Corps contiennent donc beaucoup d'air ; maintenant il faut faire un autre pas, & prouver que les Corps visqueux en contiennent plus à proportion que les autres, & que c'est ce qui les rend visqueux. Si l'on vouloit se payer d'un raisonnement dont Aristote se payoit en pareil occurence, je pourrois faire remarquer qu'il n'est point de Corps plus fumeux que ceux dont je parle : or, c'est par les fumées qu'Aristote jugeoit de l'air intérieur & élémentaire des Corps, & je crois qu'il en jugeoit bien, les fumées contenant beaucoup d'air, & n'étant communément qu'un air enveloppé dans des sels ou des esprits salins, ou dans quelque liqueur fort rarefiée.

Ce qu'il y a d'inconteſtable, c'est que les Corps visqueux bouillonnent plus violemment sur le feu, qu'aucune autre espèce de Corps : or, on sait que c'est sur-tout à l'air renfermé, que les Corps doivent leurs bouillonnemens ; on en voit la preuve à l'œil dans l'eau qui est sur le feu ; &, pour le dire en passant, les fumées sont ordinairement le fruit des bouillonnemens, ou plutôt, c'est un même air quimonte d'abord

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

dans la liqueur bouillonnante, & qui y prend le nom de bouillonnement, & qui, paſſant de-là dans l'athmoſphère, paroît ſous la forme de fumée. Je laiſſe mille autres indices que la nature nous donne d'une grande quantité d'air renfermée dans les Corps viſqueux : l'art des hommes ne nous en fournit pas de moins ſenſibles.

Les hommes, à la vérité, ne voient pas toujours les raiſons préciſes de tout ce qu'ils font, même avec deſſein, & avec une eſpèce de réflexion & de raiſonnement ; l'expérience & un certain inſtinct, ou un certain goût de la nature les dirige la plupart du temps. Si l'on demandoit à un Potier de terre, pourquoi il bat bien ſa terre-glaiſe pendant long-temps, avant que de la mettre en œuvre, c'eſt, diroit-il, pour la rendre plus forte, plus tenace, plus viſqueuſe ; c'eſt-à-dire, que l'expérience lui a appris qu'en la battant ainſi, en la pliant & la repliant ſur elle-même, comme un gâteau qu'on veut feuilleter, elle acquiert une viſcoſité néceſſaire pour ſoutenir le feu violent, & la forte cuiſſon qu'on lui donne. Le Potier s'en tient-là, & n'en fait pas davantage ; mais un eſprit un peu Philoſophe pouſſe plus loin, & demande la raiſon primitive de ce procédé & de cette viſcoſité qu'acquiert la terre battue : je l'ai déjà inſinuée ; chapue pli, chaque repli, chaque coup

que

que la terre reçoit, la met en possession d'une certaine quantité d'air, qui s'y mêle & s'y incorpore.

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

C'est pour une autre raison qu'on bat & pétrit la farine délayée dans l'eau : on veut la mettre en état de fermenter promptement, & de se *lever* comme on dit : l'air qu'on y introduit, & qu'on voit ensuite dans mille cellules du pain qui est bien levé, produit cet effet ; mais il en produit un autre, qui est de rendre la pâte extrêmement *forte* comme on dit, c'est-à-dire, tenace & visqueuse. Lorsqu'on veut faire servir de colle le blanc d'œuf, on ne manque pas de le bien battre pour le rendre encore plus gluant que la nature ne l'a fait ; l'eau elle-même devient sensiblement visqueuse, lorsqu'on la bat bien ; les écumes, qui ne sont qu'un amas de cellules ou de *bouteilles* pleines d'air, sont toujours visqueuses, & pour peu qu'on les observe de près, on verra presqu'à l'œil que c'est à l'air renfermé qu'elles doivent cette viscosité, qui disparoît à mesure que l'air rentre dans l'athmosphère. Il faudroit un plus long détail pour prouver que tous les Corps visqueux tiennent uniquement de l'air leur viscosité : celui-ci suffira à ceux qui sont au fait de la nature, parce qu'ils peuvent y suppléer par leurs propres expériences, & sur-tout par leurs observations : il

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

ſuffira même aux autres, s'ils le veulent, parce qu'il les mettra ſur les voies de la nature, à portée, & peut-être en goût d'expérimenter & d'obſerver.

Ce n'eſt pourtant encore ici qu'une première découverte, ou un premier pas dans la découverte de la nature des Corps viſqueux; car quoique ce ſoit une connoiſſance utile, de ſavoir que les Corps viſqueux contiennent beaucoup d'air, j'avouerai cependant que la principale difficulté n'eſt par-là que tranſportée, comme on dit, d'une queſtion dans une autre. Les Phyſiciens à hypothèſes conviendront que tous les autres Corps ſont ſans *ramuſcules*; mais pour l'air, ils n'en conviendront pas de même; & ce ſeront *les ramuſcules* de l'air qui cauſeront la viſcoſité de tous les Corps. Juſqu'ici, en effet, l'air eſt de tous les Corps celui auquel on donne le plus de ces *ramuſcules* : ce ſeroit pourtant quelque choſe que d'avoir réduit à l'air ſeul, ce ſyſtême des *ramuſcules*; il eſt ſi peu fondé & ſi peu vraiſemblable; il porte ſi viſiblement le caractère de la fiction & de l'imagination, qu'on ne ſauroit le reſſerrer dans des bornes trop étroites; c'eſt pourquoi je tâcherai de lui enlever encore, s'il ſe peut, ce dernier retranchement.

Je remarquerai donc de nouveau, & on ne

ſauroit trop le remarquer, que ce ſyſtême des *ramuſcules* de l'air n'eſt appuyé ſur aucune preuve poſitive : *par ſon moyen, on explique quelque phénomène* : voilà toute la preuve ; mais ce n'eſt rien, lorſque c'eſt la nature elle-même qu'on veut connoître. Laiſſons donc ces *ramuſcules*, que ni les yeux, ni la raiſon ne démontrent, & voyons, ſi à l'aide de quelque propriété de l'air mieux connue & plus inconteſtable, nous pourrons expliquer la viſcoſité des Corps qui contiennent beaucoup d'air.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

C'eſt une propriété de l'air inconteſtablement établie, qu'il a un grand reſſort, une grande force de dilatation, ſur-tout lorſqu'il eſt renfermé & reſſerré dans un petit eſpace ; je n'en veux pas davantage, & ce reſſort me ſuffit. Jettons donc les yeux ſur la glace, ou ſur de la mie de pain, & concevons que les Corps viſqueux ſont encore plus que la glace, & à peu-près comme la mie de pain, un aſſemblage de cellules pleines d'air : je cite la mie de pain plutôt que l'écume ; car quoique l'écume ſoit viſqueuſe, cependant les cellules ſont ſi minces & ſi fragiles, qu'elles repréſentent aſſez imparfaitement la tenacité des Corps viſqueux ordinaires ; dans la mie de pain, les cellules ont un peu plus d'épaiſſeur & plus de ſolidité. Il eſt bon encore de prévenir une autre objection, en

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

faïſant remarquer que la viſcoſité de la mie de pain ne vient pas de l'air, qui eſt renfermé dans les grandes cellules que les yeux y découvrent, mais de celui d'une infinité d'autres petites cellules qui ſont imperceptibles aux yeux, dont le microſcope découvre les plus grandes, & l'eſprit les plus petites. Dans l'huile, le lait, la térébenthine, les cellules ſont encore plus petites, & l'air y eſt beaucoup mieux mêlé & incorporé avec les autres ſubſtances, parce que les ouvrages de la nature conſiſtent dans un mêlange plus parfait; auſſi ces Corps ont-ils une viſcoſité, en quelque ſorte, moins ſuperficielle que n'eſt celle des Corps, qui ne ſont viſqueux que par artifice.

Les Corps viſqueux ſont donc tout pleins de petits reſſorts, qui tiennent les autres parties ſerrées de fort près les unes contre les autres, & comme bandées en tous ſens : on ne peut donc tirer quelqu'une de ces parties de ſa place, qu'auſſi-tôt les autres ne ſe débandent, & ne ſoient repouſſées de ce côté, qui ſe trouve dès-là le côté foible; de ſorte que ſans entrelacemens, ni crochets qui tirent les parties les unes à la ſuite des autres, ces parties ſe ſuivent pourtant par le Méchaniſme d'une ſimple impulſion, tout-à-fait ſemblable à celle d'une table de marbre, qui ſuit celle à laquelle elle

eſt immédiatement appliquée, lorſqu'on tire celle-ci.

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

Et ſi l'on y prend garde, rien n'eſt plus naturel que cette explication ; car ſi les parties des Corps viſqueux étoient toutes hériſſées de branches & de crochets, rien ne ſeroit plus roide ni plus *impliable* que ces branches & ces crochets, vu leur extrême petiteſſe, ſans ajouter qu'il eſt déſormais beaucoup plus vraiſemblable de regarder les petites particules des Corps comme entièrement inflexibles & parfaitement dures : on verroit au moins les Corps viſqueux, tantôt plus, tantôt moins ſouples & moins dociles à la traction, s'arrêter ou couler avec plus ou moins de facilité, ſuivant que les *ramuſcules* ou les crochets ſe trouveroient plus ou moins engagés les uns dans les autres.

Le véritable caractère des Corps viſqueux, c'eſt d'obéir aſſez facilement à la traction, ſans pourtant ſe laiſſer déſunir ; c'eſt, en quelque ſorte, de céder trop facilement : on tire une partie, il en vient mille. Ainſi leur prétendue difficulté à obéir, n'eſt pas tant une réſiſtance de la part des parties qu'on tire, qu'une trop prompte obéiſſance de la part de celles qu'on ne tire pas. Imaginez un eſpace tout plein de ballons, entremêlés d'autres Corps plus durs ; la difficulté qu'on aura à remuer les Corps durs

sera tout-à-fait semblable à celle qu'on a à remuer les parties des Corps visqueux : à la vérité, ces Corps durs pourront se remuer, parce que les ballons peuvent leur céder en se comprimant ; mais il faudra toujours une certaine force pour cette compression, & aucun de ces Corps ne pourra se remuer sans en entraîner plusieurs autres après soi. La comparaison la plus juste qu'on puisse trouver, c'est celle de deux ou trois personnes qui fendent un peu vîte une grande foule de gens serrés de près les uns contre les autres ; car si ceux au milieu desquels ils passent n'y prennent garde, & ne se roidissent un peu vers le côté opposé, ils sont, en quelque sorte, entraînés après ces passans, non pas que ceux-ci les tirent à eux, mais parce que tous ceux qui les environnent, les repoussent de ce côté, qui cède à mesure que les passans avancent.

Je ne dissimulerai pas cependant qu'il est encore un endroit, par où les partisans zélés des *ramuscules* peuvent chercher à en relever le systême ruineux ; car ils peuvent dire, & j'en ai vu même qui disent, que le grand ressort de l'air est tout fondé sur la multitude de ses *ramuscules* pliés & repliés, qui tendent à se redresser : mais outre que ce systême est tout arbitraire, outre que la flexibilité des premières parties des Corps est, comme je l'ai déjà dit,

PHYSIQUE CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

peu vraisemblable ; je remarquerai que les *ramuscules* sont introduits dans le systême des Corps visqueux, pour embarrasser, non pas en qualité de ressort, qui tend à se redresser, mais en qualité de *ramuscules*, qui s'accrochent & s'entrelacent mutuellement, & qu'en leur ôtant cette fonction-ci, pour leur donner celle-là, on les proscrit d'une main en les introduisant de l'autre. Rien n'est si opposé que l'idée d'un *ramuscule*, qui en retient un autre en se repliant, ou en résistant à son déploiement, & celle d'un *ramuscule* qui tend à se déployer ; & si l'on se borne à ce dernier usage, dès-lors on se prive de l'unique preuve de convenance, qu'on avoit pour appuyer un systême d'ailleurs tout arbitraire ; d'autant plus que la forme de *ramuscule* n'est nullement nécessaire pour expliquer le ressort de l'air, ni d'aucun autre Corps.

Du reste, la forme sous laquelle l'air se laisse voir dans les Corps qui en contiennent, ne favorise guères l'opinion des crochets ni des *ramuscules* entrelacés ; elle favorise fort au contraire celle que je propose ici ; car dans la glace, dans le verre, dans le pain, dans l'eau qui bout, dans tous les Corps, en un mot, où il se rend visible, l'air a la figure de petits ballons ramassés sous une figure courbe, qui est celle que prennent les Corps hétérogènes les uns au

milieu des autres : or, nulle figure n'eſt moins approchante de celle qu'on attribue aux *ramuſcules*, ni moins propre à embarraſſer : ſi l'air embarraſſoit les parties des Corps par ſes *ramuſcules*, on le verroit étendre des filamens, des branches de tous côtés dans ce qui l'environne ; mais rien n'eſt plus ramaſſé, ni plus débarraſſé que ſa figure.

Voici quelques obſervations qui me paroiſſent déciſives : rien n'eſt plus viſqueux qu'une petite goutte d'eau, & plus elle eſt petite, plus elle eſt viſqueuſe ; on ne peut lui arracher une partie ; la goutte entière ſe laiſſe plutôt traîner de tous côtés, que de ſe laiſſer diviſer. Ce phénomène fait d'abord voir bien clairement que les *ramuſcules* ne ſont pour rien dans le ſyſtême de la viſcoſité des Corps ; car pour être petite, cette goutte ne change pas de nature, & n'a pas plus de *ramuſcules* que lorſqu'elle étoit grande. Nous voyons enſuite que l'air fait tout ici ; une petite goutte ſe trouve à proportion plus inveſtie d'air, & inveſtie de plus près qu'une grande goutte, celle-ci ayant moins de ſurface à proportion, & étant par conſéquent moins expoſée à l'action, à la compreſſion, à l'impulſion de l'air. Ceci confirme ce que nous avons dit de la figure que l'air prend dans l'intérieur des Corps dans leſquels il eſt mêlé ; car une petite

goutte d'eau ne se ramasse en sphère au milieu de l'air qu'à cause de son hétérogénéité, & parce qu'elle ne peut se mêler & se confondre avec l'air ; l'air doit prendre la même figure au milieu des Corps, & se ramasser, bien loin d'étendre ses branches & ses *ramuscules*, & de se mêler avec eux ; & il le doit d'autant mieux que ses molécules y sont plus petites.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Cela se confirme par une autre observation ; car c'est sur-tout à leur surface & dans le voisinage de l'air, que les Corps sont le plus visqueux, parce que la compression de l'air étant immédiatement appliquée sur cette surface, les parties y doivent avoir un tissu plus serré. Lorsqu'on comprime plusieurs Corps, ceux qui sont plus près de la force comprimante, reçoivent toujours la meilleure part de la compression, & lorsqu'il y a beaucoup de Corps, souvent les plus éloignés ne ressentent aucune compression. La nature nous rend ce méchanisme si sensible, que c'est bien notre faute si nous nous méprenons : la peau dont elle couvre les fruits, les animaux, n'est point, sans doute, d'une nature fort différente des chairs qu'elle enveloppe ; mais le voisinage de l'air extérieur, qui donne immédiatement sur cette peau, en rend le tissu fort différent & beaucoup plus serré.

Cette dernière comparaison de la peau des

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

fruits avec la viscosité des Corps, nous fait voir que les uns & les autres ne doivent la surface extrêmement polie & lisse, dont les fruits sont ordinairement couverts, & que les Corps visqueux prennent plus facilement & plus constamment que les autres, qu'ils ne la doivent, dis-je, qu'au grand resserrement de leurs parties, causé par le voisinage de l'air; & les Corps visqueux l'emportent sur tous les autres en ce point, à cause que l'air qu'ils contiennent en plus grande quantité dans leur intérieur; car les parties de la surface se trouvant entre deux airs, l'intérieur & l'extérieur, qui les repoussent l'un vers l'autre, elles doivent être fort serrées. Voilà pourquoi tous les Corps qui contiennent des soufres, ont naturellement, ou reçoivent par art un plus beau poli que les autres, comme les Chymistes l'ont remarqué; car les soufres sont des Corps visqueux, & contiennent beaucoup d'air. Ceci, pour le dire en passant, peut donner lieu à une nouvelle conjecture : savoir, que les soufres ne sont pas des Corps élémentaires & primitifs, comme le prétendent les Chymistes, mais des sels, des terres, des esprits mêlés de beaucoup d'air, auquel ils sont redevables de leur inflammabilité.

Pour achever de mettre mon explication dans le plus grand jour, ou plutôt ma *conjecture*, je

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

ſuppoſe deux Corps égaux, & ſemblables pour tout le reſte, mais dont l'un contient beaucoup d'air dans ſon intérieur, & l'autre n'en contient point. Ces deux Corps ſont également comprimés & unis en leur enſemble par l'air qui les environne; mais on peut dire que leurs parties ne le ſont point également; dans l'un l'union eſt ſuperficielle & toute extérieure; dans l'autre, elle eſt intime, & s'inſinue dans tout l'intérieur; l'air extérieur empêche, à la vérité, que les parties ne ſe répandent hors des bornes qu'il leur preſcrit; mais ces bornes une fois paſſées, ces parties ne connoiſſent plus de frein. Il n'en eſt pas de même du Corps qui contient beaucoup d'air parmi ſes parties; non-ſeulement on a de la peine à ſéparer ces parties du total, mais même à les ſéparer les unes des autres, parce que de quelque côté qu'on les prenne, l'air les inveſtit de près, & les réunit toutes & chacune avec chacune.

Peut-être que cette queſtion de la viſcoſité des Corps ne paroîtra pas d'abord fort importante dans la Phyſique; mais ſi l'on daigne y faire quelque attention, on verra qu'elle tient au ſyſtême de la génération & de l'organiſation des plantes & des animaux, ſyſtême tout fondé ſur la nature des Corps viſqueux, & ſur le reſſort de l'air, dont je viens de donner une légère ébauche. En général, l'air eſt ici ſur la

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

terre le grand ressort, & le premier mobile de la plupart des opérations de la nature : depuis quelques années, on s'est avisé d'imaginer un esprit universel, un nitre aérien, qui fertilise les terres, fait vivre les animaux, anime la flamme, colore le sang, dilate le cœur, fait fermenter, croître, mûrir toutes choses. N'est-ce point la passion secrète qu'on a pour le merveilleux, qui fait substituer un nitre ambigu, & aussi imaginaire que les *ramuscules* des Corps visqueux, au ressort & aux propriétés les plus communes & les plus incontestables de l'air, qu'on ne perd sans doute de vue, dans tous ces phénomènes, que parce qu'il y saute trop sensiblement aux yeux, & qu'il est plus facile & plus naturel de l'y appercevoir ?

ARTICLE V.

CONJECTURE *pour expliquer la force de la poudre à canon.*

UNE étincelle de feu qui tombe sur un baril de poudre, y excite tout-à-coup un mouvement très-violent, & capable d'enlever des rochers & des corps d'un poids énorme. On demande comment une aussi petite quantité de mouvement,

que celle qui ſe trouve dans cette étincelle, peut produire en un moment un ſi grand effet. Car enfin c'eſt un principe reçu de tout le monde, qu'il eſt impoſſible qu'un corps en mouvement communique aux autres corps qu'il rencontre, plus de mouvement qu'il n'en a lui-même. Il ſemble donc que, ſuivant cette règle, les grains de poudre qui prennent feu, en quelque nombre qu'ils ſoient, ne devroient pas avoir tous enſemble plus de mouvement, que l'étincelle qui y a mis le feu. Cependant on voit que leur mouvement eſt infiniment plus fort; & ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que ce mouvement ſe produit en un inſtant. Quelle en peut être la cauſe?

Il eſt pluſieurs circonſtances dans leſquelles un mouvement, qui eſt petit dans ſon origine, s'accroît tout-à-coup comme de lui-même, & ſans le ſecours d'aucune cauſe extérieure qui ſoit ſenſible. Cela s'obſerve, ſur-tout dans les reſſorts, lorſqu'ils ſont fort bandés. Souvent il ne faut pour les débander qu'un effort très-léger; néanmoins en ſe débandant, ils acquièrent un mouvement très-rapide. Ne pourroit-on pas dire qu'il ſe fait quelque choſe de ſemblable lorſque la poudre à canon s'enflamme? Car ſi l'on ſuppoſe une fois que chaque grain de poudre renferme pluſieurs petits reſſorts extrêmement ban-

dés, & que le feu qu'on y applique ne fait que rompre les liens qui les tenoient en cet état; dans cette supposition, il ne sera pas difficile d'expliquer tout ce qui regarde la poudre à canon.

1°. Une seule étincelle de feu a autant de mouvement qu'il en faut pour diviser & rompre un grain de poudre, & mettre par-là en liberté tous les petits ressorts qui y étoient enfermés. Ces petits ressorts ne peuvent se débander sans heurter avec force contre les grains de poudre qui les environnent: en les heurtant de la sorte, ils les divisent & les brisent; & par conséquent font jouer tous les ressorts. Ceux-ci en font autant aux autres grains qui les touchent. Ainsi toute la poudre prend feu & s'enflamme en un moment.

2°. Cette multitude infinie de petits ressorts, qui jouent tous ensemble, doit faire un grand effet, parce que chaque ressort acquiert en un moment un mouvement très-rapide; le mouvement d'un ressort qui se débande, croissant toujours jusqu'à un certain point. Et comme ces ressorts cherchent tous à s'étendre, il n'est pas surprenant qu'ils enlèvent les corps qui les en empêchent, & qui les tiennent dans un état violent.

3°. Le mouvement rapide de ces petits ressorts

qui se débandent, est très-propre à causer dans l'air ce mouvement d'ondulation qui fait le son. C'est pour cela que les canons & les autres machines de guerre font tant de bruit quand on les tire.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

4°. Le grand effet de la poudre doit passer en un moment, parce que les petits ressorts étant une fois débandés, ils demeurent sans force, & n'agissent plus.

5°. La poudre se gâte en vieillissant, parce que les arcs qui demeurent trop long-temps bandés, perdent beaucoup de leur ressort.

On peut avec la même facilité expliquer tout le reste, supposé qu'on admette une fois que chaque grain de poudre renferme plusieurs ressorts extrêmement bandés. La difficulté est de savoir si l'on peut recevoir cette supposition. C'est ce qu'il nous faut présentement examiner.

Trois choses principalement entrent dans la composition de la poudre ; le salpêtre, le soufre & le charbon. Le charbon est un corps sec, dont les pores sont très-ouverts, & auquel le feu s'attache aisément. Le soufre est un corps huileux, & qui s'enflamme sans peine. Le salpêtre est de la nature des autres sels, & a des parties longues & roides. Pour faire de la poudre, il faut mêler ces trois corps ensemble dans une certaine quan-

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

tité, & les broyer long-temps dans un mortier.

Le pilon qui les broie, brise nécessairement leurs parties, & rend celles du salpêtre extrêmement minces. Ces parties de salpêtre retiennent néanmoins toujours quelque longueur, suivant la nature de la plupart des sels. En devenant minces & longues, elles deviennent pliables; & parce qu'elles ne laissent pas d'être fort roides, elles ont un grand ressort quand on les a une fois pliées.

Or, voici comme on conçoit qu'elles peuvent se plier. Etant agitées & pressées dans le mortier, il est naturel qu'une de leurs pointes se fiche dans les pores du charbon, ou s'embarrasse dans les parties du soufre. Le pilon venant ensuite à tomber sur l'autre pointe, la fait nécessairement plier, & cette pointe pliée, ou s'insinue aussi dans un pore du charbon, ou se colle au charbon par le moyen du soufre, auquel on a soin de joindre un peu d'eau, comme pour le détremper. Ainsi chaque partie de salpêtre forme une espèce de petit arc fort bandé. Le charbon & le soufre sont comme la corde qui tient l'arc bandé, soit parce que les pointes de l'arc sont fichées dans les pores du charbon, soit parce qu'elles y sont collées par le moyen du soufre. Quand donc le soufre vient à s'enflammer, & le charbon à se diviser, l'arc n'étant plus

plus contraint & retenu se débande aussi-tôt. On met dans chaque grain de poudre plusieurs de ces petits ressorts, parce que nous éprouvons, que lorsqu'on écrase un grain de poudre, ses parties ne laissent pas de conserver chacune quelque vertu. PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

On ne donne ceci que comme une conjecture, qui paroît avoir quelque chose de plus plausible que l'opinion ordinaire. C'est à ceux qui sont versés dans la Chymie, & qui ont étudié plus particulièrement la nature du salpêtre & du soufre, à juger si cette conjecture est soutenable.

ARTICLE VI.

PRÉCIS historique des Expériences, faites en 1717; par M. GAUTIER, Médecin de Nantes; pour rendre l'eau de la Mer potable.

M. GAUTIER, pressé par l'amour du bien public, de trouver le moyen de faciliter les longues navigations, & de remédier aux maux que la disette, ou la corruption de l'eau cause sur les vaisseaux, fut d'abord arrêté par le mauvais succès de tant d'habiles Physiciens, qui ont essayé avant lui de rendre l'eau de la Mer po-

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

table. Il ne perdit pas courage cependant ; il jugea qu'il étoit beau de tenter une entreprise dont la vie de tant d'hommes dépend. Il crut devoir examiner, avant toutes choses, si le peu de succès des tentatives précédentes venoit de quelque qualité maligne, qui fût inséparable de l'eau de la Mer, ou seulement de l'ignorance où l'on avoit été jusqu'alors de la véritable manière d'opérer sur cette eau pour en ôter le sel.

Il n'y a que trois manières de dessaler l'eau de la Mer ; la précipitation, la filtration, la distillation. La précipitation seroit d'une grande dépense & de peu d'utilité. Il faudroit beaucoup de précipitans qui coûteroient cher, & d'ailleurs il n'est pas facile d'en employer, qui ne donne à l'eau un goût désagréable. La filtration ne rend l'eau de la Mer potable, qu'en la faisant passer par beaucoup de terre & de sable ; elle est impraticable dans un vaisseau. La distillation est donc la seule voie qui puisse réussir. La nature indiquoit ce moyen, & M. Gautier s'en apperçut. Il fit réflexion que l'eau de pluie n'est que l'eau de la Mer distillée par le Soleil ; & comme il n'est point d'eau plus saine que l'eau de pluie, il conçut que s'il pouvoit imiter l'action du Soleil sur l'eau de la Mer, il la rendroit potable : il sentit qu'il approchoit du but, & qu'on ne s'en étoit écarté que pour n'avoir pas étudié la

nature, & tâché de l'imiter. Il lui restoit un doute; il s'appliqua à l'éclaircir, en examinant si l'eau de la Mer n'avoit pas quelque malignité, que l'art ne pût vaincre. Cette malignité ne sauroit venir des fleuves qui entrent dans elle, & qui réparent ce que le Soleil lui enlève tous les jours. Les eaux des fleuves sont douces & potables; donc si l'eau de la Mer avoit quelque malignité, elle lui seroit propre; mais elle n'en a point. M. Gautier s'en est assuré par plusieurs expériences. Il mit de l'eau de Mer dans une cucurbite de verre assez haute, & couverte de son chapiteau: il l'exposa au Soleil, de sorte que cet astre échauffoit la cucurbite, sans frapper sur le chapiteau. Lorsque tout fut distillé jusqu'à siccité, il trouva de l'eau très-bonne & très-saine dans le récipient, & du sel dans la cucurbite. On mêle dans nos alimens le sel séparé de l'eau: il n'a point les mauvais effets que produit l'eau de Mer imprégnée de ce sel. L'eau séparée du sel est agréable & salutaire. Comment leur union les rend-t-elle si pernicieux? La surprise que causent les suites funestes de cette union augmente, quand on pense qu'une plus grande quantité de sel, qu'il ne s'en trouve dans un certain volume d'eau de Mer pris dans de l'eau, même dans de l'eau de la Mer distillée, se boit sans aucun péril. M. Gautier démêla ha-

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

bilement, que l'extrême diſſolution du ſel dans l'eau de la Mer étoit la véritable cauſe des effets qu'elle produit.

Le ſel commun n'eſt qu'un aſſemblage de petites lames qui ne peuvent ſe joindre que par l'évaporation de l'eau de la Mer, parce qu'elles ſont en petite quantité dans un grand volume d'eau; il n'eſt pas facile de déterminer cette quantité, la Mer change ſelon le temps, & d'ailleurs on trouve plus ou moins de ſel, ſelon les différentes manières d'évaporer. M. Gautier n'a trouvé dans l'eau de la Mer, priſe au Sud de la Bretagne, qu'un quarante-deuxième, ou un quarante-troiſième de ſel. On voit combien ce peu de ſel doit être diviſé dans une liqueur auſſi agitée que l'eau de la Mer. Ce ſont les lames ſubtiles du ſel ainſi diviſé, qui pénètrent la tiſſure des membranes de l'eſtomac, des inteſtins, & des autres parties du corps: en les pénétrant, en les déchirant, elles excitent les vomiſſemens, la colique, les diarrhées, la diſſenterie, le ſcorbut; elles augmentent la ſoif; au lieu que l'évaporation de l'eau les rapprochant les unes des autres, elles s'uniſſent, & forment des grains de ſel, qui ſont hériſſés de pointes, il eſt vrai; mais qui ne peuvent pénétrer les membranes. Ils les raclent ſeulement & les picquent; auſſi le ſentiment que produiſent les

grains de sel est tout autre que le goût âcre de l'eau de la Mer.

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

Ces lames unies ne peuvent plus être divisées au point où elles les sont dans l'eau de la Mer. C'est pourquoi la saumure, quoique chargée de beaucoup plus de sel, qu'un pareil volume d'eau de la Mer, ne fait pas le même effet.

On soupçonnera peut-être qu'une espèce de bitume, mêlé à l'eau de la Mer, la rend maligne, même après que le sel en a été séparé; il est aisé de dissiper ce soupçon. Ce bitume est fixe ou volatil : s'il étoit fixe, il resteroit dans le sel, & il en rendroit l'usage mal sain, s'il avoit quelque malignité. Si on le suppose volatil, les bords de la Mer, & le voisinage des marais seroient mal-sains. L'expérience est contraire : on n'a donc rien à craindre du bitume de la Mer. Ajoutons que le goût fait assez connoître qu'il n'en reste point dans l'eau distillée.

M. Gautier, convaincu par des réflexions si solides, & des expériences si certaines, qu'on pouvoit ôter à l'eau de la Mer tout ce qui la rend mal-saine, ne songea plus qu'à imiter la nature dans la distillation qu'il alloit entreprendre, & qui est, comme nous l'avons vu, le seul moyen de rendre l'eau de la Mer saine, potable, en sorte qu'on pût s'en servir pour des navigations de long cours.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Il y a des eaux potables qui ne ſont pas ſaines ; il y en a de ſaines qu'on ne peut prendre qu'en petite quantité, les eaux minérales, par exemple. En vain rendroit-on l'eau de la Mer ſaine & potable, ſi on n'en pouvoit fournir ſuffiſamment l'équipage d'un grand vaiſſeau, & ſi les frais, ou le grand eſpace qu'occuperoient les machines rendoient ce ſecret onéreux aux navigateurs. Il falloit donc, pour que l'invention du ſavant Médecin n'eût pas le même ſort que celle de *Fits Gerard*, en Angleterre ; il falloit, dis-je, ſe paſſer abſolument de précipitans, employer peu de matière combuſtible, diſtiller néanmoins beaucoup d'eau par jour, faire une machine ſimple, ſolide, durable, & à l'épreuve des agitations de la Mer.

Le ſavant Phyſicien ne s'écarta point de ſa première vue. Le Soleil lui avoit appris à rendre l'eau de la Mer potable ; il étudia ſoigneuſement la manière dont opère en cette occaſion le grand agent de la nature, & il imagina des équivalens fort heureux pour tenir lieu de ce qui étoit inimitable dans la diſtillation naturelle de l'eau de la Mer changée en pluie.

En obſervant ce qui ſe paſſe dans les marais ſalans, il avoit remarqué qu'il s'y faiſoit deux ſortes de ſel. Le premier, qu'il appelle fixe, tombe au fond de l'eau, lorſqu'elle en eſt trop

chargée. L'autre, volatil, s'élève au-dessus de l'eau jusqu'à une hauteur proportionnée à l'action du Soleil, & retombe ensuite en grains sur la surface de l'eau, où on le ramasse avec une espèce de pêle platte, qu'on passe par-dessous les sels surnageans. Il comprit qu'il pouvoit, en imitant l'action du Soleil, élever, condenser ces sels volatils, & en délivrer entièrement l'eau de la Mer; mais qu'il falloit éviter l'écueil où les Hollandois ont échoué. Ils consument plus de bois qu'ils ne retirent d'eau, & l'eau distillée à force de feu en retient un goût désagréable; elle desséche, elle altère, & la force du feu, sur lequel on met l'eau, loin de la dégager des sels volatils, subtilise le sel fixe qui tombe au fond, & le pousse en haut. Le sel devenu volatil, devenu plus actif par son union à des vapeurs chaudes, détache du vaisseau de cuivre une teinture de verd de gris funeste à la santé; il ne faut point compter sur l'étamure, elle dure peu; & d'ailleurs comment empêcher l'eau ainsi distillée de s'empoisonner en passant par des serpentins, qu'on ne peut étamer ni fourbir? Le plomb & l'étain ne s'infectent guères moins.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

M. Gautier, pour remédier aux inconvéniens, met le feu sur l'eau, & imite ainsi la nature: pour épargner la matière combustible, il re-

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

double l'action du feu par la construction particulière de son nouvel alembic. Il ne rend pas publique la machine dont il se sert. L'ordre de M. le Régent, & du Conseil de Marine, l'en empêche. On a cru qu'il falloit encore l'éprouver, & la perfectionner dans un voyage aux Isles d'Amérique.

Extrait du Regiftre des procès-verbaux tenus au Contrôle de la Marine, au Port de l'Orient.

Nous, Médecin du Roi, Chirurgien-Major & Apothicaire de la Marine de ce Port, certifions que le premier de ce mois nous nous sommes transportés par ordre de Messieurs de Beauregard, Commandant la Marine en ce Port, & de Clairembault, Commissaire-Général, Ordonnateur de la Marine en ce Port, à bord du vaisseau du Roi le Triton, pour y examiner l'eau du Sieur Gautier, Médecin, & que sur le lieu nous avons fait mettre devant nous de l'eau de la Mer dans la cucurbite de sa machine pour être échauffée & élevée en vapeurs, par le moyen d'un tambour placé au-dessus de l'eau, qui dans son sein contenoit un feu de bois & de charbon, & que par le robinet de la citerne de la machine, nous en avons vu couler une eau claire, dont nous avons emporté environ six pots, sur laquelle nous

avons fait des épreuves avec la noix de galle, le sucre de saturne, l'oseille, le sel de tartre, le sublimé corrosif, l'esprit de cocléaria, & le vinaigre distillé ; qu'en même temps nous avons fait pareilles épreuves sur la meilleure eau de fontaine du pays, & que dans la confrontation que nous avons faite de l'une & de l'autre eau, nous n'y avons trouvé nulle différence, excepté que celle du Sieur Gautier tire plus fortement la teinture ; que nous avons pesé pareille quantité de ces deux eaux, & les avons trouvées de même poids ; que nous avons desséché pareille quantité de ces deux eaux, & qu'au fond du vaisseau il est resté un peu de sel nitreux de pareil goût, à l'exception pourtant que l'eau de fontaine en a laissé plus grosse quantité, & que le sel de l'eau du Sieur Gautier étoit plus gris que celui de l'eau de fontaine ; nous avons goûté & bu plusieurs fois de cette eau, que nous trouvons absolument dépouillée de sel marin, & qu'elle est en tout semblable à l'eau de fontaine, à l'exception que dans celle du Sieur Gautier, nous y avons remarqué un petit goût étranger, que le Sieur Gautier nous a dit provenir de la résine qu'il a été obligé d'employer pour souder le plomb de sa machine ; ce qui peut être véritable, puisque nous avons remarqué dans son eau quelques petits corpuscules argentins qui

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

surnageoient sur son eau, qu'il dit aussi provenir de la résine; qu'étant à bord du vaisseau le Triton, nous en avons vu boire aux gardiens de ce vaisseau, & aux journaliers qui tournent le tambour de la machine, qui nous ont assuré que depuis que l'eau couloit, ils n'en buvoient point d'autre, & n'avoient ressenti aucunes altérations, ni incommodités. Fait à l'Orient, le septième Juin 1717. Signé DE VILLARTAY, JARNOUEN, DU FAY & CORDIER.

Procès-verbal de l'eau de Mer rendue potable.

Nous, Officiers de Marine & du Port soussignés, certifions qu'en conséquence des lettres écrites de Paris par le Conseil de Marine, à M. de Beauregard, Capitaine de vaisseau du Roi, commandant la Marine au département du Port-Louis & l'Orient, & à M. Clairembault, Commissaire-Général, Ordonnateur de la Marine, du 30 Décembre 1716, qui permettent au Sieur Gautier, Médecin de Nantes, de faire en ce Port l'épreuve qu'il a proposée à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & au Conseil de Marine, du secret qu'il a trouvé pour rendre l'eau de la Mer potable; le Sieur Gautier auroit établi sa machine à bord du vaisseau de S. M., nommé le

Triton, où nous étant transportés pour être présens à l'épreuve, & voir agir cette machine, afin d'en faire un fidele rapport, nous aurions observé ce qui suit, savoir : PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Cette machine occupe l'espace d'environ 8 tonneaux, dont il y en a 2 à diminuer pour le vuide laissé par le bas, pour ne pas toucher au Lest.

Le 20 Mai 1717, le Sieur Gautier a allumé le feu dans le réchaud de cette machine; il est provenu pendant 24 heures, depuis midi jusqu'à pareille heure du lendemain, 9 pieds cubes d'eau douce, faisant à raison de 36 pintes que contient la mesure du pied cube, la quantité de 324 pintes, ou une barrique & 42 pots. Il a été consommé en cette opération un pied cube de charbon de terre & ½ pied cube de charbon de bois, mêlés ensemble; & nous avons remarqué que la machine prenoit vent par plusieurs endroits, sans quoi la distillation eût été plus forte; (ce qui n'arrivera pas à l'avenir,) le Sieur Gautier nous ayant fait connoître qu'il établissoit ses machines sans souder le plomb. Ce sera une épargne, & les machines ne sauroient prendre vent.

Le 22 dudit mois, le feu étant rallumé dans la machine, il est provenu pendant 12 heures, depuis sept heures du matin jusqu'à pareille

heure du ſoir, 9 pieds cubes d'eau douce, faiſant 144 pintes, ou une demi-barrique & 13 pots. Il a été conſommé en cette opération un ſeizième de corde de gros bois.

Le 25, le feu a été rallumé pour faire de nouvelle eau, dont on s'eſt ſervi pour cuire des viandes, bœufs, mouton & lard, des fèves & pois, qui ont auſſi été très-bien cuits, en moins de deux heures, avec un feu médiocre.

Le 27, on a peſé de cette eau avec un pèſe-liqueurs; elle s'eſt trouvée d'égal poids que celle de la meilleure fontaine de ce Port.

Le 28, on a boullangé un pain pétri de cette eau, & un autre pain de celle dont on ſe ſert ici ordinairement, les deux d'une même farine, avec égal levain, & les eaux chauffées à pareil degré. Le pain de l'eau artificielle s'eſt trouvé auſſi bon, & même un peu plus frais & plus léger que l'autre.

Cette eau n'a aucun goût de ſel; elle eſt parfaitement bonne, étant repoſée du matin au ſoir; elle eſt meilleure & plus fraîche que celle des fontaines. Nous avons remarqué qu'elle devient meilleure de jour à autre, & plus la machine travaille, plus elle perd le petit goût de réſine qu'elle contractoit de la ſoudure du plomb, de manière qu'il ne lui reſte à préſent, autant que nous en pouvons juger, que le ſeul goût

d'eau de pluie. Les gardiens des vaiſſeaux & les gens qui travaillent à ſa diſtillation, nous ont aſſurés n'avoir pris d'autres boiſſons que cette eau pendant plus d'un mois, même fort ſouvent à jeun, ſans avoir reſſenti aucune incommodité: qu'au contraire ils la trouvoient bonne, fraîche & ſaine : ce qui a engagé pluſieurs perſonnes de conſidération à en faire emplir & emporter des cruches dans leurs maiſons, pour en boire, & s'en ſervir à différens uſages.

Évaluation du charbon & du bois qui ont été conſommés pour les deux épreuves ci-deſſus, par laquelle on connoît à-peu-près ce que peut coûter la barrique d'eau diſtillée par le charbon, & celle qui eſt diſtillée par le bois.

Il entre dix pieds cubes de charbon de terre, ou de bois dans la barrique.

La barrique de charbon de terre coûte à préſent ici au Roi dix livres; ainſi le pied cube qu'on en a conſommé pour la diſtillation pendant 24 heures ſuſdites revient à vingt ſols, ci..... 1 l. 0 ſ. 0 d.

La barrique de charbon de bois coûte 30 ſous; ainſi le $\frac{1}{2}$ pied cube, conſommé pour mêler avec le charbon de terre ci-deſſus, revient à un ſou ſix deniers, ci.... 0 1 ſ. 6 d.

Suivant cette dépenſe, ladite épreuve ayant produit 324 pintes d'eau douce, la barrique d'eau pourroit coûter ici à préſent, étant diſtillée $\frac{2}{3}$ de charbon de terre, & $\frac{1}{3}$ de charbon de bois, environ quinze ſous onze deniers, ci . . . . 15 ſ. 11 d.

La corde de bois à brûler de huit pieds de long, quatre pieds de hauts, & les bûches qui la compoſent, ayant chacune deux pieds $\frac{1}{2}$ de longueur, coûte ici à préſent au Roi cinq livres dix ſous. Il en a été conſommé pour la diſtillation pendant les douze heures ſuſdites un ſeizième de corde, qui revient à ſix ſous ſix deniers, ci . . . . 6 ſ. 6 d.

Ces deux différentes épreuves nous font connoître que l'eau diſtillée par le bois coûteroit moins que celle diſtillée par le charbon; mais le bois envolumeroit, & embarraſſeroit davantage un navire que le charbon : nous remarquons que le feu de bois ne produit pas autant d'eau que celui de charbon; il eſt à préſumer que ſi la ſoudure du plomb de la machine eût été bien faite, elle n'eût pas pris vent, & elle eût donné beaucoup plus d'eau douce; ce qui en auroit diminué le prix. Le Sieur Gautier nous a même affirmé que par la réfraction d'une autre pareille machine pas plus grande ni plus embarraſſante, il fourniroit la quantité d'eau né-

ceſſaire par jour à un équipage de plus de 400 hommes. En foi de quoi nous avons ſigné la préſente à l'Orient, le onzième Juin 1717. Signés, DE BEAUREGARD, CLAIREMBAULT, collationné, CHANLAUD DE BOISDISON pour M. le Contrôleur.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale des Sciences, du 28 Août 1717.

Le Père Sébaſtien, Meſſieurs Lémery & Geoffroy, qui avoient été nommés pour examiner une machine inventée par M. Gautier, Médecin de Nantes, pour deſſaler l'eau de la Mer, en ayant fait leur rapport à la Compagnie, elle a jugé que la machine étoit nouvelle & fort ingénieuſe, & que la manière dont la ſuperficie du tambour, & celle du chapiteau ſont augmentées, eſt très-bien penſée; que cette machine mérite d'être exécutée, & éprouvée ſur pluſieurs vaiſſeaux; & qu'il n'y a que l'expérience qui puiſſe apprendre ſi l'eau de la Mer ainſi deſſalée ſera aſſez ſaine pendant un long uſage; en foi de quoi j'ai ſigné le préſent certificat. A Paris, ce ſeizième Septembre 1717. Fontenelle, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Je ne dois pas omettre les réponſes que M.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Gautier a faites à diverſes queſtions ſur la machine; elles ſont néceſſaires pour l'entier éclairciſſement de la matière, je les donne ſans y rien changer.

A Meſſieurs les Commandant & Commiſſaire-Général-Ordonnateur, & à Meſſieurs les Officiers de la Marine de Port-Louis & de l'Orient.

MONSIEUR,

J'AI l'honneur de vous préſenter toutes les queſtions que l'on a pu me faire ſur le moyen de rendre l'eau de la Mer potable, & les réponſes à toutes ces queſtions. Je les ai réduites à quatre chefs : les unes regardent la machine, les autres le lieu, & l'eſpace qu'elle occupe : celle-ci, les effets, & les derniers, ce que l'on conſomme pour en tirer avantage. Il pourroit m'en être échappé quelques-unes; je vous prie, Meſſieurs, de me les propoſer; je tâcherai d'y répondre, & d'en tirer toute l'utilité poſſible, n'ayant rien plus à cœur, que de profiter des lumières des perſonnes expérimentées, qui veulent bien concourir à augmenter le bien public & particulier.

Queſtions

Questions sur la Machine.

DEMANDE.

Si la Machine est simple.

RÉPONSE.

Elle peut passer pour simple, si elle n'est précisément composée que d'autant d'équivalens simples, que la nature emploie pour rendre l'eau de la Mer potable. Quelques-uns ont été fabriqués publiquement. Le silence respectueux que je dois à la Cour m'empêche de divulguer le reste, qui est aussi simple, jusqu'à ce qu'elle en ait autrement ordonné.

Si elle est solide, & à l'épreuve des agitations de la Mer?

La caisse est aussi solide que l'archipompe : le tambour n'en peut être endommagé, puisqu'il est dans une agitation plus grande, lorsque la machine produit son effet, que celle que la Mer lui pourra donner.

Si elle est durable?

Lorsqu'elle sera bien exécutée, elle pourra durer autant qu'un vaisseau.

Si on la peut aisément construire?

Il est très-facile à tout ouvrier de la construire

en peu de temps : en botte, elle n'aura que le volume d'une barrique. On pourra, pour quelque raiſon que ce ſoit, en porter pluſieurs, & tout l'équipage les pourra établir en peu d'heures.

Si la première dépenſe eſt conſidérable ?

Il ne faut rien établir ſur la dépenſe préſente, pour pluſieurs bonnes raiſons. Pour un vaiſſeau du Roi, elle ne peut paſſer cent piſtoles, dépenſe qui diminuera à proportion des équipages; de ſorte qu'elle reviendra à-peu-près à trente piſtoles pour un moyen navire. J'entends par moyen navire celui qui a cinquante à ſoixante hommes d'équipage, tels que ſont ceux de la rivière de Nantes, ſur leſquels j'ai fait ma ſupputation. Qu'on ſuppute à combien reviennent les futailles, pour un vaiſſeau de 400 hommes, qui fait de l'eau pour trois mois; combien elles durent; ce qu'il en coûte pour le radoub; & qu'on faſſe attention qu'on perd tout, bois & fer, quand elles deviennent inutiles; qu'on balance enſuite cette dépenſe, & la durée avec la dépenſe, & la durée de ce que je propoſe.

Si l'entretien eſt de conſéquence ?

L'entretien eſt ſi peu de choſe, qu'il ne mérite pas attention.

Si on peut à la Mer réparer ce qui s'en pourroit déranger? PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Le dérangement regarde ou la caiffe, qui peut être réparée fur-le-champ par le dernier matelot, ou le tambour. Il n'y a qu'un coup de canon qui le puiffe rompre; mais quelque chofe qu'il arrive, on le peut auffi aifément raccommoder qu'une chaudière ordinaire : le refte eft encore plus facile à rétablir.

Si on perd tout, lorfqu'elle ne peut plus fervir?

Le cuivre fe vendra comme les autres uftenfiles du vaiffeau : le plomb fe retrouvera tout entier, & pourra fervir à plufieurs vaiffeaux fucceffivement, fans une nouvelle dépenfe de fonte & de déchet : quoique la charpente foit faite de vieux bois, elle peut fervir de la même manière.

Queftions fur le lieu & l'efpace qu'elle occupe. Si on la peut placer en plufieurs endroits du Vaiffeau?

On la peut placer indifféremment par-tout, pourvu qu'on obferve une feule chofe, que l'axe du tambour foit parallèle à la quille. Il eft vrai que de tous les endroits du vaiffeau, il me femble que le plus convenable feroit entre l'ar-

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

chi-pompe & le grand panneau, endroit où elle n'incommoderoit point l'équipage, où elle n'embarrasseroit point pour la charge & la décharge, & où (si la Cour m'honoroit de ses ordres, pour réformer les pompes, auxquelles je connois cinq à six défauts essentiels,) je profiterois si bien du vuide de l'archi-pompe, que la machine s'y établiroit presque toute. C'est la raison, qui m'avoit fait avancer, que l'endroit que je demandois n'est jamais occupé.

Si la grandeur est déterminée?

Elle n'exige aucune grandeur déterminée.

Si la configuration est déterminée?

On la peut faire de toutes figures, & profiter de tous les endroits qui lui sont voisins, quelque irréguliers qu'ils soient.

Si on peut faire toute sorte d'arrimage?

On pourra faire toute sorte d'arrimage autour de la caisse, puisqu'elle sera aussi solidement établie que l'archi-pompe.

Si on peut aisément se servir de la machine, pour y mettre l'eau salée, & la matière combustible?

On établira un petit canal sur le pont, par lequel elle recevra l'eau salée; la matière com-

bustible fera fournie par l'archi-pompe : de cette manière on ménage l'efpace qu'exige le fervice.

Où fera contenue l'eau douce ?

On fera deux citernes, contenant plufieurs barriques, & on remplira l'une pendant qu'on vuidera l'autre. J'ai trouvé le moyen de faire aifément ces citernes avec le plomb fans foudure. Elles feront sûres, & à l'épreuve des agitations de la Mer.

Comment tirera-t-on l'eau douce ?

L'eau douce fe tirera entre les ponts par le moyen d'une petite pompe.

Si on ne court point les rifques du feu ?

Pour en juger, il ne faut que voir de quelle manière le fourneau eft placé.

Où fera le Matelot de fervice ?

Il fera placé à l'entre-pont, d'où il fera tourner le tambour, & par ce moyen on préviendra tous les défauts d'attention. Le Fontainier de quart defcendra de temps en temps pour entretenir le feu.

Queſtions ſur ſes effets. Si elle pourra faire une quantité ſuffiſante d'eau pour quelque équipage que ce ſoit?

Lorſque la machine ſera exécutée, comme elle doit être, on aura autant d'eau qu'on voudra ſelon la grandeur des vaiſſeaux. La néceſſité de ſe ſervir du plomb du magaſin, qui eſt trop fort des deux tiers, rend la caiſſe fort défectueuſe; les Ouvriers ayant eu beaucoup de peine à l'employer. De plus, il eſt plein de ſable, & de craſſe de plomb incorporée enſemble, ces ſables n'étant que de vieux plomb fondu : c'eſt ce qui a rendu l'eau ſale pendant ſi long-temps, & lui a même donné un petit goût qu'elle ne doit point avoir; ce qui m'a fait trouver le moyen de la faire ſans ſoudure. Pour le tambour, on a employé le cuivre, qu'on a trouvé ici, & qui étoit trop fort de la moitié; ce qui m'a obligé de ne donner que quinze pouces de diamètre au réchaud, qui pouvoit en avoir le double; ce qui a produit le double de l'eau. De plus, ce pays n'eſt pas propre pour telle fabrique, le cuivre y eſt d'une cherté exceſſive : une machine de trois pieds de long, & autant de large, donnera quatre barriques d'eau par jour.

Si l'eau eſt potable, & ſi elle déſaltère ſans intéreſſer la ſanté ?

Il y a plus d'un mois que les gardiens & les ouvriers, qui tournent la machine, ne boivent que de cette eau, ſans aucun changement dans leur tempérament ; & je crois que cette expérience ſeule vaut mieux que cent raiſonnemens de Médecine & de Phyſique, puiſque ce ſont des gens qui ne boivent ni vin, ni cidre, & qui ne mangent que du pain. Les perſonnes qui boivent du vin ne ſont pas de ſi bons juges des eaux. Il faut avoir ſoif pour les trouver bonnes.

Si elle cuit bien les viandes & les légumes ?

Les expériences réitérées font voir qu'elle cuit les viandes & les légumes plus promptement que les eaux de fontaine : elle a même cuit des poids qui ſont à l'épreuve de toute eau ; elle deſſale mieux les viandes.

Si elle eſt bonne à faire du pain ?

Le pain fait avec l'eau douce nous a paru plus léger, plus frais, & de meilleur goût.

Si elle a d'autres propriétés ?

Elle eſt beaucoup plus fraîche que l'eau de fontaine.

Elle ne laiſſe nul ſel marin après l'évaporation.

Elle s'évapore beaucoup plus vîte.

Elle diſſout mieux le ſavon & le ſucre.

Elle bout avec le lait ſans le faire cailler.

Elle pèſe moins d'un cent vingt-huitième que l'eau de fontaine.

Elle eſt douce au toucher & au goût, parce que ſuivant les Mémoires de l'Académie, qui aſſurent que l'eau de Mer n'a de mauvaiſes qualités que la ſalure; j'ai travaillé à la dépouiller tellement de ſon ſel, qu'elle a le goût d'eau de pluie ou de citerne, ce que je cherchai avec attention, parce qu'à la Mer on reſpire un air ſalé, & on mange beaucoup de choſes ſalées. C'eſt pourquoi l'eau ne ſauroit être trop douce. Elle eſt ſi légère que j'en ai bu pluſieurs fois à jeun juſqu'à deux & trois pintes, ſans m'appercevoir de rien. Ces mêmes Gardiens & Ouvriers l'expérimentèrent tous les jours.

Si elle ſe peut garder?

Toute eau diſtillée étant plus ſimple, il eſt hors de doute qu'elle ſe conſervera fort bien. Je n'en ai pas fait l'expérience; elle exige un trop long-temps, & me paroît inutile, puiſqu'on en peut faire à toute heure, & que j'ai trouvé un moyen de ſe paſſer de barriques, d'où procède principalement la corruption de l'eau.

Queſtions ſur les matières combuſtibles.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Quelle matière peut-on brûler ?

Toute ſorte de bois & de charbons, & tout ce qui eſt combuſtible.

Quel volume d'eau produit certain volume de matière ?

Un tiers de charbon de bois, & un tiers de charbon de terre mêlés, donnent ſix à ſept fois plus d'eau que leur volume. Le bois ſeul donne près de trois fois plus que ſon volume : lorſqu'on les brûle enſemble ils font cinq fois plus que leur volume.

A combien revient la barrique d'eau ?

Une barrique compoſée d'un tiers de charbon de bois, & de deux tiers de charbon de terre, donnent ſix à ſept barriques d'eau, qui reviennent à-peu-près à dix ou douze ſous chacune, avec le bois à cinq ſous ou environ. Je préférerois cependant le charbon, parce qu'il envolume moins.

Où mettra-t-on la matière combuſtible ?

On mettra du charbon de bois & du charbon de terre mêlés, comme leſt, qu'on gardera pour les beſoins imprévus : on fera un petit

parc, où sera la provision courante. On met le bois par-tout.

Avantages.

Les uns regardent l'Etat par rapport à la conservation de la vie & de la santé ; les autres regardent le Roi par rapport à la dépense de ses armemens ; les futailles montant à très-haut prix.

Les avantages des Négocians sont aussi le ménagement des futailles, & le profit que produiront les marchandises qu'on mettra en leur place. Exemple ; un vaisseau de 400 hommes embarque ordinairement cent tonneaux d'eau pour trois mois : supposant que la machine & la matière combustible occupent vingt tonneaux, il reste 80 tonneaux de vuides, & de plus lorsqu'on a de la matière combustible, on est sûr d'avoir de l'eau ; mais celui qui a une barrique d'eau n'est pas sûr de l'avoir un moment après. S'il faut plus d'eau, on peut ou augmenter la machine, ou en établir une autre.

Les relâches, les commerces des Nègres, la santé de l'équipage, le bien des particuliers, & beaucoup d'autres commodités, qu'il seroit trop long de détailler, feroient la matière d'un volume.

Si ce qu'on dit est vrai, que le prétendu besoin d'eau est quelquefois un prétexte de relâche,

ſoit afin de prolonger le voyage, ſoit pour faire de petits commerces au détriment des armateurs, je ne doute pas que cette raiſon, jointe à la prévention contre les choſes nouvelles, ne faſſe paroître à ces Marins & aux eſprits prévenus, que mes expériences ſont très-défectueuſes. Ce n'eſt pas leur approbation que je cherche, mais celle des gens de bien & d'honneur, qui n'ont pour but de leurs actions que le bien de l'Etat, la conſervation des équipages, la perfection de la Marine, & qui contribuent par de ſérieuſes attentions, à rendre l'établiſſement de la machine facile, ſolide & commode, convaincus de l'étendue de ſon utilité.

J'oubliois de vous dire, Meſſieurs, que vingt-une barriques de charbon de terre priſes à Nantes, coûtent à préſent ving-une piſtoles, & ces vingt-une barriques donnent trente-huit barriques, meſure de l'Orient, qui vallent trente-huit piſtolles, ce qui fait une différence notable pour l'eſtime de la barrique d'eau.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

GAUTIER.

M. Gautier a fait conſtruire une nouvelle

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

machine différente de la première ; il a changé la figure du tambour, & par ce changement le feu de la machine servira à différens besoins de l'équipage, en même temps qu'il distillera l'eau; on pourra joindre à la machine une chaudière de nouvelle invention, qui épargnera beaucoup de matière combustible.

On sait, par une lettre de Monsieur de Clairambaut, que l'eau dessalée, conservée fort long-temps, s'est moins altérée que l'eau de fontaine.



ARTICLE VII.

PROBLÊME Physique, au sujet d'une expérience faite sur Mer.

AYANT ouï dire à quelques Navigateurs, que si on enfonçoit une bouteille de verre vuide, à une certaine profondeur en haute Mer, & que cette bouteille eût été auparavant exactement bouchée, le bouchon se trouvoit toujours enfoncé, & la bouteille pleine d'eau de Mer, lorsqu'on la retiroit. Je fus curieux de faire cette expérience, dont la réalité me paroissoit plus que douteuse.

Il falloit, pour la faire commodément, un temps de calme; on n'en trouve que trop, quand on retourne des Isles de l'Amérique en Europe. Ce fut dans une semblable conjoncture, que me trouvant sur le Vaisseau Marchand *la Sagesse*, appartenant à MM. le Jeune, & la Brouillère, riches Négocians de Nantes, au commencement du mois de Juillet de l'année 1740, nous résolûmes, de concert avec le Capitaine & les Officiers du Vaisseau, de faire cette Expérience.

On prit, à cet effet, une bouteille Angloise

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

d'un assez gros verre; on la rinça, & vuida fort exactement; on la boucha d'un bouchon de liège neuf, qu'on fit entrer avec force; cette bouteille fut attachée à une ligne de sonde, & pour la faire plonger & descendre plus avant, on attacha au bout de la ligne un plomb à sonder, du poids d'environ dix livres. Ayant fait descendre la bouteille avec le plomb de sonde, on ne fila d'abord que jusqu'à trente brasses, ayant cru que cela suffisoit pour l'expérience; on retira la bouteille, qu'on trouva, pour cette fois, bien & duement bouchée, & rien dedans. Cette première tentative me confirma dans ma méfiance; cependant on rejetta la bouteille à la Mer, & on fila jusqu'à quarante brasses: après l'y avoir fait séjourner quelques minutes, elle fut retirée; la bouteille se trouva réellement débouchée, & pleine d'eau de Mer; le bouchon avoit été chassé dans la bouteille, d'où on le retira avec une ficelle.

On réitéra l'expérience; on choisit un nouveau bouchon plus gros que le premier; on le tappa avec plus de force dans le goulot; on laissa déborder, ce qui ne pouvoit plus entrer; on l'assujettit encore avec du fil d'archal, de la manière dont ont ficelle les bouteilles de cidre & de bière à l'Angloise. La bouteille ainsi accommodée, ayant été descendue jusqu'à

quarante braſſes, & retirée après quelqu'intervalle, on vit que le bouchon n'avoit point été chaſſé au fond de la bouteille, & qu'il étoit à-peu-près dans le même état où on l'avoit mis : mais nous fûmes tous dans la dernière ſurpriſe de voir la bouteille, quoiqu'exactement bouchée, remplie d'eau juſqu'à quatre doigts au-deſſous du goulot; j'avoue que j'eus de la peine à en croire moi-même à mes propres yeux. On fit promptement déficeler le bouchon, le fil d'archal n'étoit pas encore entièrement lâché, lorſque le bouchon ſauta tout-à-coup en l'air avec effort, & fit un bruit tel que celui d'un coup de piſtolet. On vit en même temps ſortir du col de la bouteille une fumée, comme celle qui ſort à l'ouverture d'une bouteille de vin de Champagne bien mouſſeux. On verſa de cette eau dans un verre rincé, & de l'eau de Mer puiſée dans le moment dans un autre; celle-ci étoit claire & limpide, au lieu que celle de la bouteille mouſſoit dans le verre comme du cidre de Briſtol. La ſalure me parut à-peu-près égale à celle de l'eau de Mer ordinaire, avec un peu moins d'amertume. Cette ſeconde expérience fut réitérée une autre fois, toujours avec le même ſuccès.

Enfin, pour dernière expérience, je m'aviſai de tenter l'épreuve ci-deſſus avec une bouteille

cliſſée, de verre mince & plat. J'avois dans l'idée que la bouteille devoit ſe briſer; on la boucha bien, on la deſcendit à quarante braſſes, & ayant été retirée, je vis que je ne m'étois point trompé dans ma conjecture; le verre de la bouteille ayant été entièrement briſé, on n'en retira que la couverture cliſſée, qui tenoit au col de la bouteille, lequel ſeul avoit réſiſté.

Il y a quantité de perſonnes, qui ne veulent rien croire que ce qu'elles voient, & qui ſont en garde contre tout fait allégué, qui leur paroît un peu extraordinaire. On n'a point d'autre moyen pour raſſurer ici les méfians, que de leur citer le lieu, le temps, & les perſonnes devant qui ces expériences ont été faites. Ç'a été en préſence du Capitaine, des Officiers, des Paſſagers, & des Matelots, tous encore aujourd'hui pleins de vie, & qui en peuvent rendre témoignage. On n'a d'ailleurs nul intérêt d'en impoſer à ce ſujet au Public; ainſi on doit regarder ces expériences comme réelles, & ces faits allégués, comme inconteſtables. Reſte à chercher les cauſes Phyſiques de ces expériences auſſi ſingulières, & c'eſt ce qu'on ſe propoſe ici. Or, on peut, au ſujet de ces faits, propoſer les queſtions ſuivantes.

1°. Pourquoi la bouteille n'ayant ſouffert aucune altération à trente braſſes de profondeur, ſe

ſe trouve-t-elle conſtamment débouchée à quarante braſſes ? Et pourquoi en ce cas le bouchon ſe trouve-t-il chaſſé au fond de la bouteille ? PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

2°. Pourquoi, dans la ſeconde épreuve, l'eau de la Mer n'ayant pu chaſſer le bouchon, & la bouteille étant reſtée exactement fermée, ſe trouve-t-elle cependant pleine d'eau ?

3°. Pourquoi l'eau, entrée dans cette bouteille, ſe trouve-t-elle mouſſeuſe & bouillonnante ?

4°. Pourquoi cette eau ſe trouve-t-elle auſſi ſalée à-peu-près que l'eau marine ordinaire ?

5°. Enfin, pourquoi la bouteille cliſſée caſſe-t-elle dans l'opération ?

Ces problêmes Phyſiques, tout aiſés qu'ils paroiſſent au premier coup d'œil à réſoudre, ont pourtant bien des difficultés, comme on va tâcher de le faire ſentir.

1°. Il paroît très-difficile à concevoir comment une bouteille, bien bouchée, puiſſe être débouchée, à quelque profondeur qu'on la ſuppoſe. Si l'air de la bouteille eût été pompé, & qu'on l'eût ainſi plongée bien vuide d'air, on pourroit dire que la force comprimante de l'eau, devenue ſupérieure à la réſiſtance du bouchon, en cherchant à occuper l'eſpace que l'air a laiſſé vuide dans la bouteille, vient à bout, par cette

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

preſſion, de chaſſer le bouchon au fond de la bouteille ; mais la bouteille étant reſtée pleine d'air, il eſt difficile de concevoir que la preſſion de l'eau ſoit aſſez forte pour vaincre la réſiſtance du bouchon ; c'eſt cependant ce qui eſt arrivé conſtamment.

La ſeconde queſtion paroît, ſans contredit, la plus difficile : comment la bouteille, ſans avoir été vuidée d'air, & étant reſté exactement bouchée, s'eſt-elle pu trouver remplie d'eau ? Car pour que cela ait pu arriver, il a fallu que l'eau de Mer ſe ſoit fait un paſſage par les pores du bouchon, qui étoit neuf, & qu'elle ait eu aſſez de force comprimante pour en chaſſer l'air renfermé, qui devoit lui faire une forte réſiſtance, & qui n'a pu lui-même ſortir, que par les pores de l'eau entrante, ou par ceux du bouchon de liége, que l'eau n'occupoit pas.

La troiſième queſtion eſt liée aux précédentes, & en donne preſque la ſolution ; car cette mouſſe ne pouvoit être que pluſieurs particules d'air mêlées avec celles de l'eau ; & comme ce mêlange s'étoit fait avec une violence réciproque de deux liquides, qui ſe choquent, ſe briſent, s'attenuent, ce bouillonnement étoit une marque du combat récent, & qui ne ceſſa qu'après que chacun des deux agens rivaux eût pu re-

prendre sa place ordinaire ; mais reste toujours à expliquer comment l'eau a pu rester victorieuse dans le systême proposé.

La quatrième aura peut-être paru ou frivole ou puérile : pourquoi l'eau trouvée dans la bouteille retirée de la Mer, quoique le bouchon n'eût point changé de place, pourquoi, dis-je, cette eau s'est-elle trouvée aussi salée que l'eau de Mer ordinaire. C'est la question ; mais comment, dira-t-on, pourroit-elle être autrement que salée, puisque c'est toujours de l'eau de Mer ? Cependant cette question a rapport à deux problêmes Physiques, proposés depuis long-temps, & dont notre expérience peut donner l'éclaircissement.

Le premier est de savoir, si les eaux de la Mer sont également salées à toutes les profondeurs. Il y a des Naturalistes qui ont prétendu que la salure de la Mer ne s'étend que jusqu'à quelques brasses d'immersion. Or, cette expérience démontre le contraire, puisque l'eau marine renfermée dans cette bouteille, sortie d'un fond de plus de quarante brasses, étoit aussi salée, que celle qu'on venoit de puiser à sa superficie.

Le second, qui est d'une conséquence infinie pour la pratique, est de savoir si on ne pourroit pas tirer de l'eau douce de la Mer, en

la faisant filtrer au travers du liége. C'est la découverte prétendue du S^r. P., insérée il y a plusieurs années dans quelques Journaux Littéraires.

Il prit, suivant qu'il le marque, un barril où étoit attachée un ancre; il le fit percer en plusieurs endroits avec une tarrière; les trous furent bouchés avec des bouchons de liége. Il fit pomper tout l'air du barril, après quoi l'ouverture ayant été refermée par une soupape, & le barril plongé en Mer, à quelques brasses, il le fit retirer après quelque espace de temps : on y trouva, après l'avoir ouvert, de bonne eau douce, à ce que dit la relation.

Il ne faut point contester des faits avancés par des personnes respectables; mais j'ai bien de la peine à concilier cette expérience avec la nôtre. Je conçois bien comment l'eau de Mer peut entrer dans un barril préparé comme celui dont nous faisons mention, elle doit même y pénétrer avec facilité, puisqu'elle se glisse bien dans une bouteille accommodée comme la nôtre. Je conçois bien même encore, comment l'eau marine, entrée de cette façon dans le barril, peut être moins amère, moins onctueuse, & peut être même de quelques degrés moins salée, que l'eau de Mer puisée à l'ordinaire. La raison est que l'eau marine, ne pénétrant dans le barril

qu'avec peine par les pores du liége, elle doit se dépouiller d'une partie de sa viscosité, aussi-bien que de quelque portion de ses sels les plus grossiers; mais qu'elle s'en soit dégagée jusqu'au point de devenir potable ! Voilà ce que j'ai peine à me persuader, après avoir vu & expérimenté le contraire dans l'épreuve réitérée de notre bouteille, où l'eau marine, quoiqu'un peu moins amère, ne nous parut pas moins salée qu'à l'ordinaire.

Cependant elle auroit dû l'être moins dans notre bouteille, que dans le barril, pour deux raisons. 1°. Parce que la bouteille n'ayant qu'une entrée unique, & assez étroite par le goulot, & cette unique entrée étant fermée par un seul bouchon bien tappé, admettoit une bien moindre quantité d'eau marine à la fois, que le barril du S^r^. P., qui avoit plusieurs bouchons dans sa circonférence, lesquels devoient fournir plus d'ouvertures à l'eau pour s'y insinuer. 2°. Parce que notre bouteille n'étant point vuidée d'air avant d'être plongée, l'eau marine ne s'y glissant par conséquent qu'avec plus de peine, à cause de la résistance de l'air comprimé, devoit se dépouiller d'autant plus de ses parties visqueuses & salines, ce qui étoit tout le contraire dans le barril : d'où je conclus que cette découverte d'eau de Mer, adoucie par cette fil-

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

tration, eſt plus que douteuſe, & que ſi la tentative dont il eſt queſtion a réuſſi, c'eſt par d'autres moyens, ou d'autres circonſtances que j'ignore. Au reſte, ſi cette expérience d'eau de Mer rendue potable, par un expédient ſi facile, eût été réelle, cette découverte, des plus importantes pour la navigation, ſeroit plus connue & plus pratiquée, & ne ſeroit pas tombée dans l'oubli, où elle eſt depuis ce temps-là.

Enfin, ſur la cinquième & dernière queſtion par rapport au fait de la bouteille cliſſée, on demande pourquoi, & comment cette eſpèce de bouteille caſſe-t-elle dans l'opération expoſée? Cette queſtion paroît d'abord la plus aiſée à réſoudre, & cependant elle n'eſt pas exempte de difficulté. S'il ne s'agiſſoit que de répondre pourquoi elle caſſe plutôt qu'une bouteille à l'Angloiſe, on en donneroit bien aiſément la raiſon, ayant recours, tant à la qualité du verre, plus mince dans ces bouteilles cliſſées, qu'à la différente ſtructure de ces bouteilles; mais il ne s'agit pas ſeulement de cela, il s'agit de prononcer ſur un fait dont l'œil ne peut être témoin, ſavoir comment cette fraction ſe fait au fond de la Mer, ſavoir ſi c'eſt par le dedans, ou par le dehors de la bouteille, c'eſt-à-dire, ſi c'eſt l'eau marine, qui en comprimant extérieurement les plats-côtés de la bou-

teille cliſſée la briſe ainſi, ou ſi en entrant avec violence par le goulot de la bouteille, elle fait éclater les parois intérieurs, trop foibles pour pouvoir ſoutenir cet effort ? PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Si on répond que la rupture ſe fait par le dehors, par la force comprimante de l'eau, à une certaine profondeur; on demande d'où vient à l'eau marine cette force comprimante, capable de briſer une bouteille qui n'eſt comprimée qu'également; ſi la bouteille étoit vuide d'air, la rupture devroit arriver ſans difficulté, comme elle arrive toutes les fois qu'on veut boire à même d'une bouteille cliſſée, qui n'eſt qu'à moitié pleine : ſitôt qu'on a embouché la bouteille, & qu'on commence à attirer la liqueur par le goulot, la bouteille caſſe : la raiſon en eſt Phyſique, parce que dans cette ſituation, la plus grande partie de la bouteille reſtant vuide d'air, la force de l'air extérieur, qui la preſſe par les plats-côtés, devenue ſupérieure, la briſe infalliblement; mais il n'en eſt pas de même dans l'expérience propoſée, parce que la bouteille reſte pleine d'air, & que par conſéquent cet air eſt ſuffiſant pour ſoutenir par le dedans, les parois de la bouteille contre la preſſion de l'eau, à quelque profondeur qu'on la ſuppoſe, pourvu que la preſſion ſoit toujours égale. Il paroît donc, comme impoſſible, que

la fraction se fasse par le dehors ; reste donc qu'elle se fasse par le dedans, ce qui me paroît encore plus impossible.

Car cette fraction ne peut se faire, que parce que l'eau marine ayant enfoncé le bouchon, entre avec violence dans la bouteille, & que les plats-côtés ne se trouvant pas capables de soutenir le choc, cédent & volent en éclats. Mais comment cela peut-il arriver, puisque l'eau marine, qui environne extérieurement la bouteille, oppose par le dehors une force majeure, ou du moins suffisante pour résister ? Comment donc celle du dedans devient-elle supérieure & victorieuse ? Telles sont les difficultés que je me contente d'exposer.

Ne seroit-ce point une conjecture trop hasardée que d'avancer, que l'air renfermé dans les bouteilles, souffre une raréfaction, ou quelque chose de semblable, à un certain degré de profondeur dans la Mer, tel qu'est celui de 40 brasses ; car on observera qu'à 30 brasses il ne s'est rien passé, & que la bouteille n'y souffre aucune altération ; qu'en conséquence une grande partie de l'air enfermé dans ces bouteilles, s'échappe par les pores des bouchons de liége qui en a beaucoup ; & qu'alors l'eau de la Mer, pressée par le poids de l'atmosphère de l'air, qui pèse sur toute sa surface, agissant à

ſon tour ſur les bouchons, & trouvant moins de réſiſtance depuis que l'air en eſt ſorti, les chaſſe au-dedans, & y entre pour occuper la place qui ſe trouve vuide?

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Ce ſeroit-là une clef très-aiſée, & fort ſimple, pour donner la ſolution de tous les Problêmes propoſés; mais cette fermentation des eaux de la Mer eſt-elle une choſe probable? Qu'eſt-ce qui pourroit cauſer cette fermentation, qui ſeroit la cauſe de la raréfaction dans ce degré de profondeur aſſigné? Les eaux de la Mer y ſeroient-elles plus chaudes qu'à quelques braſſes de la ſuperficie? Si cette fermentation eſt déjà ſi ſenſible à 40 braſſes, comment doit-elle être à cent? Et qu'eſt-ce que cent braſſes de profondeur en haute Mer, en comparaiſon du fond? C'eſt ici que le ſyſtême de la peſanteur univerſelle, & de l'exiſtence du feu central, ſeroit d'une extrême utilité, pour aider à la ſolution de ces difficultés. Les Philoſophes en décideront, & c'eſt à ce Tribunal qu'on porte aujourd'hui ce Problême, dont on ſouhaiteroit avoir l'éclairciſſement.



ARTICLE VIII.

Moyens aiſés de tenter le deſſalement de l'eau marine, en réponſe au Problême précédent; par le P. Castel, Jéſ.

J'ai lu avec plaiſir ce Problême, parce qu'il eſt propoſé avec eſprit, & que d'ailleurs la matiere eſt intéreſſante. Rien ne ſeroit plus commode pour les navigateurs, que de pouvoir deſſaler l'eau de la Mer, en laiſſant tomber ſimplement au fond une bouteille vuide qui ſe rempliroit d'eau douce en ſe filtrant au travers d'un bouchon de liége.

J'ai toujours douté de cette filtration. Mais comme une infinité de choſes ſont poſſibles en Phyſique à notre inſçu, & qu'on n'aime pas à nier des faits atteſtés, j'ai été fort ſatisfait de voir, dans la nouvelle expérience, l'eau de la Mer pénétrer le bouchon de liége, & remplir preſque la bouteille, ſans ſe filtrer, ſans ſe deſſaler au moins. J'aurois encore mieux aimé voir l'eau deſſalée; car ce ſeroit un vrai bien; mais il faut aimer le vrai & le bien, tel qu'il eſt.

Cependant une expérience ne décidant abſolument rien en Phyſique, & un fait contraire

ne démentant pas toujours aſſez un fait atteſté, & tel liége pouvant filtrer, & tel autre avoir des pores plus ouverts, & ne pas filtrer ; je ſouhaiterois fort de voir refaire ces expériences, à cauſe du but utile qu'elles ont. Et d'ailleurs la nouvelle obſervation de l'eau rendue mouſſeuſe, intéreſſe la Phyſique, par la grande condenſation que l'air renfermé dans la bouteille ſouffre dans cette opération.

Mais ce n'eſt que de ſiècle en ſiècle qu'il reparoît quelqu'un, qui avec la curioſité d'éclaircir des faits de cette nature, ſe trouve en avoir la commodité & l'intelligence néceſſaire. Il faut être en Mer, en haute Mer, & jouir d'un calme qui dure quelque temps. Les expériences capables de perfectionner la Phyſique, doivent être faciles à faire & à répéter à tout moment, & preſque par toutes ſortes de mains.

Ce goût pour les obſervations faciles, m'a fait penſer à tranſporter ſur la terre la poſſibilité de faire l'expérience en queſtion. La Mer paroît difficile à remplacer ; mais elle n'eſt ici néceſſaire, que parce qu'il faut de l'eau marine, & qu'il en faut à une certaine profondeur. L'eau marine, bien analyſée, n'eſt que de l'eau ordinaire avec un certain mêlange aſſez intime de ſel, & de quelque choſe de bitumineux, de ſulfureux, d'onctueux. Juſques-là il n'y a rien

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

d'impossible, & l'on peut se procurer une eau marine factice qu'on peut essayer de filtrer, sauf à finir cette recherche par une eau marine naturelle, lorsqu'on aura réussi sur l'artificielle.

Pour ce qui est de la profondeur de la Mer; il paroît difficile d'y suppléer; mais la pensée supplée à bien des choses. La profondeur de la Mer n'a ici d'autre emploi, ni d'autre vertu, que de former une colonne d'eau bien pesante, & par-là uniquement capable de briser une bouteille clissée, plate & mince, ou d'enfoncer le bouchon dans une bouteille ronde & forte, dont le goulot peut le laisser entrer; ou enfin lorsque la bouteille & le bouchon tiennent ferme, d'élargir les pores du bouchon, & de forcer l'eau d'y entrer, en comprimant même fortement, & réduisant comme à rien l'air qui remplit la bouteille.

L'Auteur ingénieux du Problême, fait l'honneur à mon systême, sur la pesanteur universelle qui cause le feu central, de croire qu'il y a quelque influence de ce systême, & de ce feu dans ce phénomène de l'air raréfié de la bouteille, & de la mousse que cause à l'eau filtrée cet air raréfié.

Je lui suis fort obligé de la bonne opinion qu'il a de mon systême. Mais je ne suis esclave; Dieu merci, que du vrai. Or, je ne vois pas

qu'il y ait ici aucune raréfaction de l'air de la bouteille ; je le crois au contraire excessivement condensé , & que c'est de cette condensation extraordinaire de l'air entremêlé dans l'eau que naît sa mousse ; l'air condensé se raréfiant dès qu'il en a la liberté.

Car je ne saurois non plus souscrire à ce que dit l'Auteur, que l'air sort par les pores du liége avant ou à mesure que l'eau entre dans la bouteille : soit, 1°. parce que l'air ne pénètre pas le liége ; soit, 2°. parce qu'on ne voit jamais l'eau & l'air passer en même temps, l'un pour entrer, & l'autre pour sortir, par des goulots de bouteille tant soit peu étroits, quoique mille & cent mille fois plus larges que les pores du liége.

Je reviens donc aux épreuves & aux observations qu'on pourroit faire de cela même, en adaptant au col d'une bouteille très-forte, & de fer même s'il le falloit, un tuyau, ou vaisseau de matière tout-à-fait forte, qu'on rempliroit d'eau préparée , & qu'on comprimeroit avec un piston, jusqu'à égaler le poids & la pression d'une colonne d'eau de 40 & de 100 brasses, pour forcer l'eau à se filtrer au travers du liége , ou de toute autre matière qu'on pourroit essayer.

Car il n'y a sortes d'expériences qu'on ne pût tenter sans sortir de son laboratoire, & d'ex-

périences allant au fait du deſſalement de l'eau marine, ou de la dépuration de toutes ſortes d'eaux & de liqueurs; & cela en ſe donnant même le plaiſir, que la profondeur de la Mer nous refuſe, de voir l'eau pénétrer le liége, & entrer dans la bouteille, ſans doute par de petits jets détachés, & de vérifier ſi l'air en ſort en effet, ce que je ne crois pas; ſuppoſé du reſte qu'on puiſſe s'y ſervir d'une bouteille de verre fort, mais tranſparent.

Je ne dis pas qu'abſolument on ne puiſſe voir ſortir quelques bulles d'air du liége, à meſure que l'eau s'y inſinue; mais d'un air tiré du bouchon même, & qui n'a rien de commun avec celui de la bouteille. Pour bien faire, il faudroit s'y ſervir d'un liége déjà trempé dans l'eau & bien imbibé. Mais comme j'ai dit, à la place du liége, on peut mettre un bouchon de bois ou de toute autre ſorte de matière poreuſe qu'on voudra. On peut auſſi au-deſſus du bouchon mettre du ſable lavé, des cendres lavées, des terres, des linges en telle épaiſſeur & diſpoſition que le génie de l'Artiſte imaginera.

Outre cette manière, j'en ai tenté autrefois quelques autres pour le deſſalement en queſtion. Je ne dirai pas qu'elles m'aient réuſſi. Rien ne réuſſit une première fois, & je ne ſuis point Artiſte, ſi ce n'eſt d'idée & de ſpéculation. Un

homme ne peut rien faire tout seul ; mais il faut que celui qui penſe, ſoumette ſa penſée à celui qui opère. Les habiles Artiſtes ne manquent pas dans notre ſiècle. PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Je me ſuis donc une fois aviſé, pour deſſaler de l'eau ſalée, de la ſaler davantage, juſqu'à en former une eſpèce de boue avec du ſel groſſièrement pilé. La diſtillation douce & lente de cette boue donna, à mon gré, & au gré de quelques demi-connoiſſeurs, une eau à-peu-près aſſez douce ; mais que je ne voudrois pas abſolument donner pour tout-à-fait deſſalée.

L'eſprit de ce procédé, qui paroîtra contradictoire à des eſprits non chymiſtes, & peut-être à des Chymiſtes auſſi à qui je le ſoumets, eſt de rendre le ſel de l'eau marine un peu plus groſſier & peſant, en le liant à un ſel moins ſubtil. Car à force de ſéjourner dans la Mer, d'y être agité & battu des vagues, & d'être échauffé du Soleil & des feux ſouterrains, le ſel marin eſt très-diviſé, très-ſubtil, & très-incorporé avec l'eau marine. Il monte donc toujours un peu dans la diſtillation.

Lorſqu'on fait donc fondre un nouveau ſel dans cette eau, ce nouveau ſel, qui n'eſt jamais ſi diviſé, ſi atténué, ſi bien incorporé, attire à ſoi le ſel naturel de l'eau marine, s'unit à lui, & ils forment enſemble des corpuſcules

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

plus groſſiers, & moins incorporés avec les pures molécules de l'eau, & ils s'en détachent plus facilement; car chacun attire ſon ſemblable, & s'aſſocie à lui; & les ſels ſont tout ce qu'il y a de plus attractif, & de plus propre à s'unir en molécules groſſières, que leur peſanteur détache aiſément, ſur-tout de l'eau qui eſt gliſſante, & qui ſe dérobe à un corps roide comme celui-là.

Une ſeconde manière, au lieu d'augmenter la ſalure de l'eau marine, eſt d'en augmenter le bitume, le ſoufre. Les ſoufres enveloppent & coagulent les ſels; & l'on trouveroit peut-être tel ſoufre, tel bitume, telle graiſſe, telle huile, tel ſavon même, telle gomme, qui étant bien brouillée avec l'eau marine, la dépouilleroit tout d'un coup, ou à la longue, de ſon ſel, de ſon âcreté, de ſon amertume, ſans, ou avec la diſtillation.

Une troiſième façon, eſt de faire une pâte de poudre de brique, de terre glaiſe, ou de telle autre terre ou matière ſèche ou humide que l'on voudra, délayée avec de l'eau de Mer, de les bien amalgamer, bien incorporer, & puis de les diſtiller à la façon ordinaire des Chymiſtes. On pourroit de ces trois façons n'en faire qu'une, & trouver tel mêlange de terres, de ſels, de ſoufres, qui abſorberoient le ſel, & le bitume de l'eau marine. On pourroit la

faire

faire bouillir avec des herbes, des bois, des terres, &c. qui l'adouciroient, ou la disposeroient à s'adoucir dans la distillation. PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

On pourroit distiller d'abord l'eau de Mer à l'ordinaire, & la dégager de la plus grande partie de son sel, & puis mêler quelque chose avec cette eau qui en tempéreroit la petite salure & l'amertume qui lui reste; on la mettroit en état de la perdre tout-à-fait dans une seconde distillation.

J'ai vu réussir un procédé fort simple : je faisois bouillir de l'eau salée dans un chaudron, A un pied de distance au-dessus, je mettois un linge assez serré qui recevoit immédiatement la fumée, & en laissoit transpirer une plus fine, qui s'attachoit à un linge posé un demi-pied au-dessus. On exprimoit les deux linges. L'eau du premier étoit sensiblement salée, celle du second ne l'étoit point, ou presque point. Elle avoit même un goût fort insipide de linge. Je suis persuadé qu'on s'en seroit désaltéré.

Rien ne seroit plus simple. On mettroit sur une chaudière une caisse ou espèce de tambour avec deux, trois, quatre, cinq, six linges tendus à quelque distance les uns des autres. Avec un peu de façon on en feroit un vrai alembic, avec un bec à la portée du linge le plus élevé. Je ne crois pas cette manière in-

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

différente dans sa grande simplicité. Les linges suppléroient à la hauteur de l'alembic. Car avec un alembic fort haut, on ne doute pas qu'on ne tirât de l'eau douce de l'eau marine, puisque le Soleil l'attire telle à la hauteur des nuages, qui nous la rendent sans aucune salure ni amertume. Il n'y à pas de serpentin qui y atteignît ou y suppléât.

ARTICLE IX.

LETTRE au sujet du même Problême précédent.

IL m'a semblé, Monsieur, que certaines questions proposées par un Voyageur Anonyme, sous le titre de *Problême Physique*, ne sont pas difficiles à résoudre. Je prends donc la liberté de vous écrire en peu de mots ce que j'en pense.

Je commence par la dernière question. La bouteille platte n'ayant pas une figure propre à faire une résistance égale de tous côtés, ce que l'Anonyme lui même a bien compris, a dû, quoique pleine d'air, être cassée, lorsqu'elle est parvenue à une certaine profondeur dans la Mer, parce que la pression qu'elle souffroit par dehors étoit plus grande que la pression contraire, exercée par l'air qu'elle renfermoit. Car

celle-là, (& c'eſt le point déciſif,) celle-là étoit compoſée d'un poids proportionnel à celui de la colonne d'eau qui étoit au-deſſus de la bouteillée plongée, & d'un autre poids proportionnel à celui d'une colonne de l'athmoſphère peſant ſur la ſurface de la Mer. Mais la ſeconde n'étoit produite que par le reſſort de l'air contenu dans la bouteille : & ce reſſort, qui n'avoit été bandé que par le ſeul poids de l'athmoſphère, ne pouvoit réagir que comme auroit fait ce poids. Ainſi, la preſſion extérieure, ſoufferte par la bouteille, excédoit la preſſion oppoſée de toute la quantité du poids de l'eau, ſupérieure à la bouteille ; & les parois de cette bouteille étoient violentés de la même manière que ſi cette bouteille, étant vuide d'air, eût été plongée à la même profondeur dans de l'eau, non expoſée à la preſſion de l'athmoſphère, ou qu'elle eût été miſe dans un air condenſé juſqu'à un certain point.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Le Voyageur s'eſt trompé, en jugeant que cette dernière épreuve diffère eſſentiellement de celle qu'il a faite. Il s'imagine que l'air contenu dans la bouteille eſt ſuffiſant pour en ſoutenir les parois par le dedans, contre la preſſion de l'eau, à quelque profondeur qu'on la ſuppoſe, *pourvu que la preſſion ſoit toujours égale.*

Mais il y a dans cette condition ſuppoſée une équivoque. Il eſt vrai que les preſſions exercées par l'eau, ſur différentes parties de la bouteille, ſont à-peu-près égales : mais c'eſt ce qui contribue à caſſer la bouteille, parce qu'elle n'eſt pas capable de faire une réſiſtance égale de toutes parts à cette preſſion extérieure, qui eſt certainement plus grande que la réaction faite par l'air du dedans.

Si une foible aſpiration, faite à deſſein, ou bien par mégarde par un buveur mal-adroit, qui embouche tout le goulot d'une bouteille platte, met aſſez d'inégalité entre les compreſſions, exercées par l'air extérieur & par l'air intérieur ſur les parois de cette bouteille, pour qu'elle en ſoit briſée, on peut juger qu'il n'étoit pas néceſſaire que le Voyageur de Nantes fît deſcendre la bouteille platte pleine d'air, juſqu'à quarante braſſes, pour la faire caſſer. S'il veut réitérer cette expérience, il peut, ſans aller en haute Mer, & ſans ſortir de ſa Ville, caſſer autant de bouteilles plattes qu'il voudra, en les plongeant dans l'eau de la Loire ou d'un puits. Une braſſe de profondeur, & moins encore, pourra ſuffire à cette épreuve, ſi les bouteilles ſont fort minces, comme le ſont les petites phioles des Droguiſtes. Le Voyageur pourra même tenter cette expérience dans l'eau, dont

il aura fait remplir une futaille un peu haute, & examiner si la bouteille casse, ou non, de dehors en dedans. PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Mais, quand il ne pourroit suivre la bouteille de la vue, il peut connoître à quelle profondeur la fracture se fera. Il faut pour cela qu'il joigne à la bouteille une masse de plomb, plus pesante que le volume d'eau que la bouteille contiendroit, d'un cinquième ou d'un sixième seulement; en sorte que cet assemblage, étant plongé dans l'eau, y ait un petit poids relatif; car au moment où la bouteille, en se cassant, laissera échapper l'air qu'elle contenoit, & qui soutenoit la plus grande partie de la masse de plomb, on commencera à sentir le poids de cette masse, par l'entremise de la ligne à laquelle elle sera attachée.

La première question ne m'arrêtera pas beaucoup après ce que je viens de dire. Le bouchon de la bouteille ronde & forte, qui a été plongée dans la Mer, à une profondeur de quarante brasses, a été chassé dans la bouteille, parce que l'air qu'elle contenoit, contre-balançoit seulement la pression exercée médiatement par l'athmosphère, sur le dehors de la bouteille & du bouchon. Ainsi, le bouchon demeuroit poussé sans opposition directement par le poids énorme de toute une colonne d'eau de quarante

brasses. Ce poids, en mettant environ trente-un pieds pour la hauteur de l'eau salée, qui feroit équilibre dans un tuyau de pompe avec la pression de l'athmosphère, revient à-peu-près, si la brasse marine est de cinq pieds, à un total six fois & demie plus grand que le poids d'une colonne de l'athmosphère.

L'Anonyme paroît supposer que l'air est capable de faire une résistance indéfinie. Mais il faut pour cela qu'il soit condensé à proportion. Tant qu'il ne change pas sensiblement de volume, il ne fait qu'une résistance déterminée. Les Physiciens n'ignorent pas que l'air renfermé obéit à la moindre augmentation de pression, & se condense à proportion de la pression, lorsqu'il ne peut s'échapper. Qu'on plonge dans l'eau quelque vaisseau ouvert & renversé : l'eau y entre, & resserre d'autant l'air, à mesure qu'on enfonce ce vaisseau. C'est pourquoi certaine cloche, inventée pour aller dans la Mer, soit afin d'en visiter le fonds à loisir & à l'aise, soit afin d'y chercher les choses submergées, ne peut pas servir pour telle profondeur que l'on voudroit. Qu'un plongeur descende plus ou moins avant dans l'eau, il y éprouve sur sa poitrine une pression plus ou moins grande & incommode, parce que l'air, contenu dans cette capacité, ne peut seul en soutenir l'édifice. Si

le plongeur pouvoit, en entrant dans l'eau, appliquer exactement à sa bouche l'orifice d'une vessie remplie d'air, à mesure qu'il descendroit, cet air se condenseroit, & passeroit dans ses poumons ; ce qui diminueroit peut-être beaucoup le mal qu'il souffre ordinairement.

PHYSIQUE, CHYMIE, MECHANIQUE, &c.

Comment est-il arrivé, dans une autre expérience, que la même bouteille ayant été bouchée avec un liége plus gros que dans la précédente, & ayant été descendue à la profondeur de quarante brasses, a été remplie d'eau, sans que son bouchon parût avoir été déplacé ? C'est ainsi que la seconde question auroit dû être proposée. Le Voyageur s'est ôté à lui-même le moyen de la bien résoudre, en supposant expressément que la bouteille étoit restée exactement fermée pendant tout le temps de l'expérience ; & il est réduit à conjecturer que l'eau a pénétré dans la bouteille au travers des pores du liége.

Pour moi, je ne nie pas absolument que l'eau ne puisse passer au travers du liége. Je sais qu'elle suinte au travers des vaisseaux de terre cuite, d'une certaine espèce, dont le grain paroît cependant très-fin. Je sais que l'eau, violemment comprimée dans des vaisseaux de divers métaux, se fait des issues imperceptibles au travers de leurs parois. Je sais encore que le liége est sujet à se resserrer en se desséchant, & à se renfler en

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

s'humectant : (c'eſt pour cela qu'on obſerve de ne pas tenir debout les flacons pleins de vin, dans la crainte qu'il ne s'évente à la longue, nonobſtant les bouchons.) Ainſi, il n'eſt pas impoſſible que le liége tranſmette de l'eau par ſes pores. Mais, ſi cela arrive, ce doit être l'effet lent, & peu conſidérable d'une preſſion médiocre long-temps continuée, & non l'effet d'une preſſion violente de peu de durée. Je ne crois donc pas que, dans l'expérience en queſtion, l'eau ſe ſoit introduite dans la bouteille par les pores du liége. Voici la vraie cauſe du fait ; elle eſt très-ſimple.

On ſait que le liége eſt très-compreſſible ; c'eſt-à-dire, qu'étant chargé par un poids notable, ou fortement preſſé de quelque manière que ce ſoit, il ſe réduit à un volume moindre que celui qu'il avoit avant d'être preſſé. C'eſt cette faculté du liége qui le rend propre à faire des bouchons. On peut donc juger qu'un morceau de liége étant plongé à une grande profondeur, & y ſouffrant une preſſion proportionnée à cette hauteur, eſt comprimé par tous ceux de ſes côtés que l'eau touche, & diminue par conſéquent de volume ſelon telle ou telle dimenſion.

Or, le Voyageur, en faiſant le détail de la préparation de ſon expérience, a obſervé que le

liége dont il avoit bouché ſa bouteille, excédoit de quelque choſe le bord du goulot : *on laiſſa déborder*, dit-il, *ce qui ne pouvoit plus entrer.* Ainſi, la bouteille ayant été plongée dans l'eau, non-ſeulement le bouchon y ſouffrit ſur ſa tête une grande preſſion, qui tendoit à le chaſſer dans la bouteille; mais il ſouffrit encore ſur tout le contour de ſa tranche qui débordoit le goulot, une autre preſſion également grande, qui réduiſoit en tout ſens cette première tranche du bouchon à un diamètre moindre qu'elle ne l'avoit avant d'avoir été miſe dans l'eau. J'ajoute, en me fondant ſur l'évènement, que le diamètre auquel cette tranche a été réduite, a dû, par quelque endroit, être moindre que celui de l'extrêmité du goulot. Or, une telle réduction eut un certain effet qui deviendra ſenſible par l'expérience que voici.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Si on comprime fortement le bout d'un bon liége avec des tenailles non tranchantes, ou avec un étau, on verra que ce n'eſt pas ſeulement la partie du liége ſaiſie par l'inſtrument qui ſera condenſée, mais que la partie adjacente le ſera auſſi, juſqu'à une certaine étendue. Il eſt donc arrivé, lorſque la tranche extérieure du bouchon fut reſſerrée latéralement, que cette condenſation s'étendit dans la tranche voiſine, environnée par la naiſſance du goulot; & que cette

tranche, qui auparavant remplissoit exactement cet orifice, cessa de le toucher par un, ou plusieurs endroits, & s'en écarta un peu; en sorte que l'eau trouva une, ou plusieurs ouvertures naissantes, par où elle commença à s'insinuer entre le bouchon & la surface du goulot. Quelques minces que fussent les lames d'eau qui se glissèrent ainsi, & à quelque peu de profondeur qu'elles fussent parvenues d'abord, elles agissoient latéralement, & comprimoient les parties du bouchon qu'elles touchoient, plus violemment que ces parties ne l'avoient été avant que l'eau pût les toucher. La condensation de ces parties étant donc ainsi augmentée, se communiquoit à des parties un peu plus enfoncées, & les écartoit du goulot; ce qui permettoit à l'eau de pénétrer plus avant, & ainsi de suite. On peut encore concevoir, si l'on veut, que la lame d'eau qui avoit commencé à se glisser entre le bouchon & le goulot, ayant la figure d'un instrument très-aigu, agissoit par sa pointe même, à l'effet de s'ouvrir de moment en moment un espace plus long. Ainsi, l'eau gagnant chemin peu-à-peu, à mesure que le liége cédoit à sa pression, & lui présentoit une nouvelle surface, se fit une ou plusieurs voies pour entrer dans la bouteille. Or, chargée qu'elle étoit par une colonne de quarante brasses, elle

dut couler dans sa capacité avec une très-grande rapidité, aussi-tôt qu'elle se fut fait entrée. Et, quoique le passage fût très-étroit, elle dut remplir en peu de temps la bouteille, à quelque chose près; l'air contenu se condensant cependant, & cédant l'espace à l'eau, à mesure qu'elle entroit.

Il est à propos, avant d'achever cette explication, que je lève une difficulté qu'on pourroit me faire. J'ai dit que la tête du bouchon étoit violemment pressée par une force qui tendoit à l'introduire dans la bouteille, & j'ai ajouté que ce bouchon a été réduit latéralement à un moindre volume : pourquoi donc n'a-t-il pas été chassé dans la bouteille ? Je réponds premièrement qu'il a pu en effet avancer quelque peu dans le goulot. L'Anonyme ne nous dit pas que le corps soit resté précisément dans la même place : il rapporte seulement, qu'*il étoit à-peu-près dans le même état où on l'avoit mis*. Secondement, une du moins de ces deux choses a dû se rencontrer dans l'expérience en question. Ou la figure primitive du bouchon n'étoit pas exactement proportionnelle à celle du goulot, l'un pouvant être bien arrondi dans sa circonférence, & l'autre ne l'être pas : ou bien le bouchon n'étoit pas parfaitement homogène de tous côtés, & n'avoit pas par-tout une égale dispo-

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

ſition à ſe condenſer. Quoi qu'il en ſoit, après que le bouchon fut introduit dans le goulot, & enfoncé autant qu'il le pût être, il n'y étoit pas également ſerré dans ſon contour, & il avoit un, ou pluſieurs endroits plus compreſſibles que les autres. Ainſi, l'eau qui l'environna, & qui ne pouvoit que le preſſer également de toutes parts, trouva ſeulement quelques parties ſur leſquelles ſon action pouvoit avoir de l'effet, quant à la condenſation; & c'eſt le long de ces parties que l'eau ſe fit une voie, pendant que les autres parties demeurant appuyées ſur le goulot, ſoutenoient le bouchon contre l'effort exercé par l'eau ſur ſa tête.

On peut reconnoître maintenant que de légères circonſtances influent beaucoup dans le ſuccès des expériences de l'eſpèce de celle-ci. Si on choiſit une bouteille dont le goulot ſoit plus large à l'entrée qu'au-deſſous, en ſorte qu'un bouchon n'y puiſſe avancer, ſans être conſidérablement reſſerré; &, ſi après l'avoir chaſſé autant qu'on l'aura pu, on raſe à fleur du goulot le liége qui pourroit encore le déborder, & qu'on rempliſſe de cire les petits eſpaces qui pourroient ſe trouver entre le bouchon & le goulot, j'oſe aſſurer qu'on pourra deſcendre cette bouteille dans la Mer, à une profondeur de plus de quarante braſſes, ſans qu'elle s'em-

pliffe d'eau. Si on vouloit tenter cette expérience, il feroit à-propos de fortifier le goulot, en le garniffant d'un anneau de métal, de peur que le bouchon ne le faffe fendre.

Revenons à notre expérience. Tant que la bouteille eft demeurée dans la Mer, à la profondeur, ou au-deffous de la profondeur quelconque, à laquelle elle a commencé à recevoir de l'eau, le paffage a été libre entre le bouchon & le goulot. Mais, comme le liége a quelque reffort, ce paffage a été fermé pendant qu'on retiroit la bouteille, lorfque le liége a ceffé d'être beaucoup preffé par le fluide environnant. Il n'eft donc pas furprenant qu'on ait retrouvé la bouteille exactement bouchée, fans qu'il s'enfuive qu'elle l'a toujours été.

Le paffage étant ouvert, l'eau eft entrée dans la bouteille, jufqu'à ce que l'air qui y étoit renfermé, ait acquis une condenfation proportionnée à la fomme du poids d'une colonne de l'athmofphère, & du poids d'une colonne d'eau de quarante braffes. Or, s'il y a eu plus d'une voie ouverte entre le bouchon & le goulot, ou fi, n'y en ayant qu'une, elle avoit quelque longueur, une partie de l'air de la bouteille a pu en fortir d'un côté, pendant qu'il entroit de l'eau par un autre. Mais, fi la voie d'eau avoit peu d'étendue, tout l'air eft demeuré dans la

bouteille, tant qu'elle eſt reſtée à la profondeur où elle a été remplie d'eau.

Comment, dira-t-on peut-être, de l'air ſi fort comprimé dans la bouteille, ne l'a-t-il point caſſée pendant qu'on la retiroit, ou auſſitôt qu'elle fut retirée, n'y ayant plus alors de preſſion conſidérable ſur le dehors de ce vaiſſeau, qui réſiſtât au reſſort de l'air ? Je réponds d'abord qu'une partie de cet air a dû ſortir peu-à-peu de la bouteille, pendant qu'on la retiroit; en ſortir, dis-je, par la même voie que l'eau y étoit entrée. Or, ſi cela eſt arrivé, l'air qui eſt reſté dans la bouteille, en avoit d'autant moins de reſſort. Mais, quoi qu'il en ſoit, de cette conjecture, il y a une autre choſe à obſerver, qui eſt bien certaine, quoique très-difficile à expliquer ; c'eſt que quand l'air contigu à une liqueur eſt plus comprimé que ne l'étoit d'autre air auquel la liqueur étoit expoſée auparavant, immédiatement ou non, une partie de cet air plus condenſé s'inſinue peu-à-peu dans la liqueur, & s'y diſſout, pour ainſi dire, y perdant ſa forme, & preſque tout ſon volume. Et, ce qu'il y a d'admirable, l'air ainſi diſſous, & bien plus condenſé quelquefois de cette façon, que quand il eſt dans ſa forme ſenſible, eſt privé alors de tout, ou de preſque tout ſon reſſort, ſuivant les circonſtances. Mais auſſi

quand une liqueur a été déchargée d'une partie de la pression qu'elle souffroit, soit qu'il se fasse alors dans les parties propres de la liqueur certains mouvemens qui permettent aux particules dispersées de l'air de se rapprocher, & de se rassembler, soit que cet air restant parfaitement dissous, ait encore quelque degré de ressort; il se forme alors dans la liqueur des bulles plus ou moins nombreuses, & ces bulles ne tardent pas à s'échapper hors de la liqueur.

Ce principe s'applique aisément à l'expérience en question. Pendant le séjour de la bouteille dans la Mer, à la profondeur de quarante brasses, une partie de l'air qu'elle contenoit, s'est dissoute dans l'eau qui y étoit entrée; une autre partie du même air s'est encore dissoute pendant qu'on retiroit la bouteille. Ainsi, l'air qui étoit resté dans sa forme, & qui occupoit dans le goulot un espace d'environ quatre doigts, après que la bouteille fut retirée, s'étoit dilaté, en prenant la place de l'air dissous; & son ressort, n'étant plus bandé au même degré qu'il l'avoit été aussi-tôt que la bouteille fut remplie d'eau, n'étoit pas capable de faire casser ce vaisseau, mais seulement d'en faire sauter le bouchon, après qu'il fut délié. Je conjecture que si le Voyageur eût retiré sa bouteille de l'eau plutôt qu'il ne fit, il auroit pu la trouver cassée

par la violence de l'air, qui n'auroit pas eu assez de temps pour se dissoudre.

Comme j'ai conjecturé d'ailleurs qu'une partie de l'air avoit pu sortir de la bouteille, j'ajoute qu'on pourroit aisément vérifier cet article, en réitérant l'expérience. Il faudroit pour cela appliquer à la bouteille, avant de la plonger, une vessie pleine d'eau destinée à remplir la bouteille; & après avoir retiré le tout, on verroit s'il auroit passé de l'air dans la vessie.

Ce que j'ai dit suffit pour expliquer la troisième question sur la fumée qui sortit de la bouteille, & sur la mousse que fit l'eau qu'on en versa dans un verre. Cette eau ayant été subitement déchargée de la grande pression qu'elle souffroit, une multitude de petites bulles eurent la liberté de s'y former, ainsi qu'il arrive dans les boissons, qui pendant qu'elles étoient en bouteille ont exalté une partie de l'air dont elles étoient intimement pénétrées lors de leur formation, & qui se sont comprimées elles-mêmes sous cet air exhalé le premier. Ce qui leur fait retenir audedans d'elles un autre air tout prêt à s'échapper dès que la liqueur est déchargée de cette pression accidentelle. Je pense, dis-je, que mon explication est suffisante; car un effet particulier est censé expliqué, lorsqu'on le ramène à une cause générale. Je ne crois pas qu'on exige une explication

cation approfondie de la diſſolution de l'air dans les liqueurs, & de ſa reſtitution à ſa forme ſenſible. Les grands Philoſophes eux-mêmes ſeroient fort embarraſſés, s'il leur falloit trouver cette explication; & peut-être ne s'accorderoient-ils pas entre eux dans les conjectures qu'ils pourroient haſarder ſur ce ſujet. PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Quant à la ſalure de l'eau de la bouteille, il ne peut pas reſter de difficulté ſur ce point. Je dirai ſeulement que l'on ne peut pas conclure de l'expérience du Voyageur, que la filtration de l'eau marine, au travers du liége, ne ſoit pas propre à l'adoucir.

ARTICLE X.

LETTRE au P. B., Jéſ., ſur un Phénomène électrique.

Ce n'eſt qu'en ſuivant, M. R. P., le conſeil de pluſieurs perſonnes dont j'eſtime le diſcernement, que j'oſe vous parler d'une nouvelle eſpèce de claveſſin, dont j'ai conçu l'idée, & que j'ai commencé à mettre en exécution, de manière à perſuader qu'il n'eſt pas impoſſible de l'exécuter parfaitement. C'eſt un claveſſin électrique : ce nom ſeul ne pourroit-il pas prévenir

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

contre la nouvelle invention ? On a long-temps parlé d'un claveſſin oculaire, & l'on n'eſt jamais parvenu à le voir. Mais celui dont j'ai l'honneur de vous parler, eſt un vrai claveſſin acouſtique, qu'on peut entendre, & qui a déjà été entendu. La matière électrique en eſt l'ame, comme l'air eſt celle de l'orgue. Le globe tient la place du ſoufflet, & le conducteur du porte-vent.

Dans l'orgue, le clavier eſt comme un frein, avec lequel on modère l'action de l'air : j'ai impoſé le même frein à la matière électrique, malgré ſa ſubtilité & ſon agilité. L'air enfermé dans les ſommiers de l'orgue, y gémit juſqu'à ce que l'Organiſte, comme un autre Eole, lui ouvre les portes de ſa priſon. S'il écartoit en même temps toutes les barrières qui l'arrêtent, ce ſeroit une confuſion & un déſordre affreux ; mais il ſait lui donner, avec diſcernement, différentes iſſues. La matière électrique demeure ainſi comme captive, & frémit inutilement autour des timbres du nouveau claveſſin, juſqu'à ce qu'on lui donne la liberté en abaiſſant les touches : elle s'échappe alors avec la plus grande vîteſſe ; mais elle ceſſe d'agir auſſi-tôt que les touches ſont relevées. Au reſte, M. R. P., il eſt auſſi difficile de concevoir la conſtruction de ce nouvel inſtrument que celle de l'orgue, à moins qu'on ne l'ait vue. Je tâcherai cepen-

dant d'en donner l'idée la plus claire qu'il sera possible.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Une verge de fer, isolée sur des cordons de soie, porte des timbres de différentes grosseurs pour les différens tons : il faut deux timbres à l'unisson pour un seul ton. L'un est suspendu à la verge de fer par un fil d'archal, & l'autre par un cordon de soie. Le battant, suspendu à un fil de soie, tombe entre deux. Du timbre soutenu par un cordon de soie, descend un fil d'archal, dont l'extrémité est fixée en bas par un autre cordon, & se termine en anneau pour recevoir un petit levier de fer, lequel repose sur une verge de fer isolée. Cela étant ainsi, le timbre suspendu par un fil d'archal, est électrisé par la verge de fer qui le porte ; & l'autre, qui est suspendu à cette verge par un cordon de soie, est électrisé par l'autre verge de fer, sur laquelle repose le petit levier. En abaissant une touche, j'élève ce levier, & je le fais toucher à une autre verge non isolée : dans le même instant, le battant se met en mouvement, & frappe les deux timbres avec tant de vîtesse, qu'il n'en résulte qu'un son ondulé, ou qui imite, à-peu-près, l'effet du tremblant-fort de l'orgue. Aussitôt que le levier tombe sur la verge électrisée, le battant s'arrête : ainsi, chaque touche répondant à son levier, & chaque levier à son tim-

bre, on peut jouer tous les airs comme sur un autre clavessin ou sur une orgue.

Cette espèce de clavessin a même un avantage que n'ont pas les autres, & qui lui est commun avec l'orgue. C'est qu'au lieu que, dans les clavessins ordinaires, le son ne persévère qu'en s'affoiblissant, il conserve toute sa force dans l'orgue & dans le clavessin électrique, tandis qu'on laisse le doigt sur la touche. J'ai mis à part deux timbres, dont l'un communique au conducteur par un fil d'archal, & l'autre y est attaché avec un cordon de soie. Le battant, également isolé, tombe entre deux; il se met en mouvement quand on commence à frotter le globe, & s'arrête après un certain nombre de tours de la roue. Il avertit ainsi qu'il y a assez d'électricité pour toucher le clavessin : on peut alors jouer la plus grande pièce, sans frotter davantage le globe. Quand l'électricité est considérablement affoiblie, les deux timbres, dont je viens de parler, en donnent encore l'avertissement : il faut recommencer à tourner la roue. Quand on touche le clavessin dans l'obscurité, il est, en quelque sorte, oculaire & acoustique, puisque les yeux y sont agréablement surpris par des étincelles brillantes qui éclatent à chaque son, & qui ressemblent à des petites étoiles errantes.

Permettez-moi, M. R. P., d'expliquer à présent, le plus brièvement qu'il est possible, le méchanisme & le jeu de ce nouvel instrument. J'ose d'abord renverser toutes les idées qu'on a eues jusqu'ici sur l'électricité. Fondé sur l'expérience, je crois devoir appeller électrique par communication les corps qu'on a appellés électriques par eux-mêmes, & électriques par eux-mêmes ceux qu'on a appellés électriques par communication. La seule expérience de Leyde prouve assez que le verre est fortement électrique par communication. Un tuyau de verre, un bâton de cire d'Espagne, ou de soufre, ou de résine, appuyé un instant sur le conducteur, devient très-sensiblement électrique. Je puis donc d'abord assurer que ces corps sont électriques par communication; mais je prouve encore qu'ils ne le sont pas autrement. Je frotte deux bâtons de cire d'Espagne ou de soufre l'un contre l'autre; ils ne deviennent pas électriques. De-là je conclus que ces sortes de corps ne le deviennent pas précisément par le frottement. Mais si, après les avoir ainsi frottés l'un contre l'autre, je les applique un instant sur ma main, ou si je les y fais passer une seule fois très-légèrement, ils deviennent sensiblement électriques. Je leur ai donc communiqué de l'électricité. Je suis donc électrique par moi-même, & eux par

PHYSIQUE
CHYMIE,
MÉCHANIQUE, &c.

communication. Je ferois trop long, si je voulois rapporter toutes les expériences qui établissent solidement ce principe.

Mais en l'admettant, quel doit être le mouvement de la matière électrique ? Qu'arrive-t-il quand je frotte un globe ? Ma matière électrique trouvant un libre passage dans ses pores dilatés, s'y porte & s'y insinue. Mais elle rencontre la résistance de l'air intérieur du globe, & suivant les loix du mouvement dans les corps élastiques, elle se réfléchit, & est encore repoussée vers le globe par la résistance & le ressort de l'air extérieur. De même la matière électrique du conducteur se porte vers le globe, & s'en éloigne alternativement. Celui qui frotte le globe n'étant pas isolé, reçoit des corps environnans, autant de matière électrique qu'il en a communiqué au globe, & par conséquent celle qui réside dans son corps étant toujours dans le même état de compression ne peut être mise en mouvement. Je ne dis donc pas avec quelques Physiciens que le conducteur est électrisé, quand le globe lui ayant communiqué plus de matière électrique qu'il n'en peut contenir, le surplus s'accumule autour de sa surface, parce qu'en disant cela, je ne trouve pas le moyen d'expliquer le premier & le plus simple des phénomènes électriques, qui est l'attraction. Je pré-

fente ma main pleine de fon au conducteur : fa matière électrique, repouffée par le globe, vient frapper celle de ma main & la comprime. Cette matière comprimée fe débande, fe réfléchit, & entraîne avec elle vers le conducteur le fon qu'elle trouve fur fon paffage ; ce fon eft renvoyé auffi-tôt par la matière réfléchie du conducteur, & il eft ainfi attiré & repouffé alternativement.

Venons maintenant à l'explication du claveffin, & d'abord à celle de l'expérience des deux timbres qui avertiffent de la préfence & de l'abfence de l'électricité. Quand on commence à frotter le globe, le battant fe met en mouvement. La matière électrique du conducteur, & par conféquent celle du timbre qui y communique par un fil d'archal, fe porte vers le globe ; mais celle du battant & de l'autre timbre qui font ifolés, demeure encore en repos. Le courant de cette matière étant donc repouffé à la rencontre du globe, vient heurter celle du battant avec tant de rapidité, qu'elle le pouffe contre l'autre timbre. La matière électrique de celui-ci étant comprimée par le choc du courant électrique, fe débande & renvoie le battant à fon voifin qui le lui renvoie à fon tour, & ainfi alternativement jufqu'à ce que toute la matière électrique du conducteur, des deux

timbres & du battant ne forme plus qu'un ſeul courant qui ſe porte vers le globe, & s'en éloigne par un mouvement uniforme, en paſſant librement par les pores de ces corps. Le battant demeure donc en repos, & c'eſt l'avertiſſement d'une électricité aſſez forte pour toucher le claveſſin. Mais lorſque le mouvement de la matière électrique eſt conſidérablement affoibli, le battant recommence ſon jeu, parce que le mouvement ſe perd plutôt dans le battant & dans le timbre qui ſont iſolés, que dans l'autre timbre qui communique au conducteur par un fil d'archal. Cela n'a pas beſoin de preuve : on peut donc appliquer aiſément à ce phénomène l'explication que nous venons de donner du premier.

Tandis qu'on ne touche point au clavier, les battans demeurent immobiles entre leurs timbres, parce que la matière électrique des battans, des timbres, de la verge de fer qui les ſoutient, & du conducteur, ne forme qu'un ſeul courant. Mais en abaiſſant une touche, j'ôte le levier qui lui répond de deſſus la verge électriſée, & je le fais toucher à une autre verge non iſolée. La matière électrique de cette verge étant donc comprimée par le choc de celle du levier, ſe débande, & ſe réfléchit dans le levier même : il ſe forme donc auſſi-tôt dans ce levier,

dans le fil d'archal & dans le timbre qui y communique, un courant particulier qui vient heurter le battant, & le pouſſe contre l'autre timbre, dont il eſt à l'inſtant repouſſé. PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Pour bien comprendre ceci, ſouvenons-nous que le globe n'eſt électrique que par communication; que par conſéquent la matière électrique du conducteur, & de tout ce qui y touche ſe porte vers le globe; que ſi le conducteur n'étoit pas iſolé ſur des corps non électriques, & qui ne peuvent lui fournir une nouvelle matière à la place de celle qu'il a communiquée au globe, celle qui réſideroit dans lui étant toujours dans le même état de compreſſion, ne pourroit être miſe en mouvement. Lors donc que j'abaiſſe une touche, j'approche le levier qui y tient, d'une verge de fer non iſolée, & qui, étant électrique par elle-même, fournit ou levier, & par conſéquent au fil d'archal & au timbre qui y répond, une nouvelle matière; le timbre en fournit au battant dont il eſt voiſin; le battant va la porter à l'autre timbre, & comme par le mouvement de la matière électrique, tel que nous venons de l'expliquer, le battant eſt néceſſairement pouſſé & repouſſé alternativement d'un timbre à l'autre, il puiſe, pour ainſi dire, continuellement la matière électrique dans le premier, pour la donner au ſecond,

tant que le levier touche à la verge de fer non iſolée ; mais auſſi-tôt qu'il retombe ſur celle qui eſt électriſée, le battant s'arrête, parce que la matière élêctrique eſt rétablie dans ſon premier équilibre. J'aurois ſouhaité, M. R. P., expoſer plus brièvement & plus clairement ce peu de réflexions ſur le mouvement de la matière électrique. J'eſpère que vous voudrez bien excuſer ce qu'il y aura de moins clair dans ma lettre, à cauſe de l'obſcurité du ſujet. J'ai l'honneur d'être, &c.

ARTICLE XI.

SECONDE Lettre au P. B., Jéſ., ſur un Phénomène Electrique.

JE crois, mon R. P., cette ſeconde Lettre néceſſaire pour éclaircir quelques points qui demandent une explication détaillée. J'en ſuis d'autant plus perſuadé, que quelques perſonnes m'ont paru douter de la nouveauté du claveſſin électrique.

On ſe rappelle, en liſant la deſcription que j'en ai faite, la vieille expérience des deux cloches qu'on fait ſonner continuellement par le moyen de la matière électrique, & l'on peut penſer que le claveſſin électrique n'eſt autre

chose que cette même expérience poussée un peu plus loin : il n'auroit donc plus le prix de la nouveauté. Mais il y a autant de distance, pour le moins, entre le Phénomène des deux cloches & le clavessin, qu'il y en a entre une cloche mise en branle & le carillon de la Samaritaine. Et pour ne pas m'éloigner du parallèle que j'ai fait dans ma première Lettre, du clavessin électrique avec l'orgue, je demande si l'invention de l'orgue devoit paroître ancienne à ceux qui virent le premier instrument de cette espèce, parce qu'on avoit, depuis long-temps, trouvé le moyen de faire raisonner un tuyau en soufflant dedans? Je crois, M. R. P., que la comparaison est juste, & qu'elle peut dissiper les doutes sur la nouveauté du clavessin électrique.

Mais ce nom de clavessin n'est-il pas trop noble? N'aurois je pas dû le nommer carillon électrique? Il est beaucoup plus parfait que le carillon; & j'ai cru même pouvoir avancer qu'il a quelque avantage sur le clavessin ordinaire, en ce qu'il distingue mieux les brèves & les longues. Au reste, si l'on veut absolument un carillon électrique, voici la manière de l'exécuter : il ne faut qu'un timbre pour chaque ton. On le suspendra par un cordon de soie à une verge de fer isolée. Le battant, suspendu à la même verge par un fil de métal, tombera à côté

du timbre à la diſtance de deux ou trois lignes. Ce timbre aura ſon fil d'archal, ſon levier & tout le reſte comme dans le claveſſin. Je ne fais pas une plus longue deſcription de ce carillon, & je me hâte d'établir un peu plus ſolidement ce que j'ai avancé ſur les corps électriques & ſur le mouvement de la matière de l'électricité.

Selon l'idée commune, un globe, devenu électrique ou électriſé par frottement, ſemble communiquer l'électricité au conducteur; & comme ce conducteur eſt iſolé ſur des corps qu'on ſuppoſe n'être pas électriques par communication, l'électricité eſt bornée dans lui ou autour de lui. Mais qu'on demande à ceux qui prétendent que le verre, le ſoufre, &c. ſont électriques par eux-mêmes, & les autres corps par communication, quelle différence ils mettent entre ces deux ſortes de corps, je ne ſais s'ils pourront faire comprendre leur penſée?

« Généralement parlant, *diront quelques-*
» *uns*, dans tous les corps, il y a autant de
» matière électrique qu'ils en peuvent contenir.
» Le verre en eſt tellement pénétré, qu'il
» ſemble qu'elle faſſe ſon eſſence. Si l'on veut
» en donner à la matière commune plus qu'elle
» n'en peut contenir, le ſurplus reſte ſur la
» ſurface. Nous pouvons pomper le fluide élec-
» trique, & le faire ſortir de la matière com-

» mune par le moyen du globe ou du tube. » Quoique les particules de la matière électri- » que se repoussent l'une l'autre, elles sont for- » tement attirées par toute autre matière ; mais » plus fortement par le verre que par les autres » corps ».

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

Ne semble-t-il pas, M. R. P., que nous soyions revenus au siècle de la vieille Physique, où l'on n'expliquoit les phénomènes de l'air ou du feu que par les mots d'*attraction*, de *répulsion*, de *sympathie* & d'*antipathie ?* Suivant ce systême, quand est-ce que le globe communique de la matière électrique ? C'est quand il ne peut plus l'attirer ni la retenir. Le conducteur lui-même n'en souffre pas toujours de plus en plus autour de sa surface : elle s'arrête à un certain point. C'est ainsi que, dans les pompes, la nature n'a horreur du vuide que jusqu'à une certaine hauteur. Mais enfin, puisque tous les corps ont, *dit-on*, autant de matière électrique qu'ils en peuvent contenir, & qu'ils sont une espèce d'éponge pour le fluide électrique, quelle grande différence y a-t-il donc entre les corps qu'on appelle électriques par eux-mêmes, & ceux qu'on appelle électriques par communication ? Le voici : c'est que les uns sont électriques par communication, & les autres par eux-mêmes.

Dira-t-on que cette différence consiste en ce que la matière électrique se meut plus difficilement dans les corps appellés originairement électriques, que dans les autres ? Mais cette idée paroît ne pouvoir s'accotder avec l'expérience. Présentez un morceau de fer au conducteur, vous tirerez une étincelle : pourquoi ? Parce qu'il y a un choc de la matière électrique de ce morceau de fer contre celle du conducteur. Mais celle du morceau de fer n'est pas mise pour cela dans le mouvement électrique ; il n'est pas électrisé ; & vous le présenteriez inutilement à des corps légers, pour les attirer & les repousser. Présentez un tuyau de verre au même conducteur, il n'y aura point d'explosion ; parce que la matière électrique du conducteur ne rencontrant point de matière semblable dans le verre, y entre & s'y meut sans résistance : ce tuyau de verre devient ainsi électrique par communication ; il attire & repousse très-sensiblement les corps légers qu'on lui présente. Les corps qu'on a appellés électriques par eux-mêmes, seroient donc par leur nature absolument dépouillés de matière électrique. C'est ainsi que, selon le systême de Copernic, on seroit tombé dans une grande erreur en jugeant, par le témoignage des sens, que la terre est immobile, & que les astres tournent autour d'elle

Je n'oserois pas, M. R. P., renverser des principes établis depuis la naissance, pour ainsi dire, de l'électricité, si je n'étois fondé sur des expériences souvent réitérées, telles que celles dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans ma première Lettre. Permettez-moi de répandre un peu plus de lumière sur ce que j'ai dit du mouvement de la matière électrique. Le globe étant électrique par communication, & la main qui le frotte l'étant par elle-même, il est naturel de penser que la matière électrique de la main s'insinue dans les pores du globe. Or, le globe peut être supposé massif ou creux, plein ou vuide d'air. S'il est massif, les globules électriques, qui se sont insinués dans ses pores, ne peuvent pas manquer de rencontrer les parties solides du verre, de se comprimer par le choc, de se débander aussi-tôt, & de se réfléchir hors du globe. Mais ils rencontrent alors la résistance de l'air qui environne le globe, & ils y sont par conséquent de nouveau repoussés. Si le globe est creux & plein d'air, les globules électriques pénètrent pour la plupart jusqu'à cet air intérieur, le compriment & en sont comprimés, se débandent & se réfléchissent hors du globe, & y sont encore repoussés par l'air extérieur. Si le globe est vuidé d'air, les globules électriques n'y trouvant aucune résistance, s'y portent abondam-

Physique, Chymie, Méchanique, &c.

ment, & ne ſe réfléchiſſent point au-dehors; ainſi, ce globe ne produit aucun effet à l'extérieur, ce qui eſt conſtant par l'expérience.

Voyons à préſent ce qui doit arriver au conducteur. Les Globules électriques, ſe réfléchiſſant au-dehors du globe par le choc & par la réſiſtance de l'air intérieur, doivent néceſſairement frapper les Globules de la même matière qui réſide dans le conducteur. S'il n'eſt pas iſolé ſur des corps non électriques, comme le verre ou la ſoie, ſa matière électrique ne trouvant point où ſe retirer, oppoſe une réſiſtance invincible aux Globules qui viennent la frapper; ainſi, il ne donne aucune marque d'électricité. S'il eſt iſolé, ſa matière électrique cède au choc; elle ſe retire & ſe répand autour du conducteur; mais elle y eſt auſſi-tôt repouſſée par l'air extérieur qui l'environne, en même temps que celui qui environne le globe y repouſſe auſſi la matière qui s'eſt réfléchie à la rencontre de l'air intérieur: cet air intérieur du globe eſt donc choqué & comprimé dans le même inſtant par deux forces oppoſées par la matière électrique de celui qui frotte, & par celle du conducteur. Il repouſſe, en ſe débandant, la matière électrique dans le conducteur, mais non pas dans celui qui frotte, parce qu'il reçoit des corps environnans autant de matière électrique qu'il en a communiqué au globe;

globe, & cette matière étant toujours dans lui également ſoutenue & comprimée, ne peut céder au choc en ſe retirant : il n'eſt donc pas électriſé.

J'oſe l'aſſurer, M. R. P., ſi l'on veut tirer toutes les concluſions qui ſuivent naturellement de ce principe, on retrouvera dans ces concluſions les expériences que nous faiſons tous les jours. Je me bornerai à quelques-unes pour ſervir d'exemples. Puiſque l'air intérieur du globe étant comprimé, il repouſſe par ſa réaction la matière électrique du conducteur, moins il ſera comprimé, moins l'électricité ſera forte. Or, il le ſera moins, ſi celui qui frotte eſt iſolé, parce que la matière électrique, qui réſide dans lui, ne ſera plus ſoutenue par celle des corps environnans, & cédera par conſéquent à la réaction de l'air. Ce fait eſt conſtant par l'expérience, puiſque l'air extérieur qui environne le conducteur, y repouſſe par ſa réſiſtance & ſa réaction la matière électrique : s'il oppoſoit moins de réſiſtance, cette matière s'échapperoit plus abondamment & plus loin hors du conducteur, & c'eſt ce qui arrive aux pointes, d'où l'on voit cette matière s'élancer en forme d'aigrette. Elle doit s'élancer ſous cette forme, & ſe ſéparer en rayons divergens, à cauſe de la réſiſtance de l'air. S'il n'y avoit point de con-

ducteur, celui qui frotte le globe étant isolé, ne s'électriseroit presque point, puisqu'il n'y auroit pas alors deux courans opposés de matière électrique, & que celle qui est dans lui ne seroit poussée hors de son corps, que par la réaction de l'air intérieur du globe. Par la raison contraire, si quelqu'un non isolé touche le globe d'un côté, tandis que celui qui est isolé le frotte de l'autre, celui-ci sera fortement électrisé. Puisque le conducteur ne s'électrise que lorsqu'il est posé sur des corps non électriques, l'air qui l'environne n'est donc point électrique, & s'il le devenoit par l'humidité, le conducteur ne s'électriseroit plus.

Si la phiole de Leyde, dont le crochet touche au conducteur, étoit fêlée, l'eau qu'elle contient communiqueroit par la fêlure avec les corps environnans, le conducteur ne seroit donc plus isolé, & ne pourroit s'électriser. Je ne puis dire combien on s'est tourmenté pour trouver la cause de ce phénomène, qui, comme on voit, est toute claire & toute simple. Au reste, il y a des phénomènes encore plus simples que celui-là qui ont étonné les électrisans. Cette toile d'araignée, par exemple, qu'on croit sentir à l'approche d'un tube électrisé, qui passe devant le visage, a paru un phénomène singulier. Ce n'est cependant autre chose que le premier & le

plus ſimple de tous : c'eſt l'effet de l'attraction. Ce ſont les poils, qui, ſuivant le mouvement du tube, ſe plient à droite, à gauche, ſe redreſſent & chatouillent l'épiderme. Je m'apperçois, M. R. P., que je paſſe les bornes d'une Lettre, & je me hâte de finir, en vous aſſurant que je ſuis, &c.

ARTICLE XII.

NOUVELLE conjecture pour expliquer la nature de la Glace.

L'EAU ne ſe glace, que parce que ſes parties perdent le mouvement qui leur eſt naturel, & qu'elles s'attachent les unes aux autres. Mais il faut remarquer, 1°. que l'eau en ſe glaçant, paroît ſe dilater, & qu'elle devient plus légère, au lieu qu'il ſemble qu'elle devroit ſe reſſerrer, & devenir plus peſante : 2°. que l'eau glacée eſt un peu moins tranſparente, & que les corps tranſpirent moins librement à travers qu'auparavant, quoique tout le contraire doive arriver, ce ſemble, s'il eſt vrai que l'eau ſe dilate en ſe glaçant. Ce ſont ces contrariétés apparentes qui ſe trouvent dans les effets & les propriétés de la glace, qui en rendent la nature obſcure, & difficile à expliquer.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Les Philosophes croient communément que ce qui fait la glace, ce sont certains esprits de nitre, qui en hiver se mêlent parmi les parties de l'eau, & qui étant d'eux-mêmes peu propres au mouvement à cause de leur figure & de leur inflexibilité, affoiblissent & détruisent peu-à-peu celui des parties auxquelles ils se sont attachés. Cette opinion est appuyée sur quelques expériences, qui prouvent que du moins, en certaines occasions, les esprits de sel & de nitre contribuent à former la glace : on n'a garde de contester ici ces expériences. On dit seulement qu'il n'est pas sûr que les esprits de nitre, entrent toujours dans la composition de le glace ; & que quand ils y entreroient toujours, cela seul ne suffiroit pas pour pouvoir en expliquer tous les effets. Par exemple, on ne conçoit pas, comment ces esprits de nitre, qui pénètrent les pores de l'eau, & qui en fixent les parties, peuvent obliger l'eau à se dilater, & la rendre plus légère, au lieu que naturellement ils devroient en augmenter le poids. Cette difficulté, & quelques autres qu'on pourroit rapporter ici, font voir la nécessité d'un nouveau systême pour expliquer la nature de la glace. En voici un dans lequel il semble que tout s'explique plus aisément, & d'une manière plus simple que dans le systême ordinaire.

On dit donc que l'eau ne se glace en hiver, que parce que ses parties étanr plus serrées les unes contre les autres, s'embarrassent mutuellement, & perdent tout le mouvement qu'elles avoient; & l'on prétend que l'air est la seule, ou du moins la principale cause, qui fait que les parties de l'eau se serrent ainsi les unes contre les autres. Voici comment cela s'explique. PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

Il y a une infinité de petites parties d'air grossier, mêlées parmi les parties de l'eau, comme chacun peut s'en convaincre par ses propres yeux : car si l'on enferme dans la machine pneumatique un vase plein d'eau & ouvert; à mesure qu'on pompera l'air de la machine, on verra l'eau bouillir, & jetter une grande quantité d'air grossier.

Ces parties d'air grossier, semées parmi celles de l'eau, ont chacune la vertu de ressort : ce qui est maintenant si bien établi en Physique, que personne n'ose plus le révoquer en doute.

Si donc on pouvoit faire voir que les petits ressorts de l'air grossier, semé dans l'eau, ont plus de force en hiver, & qu'alors ils s'étendent & se débandenr un peu, on concevroit aisément que d'un côté ces ressorts se débandant de la sorte, & de l'autre l'air extérieur continuant à presser la surface de l'eau, les parties de l'eau,

enfermées entre ces petits ressorts qui les repoussent de toutes parts, doivent se serrer les unes contre les autres, perdre leur liquidité, & former un corps dur, c'est-à-dire, de la glace. Toute la difficulté est de savoir, si en effet les ressorts de l'air, qui est semé dans l'eau, se débandent un peu en hiver. Or, c'est ce qui paroît aisé à prouver.

L'air grossier, que les yeux n'apperçoivent point dans l'eau, tandis qu'elle est liquide, s'y remarque aisément quand elle est glacée. On y voit souvent alors une grande quantité de bulles d'air très-sensibles; & quand ces bulles sont trop petites pour être remarquées chacune séparément, on ne laisse pas de les voir, pour ainsi dire, en gros & confusément. Car l'eau glacée est toujours un peu plus blanchâtre qu'elle n'étoit auparavant; & l'on sait que cette blancheur ne vient que des petites bulles d'air, mêlées parmi la glace. C'est ainsi que toutes les écumes sont un peu blanches, & que les bulles d'air mêlées dans le verre ou le crystal, paroissent plus blanches que le reste.

Ajoutez que les petites bulles d'air grossier, qui sont absolument insensibles dans l'eau, tandis qu'elle est liquide, ne peuvent devenir sensibles dans l'eau glacée, que parce qu'elles sont chacune plus grosses qu'elles n'étoient, & elles

ne ſauroient devenir plus groſſes que par l'une de ces raiſons : ou parce que l'eau en ſe glaçant a attiré du nouvel air : ou parce que l'air déjà ſemé dans l'eau occupe un plus grand eſpace, & que ſes reſſorts ſe ſont un peu étendus & débandés. On ne conçoit pas comment l'eau, en ſe glaçant, auroit pu attirer du nouvel air; puiſque les pores de la glace ſont conſtamment plus petits que ceux de l'eau, au travers deſquels l'air groſſier ne paſſe qu'avec peine. Il faut donc que l'air déjà ſemé parmi les parties de l'eau ſe ſoit dilaté, & que ſes reſſorts ſe ſoient un peu débandés.

Mais pourquoi, quand il fait, froid les reſſorts de l'air ont-ils plus de force pour ſe débander, que dans une autre ſaiſon ? On répond premièrement, que pour établir le ſyſtème qu'on propoſe ici, c'eſt aſſez de prouver que la choſe arrive en effet de la ſorte, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'en expliquer la cauſe. On répond en ſecond lieu que cette cauſe n'eſt pas fort difficile à trouver. Tout le monde ſait que les corps à reſſorts ont d'autant plus de force qu'ils ſont plus roides; & qu'ils ſont d'autant plus roides, que leurs pores ſont plus petits & plus ſerrés; or, le propre du froid eſt de reſtreindre les pores. Puis donc que le froid reſſerre les petites parties de l'air groſſier, & qu'il les rend moins ſouples

& plus roides, parce qu'il en rétrécit les pores; il faut dire auſſi qu'il augmente la force de leurs reſſorts, le reſſort devenant plus violent, à meſure que le corps devient plus roide.

Ainſi, pendant l'hiver, les reſſorts de l'air qui eſt ſemé dans l'eau ayant notablement plus de force, ils doivent un peu ſe débander, & en ſe débandant, preſſer les unes contre les autres les petites parties d'eau qu'ils tiennent renfermées. Cela ſuppoſé, il n'y a rien dans la glace, qu'on ne puiſſe expliquer aſſez naturellement.

1°. L'eau en ſe glaçant doit former un corps dur; parce qu'alors ſes parties étant preſſées les unes contre les autres, elles s'embarraſſent mutuellement, & perdent ainſi tout le mouvement qu'elles avoient.

2°. L'eau en ſe glaçant doit devenir plus légère; car quoique ſes parties ſoient plus preſſées qu'elles n'étoient auparavant, cependant la maſſe compoſée des parties de l'eau ainſi preſſées, & de l'air dilaté, doit être plus ample, & par conſéquent plus légère, qu'elle n'étoit lorſque l'eau étoit liquide.

3°. L'eau glacée occupe un plus grand eſpace, que quand elle étoit liquide, parce que les reſſorts de l'air qui eſt ſemé dans l'eau, en ſe débandant, obligent l'eau de s'élever dans le vaſe

qui la contient. Il eſt vrai que l'air extérieur preſſe auſſi de ſon côté la ſurface de l'eau, & qu'il fait effort pour la repouſſer : mais cet air extérieur étant plus libre, & ſes petis reſſorts étant moins bandés, parce qu'ils ſe ſont relâchés à meſure que le froid a reſſerré tous les corps voiſins, il a moins de force que celui qui eſt enfermé dans l'eau, dont les reſſorts ne ſauroient ſe débander, quand faiſant groſſir le volume de l'eau. PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

4°. Si l'on enferme un vaſe plein d'eau dans la machine pneumatique, l'air qui eſt ſemé dans l'eau ſe dilate extraordinairement, quand on pompe l'air de la machine ; cependant l'eau ne ſe glace pas, parce que la ſurface extérieure de l'eau n'étant plus preſſée, l'air qu'elle contient, peut, en ſe débandant, s'échapper librement, comme il s'échape en effet.

5°. L'eau glacée doit toujours être moins tranſparente, que la même eau quand elle eſt liquide, parce que les bulles d'air qui ſont inſenſibles dans l'eau, à cauſe de leur petiteſſe, étant plus ſenſibles & plus groſſes dans la glace, la doivent auſſi faire paroître plus blanche, & par conſéquent moins diaphane.

6°. Les corps doivent bien moins tranſpirer au travers de la glace, qu'au travers de l'eau, parce que les parties de l'eau glacée ſont en effet

plus pressées qu'elles n'étoient auparavant, & qu'ainsi elles laissent un passage moins libre aux corps étrangers.

7°. L'eau, dont on a tiré beaucoup d'air par le moyen de la machine pneumatique, doit aussi se glacer plus difficilement; & c'est aussi ce qu'une personne habile m'a dit avoir expérimenté.

8°. L'esprit de vin, l'eau-de-vie, & les autres liqueurs de même genre, doivent ne se point glacer du tout, ou ne se glacer qu'avec peine. Car leurs parties étant dans un grand mouvement, comme il paroît par l'évaporation qui s'en fait, il s'ensuit que l'air semé entre les parties de ces liqueurs, est beaucoup plus subtil, & par conséquent qu'il a moins de ressort, que celui qui est semé entre les parties de l'eau commune, puisque le ressort de l'air est principalement dans ses parties grossières.

9°. L'huile, la graisse, & les autres liqueurs visqueuses doivent se figer plus aisément que l'eau ne se glace, parce que leurs parties peu propres au mouvement, s'embarrassent bientôt les unes dans les autres. Mais ces liqueurs en se figeant ne doivent point devenir si dures que la glace, ni se dilater comme elle; car quoiqu'elles renferment entre leurs parties branchues une plus grande quantité d'air que l'eau;

cependant cet air eſt plus ſubtil, il a moins de reſſort, & s'échappe facilement par les pores de ces mêmes liqueurs.

PHYSIQUE, CHYMIE, MÉCHANIQUE, &c.

10°. Le vif argent ne peut pas ſe glacer, parce qu'il ne contient pas une aſſez grande quantité d'air groſſier ; que ſes parties ſont fort polies ; & qu'elles peuvent aiſément gliſſer les unes contre les autres, ſans s'embarraſſer & s'accrocher.

11°. A meſure que le froid devient plus âpre, les reſſorts de l'air ſemé dans la glace doivent avoir plus de force pour repouſſer les parties de l'eau glacée ; & le volume compoſé de l'air & de l'eau glacée doit de plus en plus groſſir. C'eſt auſſi ce qu'on a éprouvé de la manière ſuivante. On avoit rempli d'eau un boulet de fer creux, qui avoit une ouverture de trois ou quatre lignes de diamètre : l'eau s'étant glacée dans ce boulet, & n'ayant pas eu la force de le rompre, la glace ſortit par le trou, & forma une eſpèce de tige, qui s'alongeoit à meſure que le froid augmentoit, & qui crut juſqu'à la longueur d'un doigt. Cette tige ayant été rompue, & le boulet expoſé à l'air pendant une nuit très-froide, il ſe fit une nouvelle tige, quoique plus courte que la première, la glace ſe filant, pour ainſi dire, en paſſant par le trou du boulet, comme font l'or & les autres métaux, en paſſant à travers la filière.

12°. Dans l'hypothèse qu'on vient d'exposer, les esprits de nitre peuvent aussi contribuer à former la glace, en ce que s'attachant aux petites parties de l'air semé dans l'eau, ils contribuent à les rendre plus roides & plus inflexibles, & à augmenter la force de ses ressorts.

On ne donne tout ceci, que comme une conjecture qui n'est pas sans difficultés, mais qui paroît en avoir bien moins que l'opinion commune.

ARTICLE XIII.

De la manière dont se forme l'Écho.

Le son n'est autre chose que l'air mis en mouvement par la collision de deux ou plusieurs corps, mouvement qui s'étend au tour du lieu où s'est fait cette collision, & qui avance toujours jusqu'à ce qu'il soit détruit par la résistance de l'air qu'il rencontre, ou détourné par l'opposition de quelque corps qu'il trouve en son chemin. Que ce mouvement se fasse par ondulations, ou en droite ligne, il n'importe pour le systême que l'on va proposer sur l'Echo.

Quand je parle dans une plaine éloignée des bois, de vallées, de côteaux, de maisons, le mouvement de l'air, excité par ma voix, ne trouvant aucun corps qui lui fasse obstacle il ne sera point renvoyé vers moi : aussi n'y entendrai-je jamais d'Echo. Mais si je parle, par exemple,

à l'embouchure d'un tonneau défoncé, le mouvement de l'air, excité par les organes de ma voix, remontant du fond du tonneau, & resserré par les côtés du même tonneau, reviendra tout entier vers moi, & rendra ma voix raisonnante, c'est-à-dire, qu'après qu'elle aura été prononcée, on entendra à la fin un retentissement assez court, mais assez sensible. De même, si je parle dans un lieu voûté & enfermé de tous côtés, j'éprouve le même effet. C'est que le ceintre de la voûte réfléchit vers moi le mouvement de l'air excité par ma voix, & comme ce mouvement se trouve ramassé par les murailles qui m'environnent, & qu'il ne peut par conséquent se disperser, il revient à moi tout entier & avec toute sa force; il revient un peu plus tard qu'il n'a commencé, & c'est ce qui produit ce petit retentissement à la fin de chaque parole; retentissement que je regarde comme un Echo informe, à la vérité, parce que la distance qu'il y a de moi à la voûte n'est pas assez considérable pour que le mouvement de l'air ne me soit renvoyé précisément, qu'après que j'ai prononcé ma première syllabe. C'est pourquoi il me revient avant que j'aie prononcé rien d'articulé: ainsi le mouvement excité par la prononciation de la première syllabe revenant avant que je sois à la seconde, & se confondant avec le mouvement direct de la fin de la première syllabe, & celui du commencement de la seconde,

ne me rapporte rien d'articulé à la fin du mot; mais me laiſſe ſeulement un ſon confus & indiſtinct. Ce premier mouvement de l'air ſert auſſi à groſſir ma voix, parce que ſe trouvant en concurrence par ſa réflexion avec le mouvement excité par la prononciation des ſyllabes ſuivantes, il augmente l'ébranlement de l'air qui vient frapper l'oreille.

Si le corps, qui réfléchit le mouvement de l'air, étoit aſſez éloigné de moi pour que le mouvement, excité par la première ſyllabe, ne me revînt que dans le temps que je prononce la ſeconde, ayant toujours une ſyllabe après moi, il répéteroit diſtinctement la dernière après que je l'aurois prononcée, & feroit un Echo parfait. Cela ſuppoſé, je dis que pour former un Echo, il faut, 1°. qu'il ſe trouve un corps qui renvoie le mouvement de l'air excité par la voix, vers le lieu d'où la voix s'eſt fait entendre; & par ce corps l'on n'entend pas toujours un corps homogène, ni un corps continu; mais tout ce qui peut former obſtacle au mouvement de l'air, ſoit bois, colline, maiſon, rocher, &c. 2°. Que ce corps ſoit dans une juſte diſtance; car s'il eſt trop éloigné, il ne renvoiera pas le mouvement juſqu'au lieu où il a commencé; & en ce cas, l'on n'y entendra point d'Echo : s'il eſt trop proche, il renvoiera ce mouvement trop tôt, ſi bien qu'il ne produira qu'un retentiſſement confus à la fin de chaque parole.

3°. Il faut que le mouvement de l'air revienne ramaſſé vers le lieu d'où il eſt parti d'abord ; car s'il ſe diſſipe trop à droite, à gauche, en haut & en bas, il ne produira plus d'Echo. Ainſi, le mouvement excité par une voix, venant à rencontrer une muraille ſimple & tellement unie, qu'il n'y ait point d'angle, ni au milieu, ni aux extrémités, la répercuſſion de ce mouvement ne produira point d'Echo. Au contraire, s'il y a aux extrémités de cette muraille des angles ſaillans, ou au moins un à l'un des deux bouts, alors l'air, qui va frapper contre cette muraille, ſe trouvant renfermé dans ces angles, & ne pouvant échapper par les côtés, eſt forcé de revenir ſur ſes pas, ſelon toute l'étendue de la muraille, & revenant ainſi ramaſſé & tout enſemble, il produit un Echo. Si la muraille, au lieu d'être unie étoit concave, elle produiroit encore un plus bel effet, parce qu'alors elle renvoieroit les lignes d'air, miſes en mouvement, à peu près comme un miroir ardent renvoie les rayons de lumière ; en ſorte qu'elles viendroient ſe rencontrer comme dans un foyer, & là ſe feroit entendre un Echo très-diſtinct. Si la muraille que nous ſuppoſons ſe rencontrer en chemin n'eſt pas un ſimple mur, mais une muraille faiſant partie d'une maiſon, l'Echo doit encore être plus retentiſſant, parce que l'air renfermé dans cette maiſon, recevant une ſecouſſe, produit une réper-

PHYSIQUE, CHYMIE, MECHANIQUE, &c.

cussion qui doit donner de l'éclat à l'Echo, à-peu-près comme l'airr enfermé dans un tambour, venant à être mu du fond du tambour que l'on frappe vers l'autre fond, en est renvoyé avec force, & cette répercussion produit un son qui seroit bien moindre si le tambour étoit défoncé. Pour que le mouvement soit renvoyé d'une manière ramassée, il n'est pas nécessaire que ce qui sert à le ramasser le reconduise jusqu'au lieu où se fait entendre l'Echo; il suffit qu'il soit d'abord déterminé à y retourner : comme il suffit qu'un porte-voix détermine d'abord le mouvement de l'air ramassé à avancer vers les lieux où la voix se doit faire entendre.

S'il se trouve plusieurs corps l'un derrière l'autre, & l'un plus haut que l'autre, à certaine distance, & tous propres à renvoyer le mouvement de l'air assez ramassé pour produire un Echo; en sorte que le plus éloigné soit le plus élevé, il se fera plusieurs Echos de suite. Le premier se fera entendre avec plus d'éclat que le second, & le troisième sera plus foible que les deux premiers. La raison est que le premier corps, étant plus proche, renvoie le mouvement moins affoibli, & le second le renvoie plus fort que le dernier, parce que plus ce mouvement va loin, plus il diminue par la résistance de l'air qu'il rencontre.

Fin du Tome second.





